EN ÎLE-DE-FRANCE

Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties



Le Monde

55e ANNÉE – N° 16804 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — JEUDI 4 FÉVRIER 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Jacques Chirac, déçu de la droite

● Les chefs de parti exaspèrent le président : « Ils m'ont tout gâché ! » ● M. Chirac tente de reconstruire son camp avec les élus ● Il cherche à rassembler la droite parlementaire autour de lui ● Le dossier de la parité sera le premier test de cette nouvelle stratégie

CONFRONTÉ à l'éclatement de la droite, qui part en ordre dispersé aux élections européennes, Jacques Chirac ne décolère pas contre les chefs d'état-major des partis de l'opposition. *« Ils m'ont tout gâché ! »*, disait-il à ses visiteurs, dimanche 31 janvier dans son bureau de l'Elysée. Le président de la République veut désormais s'appuyer sur les parlementaires pour défendre, à la base, l'union de l'opposition. Depuis une dizaine de jours, l'agenda présidentiel s'est rempli de rendez-vous avec les députés et les sénateurs, auxquels M. Chirac répète qu'il est le seul candidat susceptible de battre Lionel Jospin à l'élection présidentielle. Cette stratégie du chef de l'Etat, relayée par les présidents des groupes RPR de l'Assemblée nationale et du Sénat, trouve sa première application pratique, et son premier obstacle, sur le texte relatif à la parité, dépecé lors de son examen au Palais du Luxembourg. *Ce sujet devait figurer* à l'ordre du jour du déjeuner réunissant, mercredi 3 février, autour du président (RPR) du Sénat Christian Poncelet, tous les présidents des groupes de la droite parlementaire. A la demande pressante de M. Chirac, les députés et les sénateurs devaient à tout prix trouver une *solution de compromis*.



Dans les états-majors des partis politiques, on continue de préparer tant bien que mal la campagne européenne. La détermination de Philippe Séguin à conduire la liste RPR-DL a nourri les spéculations en début de semaine. Alors qu'il est considéré comme l'un des principaux obstacles à la constitution d'une liste d'union de l'opposition, le président de L'Alliance prépare le discours européen qu'il prononcera samedi 6 février devant les jeunes de son mouvement. De son côté, Valéry Giscard d'Estaing a encouragé, mardi, les députés de l'UDF à ne pas céder aux pressions conjointes du RPR, de Démocratie libérale et du président de la République. Les centristes doivent arrêter leur position lors d'une convention, dimanche 7 février, à Bordeaux.

Lire page 6

Spoliation des juifs

- La mission Mattéoli a remis ses conclusions à Lionel Jospin
- Sous l'Occupation, les banques ont devancé les demandes de Vichy et des Allemands
- La Caisse des dépôts reconnaît avoir pris part à la dépossession des internés de Drancy
- Un chercheur parle de la douleur des survivants

Lire page 8

Conférence antidopage

Les ministres européens des sports se sont opposés au projet du CIO de créer une agence antidopage composée majoritairement de personnalités issues du milieu sportif. p. 22

L'alternance au Maroc

Le gouvernement du premier ministre socialiste Abderrahmane Youssoufi, nommé il y a an, fait face à l'impatience des Marocains, qui attendent *des changements profonds*. p. 2


OSTKREUZ/RAPHO

Berlin l'inachevée

Capitale de l'Allemagne dans deux mois, la ville, toujours en chantier, jongle avec ses contradictions. Egalement en *pages Voyages*, un week-end oriental à Bordeaux et le Salon de la pêche à la mouche. p. 24 et 25

Traiter le surendettement

L'un des volets majeurs de la loi de lutte contre l'exclusion entre en vigueur. En 1998, 118 000 dossiers ont *été déposés auprès des commissions* de surendettement. p. 9

Que faire de l'île Seguin ?

Trois projets sont en compétition pour l'aménagement des terrains des anciennes usines Renault. Le syndicat mixte du Val-de-Seine doit se réunir jeudi pour définir les premiers choix. p. 11

L'avant-procès du sang contaminé

Députés, sénateurs et magistrats professionnels ont décidé que le jugement de la Cour de justice de la République sera *« motivé »*. p. 32

AFP cherche PDG

Le conseil d'administration de l'Agence France-Presse a repoussé *« à une date ultérieure »* l'élection de son prochain PDG, celui de la dernière chance, pour la seule agence mondiale non anglo-saxonne. p. 12 et 18

Rénover l'Académie des sciences

Le chimiste Guy Ourisson et l'ancien ministre Hubert Curien, respectivement président et vice-président de l'Académie des sciences, exposent au *Monde leur projet de réforme* de cette institution créée en 1666. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,26 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 204 - 7,50 F

Les fantômes de McMurdo hantent la longue nuit antarctique

McMURDO STATION (Antarctique)
de notre envoyée spéciale

Une longue nuit va tomber sur l'Antarctique. Le jour ne se lèvera qu'à la fin août. Avec le coucher du soleil vont aussi s'interrompre les liaisons aériennes, les visites des brise-glace de ravitaillement et les rotations des équipes scientifiques. L'Antarctique, grand comme vingt-huit fois la France, va se vider de ses deux mille « visiteurs » de la saison estivale : militaires ou civils assurant l'intendance et la logistique des trente bases réparties sur le continent, scientifiques conduisant leurs recherches à partir de ces bases. Quelques rares élus, dont deux cents sur la plus grande station du continent, la base américaine de McMurdo, vont vivre coupés du monde cette interminable nuit glaciale.

Les néophytes sont très excités à l'idée de cette épreuve. Sur la plate-forme néo-zélandaise de Scott Base, ils ont entendu parler, entre autres passe-temps, des tournois de fléchettes qu'on dispute en communiquant ses résultats à tour de rôle par radio VHF entre les bases. Ils savent aussi qu'avoir hiverné confère un sacré prestige dans le cercle des « Antarctistes ». A McMurdo, un test d'aptitude mentale est requis pour passer l'hiver. Lors de cet entretien annuel, il ne faut surtout pas parler des fantômes que l'on a vus lors des hivernages précédents. Car le psychiatre ne le pardonnerait pas. Pourtant, ceux qui ont eu des expériences « para-normales » sont formels : les fantômes existent. Le phénomène prend, l'hiver essentiellement, différentes formes : apparitions d'êtres inconnus, meubles qui bougent et autres animations inattendues *d'objets par définition inertes*.

« L'Antarctique est un endroit où la plupart des morts sont partis dans des conditions tragiques. En outre, l'isolement, le froid, la nuit permanente et la dense cohabitation des uns sur les autres, avec l'impossibilité de sortir de la base, créent un environnement propice aux énergies négatives », déclare une habituée de Mc Murdo qui essaye d'expliquer les phénomènes dont elle fut témoin. Elle a également tenté d'identifier le jeune homme blond qu'elle a vu, paisiblement assis dans le mur de sa chambre, une nuit, en le comparant avec le « fantôme » fréquenté par une collègue. Mais ce n'était pas le même.

Ces curieuses expériences sont un peu taboues dans cet environnement scientifique. Un peu seulement, car les deux aumôniers de la base, un catholique et un protestant, en ont entendu de belles. *« Le déménagement des chambres est un grand sport local. Il ne se passe pour ainsi dire pas un jour sans que les meubles ne bougent »*, remarque Dave Stillie qui laisse entendre qu'une bande de farceurs joueraient aux fantômes pour effrayer les âmes faibles. *Mais il ne s'explique pas leur aisance à passer* les murailles. Le père John Coleman avoue que lui-même, lors de l'une de ses premières nuits sur place, a cru devenir fou et s'est retrouvé rampant à la recherche d'eau. Car l'air en Antarctique est plus sec que nulle part ailleurs. Certains délires dus à la déshydratation ou à la maladie figurent d'ailleurs dans les récits des premiers explorateurs polaires. Mais déjà, il était incovenant de parler de fantômes.

Florence de Changy

Culture : crise sociale

DEUX MILLE salariés du ministère de la culture sont en situation de précarité. Alors que s'accélère la déconcentration du ministère et qu'augmente le *nombre de ses missions, aucun* emploi ne sera créé en 1999. Les 35 heures se profilent et le statut des intermittents du spectacle doit *être renégocié cette année*. D'autre part, la publication d'une note de l'inspection des finances sur le temps de travail des fonctionnaires (*Le Monde* du 3 février) est dénoncée par les syndicats, qui y voient une manœuvre du gouvernement avant l'ouverture des négociations sur les 35 heures annoncées par le ministre, Emile Zuccarelli.

Lire pages 7, 27 et notre éditorial page 15

POINT DE VUE

Changer la France pour construire l'Europe

par Daniel Cohn-Bendit

MILLE neuf cent quatre-vingt-dix-*huit s'est achevée* sur un formidable espoir : l'euro. Les campagnes de publicité gouvernementales et bancaires nous l'annonçaient : le 1er janvier, un cap historique allait être franchi. Bien sûr, on avait quelques appréhensions quant à la capacité des uns et des autres à s'adapter. Mais on touchait du doigt l'unification de l'Europe : une seule monnaie allait nous permettre de passer d'un pays à l'autre avec les mêmes billets et la même visibilité des prix. Jamais, dans l'Histoire, autant de pays ne s'étaient unis de leur plein gré pour opérer un tel bouleversement.

Et puis, dès le lundi suivant, il a bien fallu constater que rien n'avait changé. Nous vivions toujours en francs. Rajouter les prix *en euros n'avait servi à rien*. Quelques jours avaient suffi pour ne voir que les francs sur les étiquettes des grands magasins. Excepté les cours de la Bourse sur France-Info et les *« X francs, Y euros »* du *Monde*, l'euro n'était qu'un mirage ou la mauvaise plai*santerie d'un 1er avril en avance*.

La nouvelle Europe serait-elle une illusion ? L'Europe unie, unifiée par sa monnaie, une plaisanterie ? Pas de grand dessein pour le quotidien des Européens ? Bref, retour à la case départ. Le chômage ? Ça va mieux : moins 150 000 chômeurs en 1998. A ce rythme, plus que vingt ans pour passer sous la barre du million ! L'école ? Après la réforme des lycées, après celle des collèges, on nous présente la réforme des écoles primaires. Dans dix ans, ce sera génial, on aura même envie d'y retourner ! En attendant, les enseignants ont toutes les raisons de faire grève. Mais qu'est-ce qu'on fait de nos gosses pendant ce temps-là ?

Lire la suite page 13

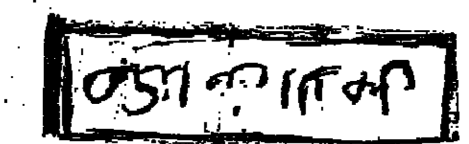
Daniel Cohn-Bendit *est député européen, tête de liste des Verts aux élections européennes.*

Les ailes du patron


ERNEST-ANTOINE SEILLIÈRE

DEUXIÈME compagnie aérienne française, AOM devient la propriété de Swissair et de la famille Wendel, les anciens maîtres de forges dont Ernest-Antoine Seillière, président de la CGIP, gère les intérêts. Patron des patrons, à la tête du Medef (ex-CNPF), M. Seillière est un ami de longue date d'Alexandre Couvelaire, *qui* dirige AOM, anciennement propriété du Crédit lyonnais.

Lire page 16



ALTERNANCE Il y a un an, le roi du Maroc nommait Abderrahmane Youssoufi, opposant socialiste de toujours, au poste de premier ministre. Depuis cette « alternance », aucun changement profond n'est intervenu. Le nombre des partis politiques (7) de la coalition gouvernementale, celui des ministres et secrétaires d'Etat (41), l'inexpérience de certains d'entre eux expliquent en partie cet immobilisme. ● **DRISS BASRI**, homme de confiance du roi et ministre de l'intérieur, conserve une puissance considérable. ● **DES RÉFORMES** ont été mises en chantier concernant la justice, l'urbanisme ou l'éducation. Pour le gouvernement, elles marquent le début d'un *« virage »*. ● **L'ÉCONOMIE** connaît une croissance soutenue – plus de 6 % en 1998 –, mais le chômage continue de *croître* et touche presque 20 % de la population active.

Au Maroc, le gouvernement de M. Youssoufi peine à imposer les réformes

Nommé il y a un an par le roi Hassan II, le premier ministre socialiste doit composer avec les sept partis de la coalition gouvernementale et le Palais. Son objectif est d'améliorer la vie quotidienne des Marocains par des mesures concrètes concernant la justice, l'urbanisme ou l'éducation

RABAT
de notre envoyé spécial

« Le Maroc est devenu une immense salle d'attente. Tout le monde attend le changement. Mais rien ne vient. Peut-être que l'alternance consistait simplement à changer de salle d'attente... » L'humoriste Ahmed Sanoussi, connu de tous Marocains sous le sobriquet de « Bziz », fait partie des déçus de cette « alternance ». La nomination par le roi Hassan II, il y a tout juste un an – le 4 février 1998 –, d'un premier ministre socialiste, Abderrahmane Youssoufi, opposant de toujours au monarque, n'a rien changé à sa condition d'artiste sulfureux mis à l'index par le pouvoir. *« Je suis interdit de radio et de télévision depuis onze ans. Je ne peux pas me produire sur une scène. Je suis un réfugié de l'intérieur »*, dit-il avec un brin d'amertume.

« Bziz » n'est pas le seul à ruer dans les brancards. Editorialiste de talent et dirigeant de l'Istiqlal, l'un des partis clés de la coalition gouvernementale, Khalid Jamaï n'est guère plus tendre pour le gouvernement, son chef et cette alternance voulue par le roi. *« Jusqu'à maintenant, rien n'a changé. (...) Il faudrait une fois pour toutes que Youssoufi commence à devenir un "boss". Il faut qu'il commence à s'adresser aux Marocains, à commenter ses décisions, à taper sur la table quand il le faut »*, a-t-il expliqué dans une longue interview au *Journal*, un nouvel hebdomadaire.

Le contexte politique, il est vrai, ne facilite pas la tâche du premier ministre et de son équipe. Sept partis politiques coexistent au sein du gouvernement, qui est pléthorique (pas moins de quarante et un ministres et secrétaires d'Etat).

SITUATION BANCALE

Le fonctionnement de la machine gouvernementale s'en ressent. L'amateurisme de plusieurs ministres, les tiraillements entre formations de la coalition gouvernementale, la lenteur du processus législatif avec ses conseils du gouvernement, ses conseils des ministres, sa toute jeune deuxième Chambre... Autant de facteurs qui entravent l'action de M. Youssoufi. *« Ça marchait mieux avec le précédent gouvernement, formé de technocrates »*, lâche un diplomate occidental. Et de citer comme une litanie la liste des textes en souffrance : code des assurances, code des douanes, code du travail, textes sur les prix... Quant à la loi sur les privatisations, son adoption vient d'être repoussée à la deuxième Chambre – une sorte de Sénat –, par la faute essentiellement des représentants de la Confédération démocratique du travail (CDT), un syndicat pourtant proche des socialistes. *« M. Youssoufi contrôle-t-il ses troupes ou pas ? »*, s'interroge Khaled Jamaï. En fait de contrôle, la question des rapports entre le chef du gouvernement et son inamovible ministre de l'intérieur, Driss Basri, l'homme de confiance du roi, reste posée. *« La vraie opposition, elle est à l'intérieur du gouvernement. C'est le ministre de l'intérieur qui l'incarne. Youssoufi n'est que le premier ministre de Rabat. En dehors de la capitale, le premier ministre, c'est toujours Basri. »*

Le fait est que le ministère de l'intérieur constitue un bastion dont l'« alternance » n'a guère entamé la puissance. Omniprésent, omnipotent, Driss Basri aime bien apparaître comme le « pompier de service », qu'il s'agisse de calmer les diplômés chômeurs descendus dans la rue ou de trouver un arrangement avec les pilotes de Royal Air Maroc en grève. *« L'équipe gouvernementale n'est pas encore aguerrie »*, glisse un proche collaborateur de M. Basri. Illustration de cette situation bancale : en décembre 1998, lorsque Abderrahmane Youssoufi et ses ministres ont rencontré les *walis* et les gouverneurs de province – une première au Maroc –, c'est au ministère de l'intérieur que s'est tenu le séminaire. Officiellement, pour des raisons de disponibilité de salle...

« D'avantage que Basri, c'est l'inertie générale qui entrave l'action du gouvernement, affirme un intellectuel. *Mais les Marocains font crédit à la nouvelle équipe, d'autant que de petites choses se font au quotidien »*, précise-t-il. Dans un pays gangrené par les passe-droits et la corruption, la réforme de la justice – lancée par le gouvernement précédent – n'est pas la moindre de ces *« petites choses »*. *« Une dizaine de magistrats ont été radiés et une vingtaine d'autres rétrogadés ou ont fait l'objet d'un avertissement »*, rappelle le ministre de la justice, Omar Azziman. *« Sanctionner un juge pour des malversations, on n'avait jamais vu ça au Maroc. C'est un signe d'espoir pour les gens du peuple »*, assure un universitaire. Il reste que les prisons marocaines regorgent encore de pensionnaires condamnés dans des conditions obscures, à l'image de Mohammed Serehane, un journaliste qui réclame justice depuis des années...

L'INCONNUE ISLAMISTE

Autres petites avancées qui profitent au « petit peuple » : la multiplication des cantines scolaires dans les campagnes, où la vie est plus difficile qu'ailleurs, un effort pour scolariser les enfants dès l'âge de six ans, le déblocage de plusieurs dizaines de milliers de dossiers d'urbanisme en souffrance dans l'administration... *« Nous sommes le gouvernement du peuple. L'important, c'est que les Marocains sentent qu'on a pris un virage »*, affirme le ministre de l'urbanisme, Mohamed El Yazghi. Les intellectuels les plus favorables à l'alternance pointent du doigt, eux aussi, de menus faits où ils décèlent les prémisses d'un changement plus profond : l'invitation à la télévision – et à une heure de grande écoute – d'un ancien détenu politique, Sion Assidon, venu dénoncer la corruption ; l'arrivée dans les kiosques de journaux qui ignorent la langue de bois...

Mais de rupture, de changement radical, il ne saurait être question. La cohabitation entre le roi et son premier ministre, sur fond de succession au trône délicate, l'interdit. Et les finances du royaume ne le permettent pas. Le prochain budget, en préparation, marquera simplement *« un peu plus d'intérêt pour le social et un début de changement en profondeur »*, selon le ministre de l'économie et des finances, Fathallah Oualalou.

Dans ce Maroc qui oscille entre l'espoir et la déception, entre la confiance et le doute, le poids des islamistes représente une inconnue de taille. En janvier, prenant prétexte des bombardements américains en Irak, ils sont descendus dans la rue (malgré l'interdiction officielle) pour manifester. Ils l'ont fait en grand nombre et en ordre. *« L'organisation – impeccable –, les slogans – ouvertement antisémites – rappelaient les manifestations des islamistes algériens au début des années 1990 »*, observe un diplomate.

« Nous somme la seule opposition de ce pays. S'il y avait des élections libres, nous arriverions largement en tête », assure un dirigeant de l'association islamique Justice et Bienfaisance, Abdelwahad Motaouakil. *« Le gouvernement Youssoufi*, poursuit-il, *c'est la dernière carte du Palais pour sauver le régime. Cette tentative est vouée à l'échec. Ce qu'il faut au Maroc, c'est un pacte islamique inspiré du Coran. »*

« Nous sommes là pour prouver que la démocratie est possible dans un pays arabo-musulman et qu'elle est l'alliée du développement », répond comme en écho le porte-parole du gouvernement, Khalid Alioua. Entre les deux discours, le Maroc n'a pas encore tranché.

J.-P. T.

Une équipe difficile à constituer

Hostile à une alternance octroyée par le roi, l'opposition marocaine souhaitait une alternance *« sortie des urnes »*. Elle a finalement eu gain de cause. Prenant acte des élections législatives du 13 novembre 1997, Hassan II a chargé, le 4 février 1998, Abderrahmane Youssoufi, secrétaire général de l'*Union socialiste des forces populaires (USFP)*, arrivée en tête (18 % des suffrages), de constituer le gouvernement. Si le roi a tardé (pour cause de ramadan) à nommer un nouveau premier ministre, M. Youssoufi n'a guère été plus rapide pour former le nouveau gouvernement, puisqu'il a fallu attendre le 10 mars 1998 pour en connaître la composition. Cette lenteur s'explique par les réticences des dirigeants de l'Istiqlal, le principal partenaire de l'USFP au sein de *la Koutla (le bloc de l'opposition)*, à participer à un gouvernement issu d'élections dont ils jugeaient les résultats entachés de fraudes.

Une croissance soutenue, mais un chômage en hausse

ATTENDUES depuis des mois, les pluies qui sont tombées ces dernières semaines ont permis de réviser à la hausse les prévisions économiques pour 1999. La croissance devrait être comprise entre 4 % et 6 %, selon les estimations officielles. L'année précédente, pour des raisons identiques, s'est révélée être un bon cru, qu'il s'agisse de la croissance (6,3 %), de l'inflation (moins de 3 %) ou du déficit de la balance des paiements (limité à 0,4 % du PIB). Les revenus touristiques, en chute libre ces dernières années, ont fortement augmenté (16 %), de même que les envois des travailleurs émigrés (6 %).

Un bonne surprise : la poussée des investissements productifs (13 %). Les responsables marocains veulent y voir un retournement de tendance et la preuve d'une *confiance retrouvée dans l'avenir du* royaume. Le ministère des finances a un second motif de satisfaction : la *« mise à niveau »* des entreprises (destinée à les mettre en règle avec l'Etat) a rapporté davantage que prévu au Trésor (3,7 milliards de dirhams, contre 2 milliards prévus).

Deux autres indicateurs viennent toutefois tempérer cet optimisme. Le premier concerne les investissements étrangers. En 1997, année faste, ils avaient légèrement dépassé 1 milliard de dollars (870 millions d'euros). L'année dernière, leur montant a été divisé par deux. Même si le retard dans les privatisations explique ce net recul, le Maroc, avec son image de marque mitigée parmi les hommes d'affaires étrangers, a du mal à attirer les capitaux.

Autre source d'inquiétude : le chômage, qui ne donne aucun signe de ralentissement, au contraire. En augmentation sensible, il touche, selon les chiffres officiels, 19 % de la population active (davantage, assurent d'autres sources). Le phénomène est particulièrement aigu chez les diplômés chômeurs, dont plusieurs centaines de milliers peinent à trouver un premier emploi. Le gouvernement attendait des entreprises que, en échange de « cadeaux » fiscaux, elles le soulageassent d'une partie du fardeau. Le bilan est décevant. Les diplômés chômeurs embauchés n'ont été qu'une poignée. *« Le patronat n'a pas fait grand-chose »*, lâche le porte-parole du gouvernement, Khalid Alioua. Le ministre (socialiste) de l'économie et des finances, Fathallah Oualalou, est confronté à une autre difficulté : comment relancer les investissements publics ? L'Etat en est bien incapable. Plus de la moitié du budget (52 %) est absorbée par les coûts de fonctionnement, tandis que le remboursement de la *dette en accapare près du tiers. Pour tourner* la difficulté et ne pas accroître le déficit du budget 1999-2000 en préparation, l'Etat va demander aux offices qu'il contrôle de se substituer à lui en augmentant sensiblement leurs investissements. Une chance : la plupart des offices affichent de bons résultats.

J.-P. T.

Mohamed Tozy, professeur de sociologie et de sciences politiques à la faculté de droit de Casablanca

« Je parie sur le maintien d'une monarchie réaménagée »

Universitaire, Mohamed Tozy, quarante-deux ans, est l'un des meilleurs analystes du système politique marocain. Il a publié différents ouvrages collectifs (dont Intellectuels et militants de l'islam contemporain, *au Seuil, avec Gilles Kepel et Yann Richard). Son dernier livre,* Monarchie et islam politique au Maroc, *vient de paraître aux Presses de Sciences Po, à Paris.*

« Quel est le jugement que vous portez sur l'alternance ?

– Il est contradictoire. Le chercheur que je suis inscrit cette séquence de la vie politique marocaine dans la longue durée alors que, comme citoyen, je reste sur *ma faim. L'alternance, en gestation* depuis des années, amorce probablement une culture nouvelle dans le jeu politique qui fait de la Constitution la référence incontournable. Le pacte sous-tendu par l'alternance trace un scénario encore "inhibé", non encore activé, pour parler comme les informaticiens, celui d'une non-remise en cause de la monarchie comme cadre de référence.

» Le deuxième élément de ce pacte, c'est un pluralisme aménagé qui permet de conserver toutes les sensibilités politiques moyennant des formules un peu étranges pour un observateur extérieur. Je pense aux termes d'*"alternance consensuelle"*, de *"démocratie royale"*.

– Pourtant, lorsqu'on lit la Constitution de 1996, on constate que l'essentiel du pouvoir reste concentré entre les mains du roi. Quelle peut être la marge de manœuvre du gouvernement ?

– L'essentiel, c'est de voir que la lecture de la Constitution elle-même a beaucoup évolué depuis une trentaine d'années. Des Constitutions, nous en avons eu plusieurs au Maroc, mais leur esprit demeure. Au départ, on a associé le rôle du monarque à celui du président de la République française dans sa version gaulliste. Ensuite, on a interprété de façon religieuse le pouvoir du roi, ce qui a permis de consolider – du point de vue juridique – la période de l'état d'exception des années 70. Enfin – troisième vague de relecture, la plus récente – des ouvertures sont perceptibles mais sans remettre en cause le monopole du pouvoir royal.

– La cérémonie de l'allégeance qui, chaque année, le 4 mars, voit tous les responsables du pays venir s'incliner devant la personne du roi, symbolise de façon caricaturale la toute-puissance du monarque. Elle n'a rien perdu de sa pompe officielle avec l'alternance...

– L'allégeance existe depuis que l'islam existe. Hassan II n'a rien inventé. Il a simplement consolidé la cérémonie en lui conférant un caractère festif qu'elle ne possédait pas. L'allégeance, c'est un pèlerinage vers un lieu symbolique chargé de sainteté : le palais du roi. La cérémonie est perçue comme le ciment d'une nation qui serait menacée d'éclatement si cette allégeance n'existait pas. L'un des premiers textes français modernes du serment d'allégeance est d'ailleurs l'œuvre d'un dirigeant de l'USFP, Mohammed Lahababi. Et il a été préfacé par Medhi Ben Barka !

» L'allégeance a une double dimension. Le cérémonial lui-même a évolué vers une sorte de mise en scène grandiose d'une relation de soumission à l'autorité symbolique plutôt que régalienne du monarque qui est en même temps chef d'Etat, calife (vicaire du Prophète et donc de Dieu) et descendant du Prophète.

» *Il existe un autre niveau de* l'allégeance qui, lui, a été maintes fois réinterprété en fonction des rapports de force entre la classe politique et le monarque. Une version assimile la cérémonie à une allégeance à sens unique tandis que l'autre version *en fait un contrat* politique qui obéit aux mêmes conditions qu'un contrat de droit commun. L'allégeance, selon cette interprétation, n'est pas à sens unique. C'est une sorte de contrat de mariage, qui peut donc être *rompu. Les islamistes* insistent beaucoup sur l'idée d'allégeance réciproque.

– De quel poids pèse aujourd'hui l'islam politique ?

– Deux niveaux sont à distinguer. La sensibilité islamique, depuis vingt ans, travaille incontestablement la société sous de multiples formes (regain de piété, religiosité de plus en plus affichée). Mais cette vague de fond participe autant de l'activisme politique des islamistes que de la politique religieuse de l'Etat.

» S'agissant des militants islamistes, ils sont moins nombreux qu'on ne croit. Les manifestations *pro-islamistes, comme celle* de décembre 1998, frappent par l'ampleur de la mobilisation, mais les mots d'ordre portaient davantage sur l'islam-arabisme – lutte contre les Etats-Unis et l'injustice – que sur l'islamisme en tant que tel. Ce qui me fait dire que l'islamisme a un potentiel de développement important mais que, jusqu'ici, le tissu organisé reste très en-deçà...

– Les islamistes ont pourtant investi les mosquées, l'enseignement primaire, l'Université...

– Certaines mosquées, pas toutes. En revanche, dans l'éducation nationale, une sensibilité islamique existe, qui est l'émanation de programmes d'enseignement très archaïques sur le plan des valeurs enseignées (*elles sont tournées* vers le passé) et de formes de transmission du savoir (on privilégie la mémoire).

– Croyez-vous à une possibilité de déstabilisation du régime par les islamistes ?

– Non, ça me paraît exclu. en revanche, un *renforcement de l'is*lamisme pourrait pousser la classe politique à faire une surenchère sur l'islam, un peu comme ce que l'on observe en Egypte actuellement.

– Comment se comportent les *députés islamistes représentés* au Parlement ?

– De façon exemplaire au niveau du travail parlementaire (ils sont assidus et participent). Au niveau politique, leur position – *"soutien critique"* – est très astucieuse puisqu'elle permet de ne pas assumer les erreurs du gouvernement tout en tirant profit de ses réalisations.

– Ce système de monarchie mi-féodale mi-moderne peut-il survivre à Hassan II ?

– *Du point de vue historique*, ce système a survécu à l'indépendance, une période où la norme de modernisation était la République. Aujourd'hui, le système s'inspire de formes de monarchie moderne. Le monarque, comme d'ailleurs la classe politique, regarde du côté de l'Espagne. Je parie sur le maintien d'une monarchie réaménagée. Il y aura des tensions. Des groupes de pression proches du Palais seront marginalisés ou éliminés ; d'autres au *contraire* seront consolidés ou feront leur entrée dans le système. Mais le système monarchique n'en souffrira pas. »

Propos recueillis par Jean-Pierre Tuquoi

...action humanitaire est de plus en plus tributaire de financements publics

Cette dépendance est l'un des aspects du malaise des ONG

...ude sur « L'argent et les organisations de solidari... ...nationale » confirme l'accroissement des finance... publics dans le budget des ONG françaises. Ce thème devait être évoqué lors du débat que le Comité international de la Croix-Rouge organise, jeudi 4 février, à la Sorbonne sur le malaise de l'humanitaire.

...UMANITAIRE fait-il encore ...e ? On serait tenté de ré... ...e par l'affirmative au vu, par ...ple, des sommes considé... ...réunies récemment pour ve... . aide aux victimes de l'oura... ...Mitch. Mais l'exemple est ...eur. L'ère de l'hyper-média... ...on de l'humanitaire est passée ...c elle l'âge d'or des organisa... ...non gouvernementales.

...difficulté croissante de collec... ...es fonds privés ressort de ...le qu'effectue chaque année ...ommission coopération déve... ...ement (un organisme consul... rassemblant des représentants ...ouvoirs publics et du monde ...iatif) sur le financement des ...nisations françaises de solida... internationale. La dernière de ...études, qui porte sur les cent ...plus importantes (ONG) fran... ...es, montre que globalement la ... de leurs ressources privées di... ...ue ; elle est passée de 61 % en ...5, à 59 % en 1996, et 56 % en ...7. Les financements publics ...mentent ; ils proviennent pour trois quarts d'institutions inter... ...ionales, au premier rang des... ...elles la Commission de Bruxelles ...% des ressources publiques des ...G en 1997).

...N'échappent à cette tendance ...nérale que les associations, ...uvent plus anciennes, qui ...anent de mouvements religieux ... idéologiques et ont une base ...ciale très identifiée (le Secours ...tholique, la Cimade, etc.), ainsi ...e certaines grosses ONG comme ...édecins sans frontières ou Méde... ...ns du monde, qui veillent à s'as... ...urer des réseaux de donateurs. ...eaucoup d'autres ONG en re... ...anche dépendent – certaines jus... ...u'à 90 % – de la manne bruxel... ...ise ou d'autres financements ...stitutionnels.

Les malheurs de l'association ...quilibre – qui a dû fermer bou... ...que pour avoir engagé des dé... ...enses à Sarajevo sur des pro... ...nesses de Bruxelles – ont illustré ...'été 1998, ce qui peut en résulter ...our les ONG. Créé il y a sept ans, ...'Office humanitaire de la Commission (ECHO) est devenu le premier bailleur de fonds à l'échelon mondial dans ce domaine. Sans définir de politique, sans aucune méthode d'évaluation, disent ses détracteurs. Mis en cause pour une affaire de détournements de fonds, critiqué pour ses méthodes de gestion, l'Office est aujourd'hui la cible de la commission de contrôle budgétaire du Parlement européen ; il doit faire face en outre, au moment où se négocient âprement les contributions des Quinze au prochain budget européen, à des réticences croissantes des Etats donateurs.

LA VOCATION INITIALE

Alors que la France contribue à raison de 18 % au budget de ECHO, 35 % des financements de l'Office vont à des ONG françaises. Face à cette situation de tension, les autorités françaises s'efforcent de trouver une stratégie d'intérêt commun, d'une part, avec les pays membres de l'Union en cherchant à définir une politique humanitaire européenne, et d'autre part, avec les ONG, en cherchant à élaborer les principes d'un partenariat désormais obligé mais qui n'a pas encore trouvé sa doctrine. L'humanitaire, en étant devenu l'un des pans de la politique extérieure des Etats, tend à transformer en prestataires de services des ONG dont certaines sont désormais très éloignées du sens initial de leur appellation d'organisations *« non gouvernementales »*.

Beaucoup plus que dans le monde anglo-saxon, le mouvement « sans frontières » en France a incarné dans sa période héroïque un véritable élan contestataire de la société civile. *« Mais au nom de quelle société civile parle-t-on lorsqu'on dépend à 80 % de fonds publics, même si Bruxelles est un guichet sans maître et que la dépendance est moins évidente que s'il s'agissait de financements nationaux ? »* demande Thérèse Pujolle de la Commission coopération développement.

Un responsable d'une ONG rappelle le tournant *« caricatural »* de la guerre en Bosnie : *« Les Etats se sont mis à avoir une politique humanitaire au lieu d'avoir une politique tout court. Quatre cents ONG se sont retrouvées sur le terrain, pour la plupart financées par eux, mis à part les plus importantes »*. L'expérience de l'Afrique centrale fut encore plus cruelle : *« Ça a été l'agonie de l'humanitaire,* dit un autre responsable ; *tout le monde s'est précipité dans le désordre pour capter le marché. Le malaise actuel vient d'une interrogation sur Goma 1994 – des milliers de morts par jour parmi les réfugiés du Rwanda – une interrogation sur l'efficacité de l'action d'urgence. »*

La réponse – que soufflent l'ONU, Bruxelles bientôt sans doute, certains Etats et les gros donateurs – c'est une meilleure coordination, une rationalisation, la définition au niveau international de normes d'efficacité. En France, quelques grosses ONG s'insurgent contre une telle réponse ; elles ne veulent pas se vivre dans le rôle de prestataires des Etats ou des organisations internationales et s'efforcent de rester fidèles à leur vocation initiale : définir leur propre mandat, évaluer elles-mêmes les besoins sur le terrain, maîtriser la distribution des aides, garder la liberté de dénoncer et d'informer. Cela s'appelle l'indépendance et passe, notamment, par des moyens de financement autonome.

L'action humanitaire est aujourd'hui aux prises non seulement avec une certaine désaffection du public et l'usure du couple médias-ONG qui avait fait sa fortune, mais aussi avec d'autres défis : des conflits armés d'un type nouveau, l'émergence des mafias, la désintégration des Etats dans certaines régions en guerre, etc. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a convoqué sur ces thèmes, le 4 février à la Sorbonne, un débat qu'il intitule : « L'humanitaire en échec ? »

Claire Tréan

Washington peine à rallier les pays du Golfe à son projet irakien

Le Qatar, Oman et les Emirats arabes unis s'opposent « à toute ingérence dans les affaires intérieures d'autrui » et n'ont pas fait bon accueil à la diplomatie américaine

LA TOURNÉE dans le Golfe que le sous-secrétaire d'Etat américain Martin Indyk a achevée, mardi 2 février, ajoutée au déplacement de Madeleine Albright en Arabie saoudite, devait être l'occasion, pour Washington, de convaincre ses interlocuteurs de la pertinence de sa nouvelle politique vis-à-vis du régime irakien : l'offensive tous azimuts. Elle a cependant surtout mis en évidence les réticences arabes, pour ne pas dire plus, à s'y impliquer.

Les imprécations lancées régulièrement par Bagdad à l'encontre du Koweït et de l'Arabie saoudite, accusés de faire le jeu des Américains et des Britanniques, auraient pu inciter les monarchies du Golfe à faire bon accueil à la diplomatie américaine : il n'en a rien été.

Tour à tour, le Qatar, Oman, et les Emirats arabes unis se sont opposés, à l'instar du sultan omanais Qabous, *« à toute ingérence dans les affaires intérieures d'autrui »*. La presse officielle du Qatar a estimé que *« aucun pays arabe ne peut exprimer son soutien à l'objectif déclaré de la mission de M. Indyk, qui est de renverser le régime irakien »*. *« Cela créerait un précédent qui permettrait aux Etats-Unis d'isoler et de désigner les gouvernements sans aucun embarras »*, a souligné le journal *Al-Raya*.

Les Emirats arabes unis, toujours par le biais de la presse officielle, a estimé que *« le danger réside en outre dans les conséquences d'un changement du régime irakien au niveau arabe et dans le Golfe »*. L'Arabie saoudite et l'Egypte, pourtant régulièrement prises à partie par la presse irakienne, ainsi que la Syrie, se sont également prononcées contre toute solution extérieure.

UN SOUHAIT ET UNE CRAINTE

Le problème est que de hauts responsables américains viennent, à quelques jours d'intervalle, d'exprimer les plus grandes réserves sur l'état de l'opposition irakienne et sur l'affaiblissement supposé du pouvoir en place à Bagdad après les frappes militaires de l'opération « Renard du désert », en décembre. Le responsable du théâtre d'opération du Golfe, le général Anthony Zinni, a assuré la semaine dernière devant le Congrès qu'aucun groupe d'opposition n'a *« la viabilité pour renverser Saddam »*. *« La dernière chose que nous voulons est un Irak fragmenté et en voie de désintégration car les effets sur la région seraient plus graves selon moi que ceux occasionnés par un Saddam dont la liberté de mouvement serait limitée »*, a-t-il ajouté.

Devant le Sénat, mardi, le directeur de la CIA, George Tenet, a ajouté que le président Saddam Hussein dispose toujours d'une *« formidable structure de sécurité »* et que son régime *« n'est pas un château de cartes »*.

Alors que les Américains s'en sont pris pour la première fois, mardi, à une batterie de missiles antinavires près de Bassorah, dans le sud de l'Irak, M. Indyk a lui-même convenu que *« pour réussir »*, à savoir obtenir le départ ou le renversement du président irakien, les Etats-Unis doivent *« obtenir le soutien des pays voisins de l'Irak »*. Ces voisins n'ont certainement aucun attachement particulier pour le régime de Bagdad, mais ils sont coincés entre un souhait et une crainte. Le souhait est de conserver le bouclier américain et de préserver de bonnes relations avec Washington. La crainte est de se voir dresser une opinion publique imprévisible, alors que leurs pays traversent une période délicate du fait, notamment, de l'effondrement des cours du pétrole.

Gilles Paris

Une délégation de parlementaires français en Irak

Des députés français, en visite en Irak, se sont rendus mardi 2 février à Bassorah et à Mossoul pour s'informer sur les conséquences des frappes américano-britanniques de décembre contre l'Irak, a rapporté l'agence de presse officielle Iraqi News Agency (INA). Une partie du groupe de députés a visité Bassorah avec Mme Roselyne Bachelot, députée RPR de Maine-et-Loire, qui conduit la délégation française.

Les élus ont notamment visité deux quartiers résidentiels ayant été la cible, le 26 janvier, de bombardements de l'aviation américaine qui avaient fait, selon Bagdad, vingt-quatre tués, a indiqué INA. La délégation, composée de six membres de divers partis politiques ainsi que de deux responsables administratifs, effectue une mission de près d'une semaine. – *(AFP.)*

Le président brésilien nomme un nouveau responsable à la tête de la banque centrale

DAVOS
de notre envoyée spéciale

Qui peut mieux comprendre les spéculateurs qu'un spéculateur ? C'est sûrement le raisonnement qu'ont fait le président brésilien, Fernando Henrique Cardoso, et son ministre des finances, Pedro Malan, en nommant de façon inattendue, mardi 2 février, à la tête de la banque centrale, Arminio Fraga Neto, hier encore responsable du fonds spéculatif de George Soros Quantum, spécialisé dans les pays émergents. Alors qu'au Forum de Davos, en Suisse, l'ensemble des responsables politiques dénonçaient le rôle des spéculateurs dans l'aggravation de la crise financière qui a ravagé l'Asie et la Russie, la décision de Brasilia est assez iconoclaste.

Cette nomination témoigne en tout cas de l'affolement d'un gouvernement face à la chute incontrôlable du real. M. Fraga, dont la nomination doit encore être approuvée par le Sénat, est le troisième gouverneur de l'institut d'émission brésilien en un mois. Le 12 janvier, après avoir réduit les réserves de devises de 70 milliards de dollars en septembre à moins de 40 milliards pour soutenir la monnaie, l'ancien gouverneur, Gustavo Franco, était remplacé par Francisco Lopes. Le mercredi, à peine nommé, le nouveau patron de la banque centrale élargissait les bandes de fluctuation dans lesquelles évoluait le real par rapport au dollar. Le vendredi, jugeant la situation intenable, il annonçait le flottement de la monnaie.

Le remède s'est avéré inefficace pour stabiliser la monnaie, les marchés doutant de la capacité du gouvernement à mettre en place les mesures d'ajustement nécessaires pour réduire l'énorme déficit public du pays. En quinze jours, la monnaie a perdu plus de 40 % de sa valeur, malgré le relèvement des taux d'intérêt (le quatrième en quatre jours) à 39 %. M. Lopes n'était à l'évidence plus l'homme d'une situation de « guerre » avec les marchés. Il a dû jeter l'éponge à son tour. Son successeur n'est pas un inconnu au Brésil. Docteur en économie formé à Princeton, cet homme de quarante-deux ans était directeur des affaires internationales de la banque centrale sous le gouvernement Collor de 1990 à 1993, c'est-à-dire, en clair, chargé de gérer les réserves de change du Brésil.

DES À-COUPS IMPRÉVISIBLES

Son départ à New York pour intégrer l'équipe Soros a, à l'époque, suscité de nombreux débats équivalents à ceux sur le « pantouflage » en France, puisque, du jour au lendemain, il a pu utiliser les nombreuses informations qu'il détenait comme fonctionnaire au profit du secteur privé. M. Farga Neto, spécialiste des taux de change instables, sera-t-il capable de calmer le jeu dans une atmosphère où la monnaie oscille au gré des rumeurs, provoquant des à-coups inexplicables et imprévisibles ? Alors que les spécialistes estimaient avant la crise que le real était surévalué de 15 à 30 %, il a plongé à plus de 40 %. C'est la crainte de la possibilité d'un blocage des liquidités, comme l'avait décidé Fernando Collor en 1990, qui a provoqué l'affolement. Il a fallu que le ministre de l'économie, Pedro Malan, donne en direct à la télévision sa parole d'honneur que le gouvernement ne confisquerait pas l'épargne pour ramener le calme.

C'est pour tenter d'évaluer les réglages économiques nécessaires que le numéro deux du Fonds monétaire international, Stanley Fischer, est arrivé à Brasilia lundi en provenance de Davos. Le programme d'austérité triennal décidé en novembre dernier entre l'institution et le gouvernement brésilien en contrepartie d'une aide internationale de 41,5 milliards de dollars est de fait sérieusement remis en cause. Non seulement le Brésil s'était engagé à ne pas modifier sa politique monétaire, mais Brasilia n'est sûrement plus capable, compte tenu de la dégradation de la situaiton économique, de respecter les objectifs d'inflation, de croissance et de réduction du déficit budgétaire.

Selon les chiffres fournis par le gouvernement, la récession pourrait atteindre 2,5 % en 1999, contre une prévision de 1 %. Dans ces conditions, Brasilia est-elle toujours susceptible de recevoir une deuxième tranche de 9 milliards de dollars (près de 50 milliards de francs, 7,68 milliards d'euros) à la fin du mois, comme cela était prévu par le calendrier ? Le soutien international est pourtant vital pour stabiliser la situation. Il est donc vraisemblable que le président Cardoso s'engage à faire des sacrifices supplémentaires.

C'est dans cette atmosphère explosive que le nouveau Congrès, issu des élections d'octobre, a entamé lundi sa législature. C'est lui qui pourrait être amené à adopter de nouvelles mesures d'austérité. Il s'agit d'une incertitude supplémentaire : si la Chambre des députés comme le Sénat sont largement dominés par les partis de la coalition gouvernementale, le gouvernement doit s'attendre à une attitude moins docile et plus indépendante de ses troupes parlementaires, alors que l'exécutif est affaibli par la crise.

Babette Stern

هكذا من الأصل

Le Parti communiste vietnamien lance une nouvelle campagne contre la corruption

Malgré la crise économique, les conservateurs du parti semblent l'emporter

Au moment où l'économie du pays, rattrapée par la crise asiatique, traverse une phase difficile, le comité central du Parti communiste vietnamien, réuni depuis dix jours à Hanoï, a décidé, *mardi 2 février, de lancer une nouvelle campagne contre la corruption.* Mais le poids des conservateurs semble avoir empêché une accélération des réformes. *Il n'y a eu aucun changement* de personnes au sein du bureau politique.

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

A l'issue de dix jours de réunion à huis clos à Hanoï, le comité central du PC vietnamien a annoncé, mardi 2 février, le lancement d'une vaste campagne contre la corruption dans ses rangs. Il a ouvert une phase de deux années de *« critique et autocritique »* qui affectera les 2,3 millions de membres du parti unique, sur une population de près de 80 millions de gens. Mais l'absence de remaniement de la direction du PC semble indiquer que la stabilité politique demeure la priorité en dépit d'une nette érosion des performances économiques du Vietnam.

Avant ce sixième plénum du comité central, qui a été reporté d'un mois, les spéculations sur des modifications au sein d'un bureau politique de dix-neuf membres étaient allées bon train. Un porte-parole du PC a déclaré mardi qu'il n'en avait pas été question. La ligne officielle est d'affirmer que la corruption au sein du PC n'en affecte pas la direction. La réunion envisagée d'une conférence nationale du parti, à mi-chemin entre son congrès de 1996 et celui prévu en 2001, n'a même pas été annoncée.



Rattrapée par la crise asiatique, l'économie traverse une phase difficile. Le taux de croissance a été, selon les statistiques officielles, supérieure à 6 % l'an dernier et devrait se maintenir dans une fourchette de 5 % à 6 % en 1999. La Banque mondiale estime que ce taux a été au mieux de 4 % en 1998 (contre 8,5 % en 1997) et que l'essoufflement devrait s'accentuer cette année, le situant dans une fourchette de 1 % à 3 %. Les investissements étrangers agréés en 1998 se sont élevés à 4 milliards de dollars (3,54 milliards d'euros) en tenant compte d'un projet controversé de raffinerie (1,3 milliard de dollars, 1,12 milliard d'euros). En décembre, les donateurs se sont toutefois engagés à fournir au Vietnam pour 2,2 milliards de dollars (1,95 milliard d'euros) de dons et de crédits, ce qui représente une intéressante bouffée d'oxygène. La corruption est devenue un fléau tel que des ruraux ont manifesté à plusieurs reprises depuis 1997 contre la cupidité de fonctionnaires locaux et la lourdeur des taxes qui leur sont imposées.

Le PC réagit donc en annonçant une campagne d'autocritique analogue à celle qui avait précédé, en 1985-1986, l'ouverture du pays aux investissements étrangers et aux touristes alors que l'économie était au bord de la banqueroute. En fait, selon de bonnes sources, la décision a été prise avant même la réunion, à la mi-décembre à Hanoï, d'un sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Dans le même temps, tout en facilitant la tâche des investisseurs étrangers, le PC n'envisage pas de desserrer son étreinte sur l'économie. Alors que le risque d'une récession n'est pas écarté, la réforme d'un secteur public tentaculaire ne pourrait que davantage gonfler les rangs des chômeurs. *« L'économie du Vietnam est toujours faible. Si vous l'ouvrez d'une façon rapide, elle peut s'effondrer »*, a déclaré le premier ministre, Phan Van Khai, dans un entretien publié mardi par l'*Asian Wall Street Journal*. M. Khai a également estimé que la relance de l'expansion se ferait plutôt par le biais de la consommation interne que par celui d'une reprise d'exportations qui stagnent depuis 1998. Mais le pari semble difficile compte tenu du niveau de vie des Vietnamiens, dont le revenu annuel *per capita* demeure inférieur à 2 000 francs.

Le PC n'est pas indifférent aux critiques contre la corruption formulées par le général Trân Dô, qu'il a toutefois exclu de ses rangs en décembre. Ce vétéran des guerres du Vietnam s'insurge contre l'étendue de la corruption au sein d'un parti qui, à ses yeux, doit se réformer s'il ne veut pas mourir. Mais le poids des conservateurs et la priorité accordée aux décisions par consensus semblent prolonger le statu quo au détriment des réformes.

Jean-Claude Pomonti

« Faute de réformes, le peuple vietnamien se soulèvera »

Le dissident Doan Viet Hoat craint une aggravation de la crise économique et politique

LA CRISE asiatique aura fait au moins un heureux. Figure de proue de la dissidence politique vietnamienne, Doan Viet Hoat a été libéré et expulsé après huit ans de prison, le 1er septembre 1998. *« Parce que*, estime-t-il, *le Vietnam, qui traverse une crise très grave, veut se donner un visage plus acceptable pour recevoir des aides financières internationales. »*

Ce journaliste et universitaire de cinquante-six ans – dont vingt ans, en deux séquences, dans les geôles vietnamiennes – ne se fait pas d'illusion. Il ne s'agirait que d'un ravalement de façade : *« Seuls les gens qui sont connus ont été libérés »*, affirme ce célèbre dissident originaire du sud du Vietnam. Malgré l'amnistie, en septembre 1998, de quelque cinq mille détenus, *« des centaines et des centaines de prisonniers politiques restent enfermés*, dit-il. *Pour nous ce n'est donc pas le signe d'un changement fondamental »*.

« LAVAGE DE CERVEAU »

M. Hoat, réfugié aux Etats-Unis et de passage à Paris, dénonce aussi le maintien du « décret 31 », *« qui permet de placer n'importe qui en résidence surveillée sans jugement »*. Il demande que l'aide internationale soit conditionnée à son abrogation.

Doan Viet Hoat raconte avoir été *« insulté »*, soumis à *« des travaux forcés »*, *« torturé, pas physiquement mais mentalement »* pendant sa détention. Mis *« à l'isolement total pendant quatre ans »*, soumis à *« des séances de rééducation, de lavage de cerveau »*. *« Mon seul crime*, dit l'homme condamné à quinze ans de prison pour "tentative de subversion", *est d'avoir publié des journaux sous le manteau. »*

Il est pessimiste sur les réformes du régime. *« Au sein du Parti, et notamment du courant réformateur, il y a une crise de leadership : pas de personnalité capable de mener la démocratisation comme Gorbatchev ou Eltsine à Moscou. »* M. Hoat recommande donc *« au courant réformateur, qui veut accélérer la démocratisation, de s'appuyer sur des opposants extérieurs au Parti »*. *« Sinon*, met-il en garde, *la crise va s'aggraver et il y aura un soulèvement violent du peuple. »*

Le dissident voit dans les troubles qui ont agité les campagnes les prémices d'une telle révolte. *« A cause de l'impuissance du Parti à résoudre la crise financière, économique mais aussi politique, les révoltes locales vont s'amplifier. Dans les villes, les jeunes, désespérés par le chômage, le manque de liberté, commencent aussi à se révolter, à affronter la police »*, raconte-t-il.

Malgré son pessimisme et sa santé fragile, M. Hoat continue de se battre pour la démocratie au Vietnam. Il mène campagne pour que l'aide internationale soit liée à une libéralisation. Il travaille à former une opposition, une presse libre, *« sans lesquelles il n'y pas de démocratisation possible »*.

Jean-Baptiste Naudet

Premiers signes de reprise économique en Corée du Sud

LA CORÉE DU SUD n'est pas encore sortie de la récession. Mais, après une année 1998 dramatique (la croissance a été de – 5,4 %), le gouvernement de Séoul estime que 1999 sera l'année du retour à la croissance positive, avec une prévision de + 3 à + 4 % cette année (plus optimiste que l'OCDE, qui parle de + 0,5 %). En marge du forum de Davos il y a quelques jours, le numéro deux du FMI, Stanley Fischer, a souligné que l'économie coréenne recommencerait à croître au deuxième semestre de 1999. L'agence de notation financière anglo-saxonne Standard and Poors vient quant à elle de relever (le 26 janvier) le classement de la Corée, à nouveau considérée comme un pays favorable aux investissements.

La plupart des économistes demeurent pourtant très prudents. Ils n'excluent pas la poursuite de la récession au cours de la deuxième moitié de 1999, pointant du doigt le contexte international incertain et notamment la possible dévaluation du yuan par Pékin.

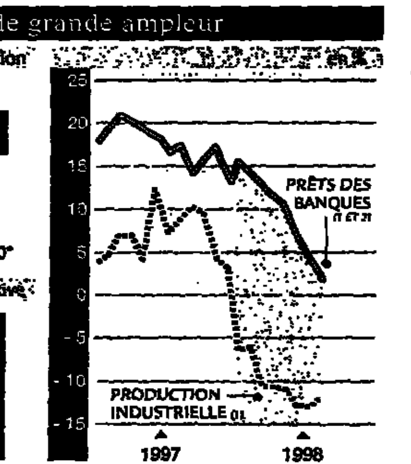
« Ne rêvons pas : ce n'est pas encore le moment d'ouvrir les bouteilles de champagne », a dit voici quelques jours le président Kim Dae-jung à Séoul, lors d'un dîner auquel assistaient près de 200 hauts fonctionnaires. Près d'un an après son entrée en fonctions (qui eut lieu le 25 février 1998), le président coréen ajoutait à l'intention de ses compatriotes qu'il leur faudrait encore *« se serrer la ceinture et continuer les réformes pendant quelques années »*.

LE FLÉAU DU CHÔMAGE

Malgré de nombreux indicateurs économiques encourageants (reprise de la production industrielle et des exportations, baisse des stocks, utilisation accrue des capacités industrielles...), l'institut de recherches Hyundai estime que la Corée n'aura achevé ses restructurations et retrouvé son niveau initial de performances économiques qu'en 2003. D'après les calculs de l'institut, le pays n'aura retrouvé une croissance annuelle de + 5 % qu'en 2001 et son niveau de PIB antérieur à la crise (10 000 dollars par habitant) qu'en 2002.

Le principal handicap de la Corée demeure le chômage, qui a plus que doublé en quelques mois pour atteindre un niveau record de 7,9 % en décembre (il y a aujourd'hui 1,6 million de chômeurs contre 658 000 en décembre 1997). Le chiffre devrait continuer d'augmenter en 1999 avec les vastes restructurations industrielles en cours.

Le démantèlement des grands conglomérats familiaux (les *chaebols*) est une des clés de la reprise économique. Afin de mettre un terme aux pratiques de corruption, un code de bonne conduite inspiré de la convention anticorruption de l'OCDE se met en place. Mais les restructurations ont un prix social très élevé. Les cinq grands *chaebols* (Samsung, Daewoo, Hyundai, LG, SK) suppriment des filiales et fusionnent certaines de leurs activités pour renforcer leur compétitivité. Chaque restructuration s'accompagne de la suppression de 15 à 20 % des emplois : les *chaebols* dégagent ainsi des ressources qui leur permettent de rembourser leurs dettes. Les salariés protestent et se mettent en grève : les plus importantes ont éclaté à la fin janvier dans la filiale électronique de Daewoo, appelée à être reprise par Samsung, et dans la filiale de semi-conducteurs du groupe LG, reprise par Hyundai.



Les facteurs d'espoir sont pourtant là. On vient d'apprendre que les importations sud-coréennes avaient augmenté en janvier 1999, et ce pour la première fois depuis la crise de décembre 1997. Cette augmentation des importations ayant touché surtout les biens d'équipement, c'est le signe que les entreprises coréennes se remettent à faire des achats à l'étranger pour produire en Corée. La croissance des exportations en janvier, pour le troisième mois consécutif, est également un très bon signe. Les excédents commerciaux dégagés en 1998 ont permis à la Corée de reconstituer ses réserves en devises (qui étaient de 50 milliards de dollars [44 milliards d'euros] au 31 janvier).

La chute des taux d'intérêt favorise une relance de l'investissement : après avoir atteint plus de 30 % au coeur de la crise financière (décembre 1997), les taux à court terme sont aujourd'hui à 6 % et devraient continuer à baisser selon les objectifs définis par la banque centrale coréenne, soucieuse par ailleurs d'éviter une surévaluation du won, la monnaie nationale. Certains observateurs craignent cependant qu'une baisse trop rapide des taux d'intérêt ralentisse l'assainissement en profondeur du secteur financier, encore grevé par l'accumulation de mauvaises créances. La formation d'une bulle financière est un danger réel pour l'économie coréenne.

Quoi qu'il en soit, la Corée ne devrait avoir aucun mal à rembourser les prêts accordés par le Fonds monétaire international. Le FMI avait accordé en décembre 1997 des prêts d'un montant de 57 milliards de dollars (50 milliards d'euros) à la Corée, en échange d'engagements sur une politique de rigueur.

Lucas Delattre

Des emplois publics pour tous

De vastes programmes de dépenses publiques ont été mis en place pour aider les chômeurs et les victimes de la crise en Corée du Sud : grands travaux publics financés par l'Etat, mesures d'aide à l'expatriation pour les ouvriers du bâtiment, construction de maisons légères pour des milliers de sans-abri. Des travaux d'utilité collective financés par l'Etat sont proposés aux moins qualifiés : abattage d'arbres, ramassage de déchets, etc. Les plus qualifiés n'étant pas épargnés par le chômage, eux aussi peuvent bénéficier d'emplois subventionnés. Plus de 20 000 personnes bardées de diplômes font de la saisie de textes dans des bibliothèques publiques pour informatiser les fichiers et transcrire le contenu de milliers de livres sur Internet. *« Des emplois qui ont le mérite d'exister mais qui ne s'accompagnent d'aucune formation efficace »*, déplore le quotidien *Korea Herald*.

Un sous-marin chinois « sous-marinait » sur un cargo en Manche

C'EST sur renseignement que, à la mi-décembre 1998, la marine française a fait décoller un avion de surveillance maritime atlantique de sa base de Lann-Bihoué, en Bretagne, puis deux avions de reconnaissance photographique Etendard IVP de leur base de Landivisiau, avec pour but d'aller localiser, au nord-ouest des îles Anglo-Normandes, un cargo civil en route vers le rail d'Ouessant. A même le pont du *Super Servant 3* en transit en Manche, une étrange cargaison, bien en évidence : la coque, peinte en bleu, et le kiosque, en noir, d'un sous-marin russe que les caméras de l'aéronavale vont « mitrailler » sous toutes les coutures.

La preuve vient ainsi d'être établie de l'existence d'un marché entre la Russie et la Chine populaire, qui porte sur la vente, par Moscou à Pékin, de dix sous-marins d'attaque à propulsion classique. *Cols bleus*, l'hebdomadaire de la marine nationale qui rapporte les faits dans son dernier numéro, croit savoir que, déjà, trois unités de la même classe ont été livrées entre 1995 et 1998, à partir, semble-t-il, d'un port en Finlande et à l'issue d'un transit de cinquante-cinq jours qui les mène à destination de Ningbo, en Chine, *via* le cap de Bonne-Espérance.

Il s'agit de sous-marins de la classe *Kilo* (modèles 877 et 636), à propulsion diesel/électrique, qui déplacent 2 325 tonnes en surface et 3 076 en plongée. Ces bâtiments sont équipés de dix-huit torpilles et de missiles surface-air. Ils peuvent plonger à 300 mètres de profondeur. Le modèle 636 – le plus proposé à l'exportation puisque, outre la Chine, l'Inde en a acquis – se distingue du 877 du fait qu'il fait moins de bruit, qu'il est plus rapide (20 nœuds en plongée) et plus endurant (il peut franchir une distance sans escale équivalant à 10 000 kilomètres).

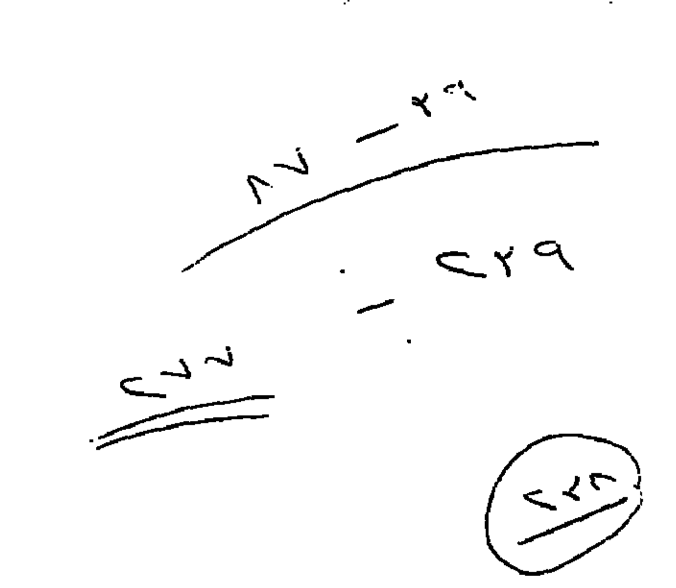
18 000 KILOMÈTRES DE CÔTES

La marine chinoise est forte aujourd'hui de 92 sous-marins, dont deux sont armés de missiles stratégiques et cinq – à propulsion nucléaire – sont des lance-torpilles. C'est, sur le plan quantitatif, la troisième flotte sous-marine au monde, juste après les Etats-Unis et la Russie.

La Chine a confié à ses sous-marins la mission éventuelle de se tenir prêts à harceler le trafic commercial aux alentours de Taïwan et de faire en sorte que d'autres marines de guerre, qui ne sont pas de ses alliées, ne se sentent pas en sécurité si elles venaient à naviguer dans les eaux asiatiques. *Cols bleus* constate ainsi que *« Pékin paraît soucieux de renforcer les moyens de défense de ses 18 000 kilomètres de côtes et d'un domaine maritime de plus de 3 millions de kilomètres carrés »*.

Du même coup, les Chinois inquiètent certains de leurs voisins, à commencer par l'île nationaliste. Taïwan déploie quatre sous-marins nettement moins performants et acquis de longue date aux Etats-Unis et aux Pays-Bas. Le gouvernement de Taïpeh vient d'exprimer le souhait de se doter d'une dizaine de sous-marins à partir de modèles conçus aux Etats-Unis et en Allemagne. Mais les pressions exercées par la Chine sur les fournisseurs d'armes à Taïwan laissent augurer des tractations plutôt délicates.

Jacques Isnard



M. Primakov tente de renforcer son pouvoir en Russie en s'en prenant aux « crimes économiques »

Le procureur général, Iouri Skouratov, a démissionné pour « raisons de santé »

Des unités du ministère russe de l'intérieur ont procédé, mardi 2 février à Moscou, à une perquisition au siège de la compagnie pétrolière Sibneft, contrôlée par Boris Berezovski, proche de la famille Eltsine. Deux jours plus tôt, le premier ministre, Evgueni Primakov, avait annoncé une vaste amnistie de prisonniers afin de *« libérer des places* (dans le prisons) *pour des personnes qui seront condamnées pour crimes économiques ».*

MOSCOU
de notre correspondant

C'est à une nouvelle démonstration de force qu'a procédé, mardi 2 février, le premier ministre russe Evgueni Primakov. Après avoir proposé la semaine dernière un pacte d'« entente politique » qui a pris de court le Kremlin, M. Primakov a engagé une bataille frontale avec l'un des *« oligarques »* (chefs de groupes industriels et financiers) les plus puissants du pays, Boris Berezovski. L'affrontement se fait sur deux terrains : judiciaire, pour illustrer la croisade contre la corruption qu'entend mener le premier ministre ; politique, pour mieux marquer que M. Primakov est devenu, face à un Boris Eltsine affaibli, le vrai patron du pays.

Mardi 2 février, les unités spéciales du ministère de l'intérieur ont procédé à une perquisition spectaculaire au siège de Sibneft, à Moscou, septième compagnie pétrolière du pays, contrôlée par Boris Berezovski. Le bureau du procureur général de Russie a, fin janvier, ouvert une enquête à la suite de la publication d'un de ces *« kompromati »* (documents compromettants) dont la presse russe est friande. Le 20 janvier, le journal *Moskovski Komsomolets*, proche du maire de Moscou Iouri Loujkov, expliquait que Boris Berezovski, *via* une société de sécurité Atoll, faisait espionner la famille présidentielle et, en particulier, la fille de Boris Eltsine, Tatiana Diatchenko. Des écoutes téléphoniques et des enregistrements vidéo avaient été saisis et transmis au parquet général, affirmait le journal, aussitôt démenti par M. Berezovski.

Outre la perquisition au siège de Sibneft, les enquêteurs ont visité, mardi, une vingtaine de sociétés et d'appartements privés à Moscou, dont le siège de la société Atoll. M. Berezovski s'est refusé à tout commentaire sur cette offensive judiciaire, préférant concentrer ses tirs sur M. Primakov.

BATAILLE DANS L'AUDIOVISUEL

Dimanche, lors d'un entretien télévisé, M. Primakov s'était dit déterminé à lutter contre *« la criminalité économique et la corruption »*. Son gouvernement, expliquait-il, venait d'adopter un projet de loi d'amnistie de 95 000 prisonniers (la Russie compte plus d'un million de détenus) : *« Cela permettra de libérer des places pour des personnes qui seront condamnées pour crimes économiques »*, ajoutait-il. Aussitôt, Boris Berezovski s'indignait d'une telle déclaration. *« C'est une parodie de justice, le retour aux temps soviétiques*, estimait-il. *Tant qu'un premier ministre fera de telles déclarations, notre pays ne pourra prétendre être une démocratie »*.

Il ne fait plus de doute que M. Primakov est décidé à briser celui que l'on présente comme l'homme d'affaires et le conseiller de la famille de Boris Eltsine. Outre Sibneft, la bataille fait rage autour de la première chaîne de télévision ORT, contrôlée également par M. Berezovski. Son directeur général, Igor Chabdourassoulov, a publiquement accusé, vendredi 29 janvier, le premier ministre, le maire de Moscou et *« les communistes de la Douma »* de vouloir prendre le contrôle de la *chaîne en vue de la prochaine* élection présidentielle. Lundi, M. Berezovski a également dénoncé les tentatives du *« premier ministre et d'autres autorités de s'opposer à Boris Eltsine »* sur cette affaire.

L'homme d'affaires vient de perdre la partie sur un autre dossier sensible, celui du contrôle de Transaero, deuxième compagnie d'aviation du pays. Un tribunal moscovite a annulé, la semaine dernière, certains transferts d'actions par lesquels Boris Berezovski prétendait être devenu majoritaire dans cette compagnie.

Menacé dans ses intérêts économiques, l'*« oligarque »* est également en mauvaise posture politique. Secrétaire exécutif de la Communauté des Etats indépendants (CEI), Boris Berezovski a vivement critiqué le *« pacte d'entente politique »* proposé par M. Primakov. *« Le secrétaire exécutif de la CEI n'a pas à critiquer le dirigeant d'un des gouvernements de ces pays »*, a rétorqué M. Primakov, laissant entendre que ce poste *« de haut fonctionnaire »* pouvait donner lieu à une nouvelle nomination.

Cet affrontement au sommet secoue l'ensemble de l'appareil d'Etat. Ainsi, alors que la perquisition se déroulait au siège de Sibneft, a été annoncée la démission *« pour raisons de santé »* de Iouri Skouratov, procureur général de Russie. Quittant sa maison de repos, Boris Eltsine s'est rendu quelques heures au Kremlin afin de signer une lettre informant le Parlement de cette démission. Premier magistrat du pays, nommé en 1995 sur proposition du président, M. Skouratov a initié ces derniers mois plusieurs enquêtes judiciaires concernant les principaux *« oligarques »* du pays. Le Kremlin a aussitôt fait savoir que cette démission n'était pas le résultat d'un *« désaccord »* entre M. Skouratov et l'administration présidentielle.

François Bonnet

La justice slovaque enquête sur les méfaits de l'ancien gouvernement Meciar

PRAGUE
de notre correspondant

Trois mois après la passation de pouvoir entre le national-populiste Vladimir Meciar et la coalition démocratique slovaque conduite par le nouveau premier ministre, Mikulas Dzurinda, les inculpations commencent à pleuvoir sur les fidèles de l'ancien homme fort de la Slovaquie. Le chef de la police judiciaire de Bratislava a annoncé, lundi 1er février, la mise en examen d'une douzaine de hauts responsables du parti de M. Meciar, le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), de même que l'arrestation et l'inculpation de deux officiers supérieurs des services secrets (SIS). La justice devrait par ailleurs demander, dans les prochains jours, la levée de l'immunité de Ivan Lexa, l'ancien chef du SIS, accusé d'abus de pouvoir, et de Gustav Krejci, ancien ministre de l'intérieur, soupçonné d'avoir saboté en mai 1997 un référendum sur l'entrée dans l'OTAN.

C'est en menant campagne pour la restauration de l'Etat de droit, bafoué à nombreuses reprises par le cabinet Meciar, que les partis de l'actuel gouvernement avaient remporté haut la main les élections législatives de septembre 1998. Les pratiques peu démocratiques de la précédente équipe avaient en effet disqualifié le pays dans la course à l'adhésion à l'OTAN et à l'Union européenne.

Les récentes arrestations effectuées dans les rangs du SIS visent à faire la lumière sur l'enlèvement rocambolesque du fils de l'ancien président slovaque, Michal Kovac, dont le mandat est arrivé à terme en mars 1998.

DOSSIERS À CHARGE

Michal Kovac junior avait été enlevé, le 31 août 1995, près de son domicile, dans la banlieue de Bratislava, et transporté dans le coffre d'une voiture en Autriche. Alors sous le coup d'un mandat d'arrêt international – il était soupçonné de malversations dans une affaire entre des sociétés allemande et slovaque –, le jeune Kovac avait été placé en détention provisoire en Autriche. *Six mois* plus tard, les tribunaux viennois le libéraient sans l'extrader vers l'Allemagne, qui le réclamait, constatant que *« son enlèvement s'était déroulé avec l'aide d'organes de l'Etat slovaque »*. Dès le début de l'affaire, la presse avait désigné le SIS comme responsable de l'enlèvement. Rejetant ces accusations, le gouvernement Meciar empêcha par tous les moyens la police de mener l'enquête à son terme et défendit la thèse de l'*« auto-enlèvement »*.

Les enquêtes en cours devraient par ailleurs dévoiler les pratiques du SIS, utilisé par le gouvernement dans sa lutte contre les opposants. Le nom de M. Lexa, l'ancien chef des services secrets, est en effet mêlé à plusieurs affaires, *dont une tentative de discrédita*tion de l'évêque de Banska Bystrica (centre), Rudolf Balaz, virulent adversaire de M. Meciar. La mort, dans l'explosion de son véhicule, d'un ancien policier, proche d'un témoin-clé de l'enlèvement de Michal Kovac junior, ou la fabrication de faux-témoignages contre l'ancien président figurent aux dossiers à charge.

Pour l'instant épargné, Vladimir Meciar pourrait être aussi inquiété par la justice. La presse et nombre d'hommes politiques slovaques estiment que l'ex-premier ministre est le véritable instigateur de ces méfaits. Une éventuelle condamnation de M. Meciar s'annonce toutefois délicate. L'actuel ministre de la justice, le chef des chrétiens-démocrates, Jan Carnogursky, ex-premier ministre (1991-92), a d'ores et déjà estimé que M. Meciar, *« père de l'indépendance slovaque »*, devrait bénéficier d'une amnistie.

Martin Plichta

Les indépendantistes kosovars viendront à Rambouillet

L'ARMÉE de libération du Kosovo (UCK) a annoncé, mardi 2 février, sa venue aux pourparlers de paix qui doivent être organisés à partir du 6 février au château de Rambouillet. Le leader modéré des Kosovars, Ibrahim Rugova, avait déjà accepté la convocation à ces négociations lancée par le Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie. La partie serbe réserve encore sa réponse. Le Parlement serbe doit se réunir, jeudi, pour en parler.

Jakup Krasniqi, porte-parole du quartier général de l'UCK, a déclaré que les délégués du mouvement seraient désignés mercredi et qu'ils iraient à Rambouillet porteurs de leurs propres propositions, dont une des principales est l'organisation d'un référendum d'autodétermination à l'échéance de la période d'autonomie de trois ans suggérée par le Groupe de contact. La décision de participer aux pourparlers, qui a été prise lors d'une réunion de tous les responsables militaires de l'UCK, ne fait pas l'unanimité parmi les indépendantistes. Quelques heures plus tôt, un porte-parole politique de l'UCK avait présenté comme une *« capitulation »* le fait de participer à ces pourparlers.

A Belgrade, le vice-premier ministre yougoslave, Vuk Draskovic, a indiqué : *« La décision sera prise jeudi par le Parlement serbe, ce qui est logique puisque le Kosovo fait partie de la Serbie. »* Les pays médiateurs n'envisagent cependant pas de limiter le problème du Kosovo à une affaire interne à la République de Serbie et attendent des représentants de la Fédération yougoslave à la table de négociations.

Si les participations se confirment, les négociateurs serbes et kosovars ainsi que les organisateurs – une trentaine de personnes – résideront au château de Rambouillet pendant toute la durée des négociations, fixées à treize jours au maximum. Hubert Védrine et son homologue britannique ouvriront les discussions samedi après-midi. – *(AFP, Reuters.)*

Le président Hugo Chavez annonce la « résurrection » du Venezuela

CARACAS. Le nouveau président du Venezuela, l'ex-putschiste Hugo Chavez, a proclamé la *« résurrection »* de son pays, mardi 2 février, devant des centaines de milliers de partisans en liesse rassemblés sur une avenue de Caracas, quelques heures après son investiture. Devant une véritable marée humaine, le président a annoncé le début du *« processus révolutionnaire »*. *« Le peuple vénézuélien n'est pas un peuple de lâches, ce n'est pas un peuple de corrompus. Nous sommes faits d'une argile spéciale »*, a-t-il renchéri.

Hugo Chavez a prôné une *« révolution démocratique »* dans son pays tout en se réclamant d'une troisième voie entre *« le néolibéralisme sauvage »* et *« le communisme irréel »*. Ses partisans agitaient des drapeaux et des centaines de banderoles proclamant leur appui à l'ancien lieutenant-colonel, auteur d'un coup d'Etat manqué le 4 février 1992 et élu en décembre 1998 avec 56 % des voix. – *(AFP.)*

La Cour constitutionnelle russe suspend les condamnations à mort

MOSCOU. La Cour constitutionnelle russe a décidé, mardi 2 février, de suspendre les condamnations à mort jusqu'à la création de cours d'assises avec jury dans toutes les régions du pays. Cette décision revient à instaurer un moratoire temporaire sur les condamnations à mort.

En adhérant au Conseil de l'Europe en février 1996, la Russie s'était engagée à abolir la peine de mort dans les trois ans, soit avant fin février 1999. *Devant le refus des députés russes de voter l'abolition*, le président Boris Eltsine avait instauré en 1996 un moratoire sur les exécutions capitales. Mais les tribunaux continuaient de prononcer environ cent cinquante condamnations à mort par an, selon le ministère de la justice. La Russie compte officiellement huit cents condamnés à mort, détenus dans un camp spécial près de Vologda (nord). – *(AFP.)*

L'avocat de Bill Clinton interrogé pendant trois heures

WASHINGTON. Vernon Jordan, avocat et ami intime de Bill Clinton, a été le deuxième témoin à déposer, mardi 2 février, à huis clos dans le cadre du procès en destitution du président. La déposition de l'homme de confiance du président, qui s'était entremis pour trouver un emploi à Monica Lewinsky au département d'Etat, a duré trois heures. Dans le même temps, les sénateurs ont eu accès, par enregistrement vidéo interposé, au témoignage, effectué lundi, de Monica Lewinsky. Mercredi, ce sera au tour du troisième et dernier témoin, Sidney Blumenthal, conseiller à la Maison Blanche, de déposer. Le Sénat souhaite que le procès se termine d'ici au 12 février. *(Reuters.)*

Le Pakistan propose des négociations directes avec l'Inde sur le nucléaire

NEW DELHI. Le premier ministre pakistanais Nawaz Sharif a appelé l'Inde à des négociations directes sur le nucléaire. Dans une interview accordé au journal *The Indian Express*, à Lahore, M. Sharif a affirmé : *« Discutons la question nucléaire, celle des missiles et aussi nos armes conventionnelles. La menace nucléaire est là, pourquoi donc ne pas résoudre la question entre nous. »*

Déplorant la lenteur des négociations indo-pakistanaises, M. Sharif a souligné qu'il n'existait plus d'hostilité au niveau des opinions publiques. Réaffirmant l'importance de trouver une solution à la question du Cachemire, il a proposé d'aborder *« la question dans un esprit positif »* et estimé qu'il y avait *« une occasion maintenant, parce que les Pakistanais me font confiance »*. *(Corresp.)*

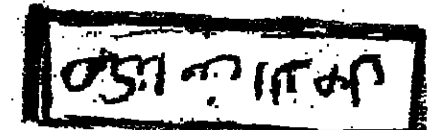
DÉPÊCHES

■ **GUINÉE-BISSAU : une délégation ministérielle togolaise a été dépêchée**, mardi 2 février à Bissau, par le général Gnassingbé Eyadéma, président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Les deux parties en conflit en Guinée-Bissau se seraient engagées sur un projet d'accord de cessez-le-feu devant entrer en vigueur mercredi qui pourrait être finalisé par les négociateurs togolais. – *(AFP.)*

■ **AFGHANISTAN : un haut responsable de la milice des talibans,** Wakil Ahmad Mutawakil, a rencontré pour la première fois, mardi 2 février à Dubaï, des représentants du gouvernement iranien. Les relations entre l'Iran et l'Afghanistan, contrôlé à 80 % par la milice intégriste sunnite des talibans, s'étaient sérieusement détériorées à la suite de l'assassinat de huit diplomates et d'un journaliste iraniens lors de la prise de Mazar-i-Sharif par les talibans, le 8 août 1998. – *(Corresp.)*

■ **VATICAN : le pape a suspendu toutes ses audiences** jusqu'au jeudi 4 février, en raison d'un *« syndrome grippal »*, selon le porte-parole du Vatican, Joaquin Navarro-Valls. Dimanche 31 janvier déjà, il avait écourté la prière de l'angelus en annonçant lui-même aux fidèles place Saint-Pierre qu'il était *« un peu enrhumé »*. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : le responsable d'un des principaux partis d'opposition algériens**, le Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït Ahmed, *est arrivé, mardi 2 février à Alger, après trois ans d'exil en* Suisse. M. Aït Ahmed, soixante-douze ans, a été accueilli à l'aéroport Houari-Boumediene d'Alger par quelque trois cents militants et responsables de son parti qui l'ont longuement acclamé. – *(AFP.)*



DROITE La division de l'opposition aux élections européennes et le refus opposé par la droite sénatoriale à l'instauration de la parité, telle que voulue par Jacques Chirac et Lionel Jospin, mettent en danger la position du président de la République. Celui-ci multiplie les rencontres avec des parlementaires de droite pour tenter de trouver une parade. ● LE SÉNAT, en refusant la parité, expose le chef de l'Etat au risque de se voir proposer par M. Jospin un référendum qui le mettrait en contradiction avec une partie de la droite. Il essaye d'obtenir de la majorité sénatoriale qu'elle revienne, en deuxième lecture, sur son vote du 26 janvier. ● PHILIPPE SÉGUIN, qui a traversé un problème de santé dans la seconde quinzaine de janvier, a paru hésiter à maintenir sa candidature à la tête d'une liste commune de l'opposition, réduite aujourd'hui au RPR et à DL, pour les élections européennes.

Jacques Chirac aux cent coups face au désordre de la droite

Divisée aux européennes, indisciplinée au Sénat, l'opposition met le chef de l'Etat dans une situation difficile. Il tente d'y remédier en invitant les parlementaires et en incitant les présidents des groupes de l'opposition à prendre le relais des chefs de parti défaillants

LORSQU'ON A ANNONCÉ à Jacques Chirac qu'il avait été élu « *homme politique de l'année 1998* » par un jury de journalistes, il a d'abord cru à une plaisanterie. Il a fallu toute l'insistance du secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, venu recevoir ce prix au nom du chef de l'Etat, mardi 2 février au Sénat, pour le convaincre que, non, vraiment, cette distinction couronnant « *un président "champion du monde" qui a rassemblé ses amis derrière lui* » n'était pas le dernier gag des « Guignols de l'info ». Car en ce moment, pour Jacques Chirac, les mots de « rassemblement » et d'« amis » ont tendance à se révéler fâcheusement incompatibles...

De la belle façade de l'union de l'opposition, ravalée à la va-vite à l'automne 1998, il ne reste plus rien. Alors, convaincu une fois de plus que, face aux déchirements des états-majors de la droite, il ne peut compter que sur lui-même, le chef de l'Etat s'emploie patiemment à reconstruire sur les gravats. Les partis sont des incapables ? Vive les parlementaires ! Le parlementaire de base constitue, depuis deux semaines, le salut de la reconquête chiraquienne. Le président de la République, qui n'avait jamais fait preuve, au long de sa carrière politique, d'un intérêt particulier pour les travaux de l'Assemblée nationale et qui, de son propre aveu, fut un piètre ministre délégué aux relations avec le Parlement en... 1971, n'a aujourd'hui d'yeux et de temps que pour eux, ces députés et ces sénateurs qui sauront à la fois porter sa parole sur le terrain et relayer ses propositions dans leurs assemblées respectives.

A leur propos, le chef de l'Etat tient un raisonnement assez simple : la vie d'un élu, observe-t-il, suit un rythme à deux temps : la période post-électorale et la période préélectorale. Ils sont désormais entrés dans la seconde, celle de la préparation des élections municipales et législatives. Cette période se caractérise par une sensibilité toute particulière à tout ce qui pourrait menacer leur réélection : le spectacle des déchirements de leurs chefs, et surtout, les menaces de rétorsion et les règlements de comptes qu'ils engendrent localement. Le parlementaire de base peut donc être l'allié essentiel du président de la République dans sa revendication acharnée de l'union de l'opposition.

L'« opération parlementaire » a commencé méthodiquement. Sur TF 1, le 31 janvier, Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, promu *de facto* colonel d'infanterie, a lancé les premières salves, qui avaient été mises au point dans la matinée avec M. Chirac. « *Au niveau dont je suis responsable* (...), *L'Alliance se passe dans d'excellentes conditions. Nous critiquons le gouvernement ensemble et nous faisons des propositions ensemble* », a-t-il dit, avant de souhaiter qu'on « *prenne modèle* » sur cette union de l'opposition. Pendant ce temps, le président de la République remplissait son agenda de rendez-vous avec des fournées de parlementaires (*lire ci-dessous*). Et, mercredi 3 février, au cœur d'une semaine particulièrement mouvementée pour les dirigeants du RPR, de l'UDF et de DL, un déjeuner, largement encouragé par l'Elysée, devait réunir à la table de Christian Poncelet, président RPR du Sénat, les présidents des groupes de droite des deux Assemblées.



Le dépeçage, par les sénateurs, du texte sur la parité, signé par le président de la République, et les conséquences fâcheuses que cette attitude pourrait avoir sur un candidat attaché à son image de « *modernisateur* » ont accéléré le calendrier des travaux pratiques. La parité devrait, en effet, occuper l'essentiel du déjeuner de mercredi.

ÉVITER LA « RINGARDISATION »

L'attachement du chef de l'Etat à ce texte et l'irritation qu'il a manifestée lors d'un déjeuner au Palais du Luxembourg, le 28 janvier, avec les chefs de file de la droite, ont conduit ces derniers jours tous les dirigeants de l'opposition parlementaire à multiplier les déclarations de bonne volonté sur ce texte. « *Il ne faut pas dramatiser*, a déclaré, mardi, dans les couloirs du Palais-Bourbon, José Rossi, chef de file des députés DL. *On devrait arriver, par un bon dialogue entre le Sénat et l'Assemblée, à évoluer vers un compromis acceptable par les uns et les autres.* » Au Sénat, Henri de Raincourt, président de l'intergroupe de la droite, indiquait, pour sa part, qu'il faut « *absolument parvenir à un accord* ». Il se disait soucieux d'éviter « *l'interprétation qui ne manquerait pas d'être faite, dans notre société d'image et de communication* », d'un blocage persistant du Sénat sur ce texte. La « ringardisation » du Sénat, voilà bien ce qui menace M. Chirac.

Dans un entretien accordé, mercredi, au *Figaro*, Josselin de Rohan, président du groupe RPR du Sénat et fidèle du chef de l'Etat, cherche la parade en accusant le premier ministre, Lionel Jospin « *d'utiliser un certain nombre de projets – le cumul des mandats, la parité – dans le seul but de présenter le Sénat comme un rassemblement de ringards, rétrogrades, attardés et mysogynes* ». « *La manœuvre est claire*, accuse-t-il, *il s'agit de noircir l'adversaire pour le rendre antipathique.* » Encore faut-il convaincre l'opinion que le Sénat est autre chose que cette assemblée de « *ringards et rétrogrades* », et donc s'efforcer d'obtenir des sénateurs qu'ils se déjugent de leur premier vote sur la parité.

Ce ne sera pas une partie de plaisir. La tactique chiraquienne n'a pas échappé au gouvernement, qui est bien décidé à ne pas faciliter la tâche des parlementaires de droite. Au cours de la séance des questions d'actualité, à l'Assemblée nationale, mardi, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a ainsi écarté toute perspective de compromis sur l'article 4 de la Constitution, relatif aux partis politiques, article sur lequel les sénateurs s'étaient repliés en première lecture. « *Le gouvernement souhaite que l'article 3 de la Constitution soit révisé et que le Sénat évolue, sinon la réforme sera bloquée* », a-t-elle déclaré. L'Elysée a reçu le message.

Jean-Baptiste de Montvalon et Pascale Robert-Diard

Peut-on soumettre la parité à référendum ?

L'hypothèse d'un référendum sur la parité, évoquée pour surmonter l'opposition du Sénat – et, pour l'heure, écartée par Jacques Chirac – relancerait les controverses sur l'utilisation du référendum. Selon l'article 11 de la Constitution, le président de la République peut soumettre à référendum tout projet de loi *« portant sur l'organisation des pouvoirs publics »*. Le texte sur la parité, cependant, modifie la Constitution. Or, la procédure de révision de la Loi fondamentale est fixée par son article 89 : sur proposition du gouvernement, le chef de l'Etat peut recourir au référendum (plutôt qu'au Congrès) pour valider une telle révision, mais après son approbation par l'Assemblée nationale et le Sénat. Pour avoir utilisé l'article 11 afin d'inscrire dans la Constitution l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel, en 1962, le général de Gaulle avait été accusé de *« forfaiture »* par le président du Sénat, Gaston Monnerville.

Le président se tourne vers la « base » pour relayer son message

« *ILS M'ONT tout gâché !* » « Ils » s'appellent Philippe Séguin, Nicolas Sarkozy, François Bayrou et Alain Madelin. Et lui, c'est Jacques Chirac. Il ne décolère pas contre ces chefs de parti qui, en quelques semaines, ont cassé son Meccano : l'union de l'opposition. Devant ses fidèles, le chef de l'Etat n'en finit pas de ressasser ce fameux déjeuner de L'Alliance, le 19 janvier, au cours duquel il a pu mesurer les rivalités, les haines, le choc des ambitions, le poids des hypocrisies.

M. Séguin l'exaspère et l'inquiète à la fois. Après avoir rendu le président du RPR responsable, par son intransigeance, de la rupture avec les centristes – « *Un centriste, on le séduit d'abord, on le roule après* », maugrée-t-il –, le chef de l'Etat craint son humeur. Tout au long de la journée, dimanche 31 janvier, il a cherché en vain à le joindre. Les éclipses du député des Vosges sont ce que M. Chirac redoute le plus, convaincu qu'elles annoncent un mauvais coup.

Nicolas Sarkozy ? Le président de la République s'en méfie et lui tient rigueur, ces dernières semaines, d'un jeu trop personnel, au détriment de l'intérêt de l'Elysée. François Bayrou ? Après avoir tenté de le dissuader de partir seul aux élections européennes, il s'est promis de lui saper sa base électorale. Alain Madelin ? « *Dangereux et non maîtrisable* », selon M. Chirac, qui ne lui pardonne pas de l'avoir, par ses déclarations publiques, « *mouillé* » dans le choix d'un candidat à la présidence du conseil régional de Rhône-Alpes.

VAISSELLE CASSÉE

La colère de M. Chirac n'épargne pas certains fidèles, tels que le groupe des dix députés RPR censés relayer ses propos et auxquels il reproche, à présent, de privilégier leur « terrain » au détriment de leur mission de chiraquisme parlementaire. Lui qui était convaincu d'avoir si bien terminé 1998 et tellement bien commencé 1999, il se voit obligé d'avancer, sans se blesser, au beau milieu de toute cette vaisselle cassée.

Alors, comme d'habitude, M. Chirac se tourne vers la « base ». En dix jours, l'agenda présidentiel s'est rempli de rendez-vous avec les parlementaires. Après les « vraies gens », voilà les « vrais élus ». Sept jours sur sept, le chef de l'Etat reçoit : une dizaine d'élus sont conviés à l'heure de l'apéritif, puis confiés ensuite, pour le déjeuner, à Roger Romani, son conseiller en charge des relations avec le Parlement, à Maurice Ulrich, sénateur de Paris, et à Dominique de Villepin, secrétaire général de l'Elysée. M. Chirac s'éclipse et rejoint alors, dans une deuxième salle à manger, une dizaine d'autres parlementaires. L'après-midi, le défilé reprend, en groupes plus restreints.

A tous, le président de la République fait passer le même message : puisque les chefs de parti s'en montrent incapables, il faut faire l'union de l'opposition à la base. A la sortie de l'Elysée, chacun a en tête cette phrase de M. Chirac : « *Je ne sais pas encore si je vais me représenter, mais une chose est sûre : si je me représente, Jospin peut être battu ; si je ne me présente pas, Jospin est élu.* »

P. R.-D.

Les trois jours où l'on s'est demandé ce que Philippe Séguin avait en tête

RÉCIT

Etait-il possible pour le président du RPR de revenir sur la stratégie qu'il avait esquissée ?

IRA ? IRA PAS ? L'inquiétude a gagné, dimanche 31 janvier et lundi 1er février, une bonne partie des principaux dirigeants de la droite. Est-ce que l'ombrageux président du RPR, Philippe Séguin, n'allait pas finalement se retirer sur son Aventin ? Puisque ses prises de position contre le traité de Maastricht, en 1992, sont considérées comme un obstacle à la présentation d'une liste d'union aux élections européennes, ne risquait-il pas de retirer une candidature à la conduite d'une pareille liste, qu'au demeurant il n'a jamais lui-même annoncée ? Et que se passerait-il en pareil cas ?

Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a ajouté au trouble en refusant par trois fois de répondre, dimanche, sur TF 1, à cette assertion de Michel Field : « *Philippe Séguin est, dit-il, le meilleur candidat pour mener la liste de l'opposition aux européennes.* » M. Debré, qui fait partie de ces visiteurs avec lesquels le chef de l'Etat aime à s'entretenir le dimanche, a simplement laissé tomber : « *Il est le meilleur pour conduire L'Alliance.* » La tension a encore monté lorsqu'il est apparu que M. Séguin n'était pas joignable au téléphone.

Mal remis d'une soudaine infection pulmonaire, qui l'avait indisposé dans la nuit du 8 au 9 janvier, peu avant l'élection d'Anne-Marie Comparini à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes – début de la crise actuelle entre l'UDF et ses partenaires de l'opposition –, M. Séguin était souffrant. Il a dû subir des examens complémentaires et a profité de ces congés forcés pour réfléchir encore à la préparation des élections européennes.

Selon certains de ses proches, M. Séguin a paru, effectivement, hésiter. Etait-il encore possible de revenir à la stratégie qu'il avait lui-même esquissée, au lendemain des régionales, mais avant la constitution de L'Alliance ? « *Nous entendons nous refuser désormais à toute stratégie du plus petit commun dénominateur* (...). *Notre stratégie électorale sera désormais fondée sur l'exigence d'identité réclamée par les Français, et non plus sur de simples considérations d'opportunisme tactique* », avait affirmé, le 25 mars, le député des Vosges. Cette « *exigence d'identité* » pourrait-elle aller jusqu'à rassembler la totalité de la famille gaulliste, Charles Pasqua compris ?

Cette éventualité a été rapidement écartée. Après le constat de désaccord observé lors de la convention pour l'Europe, en octobre 1998, puis lors du débat sur la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam, M. Pasqua ne peut prétendre participer à la défense de la politique européenne du président de la République. Il n'est d'ailleurs pas demandeur. « *Il faudrait d'abord qu'ils abjurent Amsterdam* », dit l'un de ses proches, en parlant des dirigeants du RPR. Accessoirement, le sénateur des Hauts-de-Seine s'apprête à lancer sa propre campagne, jeudi 4 février.

Reste cependant à préparer l'organisation de la campagne, le contenu du programme et la gestion des rapports avec les autres listes de droite. Parallèlement aux réunions du groupe de travail restreint chargé de proposer une plate-forme commune au RPR et Démocratie libérale, une rencontre au sommet des deux formations a eu lieu, le 28 janvier, au siège de L'Alliance. Une autre est prévue jeudi. Deux jours plus tard, à la veille de la réunion, le 7 février à Bordeaux, de la convention nationale de l'UDF, M. Séguin prononcera devant les jeunes de son mouvement un discours résolument européen.

Il s'agit, pour le RPR et pour DL, de faire apparaître la liste que conduira le président de L'Alliance comme la véritable liste d'union, celle qui bénéficie du soutien de M. Chirac, celle qui devra récolter le « vote utile ». Dans sa composition, celle-ci devra respecter une certaine parité : une moitié des places pour le RPR, une moitié pour tous les autres, c'est-à-dire pour DL, pour des représentants de la « société civile » et pour des membres de l'UDF que les gaullistes ne désespèrent pas de pouvoir rallier.

BÉNÉDICTION TACITE

Valéry Giscard d'Estaing n'a pas de pareils soucis. Présent, ce qui est exceptionnel, à la réunion des députés UDF, mardi, l'ancien président de la République s'est avancé pour la première fois sur le terrain des élections européennes. Il n'a pas prononcé le mot « liste », mais tous l'ont entendu chatouiller vingt fois leurs oreilles émoustillées. Durant près d'une heure, il a discouru sur l'Europe, ses problèmes passés, présents et à venir. Il a exposé pourquoi l'UDF est la mieux à même de proposer des solutions imaginatives et d'ouvrir des voies nouvelles. « *Sans le nommer, il égratignait Chirac toutes les trois phrases* », rapporte un participant. Recevoir la bénédiction du fondateur de l'UDF pour une liste aux élections européennes a comblé d'aise des élus qui, peu à peu, se convainquent que leur parti s'est effectivement engagé sur la voie d'une liste autonome.

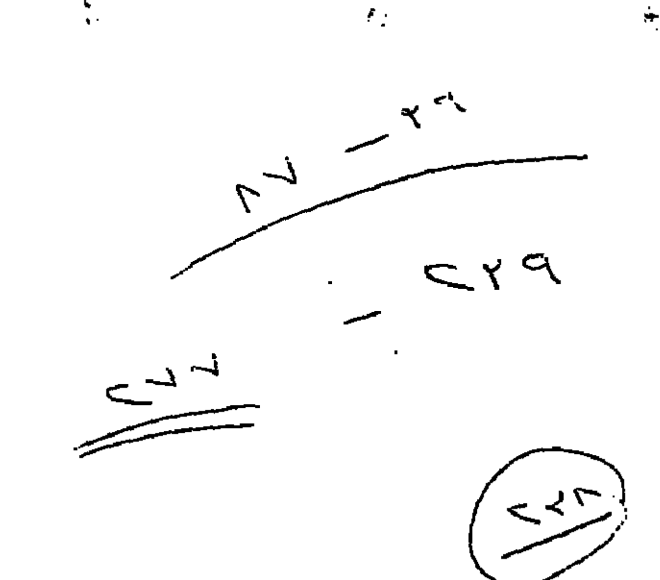
Dans ce contexte, les rumeurs en provenance du RPR sur un éventuel changement de pied de M. Séguin étaient volontiers rangées au rang d'« *intox* ». Leur objectif : déstabiliser le parti de François Bayrou avant sa convention du 7 février en menaçant de changer la donne politique et, ainsi, saper sa détermination à aller jusqu'à la constitution d'une liste. M. Bayrou a d'ailleurs eu l'occasion, le 28 janvier, de faire part de nouveau à M. Chirac de sa résolution.

L'hypothèse d'un retrait de M. Séguin n'avait pas été prise très au sérieux à l'UDF. Mardi, ses dirigeants l'ont étudiée de plus près. Leur réponse découle des deux conditions qu'ils ont posées à la constitution d'une liste unique : que la tête de liste et le programme soient négociés avec le RPR. En clair, si M. Séguin annonçait son retrait d'ici à la fin de la semaine, l'UDF se déclarerait ouverte à la discussion avec ses partenaires, sur la base du programme qu'elle adoptera le 7 février. Dans le cas contraire, le plus probable, la convention de dimanche élaborera la stratégie de campagne de la liste UDF. « *Il est vrai que, maintenant, ça nous embêterait de nous retirer* », commentait Dominique Paillé, député des Deux-Sèvres et probable directeur de campagne d'une telle liste.

De son côté, Démocratie libérale a continué d'accuser l'UDF de collusion avec la gauche. José Rossi, président des députés libéraux, a enjoint une nouvelle fois à l'UDF de dire si « *elle a un pied dans l'opposition et un pied de l'autre côté* » ou si, au contraire, elle demeure dans l'opposition.

Mardi, devant les étudiants de l'Ecole supérieure des sciences économiques et sociales (Essec), à Cergy-Pontoise, dans le Val-d'Oise, le secrétaire général du RPR, Nicolas Sarkozy, s'en est pris, lui aussi, aux centristes : « *Drôle de pays que celui où, parce que vous avez voté "non" à Maastricht, vous n'avez plus le droit de parler de l'Europe !* » « *L'idée européenne est trop belle pour en faire un objet de secte* », a-t-il ajouté. M. Sarkozy escompte toutefois que « *L'Alliance survivra aux tensions des européennes* ». Il a ressorti la formule de rigueur en période de division : un « *code de bonne conduite* » entre la liste RPR-DL et celle de l'UDF.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux



Le rapprochement avec la CFDT divise les congressistes de la CGT

Louis Viannet s'est efforcé de maîtriser un débat qui trouble de nombreux délégués partagés entre identité et ouverture. L'adhésion à la Confédération européenne des syndicats est critiquée

STRASBOURG
de nos envoyés spéciaux

Indispensable Louis Viannet ! Le choix de présider, mardi 2 février, la première séance difficile du congrès, consacrée à l'unité syndicale, celle qui évoque forcément le rapprochement avec la CFDT, ne doit rien au hasard. A trois jours de son départ, « Loulou » déclenche l'affection spontanée et débordante des délégués. Il attendrit, il émeut, on lui adresse la parole avec chaleur et sentiment. Et on l'excuse d'avance de ses petites malices. C'est donc très simplement, avec une feinte bonhomie et sans avoir l'air d'y toucher, que le secrétaire général sortant a maîtrisé les débats.

Une déléguée de Toulouse, aux faux airs d'Ariane Ascaride, l'héroïne de *Marius et Jeannette*, n'y est pas allée par quatre chemins : « *Chez nous*, a-t-elle assuré, *la CGT fait tout le travail. La CFDT et FO prennent le train en marche et, ensuite, fêtent la victoire. L'unité comme ça, on n'en veut pas !* » Ses propos ont été repris à la volée par un délégué de Pechiney. La CFDT ? « *Eux, jamais ils viennent vers nous, jamais ils nous appellent. Aujourd'hui, l'unité c'est compliqué, malgré les enjeux.* » Une militante de la pharmarcie surenchérit : « *Dans ma boîte, il y a unité d'action de tous les autres syndicats et de la direction des ressources humaines contre nous. Je ne veux pas que la CGT me demande de retourner quotidiennement ma veste avec la CFDT.* »

Prévoyant ces réactions épidermiques, M. Viannet a donné d'abord la parole à un délégué du Syndicat des impôts, qui, tirant exemple des conflits unitaires aux finances, a expliqué : « *L'unité, c'est le seul moyen de mettre effectivement en mouvement les personnels.* » Quant au soin de conclure, le secrétaire général de la CGT l'a confié à un cadre d'EDF : « *Nous n'avons pas l'exclusivité des prises de conscience. Notre idéal est reconnu bien au-delà de nos rangs (...). Ceux qui pensent qu'aller au contact des autres nous ferait perdre notre identité ont une vision bien fragile de la CGT* », a lancé ce responsable de la Fédération de l'énergie, invitant ses camarades à « *dépasser les clichés* » et à « *partir des réalités telles qu'elles sont pour les transformer* ». A la fin de son intervention, il a été très applaudi ; M. Viannet avait gagné son pari.

DIRECTION DÉCONTENANCÉE

Aux inquiétudes de certains délégués sur un éventuel rapprochement avec la CFDT ont succédé les critiques concertées contre l'adhésion de la CGT à la Confédération européenne des syndicats (CES), venant soit de nostalgiques de la Fédération syndicale mondiale (FSM, ex-internationale syndicale prosoviétique), soit de militants du Parti des travailleurs, une formation trotskiste hostile aux traités de Maastricht et d'Amsterdam. La veille, une première offensive avait déjà été engagée par un délégué des services publics de l'Essonne, dénonçant le projet de résolution du prochain congrès de la CES, « *qui va encore plus loin dans l'accompagnement de la politique de Bruxelles de destruction des garanties collectives* ». Mardi, le délégué CGT de l'Institut national de recherche agronomique (INRA) est à son tour monté à l'assaut, s'étonnant que l'ensemble des congressistes n'ait pas eu communication des documents sur les positions de la CES. « *Si on l'avait fait*, s'est-il exclamé, *chacun pourrait voir que l'image d'Epinal d'une CES aidant les luttes syndicales en Europe ne tient pas !* »

Faisant la synthèse des deux combats, un militant lançait : « *Je vous appelle à vous prononcer contre l'adhésion de la CGT à la CES, même si cela fâche Notat.* » Dans la confusion entretenue, l'assistance a semblé plus indifférente aux enjeux européens qu'au rapprochement avec la CFDT. A l'issue de ces interventions, on s'interrogeait, dans les couloirs, sur leur véritable impact. La direction confédérale, toujours attentive à l'applaudimètre, était un peu décontenancée. Les congressistes, dont 80 % sont délégués pour la première fois, saluent indistinctement des prises de position très contradictoires, se montrant surtout sensibles à la qualité des prestations oratoires.

La confusion a perduré, tard dans la soirée, lors de la réunion de la très stratégique commission des amendements chargée de faire le tri dans les 2 800 modifications au document d'orientation enregistrées. Cette commission n'a pas tranché par un vote sur les points litigieux, au grand dam des « modernistes », qui craignent que cette hésitation n'encourage les débordements lorsque les amendements seront discutés, à partir de jeudi, devant le congrès.

Alain Beuve-Méry et Caroline Monnot

Les députés affirment plus nettement la réalité des « pays »

L'ouverture du monopole de La Poste approuvée contre l'avis du MDC

L'Assemblée nationale a poursuivi, dans la nuit de mardi 2 au mercredi 3 février, l'examen du projet de loi sur l'aménagement du territoire, défendu par Mme Voynet. La ministre espère achever la discussion de ce texte mercredi soir, avant de faire voter l'ensemble de ce projet mardi 9 février.

OUVERTURE DU MONOPOLE de La Poste en « 1 heure 30 chrono » : mercredi 2 février, au détour d'un amendement au projet de loi d'orientation de l'aménagement du territoire, le gouvernement a fait voter l'ouverture limitée du service postal français, en application de la directive européenne du 15 décembre 1997. A l'issue d'une courte mais intense discussion, les députés ont voté l'article additionnel qui définit la notion de « *service universel postal* » et désigne la Poste comme « *prestataire du service universel* » postal (*Le Monde* du 22 janvier).

Le gouvernement a fait le choix d'« *une définition ambitieuse du service universel* », tout en réservant à La Poste « *le périmètre de services le plus large possible* », s'est félicité Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie. Il ne s'agit là que d'une mise en œuvre partielle de la directive. Un projet de loi sera présenté, « *dans quelques mois* », au Parlement pour achever la transposition. François Brottes (Isère, PS) a applaudi des deux mains. Responsable du groupe de travail « poste et télécommunications » au sein du groupe socialiste, M. Brottes a défendu l'idée, en commission, que le projet de loi de Mme Voynet traite la question du service public postal.

Georges Sarre (MDC), lui, n'a pas apprécié. « *Très franchement, monsieur le ministre, depuis Louis XI, la poste a suffisamment évolué ! Pourquoi cette manie de tout mettre en concurrence ?* », s'est emporté le député de Paris. A sa demande, l'Assemblée a précisé que l'efficacité du service public de La Poste est liée à sa dimension « *sociale* » et pas seulement « *économique* », comme le prévoyait le texte initial.

La droite a relayé les critiques de M. Sarre. François Sauvadet (UDF, Côte-d'or) a dénoncé « *la méthode utilisée par le gouvernement pour la transcription de la directive européenne sur le service postal* », laquelle « *aurait pourtant mérité un vrai débat au Parlement* ». Maurice Leroy (UDF, Loir-et-Cher) a alerté ses collègues « *de la majorité* » sur la définition du « *service universel* » proposé par le gouvernement : les services de levée et de distribution relevant du service universel postal sont assurés tous les jours « *sauf circonstances ou conditions géographiques exceptionnelles* ». « *C'est justement en cas de circonstances exceptionnelles que le service public prend toute sa valeur !* », a approuvé M. Sarre. L'Assemblée a fini par voter un compromis selon lequel le service universel postal est assuré tous les jours « *sauf circonstances exceptionnelles* », ce qui permet de garantir le droit de grève des agents de La poste, comme l'a demandé Felix Leyzour (PC, Côtes-d'Armor). A l'exception de M. Sarre, qui s'est abstenu, la majorité a adopté l'amendement du gouvernement.

LE RÔLE DES PRÉFETS

Jusqu'au petit matin, les députés ont poursuivi la discussion. Les uns après les autres, les schémas de services collectifs de transport, de l'énergie, des espaces naturels et ruraux, ont été adoptés, ainsi que l'article relatif aux communautés d'agglomération. Mais il reste encore une quizaine d'articles à examiner et le vote en première lecture, prévu le 3 février, a été reporté au mardi 9.

Laborieuse, la discussion s'est toutefois poursuivie dans un climat moins critique à l'égard de la ministre Verts, après une sèche réplique de Mme Voynet à Christian Estrosi (RPR, Alpes-Maritimes) : comme celui-ci réclamait benoîtement que chaque « *ministre compétent* » vienne éclairer l'Assemblée sur chacun des points en discussion, la ministre a coupé court en rétorquant : « *Il se pourrait qu'il y ait des députés moins compétents que d'autres.* » Le débat sur les « pays », qui s'annonçait périlleux, s'est donc avéré constructif. Selon la loi du 4 février 1995 de Charles Pasqua, qui les a créés, les « pays » sont une entité géographique « *constatée* », fondée sur des réalités spatiale ou humaine, sans référence aux limites administratives traditionnelles.

Dans le texte de Mme Voynet, les pays peuvent recevoir des financements dans le cadre des contrats de plans Etat-région, à condition qu'ils se constituent en syndicat mixte, ou en groupement d'intérêt public. Surtout, la reconnaissance du pays ne s'opère plus à l'échelle départementale mais régionale. Les députés « départementalistes » ont toutefois plaidé leur cause et l'Assemblée a accepté d'associer davantage les préfets de départements au mécanisme de création des pays. Conflits de territoires, toujours : Jean-Pierre Balligand (PS, Aisne) a dû retirer un amendement sur la fiscalité locale, renvoyé à la discussion du projet de loi sur l'intercommunalité.

Clarisse Fabre

Le ministère des finances est très prudent sur les 35 heures dans la fonction publique

LA FONCTION publique est une matière hautement explosive, comme en témoignent les réactions virulentes des syndicats à la note très sévère de l'inspection générale des finances (IGF) sur les libertés que prendraient certaines administrations avec la réglementation sur le temps de travail (*Le Monde* du 3 février). Le gouvernement n'a pas encore dévoilé ses intentions quant à l'application des 35 heures aux 4,5 millions de fonctionnaires (Etat, collectivités locales, hôpitaux), mais la CGT et FO ont immédiatement dénoncé une manœuvre destinée, selon elles, à préparer les esprits à la suppression de certains « acquis ».

En marge du 46e congrès de la confédération, réuni à Strasbourg, la fédération CGT des fonctionnaires dénonce les « *arguments tendancieux* » sous-tendant la note de l'IGF, et FO juge que c'est « *une pierre dans le jardin des fonctionnaires* ». Pour Christine Bonnefon, coordinatrice de l'UNSA-Fonctionnaires (autonomes), les fuites ont été savamment organisées, la note de l'IGF ayant « *pour objet de clore toute discussion relative au volet création d'emplois publics* ». « *Cette opération grossière vise à nier le dialogue social*, ajoute-t-elle. *L'UNSA réclame l'ouverture sans délai d'une négociation sur l'aménagement et la réduction du temps de travail.* »

MALAISE ENDÉMIQUE

Cette hostilité n'est pas pour déplaire à Bercy, peu mécontent de voir « fuiter » la note de l'IGF. Le ministère des finances, en effet, s'engage à reculons sur les 35 heures. Dans un document interne sur l'application de la baisse du temps de travail aux fonctionnaires, la direction du budget souligne que la problématique est « *différente par nature de celle du secteur privé* ». Elle juge, en particulier, que « *les gains de productivité passent par une meilleure utilisation des ressources et une résorption des sureffectifs* », et ajoute que « *des emplois ont été créés en grand nombre ces deux dernières années avec les emplois-jeunes* ».

La direction du budget prône une réduction du temps de travail, mais pas avant 2000 et seulement pour les agents dont la durée de travail réelle est supérieure à 35 heures. Les éventuelles créations d'emplois devront respecter le ratio de productivité de 50 % prévu par la loi Aubry, et la réforme s'inscrire « *dans le cadre de la programmation des finances publiques à moyen terme* ». Toute baisse, ajoute-t-elle, sera subordonnée à une amélioration du service aux usagers. Les négociations devront d'abord être cadrées au niveau national dans les trois grands secteurs, puis décentralisées.

M. Strauss-Kahn est d'autant plus enclin à la prudence que les tensions sociales sont vives dans son administration. Après la grève bien suivie du 28 janvier, les fédérations des finances (FO, FDSU, CGT, CFDT, FSAFI, CFTC, CFE-CGC) sont remontées au créneau pour exiger « *la tenue, avant le 16 mars, d'une commission technique paritaire présidée par le ministre et l'ouverture de véritables négociations* » sur les emplois, les missions des agents et la réduction du temps de travail, ainsi qu'une « *clarification* » des positions du ministre sur les retraites. Faute de réponse, elles appelleront les fonctionnaires « *à cesser le travail et à organiser une manifestation nationale, à Paris, le 16 mars* ».

D'une manière générale, des pans entiers de la fonction publique sont travaillés par un malaise endémique, qu'il s'agisse des enseignants, en conflit larvé avec leur ministre, Claude Allègre ; de fonctionnaires des services de l'emploi et des affaires sociales, invitant Martine Aubry à appliquer à ses services les leçons qu'elle donne au privé en matière de temps de travail ; ou d'agents travaillant dans la culture (*lire en page 27*).

Jean-Michel Bezat

Lire aussi notre éditorial page 15

Un rapport parlementaire plaide en faveur du renouvellement du parc nucléaire français

A DEUX SEMAINES de l'ouverture du marché européen de l'électricité à la concurrence, prévue le 19 février, et au moment où les Allemands remettent en cause leur stratégie énergétique, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques a présenté, mardi 2 février, un rapport sur l'aval du cycle nucléaire, intitulé « Les coûts de production de l'électricité ». Les deux rapporteurs, Christian Bataille (PS, Nord) et Robert Galley (RPR, Aube), se livrent, dans cette étude, à un plaidoyer pour la filière nucléaire. Ils demandent au gouvernement de commander, *via* EDF, un réacteur nucléaire EPR (European Pressurised Reactor), envisagé en partenariat avec l'Allemagne : « *Nous recommandons de lancer dans les mois à venir l'EPR pour que la France et EDF puissent disposer à l'échéance 2010-2015 d'un réacteur éprouvé pour entreprendre le renouvellement du parc nucléaire* », a déclaré Christian Bataille.

Les deux députés estiment qu'« *aujourd'hui, en intégrant les coûts de l'aval du cycle nucléaire (combustible, retraitement et stockage), l'énergie nucléaire conserve un net avantage face au gaz et au charbon* ». Pourtant, les coûts de référence de la production électrique établis par la direction du gaz, de l'électricité et du charbon (Digec) au secrétariat d'Etat à l'industrie montrent que le prix du gaz est sensiblement égal à celui de l'électricité nucléaire, depuis 1997 : aux alentours de 20 centimes le kilowatt/heure. Selon M. Bataille, le charbon et le gaz sont désormais pénalisés, car ils doivent intégrer des coûts liés au rejet de gaz à effet de serre, ce qui augmente le prix du kilowatt/heure de 5 centimes. Ils admettent, néanmoins, que, pour le nucléaire, leur démonstration souffre d'une absence de données sur le coût réel du retraitement et du stockage réalisés par la Cogema.

« GISEMENT DE BASE »

Même s'ils reconnaissent qu'à l'avenir, avec l'ouverture à la concurrence du marché électrique et les progrès techniques sur les turbines, les installations de cycles combinés à gaz et de cogénération (production de chaleur et d'électricité) sont appelées à se développer, ils assurent que « *le nucléaire demeure le gisement de base de l'énergie française* ». Dans la perspective du renouvellement du parc, dans les années 2010-2020, ils préconisent le lancement rapide d'un prototype d'EPR, de 1 450 mégawatts comme prévu. Au même moment, dans un entretien au *Süddeutsche Zeitung*, Dominique Vignon, président de Framatome, constructeur de l'EPR avec l'allemand Siemens, souligne que son groupe, en cas de défaillance de son partenaire, a « *les compétences techniques et industrielles pour construire un réacteur seul* ».

Dominique Gallois et Sylvia Zappi

M. Blot quitte M. Mégret et rejoint M. Le Pen

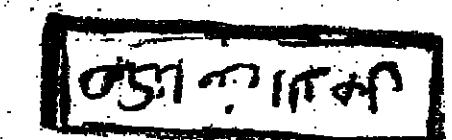
JEAN-MARIE LE PEN espère que ce sera « *la première cigogne qui annoncera le printemps* » dans le ciel du Front national pour l'unité française et jubile du coup porté à Bruno Mégret : le retour au bercail d'Yvan Blot, un ami de près de « *trente ans* » de l'ancien délégué général, un de ses formateurs politiques et compagnon de route au RPR et au Club de l'horloge. Le fondateur du FNUF avait invité la presse, mardi 2 février, pour faire, avec son secrétaire général, Bruno Gollnisch, le « *point sur la déroute de l'opération Mégret et la vérité sur les chiffres de la demande de congrès extraordinaire* » quand il est apparu avec M. Blot.

Promettant des révélations ultérieures, le président du groupe FN au conseil régional d'Alsace s'est expliqué brièvement sur son revirement. « *J'ai l'intime conviction que Bruno Mégret a un projet personnel qui passe par le reniement des idées essentielles* » du Front national, a-t-il déclaré, avant d'affirmer qu'il a « *des preuves de collusion avec d'autres partis politiques, preuves financières, preuves politiques et philologiques* ». Il aurait découvert les « *véritables intentions* » de son ancien ami « *en essayant de l'aider à être financé* ». « *J'ai contacté des gens qui m'ont dit avoir déjà donné une aide financière à Bruno Mégret* », explique-t-il, sans craindre l'incohérence.

Ce revirement de M. Blot étonne et s'explique à la fois. Personnage complexe, cet intellectuel évoquait encore récemment un « *contact* » qu'il aurait à l'Elysée et dont il faisait bénéficier M. Le Pen. De même est-il l'auteur d'une note, datée du 26 janvier, sur la « *santé mentale* » de M. Le Pen et dans laquelle il dénonce « *une névrose de l'échec* ». D'un autre côté, il était très lié au fondateur du parti d'extrême droite, auprès duquel il aime briller, et parlait volontiers des liens d'amitié entre sa femme et celle de M. Le Pen. Il avait rejoint tardivement ses anciens amis du Club de l'horloge et du Grece, Jean-Yves Le Gallou, délégué général du Front national-Mouvement national, et Jean-Claude Bardet, conseiller de M. Mégret. Cette réserve lui valait d'être un peu mis à l'écart au sein du FN-MN.

Contacté, M. Mégret qualifiait, mardi soir, de « *délirants et absurdes* » les propos de M. Blot et évoquait les inquiétudes de ce dernier sur le rang qu'il occuperait sur la liste aux élections européennes : « *Je ne lui ai rien promis. Chez moi, le copinage, le cirage de pompes et l'esprit courtisan ne marchent pas* », continue-t-il. « *Jean-Marie Le Pen va se servir de Blot et le jettera comme un malpropre* », ajoute M. Bardet. De fait, après son intervention et celle de M. Gollnisch, mardi, M. Le Pen commençait à remercier les journalistes quand, devant les regards étonnés, il s'est repris en disant : « *Ah oui, je voulais donner la parole à Yvan Blot...* »

Christiane Chombeau



ANTISÉMITISME Remis mardi 2 février à Lionel Jospin, le deuxième *rapport d'étape de la mission* d'étude sur la spoliation des juifs de France présidée par Jean Mattéoli évalue à 3,5 milliards de francs de l'époque (soit 5 milliards de francs *actuels) le montant global* des sommes prélevées au titre de la spoliation des 330 000 juifs de France. ● LE RAPPORT montre que les banques ont en général anticipé les ordonnances *allemandes ou les lois* de Vichy. ● DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE des dépôts et consignations, Daniel Lebègue a prononcé un vibrant mea culpa, s'engageant *« à restituer toutes les sommes et les avoirs qui ne l'ont pas été et à compenser le préjudice subi par les victimes ou par leurs ayants droit »*. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, l'historien Jean Laloum raconte le calvaire subi, au quotidien, par les personnes persécutées et spoliées.

La mission Matteoli dresse un premier bilan de la spoliation des juifs

Dans un rapport remis à Lionel Jospin, elle insiste sur le rôle spécifique des banques françaises, coupables d'avoir fait preuve de zèle, allant jusqu'à devancer les ordonnances antisémites allemandes et les lois de Vichy

REMIS mardi 2 février au premier ministre, Lionel Jospin, le deuxième rapport d'étape « janvier-décembre 1998 » de la mission d'étude *sur la spoliation des* juifs de France présidée par Jean Mattéoli constitue une première ébauche de bilan global portant sur l'ensemble de la période 1940-1944. En dépit d'une certaine tendance à la minimisation dans la présentation des chiffres de la spoliation des 330 000 juifs présents dans la France occupée et d'une description, sur un style toujours très défensif, du rôle de l'Etat dans les opérations de restitution après la Libération, ce document évalue à 3,5 milliards de francs de l'époque (environ 5 milliards de francs d'aujourd'hui ou 762 millions d'euros) le montant des sommes prélevées au titre de la spoliation et passées par la Caisse des dépôts et consignations (*ce chiffre ne prend pas en* compte la spoliation mobilière). En revanche, la mission Mattéoli n'a, pour l'heure, pas réussi à déterminer avec précision l'ampleur *des restitutions opérées* après 1945, une tâche d'autant plus délicate que les archives de ces restitutions se trouvent éparpillées un peu partout et ne tiennent pas forcément compte – à la différence de celle de l'Occupation – de la qualité de « juif » du spolié.

Effet des offensives actuelles sur les banques allemandes et françaises ? *Le rôle joué par les* établissements de crédit, les agents de change et les notaires, plus spécialement étudié par Claire Andrieu, maître de conférences à *Paris-I, se trouve au cœur des trois cents pages du rapport.* Un constat sur l'état d'esprit qui a accompagné, voire permis, le concours des banques à cette entreprise de dépossession systématique peut d'ores et déjà être fait : dans son ensemble, le secteur a anticipé les ordonnances allemandes *ou les lois* de Vichy.

ZÈLE PARTAGÉ

Le rapport souligne, par exemple, *« la rapidité avec laquelle les mesures de spoliation ont été mises en œuvre tant par le ministère des finances, notamment par la direction du Trésor et celle de l'enregistrement, des domaines et du timbre, que par les organes de la profession bancaire et les établissements eux-mêmes »*. Ce zèle semble avoir été universellement partagé, y compris, est-il souligné, dans les succursales françaises des banques américaines qui opérèrent librement sur le sol français jusqu'à l'entrée en guerre des Etats-Unis en décembre 1941. De cette disposition à aller au-devant des mesures antisémites témoigne, entre autres, une circulaire du Crédit lyonnais datée de novembre 1940 – soit quelques semaines à peine après la publication *du premier statut des juifs*, le 3 octobre 1940. Celle-ci avertit ses destinataires que *« les biens des israélites, encore qu'ils ne soient pas bloqués, peuvent faire l'objet de mesures spéciales, et cela doit nous conduire à nous montrer prudents avec eux »*.

Pour mener à bien cette évaluation, le président de la mission, Jean Mattéoli, avait, le 17 octobre 1997, sollicité dix-sept établissements de crédit. Les réponses laissent apparaître encore des *« zones d'incertitude »*. D'autant plus que les administrations, *remarque le rapport, ne conservent* la trace que de ceux qui se sont adressés à elles en vue de récupérer leurs biens. Si une famille a été



entièrement exterminée, *« il y a lieu de penser qu'on ne retrouvera aucune trace de restitution ou d'indemnisation »* (la proportion de titulaires *de comptes et livrets* bloqués qui pourraient faire partie des 76 000 déportés juifs de France est estimée à 14 %). Pourtant les données rendues disponibles couvrent 81 % *des comptes* de particuliers ou d'entreprises déclarées en zone occupée. Pour le reste, la mission a également rendu public un *Manuel de recherche*, destiné à servir de canevas aux institutions et aux personnes qui souhaiteraient en savoir plus long sur ce sujet.

Le rapport rappelle que l'armature des *textes législatifs* (220 pour Vichy et 28 pour l'occupant allemand) conférait à la personne juive le statut d'« incapable » au sens juridique du terme. Sur la base des déclarations de biens faites à l'automne 1940 par les futurs spoliés (ces formulaires ont été détruits *en 1948-1949*), les avoirs *déposés* ont été bloqués en zone occupée à partir du 28 mai 1941, et les biens liquidés ou mis sous la tutelle des 7 834 administrateurs provisoires *agréés par le Commissariat* général aux questions juives (CGQJ). Les retraits sur les comptes individuels avaient été, en principe, plafonnés à 15 000 francs de l'époque (*25 000 francs* d'aujourd'hui environ ou 3 810 euros), mais dans les faits, constate le rapport, ils furent limités à 5 000 francs (environ *8 500* francs actuels, 1 295 euros). *Les comptes-titres, eux,* devaient être vendus, et, à partir d'août 1941, les juifs ne pouvaient toucher les revenus de leurs capitaux qu'à concurrence d'un plafond de 6 000 francs par an (environ 10 200 francs actuels, 1 554 euros). 90 % du produit de la vente des comptes-titres étaient *versés au compte* 501 de la Caisse des dépôts et consignations. 10 % s'en allaient alimenter le compte 511, qui n'était autre que celui du CGQJ.

En dépit de ce maillage tatillon et vexatoire, le rapport constate, presque à chaque étape du processus, le désappointement des spoliateurs. Il apparaît que le décalage *entre la réalité du produit* de la spoliation et l'image d'une population juive dont on prétendait combattre l'« influence » dans l'économie – et que la propagande antisémite *avait décrite* comme fabuleusement riche – a été considérable. Ainsi le règlement de l'amende du milliard, imposée aux juifs de zone occupée *par les Allemands en décembre* 1941, fit apparaître que les comptes supérieurs à 10 000 francs (quelque 17 000 francs actuels ou 2 591 euros) *représentaient moins de* 10 % de l'ensemble de ceux qui étaient bloqués dans la zone occupée. De plus, la moitié de ces comptes étaient d'un montant inférieur à 900 francs (environ 1 350 francs, 205 euros).

« CHIFFRAGE PROVISOIRE »

Le rapport fournit d'autre part un total général des sommes prélevées *sur les avoirs déposés en* compte et en livret, soit 2,25 milliards de francs (quelque 3,7 milliards de francs actuels). Le volume des restitutions d'après-guerre *serait, à cause des* intérêts versés, légèrement supérieur (2,4 milliards de francs). Mais ce *« chiffrage provisoire »* ne concerne, encore une fois, que les comptes bloqués qui ont fait l'objet de prélèvement, desquels 60 millions (soit près de 90 millions de francs actuels, 13 720 411 euros) *demeurent* aujourd'hui en déshérence à la Caisse des dépôts et consignations. Dix millions de francs ont par ailleurs été laissés par les internés du camp de Drancy, *par où transitèrent* 67 000 juifs déportés acheminés de là vers les centres d'extermination, d'août 1941 à août 1944.

Les coffres-forts n'ont pas livré tous leurs secrets, même si à ce jour 44 ont été identifiés comme étant en déshérence et ayant appartenu à des *« personnes considérées comme juives »*. La question de l'« aryanisation » (plus de 62 000 dossiers), dont l'étude a été confiée à l'historien Antoine Prost, ne fait l'objet d'aucun chiffrage détaillé. La mission, *rompant avec son exigence* d'exhaustivité, s'est résolue, sur ce point, à pratiquer la méthode par échantillonnage en sélectionnant 779 dossiers, dont 395 pour l'ancien département de la *Seine*. D'après les premières exploitations de ces données, deux tiers de ces biens « aryanisés » auraient fait l'objet d'une revendication à la Libération provenant soit *du spolié lui-même*, soit d'un ayant droit. Enfin une place a été faite à l'analyse, par Annette Wieviorka, de la spoliation mobilière. Autrement dit du vidage par l'occupant *de quelque 40 000* logements occupés par des juifs, ainsi que de leurs indemnisations dans le cadre de la loi fédérale allemande dite Brug du *19 juillet 1957*.

Le tableau reste donc à parfaire, même si l'image commence à s'éclaircir.

N. W.

La Caisse des dépôts et consignations fait son mea culpa

PLUS DE cinquante ans après la fin de la deuxième guerre mondiale, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) a présenté, mardi 2 février, un rapport d'étape réalisé dans le cadre de la mission Mattéoli sur la spoliation des avoirs juifs. Pour la première fois, la CDC s'est engagée à rendre les sommes encore en sa possession. *« Nous nous engageons à restituer toutes les sommes et les avoirs qui ne l'ont pas été et à compenser le préjudice subi par les victimes ou par leurs ayants droit, selon des modalités qu'il appartiendra au gouvernement ou au Parlement de définir »*, a déclaré Daniel Lebègue, directeur général de la CDC.

La Caisse a fait son mea culpa : *« force est de reconnaître, et c'est douloureux, que la Caisse des dépôts a pris sa part, parmi d'autres institutions, dans la sinistre entreprise de dépossession des juifs sous Vichy »*, a reconnu M. Lebègue. A cette époque, *« les missions de la Caisse des dépôts ont été dévoyées. Elle a dû mettre ses savoir-faire au service, non pas comme il se doit dans un Etat démocratique, de l'égalité de tous devant la loi, mais de mesures de discrimination, d'exclusion et de déni des droits de l'homme »*, a-t-il encore ajouté.

Pendant le régime de Vichy, la CDC est devenue dépositaire d'une partie des sommes provenant de la spoliation des juifs et a reçu notamment en consignations les sommes en espèces saisies sur les internés du camp de Drancy. *« A ce jour, 9,5 millions d'anciens francs consignés à la CDC n'ont pas été restitués »*, a expliqué Pierre Saragoussi, qui préside le *« comité de pilotage »* de ces recherches. Les sommes versées atteignaient en tout 12 millions d'anciens francs. Seulement 207 comptes ont aujourd'hui été déconsignés, sur les 7 411 comptes alors ouverts par la Caisse. Les recherches des historiens ont relevé un certain nombre d'erreurs commises par la CDC. Elle n'a pas informé les propriétaires ou ayants droit de ces consignations, au terme de la prescription trentenaire, comme la loi l'y obligeait. Elle ne semble pas non plus avoir transféré ces sommes au Trésor, comme elle y était tenue.

Rappelons qu'entre le 20 août 1941 et le 8 août 1944, 67 000 des 75 000 déportés juifs de France ont été internés au camp de Drancy. Seuls 2 500 survivants sont rentrés en 1945. Le plus souvent, les sommes confisquées étaient des *« petites sommes »*, a souligné M. Saragoussi.

« DEVOIR DE MÉMOIRE »

Par ailleurs, selon le rapport, la CDC a restitué 99,95 % des titres appartenant à des juifs, *pour une* valeur de 652,7 millions d'anciens francs. Les propriétaires de ces titres, français pour la plupart, aisés et détenant des éléments de preuves, ont pu *défendre plus* efficacement leurs droits devant l'administration que les familles, souvent étrangères et modestes, de Drancy. Enfin, s'agissant des 60 000 *comptes de dépôts* détenus par les établissements financiers (banques, La Poste, Caisses d'épargne), *« nous n'avons retrouvé trace de versements que sur 2 833 comptes »*, a précisé M. Saragoussi.

Insistant sur le *« devoir de mémoire, de vérité et de justice »* de la Caisse, M. Lebègue a rappelé que c'est fin 1996 qu'elle a décidé de conduire ces recherches, sous l'égide de son directeur général d'alors, Philippe Lagayette. Soit avant l'instauration de la mission Mattéoli, mais plus de cinquante ans après les faits.

Pascale Santi

TROIS QUESTIONS À...
JEAN LALOUM

1 *En tant qu'auteur de l'ouvrage Les Juifs dans la banlieue parisienne des années 20 aux années 50* **(CNRS Éditions), qui porte sur Vincennes, Bagnolet et Montreuil, pouvez-vous tracer le profil du spolié-type dans ces trois communes ?**

Il appartient au monde des brocanteurs, marchands forains, tailleurs en chambre et confectionneurs, et il est souvent immigré d'Europe centrale et orientale. C'est dans cette population que la politique de spoliation économique, mise en œuvre par les Allemands et *le gouvernement* du *maréchal* Pétain, cause le plus de ravages. Dans ce secteur économique, l'« aryanisation » menée par les administrateurs provisoires consiste, dans la très grande majorité des cas, en une *liquidation du bien pure et simple : vente du* matériel et du stock de marchandises, puis restitution des locaux commerciaux au propriétaire. De plus, les arrestations et les rafles successives frappent de plein fouet, dès le mois de mai 1941, *les représentants de ces professions.*

2 **Comment se sont opérées les restitutions à la Libération ?**

Avec lenteur et parcimonie. Le législateur, loin de promulguer une seule ordonnance mettant *fin à la législation d'exception et à ses effets*, a multiplié textes de loi et ordonnances, exceptions et délais : l'objectif consistait à ne pas heurter de front une communauté nationale dont une frange non négligeable avait pu bénéficier, *sous une forme ou une autre, des répercussions* ou des conséquences des lois et mesures prises à l'encontre des juifs. Ce qui m'a frappé dans les cas que j'ai étudiés, c'est le taux de non-réponses aux formulaires envoyés par les administrations *après la guerre – parce que les gens avaient été* déportés.

3 **Quels étaient les obstacles qu'affrontaient ceux qui ont survécu ?**

Elie Seinman en est un bon exemple. De retour de captivité en 1945, il apprend en même temps la déportation de sa femme et la liquidation de son commerce de lustrerie et d'électricité à Bagnolet. Il entame une longue procédure pour ne récupérer finalement qu'une coquille vide, *puisque toute la marchandise a disparu. L'offre* de règlement, proposée par l'acquéreur du bien, s'avérait même insuffisante pour couvrir les frais de la procédure. « *Quant au logement*, écrit-il en février 1946, *il est actuellement occupé par un sinistré malgré un jugement rendu en ma faveur.* » Voilà une situation qui est loin d'être exceptionnelle sur le « terrain » que j'ai observé.

Propos recueillis par Nicolas Weill

Soixante ans après, l'émergence d'un sentiment d'urgence

ANALYSE

Pourquoi est si tardive la tentative de remonter le cours du temps ?

POURQUOI maintenant ? Pourquoi si tard ? Ces questions qui reviennent sans cesse à propos du lancinant dossier des spoliations, *sont légitimes. Surtout quand* elles sont posées dans les générations nées après la Shoah qui, pour se sentir parfois très concernées par le drame humain qu'a été *la destruction des juifs d'Europe*, sont aussi souvent déconcertées par cette tentative de remonter le cours du temps. Pour y répondre, *il faut avant tout abord tenir* compte de la longue parenthèse qu'a constituée la guerre froide. Celle-ci a clos trop tôt, trop de dossiers *brûlants de la période nazie*. Il n'est donc pas si étonnant que sa fin, à l'orée des années 90, ait été l'occasion d'en rouvrir quelques-uns, *là où ils avaient été* mal refermés. N'est-ce pas l'affrontement Est-Ouest qui avait protégé les banquiers suisses, comme les acteurs du redressement spectaculaire de l'Allemagne d'après-guerre, en jetant un voile *pudique sur le passé d'un certain* nombre des plus compromis ? Le camp soviétique n'avait d'ailleurs pas manifesté plus d'empressement ni de générosité dans l'indemnisation *des survivants juifs* du génocide, dont beaucoup vivent aujourd'hui, à l'est de l'Europe, une vieillesse misérable.

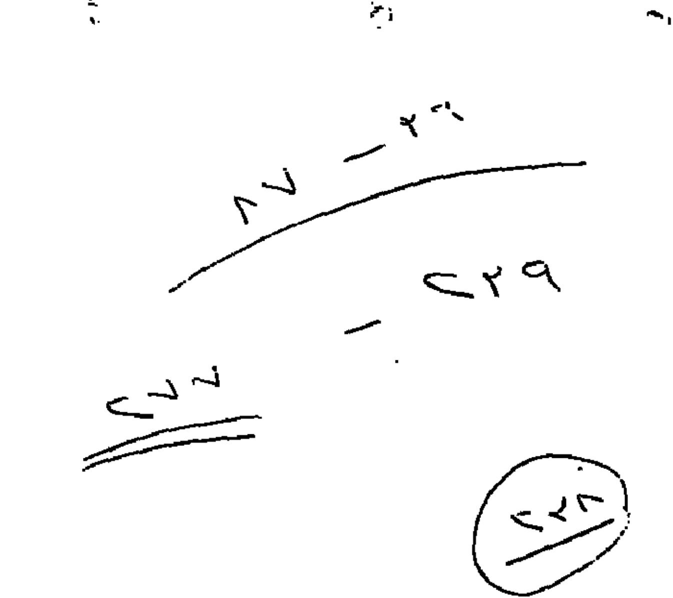
Pourtant, *au-delà des restitutions* de simple justice faites aux victimes de la Shoah ou à leurs ayants droit qui furent généralement peu ou mal indemnisés, il y a dans l'actuelle volonté de résoudre ce problème *« avant l'an 2000 »*, un enjeu qui dépasse le simple travail de mémoire ou l'*hommage aux disparus. Quand* le chancelier Adenauer engagea, non sans réticences, à partir de 1951, la République fédérale dans *la voie des réparations aux organisations* juives ainsi qu'à l'Etat d'Israël, il avait en vue la restauration du crédit financier d'une Allemagne qui tentait *alors* d'apurer ses dettes. Banques, institutions et organismes financiers allemands, en participant activement à l'« aryanisation » des biens juifs sous le III[e] Reich, ne s'étaient pas en effet contentés de violer la morale. *Ils avaient aussi porté* atteinte au principe de propriété, qui étaient le fondement de leur activité.

ŒUVRE DE JUSTICE

Il est vrai que la culture politique française valorise moins ce principe que les pays anglo-saxons, et c'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles le dossier des spoliations paraît parfois suivi avec plus de passions outre-Atlantique. Cependant, les quelques pages de timides recommandations qui concluent ce deuxième rapport d'étape de la mission Mattéoli – avant même l'achèvement *de ses travaux envisagés* pour la fin de l'année 1999 – sont un signe encourageant. Elles indiquent que la priorité de la mission n'est plus de travailler pour *« l'histoire »*, mais bien de réparer un désordre social majeur, et de faire œuvre de justice. Certes, on peut objecter que le rapatriement *au Mobilier national de 290 objets* d'art spoliés qui traînent encore dans les ministères ou les ambassades, l'affectation des 10 millions de francs (1 524 490 euros) laissés par les internés de Drancy à un *fonds humanitaire*, la création d'une instance d'examen des demandes individuelles sous la houlette de l'ancien président de la Cour de cassation, Pierre Drai, ainsi *que l'engagement* solennel de la Caisse des dépôts et consignations à restituer ce qu'elle détient, sont toujours d'ordre programmatique sinon symbolique. Il *n'en reste pas moins que*, depuis la conférence de Washington en décembre 1998, un pas a incontestablement été franchi. On n'exclut plus, à la mission Mattéoli, que *certaines sommes provenant* de la spoliations des juifs de France puissent être affectées à des victimes juives de la Shoah qui *n'ont jamais* reçu d'indemnité d'aucune sorte, y compris hors de l'Hexagone. Trouver une solution à un problème en suspens depuis bientôt soixante ans commence en somme à être *perçu avec un* certain sentiment d'urgence. Et à être pris au sérieux.

N. W.





La réforme de la loi sur le surendettement des ménages doit permettre de résoudre les « cas extrêmes »

L'un des volets majeurs du dispositif de lutte contre les exclusions entre en vigueur

Le décret d'application de la loi de lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998, concernant le traitement du surendettement, a été publié au *Journal officiel* du 2 février. La réforme du dispositif qui entre enfin en vigueur prévoit, dans *« les cas extrêmes »*, un effacement total ou partiel de la dette. En 1998, 118 000 dossiers ont été déposés devant les commissions de surendettement.

SIX MOIS après la promulgation de la loi de lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998, l'un de ses volets majeurs, concernant le traitement du surendettement, entre enfin en vigueur. Guetté de plus en plus impatiemment par les acteurs de ce secteur, le décret d'application de ce texte vient d'être publié au *Journal officiel* du 2 février. Les statistiques montrent qu'il y avait effectivement urgence à rendre opérationnelle la réforme du dispositif de prise en charge du surendettement des particuliers mis en place par la loi Neiertz de 1989, déjà modifiée en 1995.

Depuis leur création, les commissions de surendettement, chargées de trouver une solution aux cas des personnes les plus gravement endettées, ont vu exploser le nombre des dossiers qui leur sont soumis. Contenus en-dessous de 70 000 par an jusqu'en 1995, les dépôts se sont ensuite fortement accrus, pour finalement passer pour la première fois en 1998 le seuil symbolique des 100 000. L'année dernière, 118 000 dossiers ont été déposés devant les commissions, le total sur huit années s'élevant à 730 000.

Les raisons de cet afflux ont été repérées depuis longtemps. Au surendettement « actif » d'utilisateurs compulsifs de toutes sortes de crédits à la consommation, s'est ajouté un surendettement « passif », subi par les victimes d'aléas imprévisibles : chômage de longue durée, divorce ou décès. Ces accidents de parcours placent brutalement les personnes dans l'incapacité d'honorer des engagements pris debonne foi. Ces dernières années, la dégradation des conditions économiques avait même débouché sur des dépôts en commission de dossiers portant sur des dettes liées à des dépenses vitales, comme l'eau ou l'électricité.

BASCULEMENTLe secrétariat d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat, chargé de la consommation, estime à 30 % des dépôts le nombre de dossiers présentés en 1997-1998 par des foyers à faibles ressources, contre 7 % en 1991. Le chômage causerait 43 % des situations de surendettement, contre 24 % il y a sept ans. Face à cet effondrement brutal des ressources, les commissions de surendettement se trouvaient souvent impuissantes. Leur seul arme, le rééchelonnement de la dette, n'évitait pas le basculement des foyers dans l'exclusion.

La réforme, menée par le secrétariat d'Etat de Marylise Lebranchu, doit donc donner aux commissions une nouvelle palette de solutions pour les cas les plus difficiles. Parmi elles, la plus radicale consistera en effacement total ou partiel de la dette des personnes dont la situation a peu de chances de s'améliorer. Courante pour les entreprises, cette possibilité s'appliquera ainsi pour la première fois aux particuliers. Elle demeure néanmoins assez éloignée de la « faillite civile », en vigueur en Alsace et en Moselle, et que certaines associations souhaitaient voir étendue à l'ensemble du territoire.

L'effacement n'intervient que dans les *« cas extrêmes »*, au terme d'un longue procédure. Avant d'en arriver là, les débiteurs jugés insolvables par la commission bénéficient d'un moratoire unique de trois ans maximum, qui remplace le moratoire de cinq ans renouvelable en vigueur jusqu'à présent. Durant cette période, les poursuites sont suspendues. Ce n'est qu'à l'issue de ce gel des dettes que l'effacement peut être prononcé, une seule fois : durant les huit années suivantes, la récidive ne sera pas admise.

Pour les ménages disposant de ressources qui permettent d'envisager un remboursement, l'échelonnement de la dette peut s'étaler sur huit années au lieu de cinq actuellement. Cela devrait permettre un meilleur étalement de l'effort dans le temps. En cas d'aggravation de la situation, la commission pourra prononcer une suspension des saisies. Toujours dans le souci d'éviter les processus d'exclusion, le nouveau dispositif prévoit qu'aucun plan de redressement ne pourra laisser au ménage surendetté des ressources inférieures à la part insaisissable des rémunérations.

« RESTE À VIVRE »

Ce « reste à vivre » ne pourra être inférieur au montant du RMI (2 500 francs mensuels par personne), ce qui le situe toutefois bien en-dessous du seuil de pauvreté (3 800 francs mensuels).

Pour protéger le débiteur, la réforme instaure également une procédure d'établissement du passif, qui permet de vérifier la réalité des dettes réclamées par les créanciers. En revanche, si un membre des services fiscaux figure désormais dans chaque commission, les dettes fiscales, qui peuvent constituer une grosse par du surendettement, ne sont toujours pas prises en compte dans les plans de redressement.

Jérôme Fenoglio

Plus de la moitié des allocataires sortent du RMI vers un emploi précaire

Y'A-T-IL une vie après le RMI ? Une étude de l'Insee, publiée mercredi 3 février (*Insee première*, numéro 632, février 1999), tend à démontrer que le minimum social, versé à plus d'un million de personnes, ne constitue pas forcément un cul-de-sac professionnel pour la majorité de ses bénéficiaires. L'enquête porte sur un échantillon de 10 000 allocataires interrogés à trois reprises, en septembre 1997, janvier 1998 et septembre 1998. Ces « photographies » successives mettent ainsi en évidence les itinéraires, jusqu'ici mal connus, des RMistes et surtout, de ceux qui quittent l'allocation. Elles confirment d'abord la rotation rapide des effectifs dans le dispositif. La moitié des allocataires sortent en effet du RMI avant dix-huit mois de présence et un tiers le quittent même avant six mois. *« A l'inverse, un tiers y reste quatre ans »*, relèvent toutefois Cédric Afsa et Danièle Guillemot, chercheurs à l'Insee.

L'enquête montre surtout que pour plus de la moitié des anciens allocataires, la sortie a été rendue possible par un emploi obtenu par le bénéficiaire lui-même ou par son conjoint. Sur l'ensemble de l'année 1997, 61 % des sorties du dispositif se sont ainsi effectuées grâce à l'emploi, alors que 23 % ont débouché sur un remplacement du RMI par une autre allocation (chômage, invalidité ou vieillesse). Cependant, selon le bilan dressé en janvier 1998, dans un cas sur quatre, l'emploi qui a permis de quitter le dispositif aura duré moins de six mois. Ces premiers emplois, très précaires, ont alors cédé la place soit à un autre emploi, soit à l'allocation-chômage, soit à un retour au RMI. *« Cette instabilité n'est pas réservée, loin s'en faut, aux anciens allocataires du RMI »*, précise l'étude. Près de 40 % des anciens chômeurs ont, eux aussi, perdu leur premier emploi au bout de six mois.

Cette différence tient, selon les chercheurs, à *« la prédominance de l'intérim dans l'embauche des anciens chômeurs, alors que chez les anciens allocataires du RMI, ce sont les CES* [contrats emplois-solidarité] *qui l'emportent. Or ces contrats, conclus pour une période de près d'un an, jouent dans un premier temps un rôle stabilisateur »*. De fait, la troisième vague d'interrogations, menée en septembre 1998 et pas encore exploitée, devrait faire apparaître un accroissement de l'instabilité de la situation professionnelle des anciens RMistes lorsque les CES ou CEC (contrats consolidés) arrivent à leur terme. Au total, ce type de contrats aidés représentent un tiers des emplois trouvés par les RMistes sortis de l'allocation. En outre, près de la moitié des anciens RMistes travaillent dans le secteur public ou associatif.

TEMPS PARTIEL CONTRAINT

Le poids des CES et CEC explique en grande partie que la moitié des sortants de l'allocation soient employés à temps partiel, massivement « contraint », 88 % d'entre eux souhaitant travailler davantage. *« Le contraste est frappant avec l'ensemble des emplois salariés occupés par des adultes, où l'on trouve 18 % de temps partiel dont 42 % "contraint". »* De même, alors qu'elle est supérieure à 90 % chez l'ensemble des salariés, la proportion de contrats à durée indéterminée tombe à 28 % chez les anciens RMistes. Tous statuts confondus, les trois quarts d'entre eux occupent des emplois d'ouvriers ou d'employés, majoritairement non qualifiés.

Cette dernière caractéristique explique la faiblesse des rémunérations des sortants du RMI : plus de la moitié touchent moins de 5 000 francs par mois, les salaires étant globalement très concentrés aux alentours du SMIC, à mi-temps ou à plein temps. Malgré cela, les anciens allocataires ayant retrouvé un emploi tirent un bilan positif de leur sortie du RMI : les deux tiers s'estiment dans une meilleure situation financière que lorsqu'ils percevaient l'allocation. Au total, 82 % des anciens allocataires déclarent qu'il se sentent mieux depuis qu'ils ont pris un travail. Parmi eux, on retrouve la plupart de ceux qui affirment y avoir perdu financièrement.

L'étude confirme ainsi que, contrairement à ce qu'assurent nombre de responsables politiques, le niveau de l'allocation ne démotive que très peu de RMistes à reprendre un travail. Le mieux-être lié à un retour vers l'emploi semble souvent peser plus lourd dans le choix d'une sortie du RMI que les pertes financières qu'il peut occasionner.

J. Fe.

Michel Delebarre devrait être élu président de l'Union des HLM

APRÈS cinq mois de crise et de vacance du pouvoir, le comité directeur de l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM devrait élire à sa présidence, mercredi 10 février, le socialiste Michel Delebarre, maire de Dunkerque et président de la région Nord - Pas-de-Calais. Après l'élection manquée du 3 septembre 1998, Marie-Noëlle Lienemann, maire (PS) d'Athis-Mons et Jacques Berké, président de la Fédération des sociétés anonymes (SA) d'HLM, candidats à la succession de Roger Quilliot, ancien président, décédé en juillet 1998, n'ont finalement pas renouvelé leur candidature.

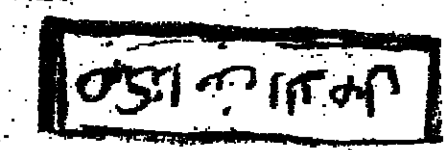
Avec Michel Delebarre, intronisé par Roger Quilliot et soutenu par le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, le mouvement HLM devrait clairement rester ancré à gauche. Jacques Berké, qui représente les SA d'HLM, défendait pour sa part le principe d'une candidature plus interne, davantage centrée sur les enjeux économiques et financiers auxquels est confronté le secteur. Son retrait au profit de Michel Delebarre devrait lui permettre de gagner un siège de premier vice-président de l'Union.

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : à la suite de la note ministérielle sur l'aide personnalisée** aux élèves de seconde (*Le Monde* du 3 février), l'Union nationale lycéenne (UNL) a dénoncé, mardi 2 février, *« un recul majeur »* dans la mise en place de la réforme des lycées. *« C'est un revirement. Ce nouveau texte ne correspond pas aux engagements pris par le ministre de l'éducation nationale pendant la concertation »*, a déclaré l'UNL, déplorant que *« les propositions de l'UNL et de ses partenaires (FCPE, SE-FEN, SGEN-CFDT) restent lettre morte rue de Grenelle »*.

■ **MNEF : Jean-Christophe Cambadelis, député de Paris et numéro deux du PS**, a apporté *« un démenti formel aux suppositions présentées par* Le Monde *»* dans l'article consacré à la mise en examen prochaine de Bruno Pelletier, ancien dirigeant d'EFIC (*Le Monde* daté 31 janvier - 1er février). *« Aucune impression n'a été réalisée pour mon compte en 1991 ou 1993 par la société EFIC. Par ailleurs, mes comptes de campagne des élections législatives de 1993 et 1997 attestent que mes travaux d'impression ont tous été honorés »*, indique M. Cambadelis.

■ **ÉTUDIANTS : les étudiants logés par les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous)** seront exonérés de taxe d'habitation. Cette décision, applicable depuis le 1er janvier, a été prise par le ministère de l'économie et des finances à la suite de contentieux ouverts par les services fiscaux à l'encontre d'étudiants locataires de résidences conventionnées ou d'appartements HLM gérés par les Crous.



هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Michel Péricard

Un politique de l'audiovisuel

DÉPUTÉ (RPR) des Yvelines et vice-président de l'Assemblée nationale, Michel Péricard est mort mardi 2 février à l'âge de soixante-neuf ans. Tout au long des années 60 et 70, il avait été l'un des acteurs de l'étroite association que le pouvoir gaulliste de l'époque entretenait avec l'information audiovisuelle.

Né le 15 septembre 1929 à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), ville dont il deviendra le maire à partir de 1977, Michel Péricard commence sa carrière de journaliste en 1954 à la Radio-Télévision française (RTF). Auparavant, lors de ses études de lettres, il avait été secrétaire, puis vice-président de l'Union nationale des étudiants de France. C'est à cette époque qu'il rencontre Bernard Pons, ancien secrétaire général du RPR et président de l'association des Amis de Jacques Chirac.

« LA VOIX DE LA FRANCE »

Dès 1959, Michel Péricard devient conseiller municipal de Saint-Germain, alors qu'il présente, pendant deux ans, le journal télévisé. Le général de Gaulle est de retour au pouvoir et la télévision naissante est alors reliée par fil direct, *via* le ministère de l'information, au sommet de l'Etat. Devenu président de la République, Georges Pompidou théorisera, plus tard, au cours d'une conférence de presse, cette conception de l'information livrée par la RTF, puis par l'ORTF : *« C'est la voix de la France. »* En 1986 encore, alors que le paysage audiovisuel s'est considérablement diversifié, Michel Péricard soutient toujours, dans un entretien à *La Croix* : *« RFI, c'est la voix de la France à l'étranger. (...) RFI est une radio de propagande, et si on a des états d'âme il faut la quitter. »*

Journaliste, Michel Péricard collabore à la grande émission de reportages « Cinq colonnes à la Une », créée par Pierre Lazareff, Pierre Desgraupes et Pierre Dumayet. De 1969 à 1973, il est chef du service politique de la deuxième, puis de la première chaîne de télévision. Parallèlement, alors que Robert Poujade vient d'inaugurer un tout nouveau ministère, celui de l'environnement, il coproduit une émission très populaire, « La France défigurée », consacrée précisément à la défense de l'environnement et à la protection de la nature. Militant gaulliste, Michel Péricard intègre, entre 1966 et 1969, plusieurs cabinets ministériels, dont celui d'Yves Guéna aux PTT et de Bernard Pons à l'agriculture. En 1975, il est nommé directeur de l'information de Radio-France.

Après ces glissements successifs, Michel Péricard fait définitivement le choix d'une carrière politique. En 1976, il est élu au conseil général des Yvelines. En 1977, il entre au comité central du RPR et devient maire de sa ville natale, Saint-Germain-en-Laye, au cœur de l'Ouest parisien résidentiel. En 1978, il est élu pour la première fois député des Yvelines. A l'Assemblée nationale, il continue de s'intéresser à la communication. De 1986 à 1988, il est président de la mission câble. Il ne craint pas de tancer ouvertement ses anciens confrères, les journalistes de l'audiovisuel, lorsque, en expert, il estime que ceux-ci sont trop liés au pouvoir... de gauche. Mais il sait aussi habilement distiller les confidences.

PRÉSIDENT DU GROUPE RPR

Faute d'entrer au gouvernement après l'élection, en 1995, de Jacques Chirac, il se retrouve, comme président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, au cœur du dispositif majoritaire. Non sans mal, il tente de faire la liaison entre un premier ministre sûr de lui-même, Alain Juppé, et une majorité pléthorique, qui n'a pas encore surmonté les divisions nées de l'élection présidentielle. Lors des journées parlementaires du RPR, au Havre, en 1996, il se fait ainsi, quasiment en direct, le porte-voix de M. Chirac, qui vient de lui demander de rappeler à l'ordre quelques députés jugés trop critiques à l'égard du premier ministre.

Survient la dissolution de l'Assemblée nationale et l'échec de la droite aux élections législatives. Michel Péricard s'efface alors pour laisser Philippe Séguin lui succéder brièvement à la présidence du groupe, avant de s'emparer de celle du RPR.

Jean-Louis Saux

Vilmos Tatraï

Un virtuose hongrois du violon

LE VIOLONISTE hongrois Vilmos Tatraï est mort mardi 2 février. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

Né le 12 juillet 1912 à Kipest (Hongrie), Vilmos Tatraï a étudié très jeune le violon. Il ne tardera pas à devenir une grande figure de la vie musicale hongroise. A l'âge de vingt et un ans, Tatraï est premier violon de l'Orchestre de Budapest, formation qu'il quitte pour occuper la même fonction dans l'Orchestre de la radio argentine, à Buenos Aires pendant les saisons 1936 et 1937. En 1938, il sera violon solo de l'Orchestre symphonique de l'Etat hongrois : il quittera cette formation quarante ans plus tard.

Mais c'est en tant que violon solo d'un quatuor à cordes auquel il donnera son nom, en tant que fondateur de l'Orchestre de chambre hongrois et professeur de musique de chambre à l'Académie Franz-Liszt de Budapest que Vilmos Tatraï est entré dans l'histoire.

Son quatuor ? L'une des plus belles formations de chambre de l'après-guerre, bien plus préoccupé de beauté musicale que d'hédonisme sonore. Un ensemble qui se sera attelé à l'intégrale des quatuors de Haydn avec un aplomb, une netteté d'allure, un sens du rebond rythmique fascinants malgré quelques scories d'intonation qu'il serait malvenu de reprocher à des musiciens si inspirés. N'oublions pas non plus leurs quatuors de Bartok et les nombreuses œuvres modernes que ces artistes exemplaires servirent dans le monde entier.

En tant que professeur, Vilmos Tatraï a formé des théories de musiciens dans sa classe de musique de chambre de la célèbre Académie Franz-Liszt de Budapest. Il y aura été le continuateur d'un esprit musical typique de la Hongrie de la première partie de ce siècle, celle des Bela Bartok, Ernö von Dohnanyi, Zoltan Kodaly, Leo Weiner, etc.

Alain Lompech

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Les familles
CONAN et **MAHUREL**
sont heureuses d'annoncer la naissance de

Alexia,

le 2 février 1999, à 10 h 39.

Félicitations à
Alexandra et Hervé CONAN.

Fabienne MOQUET
et Nicolas CHATENIER
sont heureux d'annoncer la naissance de

Juliette,

le 18 janvier 1999, à Paris.

14, rue Pierre-Brossolette,
92300 Levallois-Perret.

Maria Luiza et **Philippe DELLEUR**
partagent avec
Marie-Isabelle
la très grande joie d'accueillir

Marie-Valentine,

née le 21 janvier 1999, à Brasilia.

Mission économique et financière près l'ambassade de France au Brésil.

– Bienvenue au Monde à

Soline et Yulan,

le vendredi 29 janvier 1999, à J–336 de l'an 2000.

Yéléna,
sa maman et son papa sont très heureux de nous faire partager cet événement.

Anniversaires de naissance

– Aix-en-Provence, Paris.

Elodie, Alexis, Elie, Maïa,
Julie, Léo et Alice
souhaitent à leur

Mamie Suzette

un joyeux quatre-vingt-cinquième anniversaire !

Décès

– Les équipes de Warburg Dillon Read ont la douleur de faire part du décès de leur collaborateur et ami,

Gabriel BESSON,

survenu à Londres, le 27 janvier 1999, dans sa trente-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 février, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, Paris-2e.

Warburg Dillon Read,
65, rue de Courcelles,
75008 Paris.

– Christian et Jean-Paul Damit,
ses enfants,
Bachir Elbaz,
son ami,
ont la douleur de faire part du décès de

Paule DAMIT,
journaliste.

La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 5 février 1999, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Foyers, Paris-19e.

– Mme Albert Granjon,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils,
Mme Henry Granjon,
ses enfants et petits-enfants,
ont *la tristesse de faire part du décès de*

M. Lucien GRANJON,
conseiller honoraire
à la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,

survenu à Courbevoie (Hauts-de-Seine), le 27 janvier 1999, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église luthérienne de Courbevoie, dans l'intimité familiale.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
ont le chagrin de faire part de la mort de

Mme Suzanne LECOURT,

survenue à Sens, le 30 janvier 1999, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Ils vous demandent d'avoir une pensée pour

M. Gaston LECOURT,
ancien vice-président du tribunal
de grande instance de la Seine,

auprès de qui elle repose désormais au cimetière de Vallery.

La Justice,
8, route de Courtenay,
89150 Vallery.

– M. et Mme Jean-François Marchand,
Mme Jean-Daniel Marchand,
Christelle, Thierry, Michel, Stéphane, Vanessa,
ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Michelle MARCHAND,
née **GROSDIDIER,**

dans sa quatre-vingt-dixième année.

Obsèques le jeudi 4 février 1999, à 10 h 30, en l'église Saint-Pantaléon de Commercy (Meuse).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– M. Marcel Naïka,
son époux,
Marie-Thérèse, Marie-Yolande (†),
Christian, Eliane, Mireille,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Marthe NAÏKA,
née **ISTASSE,**

dans sa soixante-dix-huitième année.

– Mme Maurice Piraud,
Mme Michel Piraud-Mornand,
Séverine et Clément,
Vincent et Julie,
Isabelle et Michel Amouretti,
Fabrice et Monika Piraud,
Xavier, Emmanuel, Raphaël, Bruno,
Rebecca, Misha, Anouk, Chloé,
Marie,
Ses proches,
Ses amis,
font part du décès de

Michel PIRAUD,

le 1er février 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 février, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Toute-Grâce du Plateau d'Assy (Haute-Savoie).

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue Daguerre,
75014 Paris.
Clermont,
38850 Chirens.

Janina *PRESS*

s'est éteinte à Paris, le 2 février 1999, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Pour sa famille, en France et en Pologne,
pour ses amis, dans le monde,
la peine est immense.

– Les enseignants,
Le personnel administratif,
Et les étudiants du département de géographie et de l'UFR des lettres, sciences de l'homme et des sociétés de l'université Paris-XIII,
font part avec une grande tristesse du décès de leur collègue et amie,

Voahangy RAJAONAH,

survenu le 31 janvier 1999.

– Lullin, « le col du Feu » (Haute-Savoie).

Les familles Longerinas et Riegel
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marguerite
RIEGEL-BALTZER,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

enlevée à leur affection le dimanche 31 janvier 1999, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Un recueillement aura lieu le samedi 6 février, à 16 heures, au crématorium de La Balme-de-Sillingy (Haute-Savoie).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Gisèle POLAILLON,
dite **Dominique KERVEN,**
chargée de mission
des *Musées nationaux,*
président du Syndicat
de la presse artistique française (SPAF),
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite
commandeur des Arts et des Lettres,

survenu le 28 janvier 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 février, à 14 h 30, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise.

De la part de
Mme Jules Guionin,
M. et Mme Philippe-Hubert Guionin,
Mme François Polaillon,
Le lieutenant-colonel et Mme Eric Polaillon,
M. et Mme Arnaud Polaillon,
M. Bertrand Polaillon,
M. et Mme Jean Gondé,
Mme Pierre-Edouard Coquelin,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Polaillon,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses cousins,
M. et Mme Pierre Vallé,
M. et Mme Philippe de Vergie
et leurs enfants,
Mme Isabelle Pichot
et ses *filles,*
Mme René Huyghe
et ses enfants,
M. et Mme Jean-Marie Deletrez,
Le baron Viard,
Mme Jacqueline de Sacy
et son fils Arnaud,
M. et Mme Fabrice Fare,
Mlle Akiko Ebi,
M. Jean-Paul Scarpitta.

61, rue de Miromesnil,
75008 Paris.

– Les présidents et vice-présidents d'honneur,
Ainsi que les membres du comité de direction,
Et les conseillers du SPAF,
ont le chagrin de faire part du décès de

Gisèle POLAILLON,
dite **POLAILLON-KERVEN,**
président du Syndicat
de la presse artistique française (SPAF),
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
commandeur des Arts et des Lettres.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 février 1999, à 14 h 30, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e.

– J. Michel Rosenfeld,
son fils,
Estelle Rosenfeld,
sa petite-fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline ROSENFELD,
née **ALTMAN,**

survenu le 2 février 1999, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 4 février.

On se réunira à 14 h 45, à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

Une chaîne d'union sera faite.

Gémissons ! Gémissons ! Gémissons ! Espérons !

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Francis-Picabia,
75020 Paris.

– Pück,
son épouse,
Alain et Gilles,
ses enfants,
Ses frères et sœur,
Ainsi que toute la famille,
ont la peine de faire part du décès du

docteur Jacques SEBAN.

Les obsèques auront lieu le jeudi 4 février 1999, à 15 heures, au cimetière de Montmartre, 20, avenue Rachel, Paris-18e, *où l'on se réunira.*

– Mme *André Sudre,*
son épouse,
Le docteur Jean-Pierre Loupias,
son gendre,
M. et Mme Pascal Teillol,
Nathalie et Marie Loupias,
ses *petits-enfants,*
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André SUDRE,
commandeur de la Légion d'honneur,
préfet honoraire,

survenu le 2 février 1999, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 février, à 15 heures, en l'église de Saint-Michel de Vax (Tarn), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

– Le président,
Le conseil d'administration du Foyer d'étudiantes du Cherche-Midi
ont la tristesse de faire part du décès de

Robert VERON,
administrateur depuis 1965,
agrégé de philosophie,
croix de guerre 1939-1945,
inspecteur général des finances,
officier de la Légion d'honneur.

21, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

Remerciements

Mme Gilberte Briffaut,
son épouse,
Sa famille,
particulièrement émues par les très nombreuses marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès, *survenu le 22 janvier 1999, de*

Georges BRIFFAUT,

vous remercient très sincèrement.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le mardi 9 février 1999, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris-14e, à l'intention de

Pierre DENIZOT,

décédé le 26 décembre 1998.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 1er février 1998,

Jean ALLÉLY,
chevalier de la Légion d'honneur,
administrateur de l'Institution
de gestion sociale des armées,

disparaissait *tragiquement aux îles du* Salut, en Guyane.

Que tous ceux qui l'ont aimé se souviennent.

« Je te demande de te souvenir de moi
et de ne point me quitter
sans m'avoir pleuré. »
Odyssée, chant XI.

Hélène Papadopoulos,
23, rue Edouard-Jacques,
75014 Paris.

– Saint-Jean-du-Gard, Genève, Strasbourg, Paris.

Le 4 février 1991, disparaissait

Philippe LATHAM.

Sa famille et ses amis se souviennent.

Soutenances de thèse

– **M. John Lambert** a soutenu avec succès, le 29 janvier 1999, à l'université Paris-IV, sa thèse de doctorat en philosophie intitulée **« Postérité analytique : l'influence wittgensteinienne dans les œuvres de Richard Rorty, Stanley Cavell et Charles Taylor ».**

Le jury, présidé par M. Jacques Poulain (Paris-VIII) et composé de Mme Sandra Laugier (université de Picardie Jules-Verne) et Claude Imbert (de l'ENS Paris), lui a décerné la mention Très Honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité.

Colloques

Sida et adolescence

Etat des lieux et prévention, aspects psychanalytiques, sociologiques, religieux. Avec la participation de la division sida du ministère de la santé et du CRIPS. Participants : B. Kouchner, O. Ouvry, F. Weil-Halpern, M. Gentilini, D. Boubakeur, Mgr Dubost, E. Hirsch, F. Edelmann.

Colloque organisé par la revue *Adolescence*, 5 février 1999.

Unesco,
7, place de Fontenoy,
75007 Paris.
Rens. : 01-40-91-50-21.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 4 février 1999, à 20 h 30 : **« Fin du judaïsme moderne ? »** Débat avec le professeur S. Trigano (*revue Pardess*). Tel. : 01-42-71-68-19.

L'avenir des terrains Renault de l'Ouest parisien toujours en pointillé

Les élus des six communes intéressées se réunissent jeudi pour dessiner les grandes lignes du projet. Mais l'Etat et la Région ont leur mot à dire sur l'aménagement de ces 70 hectares, qui risque d'accentuer les écarts de richesse à l'intérieur de l'Ile-de-France

APRÈS plusieurs années d'études, d'hésitations et de volte-face, l'avenir des terrains des anciennes usines Renault, à Boulogne-Billancourt et à Meudon, dans les Hauts-de-Seine, semble enfin se dessiner. Ce qui ne signifie pas que l'on connaisse déjà précisément la « sauce » à laquelle cet énorme ensemble de terrains, d'une surface totale de 70 hectares, exceptionnel par son emplacement à l'ouest de Paris, va être accommodé.

Le syndicat mixte du Val-de-Seine, qui regroupe les communes de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Saint-Cloud, Sèvres et Vanves, ainsi que le département des Hauts-de-Seine et le conseil régional d'Ile-de-France, se réunit, jeudi 4 février. Il devrait décider de la création d'un outil destiné à conduire l'opération et du choix des grandes lignes de l'urbanisme de ce véritable morceau de ville, à construire de toutes pièces sur les friches industrielles.

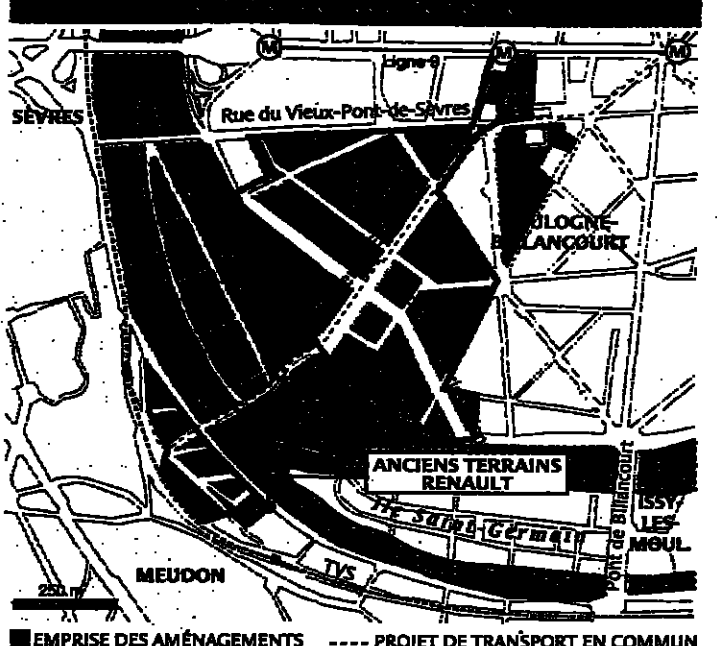
PRÉSERVER LES BERGES

Une exposition présentée avec succès pendant tout l'automne 1998, au Musée de la céramique de Sèvres, a permis de montrer au public les trois projets en compétition, fruits du travail des équipes emmenées respectivement par Bruno Fortier, Jean-Pierre Buffi et Paul Chemetov-Borja Huidobro. Jean-Pierre Fourcade, maire (UDF) de Boulogne et président du syndicat mixte, penche ouvertement pour le premier : *« Il permettra de reconquérir les berges de la Seine,* explique-t-il. *Il offre toutes les garanties par rapport aux contraintes liées aux risques d'inondations. Et, de surcroît, ce projet privilégie les immeubles de faible hauteur et multiplie les espaces plantés. »* L'originalité de l'étude de Bruno Fortier et de ses associés est en effet de préserver les berges de la Seine : celles-ci pourraient être en grande partie rendues aux promeneurs, puisque seule une voie d'urgence, réservée aux autobus et aux véhicules prioritaires, serait ouverte au bord du fleuve. L'axe principal de la circulation se ferait donc à travers les anciennes usines, le long d'un jardin central dessiné dans la perspective du parc de Saint-Cloud. Dans l'île Seguin, des petits quartiers de logements seraient implantés, séparés par des jardins, les berges étant destinées à la promenade.

Sur la rive gauche, à Meudon, la terrasse des terrains Renault, en retrait par rapport à la Seine, permettrait de lotir à la hauteur de l'actuel ligne de tramway Issy-les-Moulineaux-La Défense, ce qui permettrait là encore de dégager les berges. C'est un projet où les vues sur la vallée de la Seine et les coteaux de la rive gauche sont privilégiées. On y reconnaît l'influence des paysagistes Pascal Cribier et Patrick Ecoutin, qui ont travaillé avec Bruno Fortier.

Mais les partenaires de Jean-Pierre Fourcade ont des opinions moins tranchées que le maire de Boulogne-Billancourt : ils envisageaient au départ une synthèse des projets en concurrence. Jean-Pierre Buffi propose, pour la rive droite, la création de trois quartiers structurés par un parc ou par de grandes places.

L'île Seguin serait, selon l'expression de l'architecte, *« résidentialisée »*. A Meudon, une place à proximité de la gare permettrait d'alléger une urbanisation en bande au pied du coteau. Le projet Chemetov-Huidobro est dessiné à partir de l'avenue Emile-Zola de Boulogne-Billancourt, plantée, et bordée jusqu'à la Seine d'un damier de squares. La rive droite serait traitée comme un quai parisien. L'île Seguin serait lotie de la même manière face à la rive droite, mais s'ouvrirait sur un parc côté Meudon, où les bâtiment actuels seraient préservés et rénovés.



Peut-on faire une synthèse de ces projets sans dénaturer l'ensemble ? Ces travaux ont certes quelques points communs : la création d'un parc au centre du nouveau quartier de Boulogne-Billancourt, le tracé d'un axe de circulation à l'intérieur de l'emprise des anciennes usines pour soulager la circulation des quais, ainsi que le lotissement plus ou moins résidentiel d'une partie de l'île Seguin, et l'utilisation des terrasses existantes à Meudon. Mais, en matière d'urbanisme, le plus petit commun dénominateur n'est pas forcément la meilleure des solutions.

« D'INTÉRÊT NATIONAL »

Par ailleurs, les communes ne sont pas seules. Il leur faut compter avec de puissants parrains : la région et l'Etat veillent à la bonne application du schéma directeur d'Ile-de-France (SDRIF), même si celui-ci a été décrété en 1994, lorsque la droite était au pouvoir à Matignon et au conseil régional. Si l'opération Boulogne-Billancourt peut tenir la rampe sur le plan financier, c'est grâce à une construction rapide de 500 000 mètres carrés de bureaux et de surfaces d'activités, à côté d'autant de logements.

Ces programmes pourraient être commercialisés beaucoup plus vite qu'à l'horizon 2015, fixé comme terme par le SDRIF : l'Ouest parisien continue à se développer à un rythme très rapide et un tel aménagement des terrains Renault ne ferait qu'accentuer le déséquilibre Est-Ouest de l'Ile-de-france. Jean-Claude Gayssot, ministre (PC) de l'équipement, comme Jean-Paul Huchon, président (PS) de la région, veulent éviter que ce programme ne sorte de terre en quelques années, au détriment de programmes du Nord et de l'Est parisiens, toujours en butte aux difficultés de commercialisation, comme la Plaine Saint-Denis et la ZAC Paris-Rive-gauche. Jean-Paul Huchon a encore rappelé, en novembre 1998 devant le conseil général des Hauts-de-Seine, qu'à ses yeux *« le projet urbain du Val-de-Seine [...] est une opération d'intérêt national »*.

L'Etat et la région pourront d'autant mieux imposer leur calendrier que les projets des élus du Val-de-Seine ont très largement besoin de cofinancements de l'Etat et de la région. Enfin, les ingénieurs des services de l'équipement ont toujours leur mot à dire quand il s'agit d'infrastructures routières et leurs projets pour les grands axes départementaux du secteur restent très éloignés des idées avancées par les architectes.

Alors que tous les candidats parient pour la discrétion de l'automobile, la DDE a déjà réagi avec des réflexes de comptable et reste très favorable à ses « VRGS » et « VRDS », des voies rapides capables d'écouler le maximum de trafic sur les deux rives de la Seine.

Les élus de la région savent cependant que le contexte de la préparation d'un contrat de plan Etat-région, qui réaffirme la priorité aux transports en commun, est favorable à leurs propositions. Ils demandent donc le dédoublement, par un vrai tramway sur la rive droite, du Tram Val-de-Seine entre Saint-Cloud et Meudon, rive gauche. Ils souhaitent également la création d'une ligne de bus *« non polluants »* entre les deux rives de la Seine, qui passerait à travers l'île Seguin. Ces projets, imaginés de toute urgence après la décision du ministre des transports d'abandonner le pharaonique projet Muse du conseil général, qui traversait les Hauts-de-Seine, ont le mérite de s'inscrire immédiatement dans le projet Orbital de rocade de transports en commun dans les départements de la petite couronne.

Pour l'emporter, Jean-Pierre Fourcade devra déployer, jeudi, toute sa force de conviction auprès des membres du syndicat. Son souci est que l'opération démarre au plus vite : il y a sept ans que Renault a fermé l'île Seguin ; à mi-mandat, le maire doit montrer son efficacité et sa capacité à transformer cette friche industrielle en équipements rentables pour la ville. Il n'oublie pas qu'il lui reste aussi à solder l'ardoise de 400 millions de francs, laissée par son prédécesseur, Paul Graziani (RPR), dans l'opération d'aménagement du centre-ville de Boulogne-Billancourt. Et il vient d'apprendre (*Le Monde* du 3 février) que cette ville riche est menacée, comme d'autres, d'une nouvelle taxe destinée à alimenter les caisses des communes défavorisées de la région.

Christophe de Chenay et Emmanuel de Roux

Les ruineux transports en commun de Guyane

CAYENNE
de notre correspondant

Le rapport de la chambre régionale des comptes de Guyane sur la gestion du SMTC, syndicat mixte chargé de l'organisation des transports en commun à Cayenne et à Macouria (une commune voisine du chef-lieu), est sévère : *« Le non-respect de la loi et du droit en général, sans parler de la plus élémentaire morale, ont caractérisé le fonctionnement du syndicat mixte des transports en commun. »*

Dans ses conclusions définitives, adressées aux membres du comité syndical à la mi-janvier, les magistrats financiers observent que, entre 1991 et 1997, *« le SMTC a fonctionné au seul bénéfice de ceux qui, à tous les niveaux, en avaient la charge et l'exercice, gaspillant l'essentiel d'un budget conséquent qui approche les 20 millions de francs (...). L'incompétence l'a disputé à la seule préoccupation des intérêts particuliers des uns et des autres »*. Parmi les *« dépenses irrégulières »*, le régime indemnitaire des élus. Le SMTC avait fixé des sommes supérieures au taux prévu par la loi : le président et les vice-présidents ont ainsi perçu indûment 648 159 francs sur la période 1992-1995. Quelques bénéficiaires des versements irréguliers, au rang desquels le président du conseil régional, Antoine Karam, et le président du conseil général, André Lecante, se sont dits *« surpris dans leur bonne foi et ont manifesté le désir de régulariser la situation en reversant les sommes perçues »*.

La chambre note qu'une partie du personnel payé par le SMTC n'a pas travaillé pour le syndicat. *« Ils auraient été mis à la disposition de Macouria »*, une commune dont le maire n'est autre que le président du SMTC, Serge Adelson. Cette situation durait depuis 1991 et a concerné en moyenne dix-huit agents à temps complet chaque année, pour des mises à disposition évaluées à 218 agents par mois. Au total, l'avantage pour la commune de Macouria et au détriment du syndicat dépasse le million de francs.

AUCUN CONTRÔLE INTERNE

C'est aussi toute l'organisation et la gestion de la structure qui sont montrées du doigt. Les investissements sont mal, voire pas utilisés et les dépenses de fonctionnement incontrôlées : en 1991, le SMTC s'est doté d'un système d'aide à l'exploitation des lignes urbaines pour 3,5 millions de francs. *« Il n'est pas apparu (...) que le système installé fonctionnait. »* Les frais d'entretien des bus n'ont cessé d'augmenter pendant la période sous contrôle. En 1995, ils ont atteint 1,2 million de francs et pourtant seulement sept véhicules sur les seize du parc étaient à l'époque en état de rouler. Les magistrats soulignent que, dans le même temps, il n'existait aucun contrôle interne sur les fournitures et la réalité des prestations.

La chambre a encore relevé les insuffisances constatées dans la connaissance et la maîtrise des moyens et des biens mis en œuvre : en 1996, le syndicat déclarait un peu moins de cinquante agents au total, alors que les données sociales font apparaître qu'en réalité une centaine de personnes auraient été rémunérées cette année-là. *« Absence de comptabilité »*, *« absence d'un encadrement professionnalisé »*, *« une gestion peu économe »*, la situation générale *« n'a pas garanti le meilleur usage des deniers publics »*.

Le client du SMTC, lui, a peut-être réussi à y trouver son compte. La chambre constate en effet qu'il n'existe pas de composteurs de billets en fonctionnement dans les véhicules. *« En tout état de cause, les agents chargés du contrôle ne sont pas habilités à verbaliser s'ils relèvent une infraction. »*

Stéphane Urbajtel

DÉPÊCHES

■ **CHARENTES-POITOU : le Futuroscope situé à Chasseneuil-du-Poitou,** à une quinzaine de kilomètres de Poitiers, disposera, au printemps 2000, d'une station TGV spécifique dont René Monory, président (UDF) du conseil général de la Vienne, et Louis Gallois, président de la SNCF, ont posé, mardi 2 février, la première pierre. D'un coût de 167 millions de francs (25,4 millions d'euros), cette future gare sera reliée au Parc européen de l'image par une passerelle et un cheminement de 400 mètres. Grâce à un décrochement sur la ligne Paris-Bordeaux, elle permettra aux trains charters de visiteurs de débarquer sur le site après 1 h 20 de parcours depuis Paris, 3 heures depuis Lille et 4 heures depuis Lyon. Actuellement, le temps de transfert entre la gare de Poitiers et le Futuroscope est de 20 à 30 minutes. Et sur près de 3 millions de visiteurs l'an, 100 000 seulement prennent le TGV.

■ **PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : le tribunal administratif de Marseille,** *« considérant qu'aucun des moyens invoqués par l'ordre des architectes Provence-Alpes-Côtes d'Azur à l'appui du recours pour excès de pouvoir qu'il a présenté contre la délibération en date du 29 juin 1998 »* du conseil municipal de Marseille, a rejeté sa demande de sursis à exécution (*Le Monde* du 27 novembre 1998). La délibération attaquée déclarait sans suite le concours pour la construction de l'Ecole de la deuxième chance. La municipalité, qui a pris directement en charge la maîtrise d'œuvre de l'école, s'est réjouie de la décision du tribunal, qui lui permet de continuer à faire travailler ses services, et estime que ce rejet confirme le bien-fondé de sa défense. L'ordre, qui maintient sa plainte sur le fond, se dit aussi satisfait sur un point : selon lui, la décision du tribunal prouve qu'il était fondé, ès qualités d'ordre, à contester la délibération, contrairement à ce qu'avait soutenu la mairie dans son mémoire. – *(Corresp. rég.)*

Dieppe ne veut pas perdre de vue Newhaven

ROUEN
de notre correspondant

Il y a des publicités dont on se passerait bien. A la chambre de commerce et d'industrie de Dieppe (Seine-Maritime), on ne décolère pas depuis ces reportages, notamment celui diffusé dimanche soir 31 janvier sur TF 1, célébrant avec émotion la fin d'une ligne transmanche, celle qui mettait Dieppe à quatre heures de Newhaven, dans l'East Sussex.

Le *Stena-Cambria* y effectuait, c'est vrai, son dernier voyage. Le *Cambria*, c'est un ferry de la compagnie anglo-suédoise Stena Lines qui a usé sa cote en mer d'Irlande avant d'être envoyé en Manche au début de l'année 1998, dans le cadre du rapprochement avec un géant britannique du transmanche, l'armement P & O (Peninsular and Oriental).

Le navire, peu confortable, n'aura fait qu'une saison et demie entre la France et l'Angleterre. Au dernier jour de janvier, il a effectué son ultime traversée en Manche, P & O Stena lines ayant jugé qu'il ne pouvait aller au-delà des 8 millions de livres sterling de pertes subies en 1998 (11,52 millions d'euros).

1,2 million de passagers en 1993, 800 000 en 1996 et seulement 600 000 en 1998, la fin de la ligne cent cinquantenaire était inscrite dans l'histoire : la concurrence du tunnel sous la Manche condamnait irrémédiablement la route *« la plus courte de Paris à Londres »* et ses ferries poussifs, qui reliait les deux continents en quatre heures quand même.

« TRAHISON »

P & O Stena lines avait bien tenté de lancer sur cette mer difficile des navires rapides, catamarans ou perceurs de vagues, capables de diviser par deux le temps de traversée. Les pannes à répétition les ont condamnés.

Non, décidément, une page était tournée. Pour les amateurs de mini-croisières vers l'Angleterre, P & O Stena lines conseillait depuis belle lurette à sa clientèle, touristes et camionneurs, les ferries-paquebots du Havre et de Calais. Entre Newhaven et Dieppe, on ne rencontrait plus ces derniers mois que les *day-trippers* du Sussex inconditionnels du port normand et de ses commerces. Les marins du *Cambria* ont été réaffectés sur d'autres navires de la compagnie. Mais les quatre-vingts sédentaires de Newhaven et les soixante-dix de Dieppe seront licenciés.

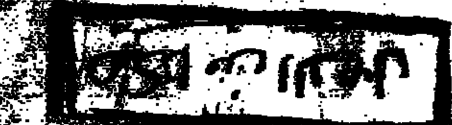
« Dieppe-Newhaven, la fin ! » Un véritable coup de poignard car, depuis que l'on a appris la « trahison » de P & O en octobre 1998, la chambre de commerce de Dieppe a multiplié les contacts pour lui trouver un remplaçant, et même plusieurs : un pour les passagers, un autre pour le fret et un troisième qui embarque les deux en même temps. Le milliardaire James Sherwood, président de Sea Containers et de la compagnie Hoverspeed, spécialiste des aéroglisseurs et autres engins rapides dans le Channel, a annoncé son arrivée pour le 10 avril. Propriétaire du port de Newhaven, il est prêt à tenter l'expérience.

Avec l'appui du conseil général de la Seine-Maritime, la CCI de Dieppe s'est tournée vers un opérateur belge, Cobelfret. Elle a pris conseil auprès du conseil régional de Basse-Normandie, principal actionnaire d'une société d'économie mixte, qui a permis à l'armateur français Brittany Ferries de développer deux lignes au départ de Caen et de Cherbourg. Une étude du cabinet Arthur Andersen prédit un équilibre retrouvé pour les années 2001-2002.

Et personne à Dieppe, non plus qu'en Haute-Normandie, qui, avec cette ligne, récupère quelque 250 millions de francs de chiffre d'affaires par an pour le commerce et le tourisme, n'envisage de se priver de cette manne. Des crédits européens de coopération transfrontalière (Interreg 2) ont même été engagés entre la Seine-Maritime, la Somme toute proche et l'East Sussex.

Non, décidément, on ne comprend pas pourquoi on a complaisamment raconté à la presse que la ligne était morte. A Dieppe, les regards se sont tournés vers la concurrence du détroit du pas de Calais. Médisance sans doute.

Etienne Banzet



HORIZONS

ENQUÊTE

La course contre la montre de l'AFP

JOCHEN GERNER

Maison en crise, en proie au doute, en état d'urgence, l'Agence France-Presse n'a plus de PDG. Dans une société de l'information en plein bouleversement, le rôle et la survie de la seule agence mondiale non anglo-saxonne sont en jeu

« LE *maréchal Titi est mort.* » Rectificatif : « *Le maréchal Toto est mort.* » Dernier rectificatif : « *Le maréchal Tito est mort.* » Ce qui fait vibrer les agenciers, c'est le culte du scoop, de l'urgent qui annonce une nouvelle dans le monde entier. L'Agence France-Presse ne s'y prend pas toujours à trois fois, comme ce 4 mai 1980, pour annoncer le décès d'un chef d'Etat, le déclenchement d'un conflit dans n'importe quel coin de la planète ou encore une mégafusion entre deux entreprises... Ces flashes font aujourd'hui partie de la légende de l'AFP.

Toutes les agences se livrent chaque jour une vraie course de vitesse. D'ailleurs, leurs articles s'appellent des dépêches. L'AFP est souvent bien placée et n'a pas à rougir de la qualité et de la rapidité de ses informations. Elle a été la première à annoncer que des athlètes israéliens pris en otage avaient été tués aux Jeux olympiques en 1972. Toujours aux JO, c'est l'AFP qui a annoncé, deux heures avant AP, cinq heures avant Reuters, que Ben Johnson, médaille d'or du 100 mètres en 1988, était dopé.

Chaque jour, ce sont plus de deux millions de mots qui sont diffusés en six langues pour donner la matière première des journaux, des radios et des télévisions du monde entier. L'entreprise est peu connue du grand public, sauf lorsqu'un présentateur de journal télévisé s'interrompt pour annoncer : « *Une dépêche de l'agence France-Presse m'apprend que...* »

Elle défraie aussi la chronique médiatique tous les trois ans au moment de l'élection de son PDG. Coups de théâtre, rumeurs, bruits de coulisses, grosses ficelles et coups tordus. « *On n'est jamais déçu au moment de l'élection du président de l'AFP*, ironise un patron de presse. *On voit ce qu'il y a de pire dans la politique et dans la presse.* » A chaque fois que cette comédie du pouvoir est rejouée, les questions du rôle et de la stratégie de l'agence, dans un monde de l'information en plein bouleversement, sont presque toujours évacuées.

L'AFP est un média anonyme. Son sigle est vaguement reconnu aux quatre coins du monde. Mais les journalistes restent dans l'ombre. De simples initiales paraphent la dépêche. Dans une tradition de la presse française de commentaire, ils donnent des faits, puisés dans le monde entier. En 1995, l'ensemble du bureau de Moscou de l'agence a reçu le prix Albert-Londres pour sa couverture de la guerre en Tchétchénie. La correspondante en Erythrée a été emprisonnée pendant un an et demi.

AU total, 2 000 salariés font vivre ce qui est devenu la seule agence mondiale qui ne soit pas anglo-saxonne, face à la concurrence exacerbée de Reuters, Associated Press ou de l'agence économique et financière, Bloomberg. Présente dans 165 pays, facturant ses prestations dans vingt-six monnaies, l'AFP est bel et bien mondiale. Pour combien de temps ? Là se situe l'enjeu du mandat du nouveau PDG.

« *Est-ce qu'on a encore les moyens de jouer dans la cour des grands ?* » s'interroge un chef de bureau. « *Une fois qu'on a pris la pente savonneuse, ça va vite*, s'inquiète un cadre de la rédaction. *Nous ne sommes pas à l'abri d'un phénomène UPI. Il a fallu dix ans pour que cette agence perde son statut mondial.* » L'AFP est en crise. Une crise morale, une crise de management, une crise financière.

« *Il existe en fait deux AFP : l'une à Paris, au siège place de la Bourse, et l'autre, dans les bureaux à l'étranger* », explique un journaliste. Dans les bureaux, l'AFP est confrontée à une concurrence acharnée et se bat pour tenir son rang. A Paris, elle a tendance à vivre repliée sur elle-même, sur ses problèmes. « *Il y a une dilution des responsabilités au siège, il faut consulter des dizaines de personnes avant de prendre une décision* », déplore un journaliste qui rentre de l'étranger.

« *Ni service public ni société à but commercial* », l'AFP vit dans un schéma très schizoïde. C'est l'une des rares entreprises dont les administrateurs sont aussi les clients. La presse détient huit des quinze postes au conseil d'administration, ce qui n'a jamais milité en faveur d'une hausse du prix de l'information. La télévision n'y a pas de représentant. « *Leur priorité n'est pas de développer l'agence, d'investir, mais d'avoir l'information la moins chère possible* », déplore un cadre de l'AFP.

Née en 1944 sur les cendres de l'agence Havas, qui a vu le jour en 1835, l'agence vit aujourd'hui sur des statuts élaborés en 1957 par François Mitterrand. Dix-sept articles en font un « *organisme autonome* » au « *fonctionnement assuré par des règles commerciales* ». Ces statuts imposent également à l'AFP « *exactitude* » et « *objectivité* » de l'information et lui confèrent un « *rayonnement international* ».

En trois ans, Jean Miot – dont le mandat de PDG n'a pas été renouvelé, mardi 2 février – n'a pas réussi à modifier ces statuts, qui, selon lui, « *handicapent la diversification de l'agence* », en l'empêchant notamment d'avoir un capital social ou de vivre sur des budgets déficitaires. « *Avec une telle organisation, le drame c'est que personne n'est vraiment responsable de l'agence. Ni son conseil d'administration ni son PDG, qui depuis 1986, ne reste pas plus de trois ans, un délai trop court pour lancer des réformes d'envergure* », affirme un cadre.

Les statuts ne sont pas les seuls freins au développement de l'AFP. L'agence est financièrement dépendante de l'Etat qui lui accorde chaque année près de la moitié de son chiffre d'affaires. Même si cette part tend à diminuer depuis des années, le rapport de l'inspecteur général des finances, Jean-Luc Lépine, sur la gestion de l'AFP déplorait en juillet 1998 « *la fourniture gratuite à l'Etat de plus de soixante-dix abonnements* » et fustigeait certains « *illogismes* ».

L'AFP donne trop souvent l'image d'une administration, engluée dans des pesanteurs, qui a du mal à se convertir à une culture d'entreprise dynamique. « *La paix sociale a souvent été achetée trop cher* », déplore un administrateur. La grève qui a conduit au départ d'Henri Pigeat en 1986 est restée dans les mémoires. Le combat syndical a aussi ses anecdotes, comme celle de la négociation d'une prime accordée pour surcroît de travail qu'ont obtenue les syndicats en janvier 1984 quand les journalistes ont dû écrire avec majuscules, minuscules et accents. Plus récemment, la « *prime-pressing* » de 70 francs par jour accordée aux journalistes sportifs qui suivaient le Mondial de football a pu faire sourire. De nombreux incidents ont émaillé des luttes syndicales internes. Dirigé par la CGT, le comité d'entreprise de l'agence a fait l'objet, en 1995, selon un audit externe, de « *malversations ordinaires* ». Les tracts syndicaux confinent parfois aux règlements de comptes et aux feuilletons rocambolesques.

Ecole de professionnalisme en matière de journalisme, l'AFP est plus souvent un exemple d'amateurisme dans le domaine de la gestion et du commercial. « *En arrivant, Jean Miot a demandé la liste des cent premiers clients de l'agence, personne ne l'a encore trouvée* », fustige un syndicaliste. Des lettres commerciales sont envoyées à des clients étrangers... en français. Souvent, les directeurs des bureaux locaux sont chargés de démarcher des clients. « *Certains sont trop journalistes dans l'âme pour faire en même temps un autre métier auquel ils ne sont absolument pas préparés* », dit l'un d'eux. « *Je n'ai pas fait HEC, je ne suis pas devenu journaliste pour vendre des CD-ROM* », reconnaît un chef de bureau. Certains ont une fibre plus commerciale et décrochent des contrats, comme celui du *Daily Telegraph* à Londres.

L'agence marque pourtant des points, notamment en Asie. Pour la rétrocession de Hongkong à la Chine, le bureau de l'AFP a obtenu près de deux fois plus de reprises dans les journaux asiatiques que Reuters. « *Il faudrait casser des tabous, lancer des études de marché pour adapter des produits en fonction des besoins de chaque pays ou encore envisager des recettes publicitaires pour équilibrer un fil économique sur Internet* », suggère un directeur de bureau.

Jusqu'à présent, l'agence n'a pas brillé par ses diversifications. Alors que Reuters et l'AFP avaient un chiffre d'affaires comparable dans les années 60, le groupe britannique, spécialisé dans l'information financière, est aujourd'hui vingt-deux fois plus gros et surtout très profitable. Reuters ne cache pas que les informations générales (seulement 7 % de son chiffre d'affaires) ne sont pas bénéficiaires. A contrario, les trois quarts du volume d'affaires de l'agence française proviennent du « fil général ». La filiale AFX, spécialisée en informations économiques, est toujours déficitaire et la petite filiale boursière Mine and Yours, lancée en juin 1997, a été un échec.

L'agence, qui a su se placer sur le marché de la photographie, reste très faible dans la télévision, avec une petite coopération dans une chaîne thématique réalisée avec Bloomberg. Dernière grande agence télévisée à vendre, l'américaine WTN, convoitée de longue date par l'AFP, est passée l'an dernier sous la coupe d'Associated Press.

Avec Jean Miot, l'AFP a décidé de prendre un virage vers le multimédia. Ce qui ne va pas sans heurts, d'autant que l'absence de coordination entre les deux services en charge du dossier facilite les doublons. Dans une radio privée, on déplore : « *Avec l'AFP, on ne sait pas à qui il faut s'adresser, on n'a jamais affaire à la même personne.* » Pourtant, les pages Web de l'AFP, reprises sur des milliers de sites, font partie des sites d'information français les plus lus.

> « Il existe aujourd'hui un consensus politique pour reconnaître l'AFP comme outil de lutte contre la pensée unique »

TOUS ces handicaps n'ont pas échappé à l'Etat qui a tiré la sonnette d'alarme depuis plusieurs mois en attaquant frontalement la gestion de Jean Miot, de même que certains syndicats et administrateurs de la presse. Le rapport Lépine a mis du sel sur les plaies en fustigeant « *une fonction commerciale morcelée et tâtonnante* », « *une direction impuissante* », « *une situation financière qui prive l'AFP de moyens de développement* » ou encore « *l'obsolescence des statuts* ». Sans compter « *le positionnement de l'agence sur des produits à faible perspective de croissance* » et « *l'absence de positions fortes dans les secteurs les plus prometteurs* ».

Quatre ministres ont ensuite cosigné une lettre très sèche intimant au président de présenter « *un plan d'affaires solidement étayé* ». Les propositions de Jean Miot ont été balayées d'un revers de main dans une note de Bercy. « *Le plan stratégique, le plan d'affaires et le budget pluriannuel de l'AFP (...) restent à ce stade à élaborer* », tranchait une note confidentielle.

Jean Miot est resté en place, paralysé par les critiques gouvernementales. Le rapport Lépine soulignait l'urgence de la situation. Gouvernement et conseil d'administration ont attendu que la crise trisannuelle se produise, sans même être capable de trouver à temps un successeur à Jean Miot. L'un des candidats les plus sérieux, Pierre Jeantet, ancien numéro deux de l'agence et directeur général de *Sud-Ouest*, n'a pas obtenu auprès de Bercy la garantie de disposer d'un budget pour entamer le redressement. L'AFP n'est-elle condamnée qu'à être un problème budgétaire ?

« *La question est : que veut dire le F de l'AFP ?* », s'interroge un chef de bureau. « *On a quelque chose en plus à apporter, même si c'est en anglais* », poursuit-il, même s'il regrette que trop souvent « *on fasse la même chose que les agences anglo-saxonnes* ». Un client asiatique qui découvrait l'agence dit un jour : « *Vous traitez et vous pensez l'information comme nous, pas comme les Américains.* » Une étude à Moscou sous Gorbatchev avait montré que 50 % des sujets sur l'URSS, traités par l'AFP et Reuters, étaient différents. « *C'est pour ça qu'il y a un avenir pour une agence française*, explique un rédacteur en chef. *On a une approche différente. Ce n'est pas un hasard si les grandes agences de photo étaient françaises.* » « *Il existe aujourd'hui un consensus politique pour reconnaître l'AFP comme outil de lutte contre la pensée unique* », affirme un hiérarque de la rédaction.

Cela demande des moyens et une stratégie. « *Il nous faut quelqu'un qui a un projet, une vision, qui motiverait les gens*, constate un journaliste. *On a besoin d'un vrai patron, d'une personnalité forte qui en imposerait au personnel, aux syndicats, aux administrateurs.* » Elle a aujourd'hui un président par intérim. Alors que Jean Marin est resté à la tête de l'agence pendant vingt ans, l'AFP cherche toujours son cinquième PDG depuis le départ d'Henri Pigeat. Reuters a le même directeur depuis 1990. Le nouveau PDG de l'AFP sera celui de la dernière chance. La dernière chance pour maintenir le rêve d'un « *rayonnement international* » évoqué par les statuts, avant de devenir une agence européenne, repliée sur son marché français. « *La crise de l'AFP reflète aussi une crise de la presse*, explique un chef de bureau en Asie, *et une crise de la France, de la place de la France dans le monde.* »

Alain Salles et Nicole Vulser

Dessin : Jochen Gerner

Le refus de l'imaginaire

par Marc Petit

Il y a quelques mois, Christophe Donner publiait un pamphlet dont le titre est tout un programme : *Contre l'imagination*. Au-delà de la pose provocatrice, il ne faisait là qu'entériner la vision dominante dans les milieux qui font, en France, l'opinion en matière de lettres. *« Un grand écrivain,* proclame une journaliste de la presse audiovisuelle, *c'est quelqu'un qui n'a pas besoin d'inventer des histoires pour nous intéresser. »* Ce qui, en soi, n'est pas absolument faux, mais sous-entend presque inévitablement cet autre jugement : *« Les écrivains qui inventent des histoires ne nous intéressent pas. »*

Regardez le programme pour l'année 1999 des soirées thématiques de la BNF, intitulé *« XXe siècle, un siècle littéraire en mouvement »*. Sur dix soirées – dont une seule est consacrée à la poésie – aucune n'abordera le thème de la fiction. Proust, les transgressions, le religieux, l'engagement, la guerre, l'étranger, le textuel, le roman d'apprentissage, l'autobiographie : tels sont les sujets jugés assez porteurs pour rassembler un auditoire. En revanche, rien qui parle à l'imagination, rien sur cette source, ce vivier que constitue l'imaginaire pour l'auteur de fictions et pour ses lecteurs, rien sur les histoires qui, décidément, n'ont pas la cote face à l'Histoire.

Mieux encore : on nous annonce, en guise d'apothéose, l'avènement, *« au-delà de la fiction »* (c'est la seule fois que ce mot apparaît) d'un *« livre sans nom »*, avatar postmoderne du *« roman total »*, à la fois carnivore (*« il absorbe tout crus de plus en plus de morceaux de réalité brute »*), *people* (*« lieux, événements et personnalités avec leur vrai nom »*) et catholique (*« s'exposant à la terrible, à l'improbable lumière du vrai »*) sans cesser pour autant de titiller l'ego, fonds de commerce des vieux routiers de la librairie parisienne, en exigeant de l'auteur de ce livre à venir, *« la soumission la plus complète possible à l'autobiographie »*.

Que l'on confonde ainsi le vrai et le réel, lui-même réduit arbitrairement à l'anecdote et à la tripe, que l'on présente sans rire comme au-delà de la fiction l'en deçà de tout récit qu'est le vécu, dans l'illusion que le langage lui serait transparent, laisse songeur. Ce salmigondis est l'expression théorique de la défunte rentrée littéraire qui a vu porter aux nues, par un coup de bluff médiatique et commercial sans précédent, une série de non-livres prétentieux ou ridicules venus s'ajouter à la pile déjà haute des sous-Céline, sous-Duras et sous-Violette Leduc à côté desquels le *« degré zéro de l'écriture »* vanté par Barthes est un Sahara : les minimalistes, qui rapportent en 80 pages, dans un vocabulaire de 60 mots, les torrides dialogues d'un monsieur et d'une dame dans un taxi ; les misérabilistes, généralement issus de la bourgeoisie, fantasmant sur les baby-sitters violées et sur les caddies ; les *nombrilistes, exhibitionnistes et* autres sado-masochistes, qui n'en finissent pas de régler leur compte avec père et mère ; les ultraviolents, les *hard-crades* (*« soyez abjects, vous serez vrais »*), les petits casseurs de vitrines agissant pour le compte de promoteurs immobiliers au-dessus de tout soupçon ; mais aussi, les gentils, les anodins, les inoffensifs, buveurs de bière et écosseurs de petits pois, les éternels attendris du verbe au coeur sur la main...

Tout ce kitsch, ce vide intellectuel, n'aurait rien d'alarmant s'il ne faisait que refléter le goût du public. Mais il ne le reflète pas seulement, il le surdétermine, ne serait-ce que par la surface médiatico-commerciale mise à sa disposition. La désublimation, ce trouble collectif du psychisme, cette véritable maladie du désir, diagnostiquée il y a plus de trente ans par Herbert Marcuse, s'affiche partout. Par-delà l'appel au *« sentiment océanique »*, la nostalgie du fusionnel, un rêve d'entropie et de mort s'insinue dans les esprits, infusé par le trou noir du nombrilisme.

L'idéologie française est un bouillon de culture favorable à la prolifération de l'antipoésie et de l'antifiction. A Rabelais, nous avons toujours préféré Montaigne ; à Hugo, Flaubert, et pas n'importe quel Flaubert, celui de *Madame Bovary* et non le sublime quincaillier auteur de *Salammbô* ; au XXe siècle, Proust domine toute la scène, laissant un strapontin à Céline et le promenoir à tous les autres : Apollinaire, Claudel, Valéry, Breton, Giono, Jouve ou Michaux...

Que l'on présente sans rire comme au-delà de la fiction l'en deçà de tout récit qu'est le vécu laisse songeur

On aime, en France, dans la presse comme à l'université, les journaux intimes, la correspondance, les petits côtés des grands hommes, les petits faits vrais. Inversement, nous n'avons jamais fait grand cas de nos génies baroques, d'Aubigné, du Bartas, ni, quoi qu'on ait pu en dire, de nos romantiques ou de nos symbolistes et encore moins des surréalistes. Tout ce qui, dans l'art et dans la littérature, se rapporte aux mythes, aux contes et légendes, au merveilleux, au fantastique et, plus généralement, à *« l'espace du dedans »* est, chez nous, systématiquement déprécié au profit du *« réalisme »*.

Plus récemment, pour fuir l'ennui que leur inspirait le nouveau roman, expression de l'avant-garde officielle des années 50 et 60, un certain nombre de lecteurs frustrés sont allés chercher en Amérique, en Pologne, aux Antilles néerlandaises ou en Albanie les fictions frappées d'interdit dans l'Hexagone. Cette louable curiosité a eu un effet pervers : on s'est habitué à opposer la fécondité, le sens épique des romanciers étrangers à l'ennuyeuse stérilité de leurs confrères français ; et quand apparaissait, puis s'affirmait chez nous un talent comparable à ceux-là, pour peu qu'il eût le sens du mythe et récusât les formules du naturalisme, la critique effrayée se hâtait de le parquer dans le ghetto des excentriques, des bizarroïdes et des hermétiques.

La situation s'est encore aggravée ces dernières années. Mais elle est devenue si caricaturale qu'il n'est pas exclu que l'on assiste bientôt à un salutaire réveil du lectorat.

Quand on met au cahier des charges d'un concours littéraire réservé à de jeunes écrivains l'obligation d'exprimer un sentiment de révolte et de violenter la langue ; quand on essaie de nous vendre, sous le nom de réalité virtuelle, un faux imaginaire formaté qui est le pire des simulacres ; quand les auto*biographes, autofictionnistes et au*tos tamponneuses occupent toute la scène, taxant de ringardise le savoir, le langage symbolique et la question du sens, quelque chose inévitablement commence à remuer, puis s'insurge dans l'appareil psychique, que j'appellerai le *« retour du sublime refoulé »*.

Prenons garde à ce que le fanatisme religieux ou politique ne détourne pas à son profit cette aspiration légitime. L'ange qui, à côté du cochon, sommeille en tout un chacun, s'il se réveille, aura peut-être des ailes en forme de hache. Ce qui se passe, en petit, dans le microcosme de la vie littéraire, arrive tôt ou tard aussi en grand dans le macrocosme social. Raison de plus pour faire confiance aux conteurs, ces sages rusés. Anges, diables et sirènes n'ont pas de secrets pour eux – ni les cochons, depuis qu'un certain Homère, qui n'a peut-être jamais existé, a raconté l'histoire d'Ulysse et de Circé.

***Marc Petit** est écrivain.*

Beauté cou coupé

par Michel Guénaire

MALHEUR à celui qui proclame que la beauté n'existe plus, car son art sera aussitôt changé en pierre. Or, voici qu'une école littéraire, ou un *« groupe défini et constitué d'écrivains qui travailleraient dans le même sens »*, selon l'expression d'Alain Robbe-Grillet en son temps (*Pour un nouveau roman*, 1961), décrète à la face de son temps la fin de la beauté.

Michel Houellebecq, auteur des *Particules élémentaires*, incarne cette école qui veut abolir le rêve.

Il faut d'abord comprendre, disons-le pour leur répondre avec saine insolence, que ceux qui n'ont jamais aimé une femme aux yeux verts de plusieurs verts comme une rivière, ni goûté à cet air pur comme de l'eau dans les forêts de sapins tout autour de la Jungfrau, ni pris un bateau qui creuse son sillage de sel blanc sur la mer Méditerranée, *ne sachent pas parler de la beauté*.

Un certain esthétisme ou maniérisme des parvenus du beau style les provoqua en outre. Trop de livres proprets sont de nos jours à l'affiche avec un label de pâle imitation du roman Second Empire. Cette littérature enjolivée et béate appelait, d'une certaine manière, une riposte.

Les apôtres de la nouvelle misère du monde sont, enfin, les derniers héritiers des tenants du veau d'or du matérialisme, qui désiraient mettre déjà sur le toit du monde l'accumulation des objets qui le rendaient plus laid. Le « nouveau roman » voulut ainsi tuer le personnage. Le « nouveau nouveau roman » peut bien vouloir tuer son compagnon de tous les romans du monde, la beauté.

Tant de raisons donnent-elles raison ? L'écrivain exploite la source de son enfance, mais si celle-ci est laide est-il voué à écrire cette laideur ? Toutes les misères du monde méritent-elles qu'on les écrive dans une observation obsédante ? Ou ceux qui en font le lit de leurs romans ne doivent-ils pas avouer qu'ils refusent d'abord la voluptueuse injustice qui naît de la beauté ?

Albert Camus avait vu la pauvreté, mais il chanta la lumière sur les oliviers d'Italie et dessina le visage de femmes belles dans les rues d'Alger.

La littérature dont il s'agit porte un malheur. Elle mériterait d'ailleurs, à ce titre, le respect. Son malheur est qu'elle ne transcrit pas seulement un monde sans beauté, mais la décompression des hommes qui vivraient sans beauté dans ce monde. Comme le pensait Jean Paulhan, l'écrivain moderne est décidément trop ambitieux. Pourquoi voudrait-il toujours coller à la réalité de son temps, et oublier la délicieuse courbe des rêves les meilleurs des hommes et des femmes ?

La nouvelle guerre aura lieu et ne sera point guerre de préjugé mais guerre d'esthétique

Nous ne les laisserons pas couper le cou de la beauté, sauf à les voir proclamer la loi d'un monde sans larme. L'artiste est responsable d'une création qui ne peut pas exclure la beauté. Il répond d'une mise en scène où la beauté doit avoir légitimement sa place. Son devoir est d'aider l'imagination, et non d'arrêter l'observation. Fiction n'est pas démission. Quel levain de vraie révolte, de vraie capacité de révolte, serait donnée par une littérature d'observation têtue ? La nouveauté pour la nouveauté, et à la fin plus rien de nouveau.

Toute forme littéraire est nécessairement révolutionnaire, et tout artiste n'imite ses anciens que pour mieux les dépasser. Ecrire en 1998 n'est pas écrire en 1968 (*Belle du Seigneur*), ou en 1938 (*Noces*). Ecrire aujourd'hui peut s'accomplir toujours avec un langage qui parle de la beauté de son temps.

La France croit ainsi toujours aux guerres littéraires. Nul ne peut s'en plaindre. C'est la preuve qu'elle croit encore aux conquêtes en littérature. Justement, la nouvelle *guerre aura lieu et ne sera point* guerre de préjugé mais guerre d'esthétique. Ce monde où certains hommes pensent que les hommes ont disparu, ce monde où il n'y a plus que des idées dans les livres qui veulent le décrire, n'appartiendra pas à ceux qui proclament en son sein la mort de toute beauté.

« Un roman est un miroir qui se promène sur une grande route », écrivait Stendhal dans *Le Rouge et le Noir*. Je veux tirer par la main mes coreligionnaires du siècle finissant et les emmener sur la grande route jusque devant le miroir qui leur réapprenne la beauté. L'écrivain qui saura encore nous élever et enchanter nous dira que la vie, chaque matin, est encore pleine des promesses d'une autre vie.

***Michel Guénaire** est avocat et écrivain.*

EUROPÉENNES 99

Changer la France pour construire l'Europe

Suite de la première page

Retour aux limites de l'Hexagone. Retour à l'étroit, au gris, retour au connu. L'euro, l'Europe, ce n'est pas pour nous. C'est pour les happy few que la télé nous montre en coup de vent dans les salles de marché. C'est pour ceux d'en haut, ceux qui vivent comme s'ils étaient américains. Pas pour les lambda.

Quelle tristesse ! Décevoir à ce point en ayant appâté, inquiété mais aussi proposé enfin quelque chose de nouveau, qui vienne de l'Europe et nous touche dans la vie quotidienne, nous oblige à nous réveiller, à nous ébrouer après des années d'engourdissement, à nous sentir pour la première fois européens.

Les leçons à tirer de cette mauvaise farce ? Tout d'abord, on s'est aperçu que c'étaient les dirigeants qui étaient en retard et non pas les citoyens. Ensuite, on a ressenti pour la première fois qu'on avait besoin d'Europe pour retrouver moral et dynamisme. Enfin, il est apparu clairement que seule une Europe unifiée peut donner de l'oxygène aux pays qui, chacun de leur côté, s'essoufflent depuis des années. Chaque Européen – ou presque – sent bien que son pays tourne en rond dans son coin, de malaise en réforme avortée. Chaque Européen sent bien qu'il est désormais impossible de réformer les pays indépendamment les uns des autres, surtout sous l'emprise d'un *« pacte de stabilité »* qui vise à empêcher le retour de la fièvre inflationniste alors que nous sommes en hypothermie déflationniste. Que faire ? Ou nous inventons un modèle de réforme européen ou nous appliquons celui des Etats-Unis, celui de l'époque Reagan-Thatcher. Et là, ce seront encore les lambda qui en pâtiront... !

Et si, en attendant l'euro de 2002, nous nous lancions dans l'unification européenne par quelques chantiers volontaristes et ambitieux qui changeraient notre vie ? Un réseau européen de trains à grande vitesse pour passagers et pour fret. Une politique d'aménagement des zones urbaines qui, au travers de la réorganisation des implantations des logements sociaux et des infrastructures des transports en commun, nous évite la constitution de ghettos à l'américaine et le développement d'une sécurité des personnes reposant sur une police de choc. Enfin, l'unification territoriale de l'Europe, celle-ci passant par l'adhésion des pays de l'autre côté du mur, qui, comme les anciennes dictatures (Espagne, Portugal, Grèce), n'ont d'avenir démocratique, et nous avec, que dans l'Europe unie.

Et qu'on ne nous fasse pas le coup du *« comment allez-vous financer tout cela ? »*. Rappelez-nous donc combien nous coûte et, surtout, combien va nous coûter une politique nucléaire sans avenir ?

Un pays qui entendrait mener *seul cette politique ambitieuse* se heurterait rapidement aux contraintes du « pacte de stabilité ». Mais le lancement réussi de la monnaie unique crée les conditions adéquates pour contourner cette disposition du traité d'Amsterdam. Le choix des banques centrales des cinq continents de convertir une part importante de leurs réserves monétaires en euros signifie que la prime de risque est faible et permet donc d'emprunter en euros à bon marché. Parallèlement, la solidité de l'Euroland, attestée durant la crise *internationale de l'été dernier*, et la force de ses réserves en devises (cinq fois supérieures à celles des Etats-Unis d'Amérique) permettent à l'Union européenne d'adosser facilement des emprunts à sa nouvelle monnaie. L'Europe est dans la meilleure des positions : celle d'emprunter à long terme à bon marché.

Et si, en attendant l'euro de 2002, nous nous lancions dans l'unification européenne par quelques chantiers volontaristes et ambitieux qui changeraient notre vie ?

Cet emprunt européen, visant à financer des grands travaux qui épauleront une croissance trop molle, doit obéir à trois règles d'équité :

– les générations futures doivent profiter d'équipements qu'elles contribueront à rembourser ;

– les pays d'Europe orientale (l'Europe de demain) doivent bénéficier d'infrastructures puisque leur entrée dans l'Union entraînera leur participation au remboursement des intérêts ;

– les institutions européennes, devant les limites des Etats-nations, doivent reprendre à leur compte le modèle social européen et inventer un *développement durable*.

La nouvelle donne politique en Europe, le coeur de l'Euroland étant dorénavant dirigé par une gauche renouvelée, place ses responsables politiques devant la nécessité historique d'utiliser l'accélération de l'unification européenne pour répondre aux crises sociales et écologiques. Les élections simultanées dans ces pays sont l'occasion d'un débat avec tous les citoyens européens pour qu'ils pèsent sur ces choix et enclenchent une dynamique à l'échelle du continent.

La création d'un réseau d'Euro-TGV sera, comme la relance de l'habitat social, fortement créatrice d'emplois. Emplois qualifiés pour les activités liées à la haute technologie, moyennement qualifiés en ce qui concerne les travaux publics, sans oublier tous les métiers liés à la fabrication des motrices et des *rames où l'industrie française est en* pointe.

Ce programme de grands travaux doit être discuté. Des autoroutes polluantes ou des TGV ? Des sites touristiques ou de l'habitat social ? Ce débat, s'il n'est pas abandonné aux seuls décideurs, peut être l'occasion d'enraciner une écologie citoyenne à l'échelle européenne. La circulaire Bianco, en ce qui concerne la France, est une première remise en question des décisions confinées aux experts à condition, naturellement, d'être systématiquement mise en oeuvre. Aussi, il est, par exemple, tout à fait regrettable que le projet d'autoroute Grenoble-Sisteron n'ait pas encore fait l'objet d'un vaste débat public. Faudrait-il tenir cachés les déficits d'exploitation attendus et l'aggravation de la pollution atmosphérique de la cuvette grenobloise ? De même que la Cour de justice européenne est devenue une référence suprême en ce qui concerne le droit des individus, le droit à la ci*toyenneté environnementale peut* progresser si les institutions européennes acceptent de soumettre le financement de l'Euro-TGV à un débat public dans les Etats nationaux. Dans cette logique, l'Europe peut être le moteur d'une nouvelle politique en favorisant les échanges et en subventionnant l'imagination et l'innovation écologique et sociale.

« Jusqu'à présent, il s'agissait d'intégrer les pays du continent, il s'agit dorénavant de les unifier », a dit Bronislaw Geremek. Les communications sont essentielles, à condition qu'elles permettent une interaction positive entre nos différents modèles sociaux. L'avenir de la protection sociale doit aussi être fondé sur les principes d'une solidarité européenne et inter-générationnelle. Les pays qui vont rejoindre l'Union dans les années à venir n'ont pas les moyens de mutualiser leur politique de la santé, ni de mettre en place un système de retraite par répartition. Sans intervention de la puissance *publique européenne, l'Est* connaîtra un séisme social qui s'étendra jusqu'ici et ébranlera demain les principes de mutualisation de nos systèmes de protection sociale. Profiter de financements européens pour autoriser et encourager les mutuelles françaises, ainsi que celles des pays environnants, à étendre dès maintenant leurs activités chez les futurs adhérents, c'est commencer la construction d'un système européen mutualiste.

Alors que l'euroscepticisme se contorsionne en battant de l'aile, on ne peut que partager l'espoir de revivre les « trente glorieuses » à l'échelle européenne. Mais nous ne saurions nous satisfaire d'un New Deal européen sans y ajouter une dimension culturelle. Il nous faut relever le formidable défi que nous impose le dynamisme de l'industrie culturelle américaine. Si l'Europe est un kaléidoscope, un patchwork d'identités, je suis convaincu que ce pluralisme et cette diversité sont une richesse pour nous, Européens, et que la multiplicité des goûts, des modes de vie et des langues nous oblige à nous écouter et à nous regarder attentivement pour nous comprendre. Dans cet espace culturel, le cinéma est un enjeu économique, social et identitaire. L'UE doit enfin renforcer l'espace cinématographique commun et soutenir un cinéma sans frontières. C'est en favorisant ce développement que nous sauverons le pluralisme de nos images, de nos rêves *et de nos désirs. Le chantier est ou*vert : quotas de diffusion, création d'un fonds de soutien à la production, renforcement de l'aide à la distribution. N'oublions pas non plus de défendre l'idée qu'un film est la propriété de son auteur et non celle du producteur ou du financier.

Puisque nous avons joyeusement enterré l'AMI, inventons un bel AMI qui réglemente les marchés, taxe la spéculation financière et respecte les hommes. Seule l'Europe peut nous défendre et nous protéger contre les folies et les risques d'une globalisation qui part à la dérive. Maîtriser la mondialisation, ce n'est pas la refuser ; c'est lui donner un nouveau sens avec l'Europe *pour modèle*. C'est favoriser une évolution durable au service d'un bien-être équitable et solidaire.

Daniel Cohn-Bendit

AU COURRIER DU « MONDE »

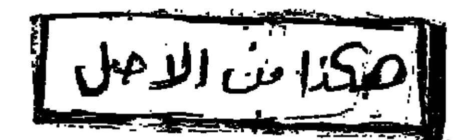
Jean Paul II, l'avortement et l'euthanasie

Le Monde du 28 décembre 1998 titrait sur *« la croisade de Jean Paul II »* contre la peine de mort pour constater que le pape ne met pas dans ce combat la même énergie que celle qu'il déploie contre l'avortement et l'euthanasie et pour regretter qu'il n'aille pas jusqu'à une condamnation absolue.

Le reproche d'*« ambiguïté »* fait par votre rédacteur à la position officielle de l'Eglise catholique est-il fondé ? Si l'on se réfère à la tradition chrétienne la plus classique – par exemple au traité de la justice dans la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin –, on voit que ce n'est pas le fait de tuer qui est l'objet d'une condamnation morale absolue. Celle-ci porte précisément sur le fait de tuer un innocent. Il peut y avoir des circonstances, comme en cas de légitime défense, où la sauvegarde de valeurs essentielles ne peut être assurée que par la mise à mort de l'agresseur. Cette position était déjà celle de l'Ancien Testament. Il est remarquable qu'André *Chouraqui, auteur de la traduction* française de la Bible sans doute la plus proche du texte hébreu, ne transcrive pas la fameuse prescription du Décalogue (*Exode*, 20, 13) par l'habituel *« Tu ne tueras pas »*, mais par *« Tu n'assassineras pas »*. Et il justifie son choix, dans ses notes, par le sens très précis du terme hébreu correspondant.

Si l'Eglise ne va pas jusqu'à une condamnation absolue de la peine de mort, on peut penser qu'elle ne veut pas écarter de façon irrévocable – serait-il prudent de le faire ? – l'hypothèse où cette peine constituerait la dissuasion nécessaire et ultime, face à des périls extrêmes qui viendraient à menacer l'existence même d'une société. Alors, il n'y a nulle incohérence entre cette position et celle relative à l'avortement et à l'euthanasie. Il est bien clair que l'enfant qui n'est pas encore né, que le vieillard en fin de vie, ne peuvent d'aucune façon être assimilés à des agresseurs. Ils sont innocents et rien ne peut justifier leur mise à mort.

Claude Brochard
Saint-Savinien-sur-Charente
(Charente-Maritime)



un monde

an 2000

٢٨٧ — ٢٩
٢٢٩
٢٧٧
٢٢٣
/٢٥

Davos dessine « un monde flottant »

LE MONDE est un *« village global »*. Telle est l'image, sinon le message, que les organisateurs du Forum de l'économie mondiale de Davos aiment à projeter. Cette année, la traditionnelle manifestation, qui a réuni en Suisse, du 28 janvier au 2 février, dans la station des Grisons, plus d'un millier de PDG, trois cents responsables politiques et autant d'experts du monde entier, a donné de l'économie mondiale l'image d'un *« monde flottant »*. En ce début 1999, tout flotte : les monnaies, les Etats, les entreprises... et les esprits.

Si ce flottement généralisé ne provoque guère de panique parmi les responsables politiques, optimistes par fonction, et les grands patrons, optimistes par nature – plus de 80 % se déclarent confiants, d'après un sondage réalisé pour le Forum auprès de plus de 800 PDG – il n'en inquiète pas moins les experts et représentants de la société civile présents à Davos. Ces derniers ont exprimé leurs interrogations quant à la capacité des citoyens du monde à affronter et à accepter cette instabilité permanente, propre à l'économie du XXIe siècle. La recherche, et la nécessité, de « stabilisateurs » et les formes qu'ils peuvent prendre – sur le marché des changes, pour le système financier international ou dans la vie des entreprises – continuent, Davos l'a confirmé, à diviser le monde.

La plus flagrante des instabilités est naturellement celle des monnaies. Les « davosiens » ont suivi, six jours durant, la chute en temps réel du real brésilien. Les tempêtes monétaires successives qui ont affecté le monde depuis l'effondrement du bath thaïlandais, le 2 juillet 1997 – celle des autres devises du Sud-Est asiatique, du rouble russe puis du real – ont confirmé l'interdépendance croissante des économies dans le monde. Dans le même temps, elles ont malmené l'image d'un village planétaire harmonieux.

Les méfaits de cette instabilité monétaire ont été dénoncés à Davos par une large coalition de personnalités, où « M. Yen » (Eisuke Sakakibara, vice-ministre des finances du Japon) et Mohamad Mahathir, premier ministre de Malaisie, se sont retrouvés au côté de grands industriels européens. Le flottement anarchique des monnaies rend difficile toute action économique à moyen terme, ont expliqué les dirigeants politiques. Il handicape l'investissement, et donc la croissance, ont ajouté les industriels.

Protégés par la taille de leur paquebot, les Américains, forts d'une économie en excellente santé, n'ont pas été affectés, jusqu'à présent, par ces tempêtes. Les Cassandre, qui, tel Fred Bergsten, le directeur de l'Institute of International Economics de Washington, annoncent depuis des années un effondrement imminent du dollar, n'ont guère été entendus. Ainsi, l'Amérique ne s'intéresse pas à la recherche d'un système monétaire international plus stable. Robert Rubin, le secrétaire au Trésor, l'a clairement fait savoir : *« Le système des changes flottants est le plus mauvais, à l'exception de tous les autres. »* Rejetant ainsi la proposition allemande renouvelée sur place par le chancelier Schröder visant à instaurer un système de zones cibles, une sorte de FME mondial.

L'AUTODESTRUCTION OU L'UNION

Face à cette instabilité, les pays n'auraient de choix qu'entre l'« autodestruction » ou la recherche d'une union salvatrice. L'autodestruction, recommandation faite des experts américains aux pays émergents de renoncer à leur monnaie nationale et d'adopter comme devise le dollar, et de se doter pour cela, à l'instar de Hongkong et de l'Argentine, d'un « comité monétaire » ! La proposition aurait reçu un accueil officieux favorable, de Brasilia à Mexico.

L'autre solution, c'est l'union, c'est l'euro. *« Nous l'avons fait »*, a expliqué Dominique Strauss-Kahn, ministre français de l'économie, à un public qui, majoritairement, n'y avait jamais cru. Félicités par tous, les onze Européens ont construit un vaisseau qui devrait, comme pour le paquebot américain, les protéger, en partie, des incertitudes du marché des changes. Mais faute d'une véritable réforme du système monétaire international, refusée par la puissance dominante américaine, l'instabilité des changes continuera à ballotter le monde.

Tout en suivant l'effondrement du real, les pèlerins de Davos ont aussi observé avec incertitude l'envolée à la Bourse de New York de l'action Amazon.com, la librairie américaine qui s'est développée avec un extraordinaire succès sur Internet. Le rôle pris par les marchés boursiers – le flottement des entreprises – et l'*« exubérance irrationnelle »* de Wall Street depuis quelques années sont une autre grande source d'instabilité. Les experts appelés à s'exprimer annoncent pour 1999 une *« très grande volatilité »* sur l'ensemble des places financières, la plupart jugeant, par exemple, que la Bourse de New York est surévaluée de 20 à 25 %.

La « correction » attendue sera-t-elle sans effets sur l'économie réelle des Etats-Unis et sur le reste du monde, comme l'ont prétendu la plupart des intervenants américains, ou risque-t-elle d'enclencher un cercle vicieux déflationniste généralisé, comme d'autres l'ont expliqué ?

Ces interrogations, et d'autres, justifiaient il y a peu le projet lancé notamment par Bill Clinton en octobre, d'une *« nouvelle architecture du système financier mondial »*. Les dirigeants américains présents au séminaire ont clairement fait savoir qu'ils n'entendaient pas se lancer dans une « refondation » totale, mais, tout *au plus, procéder* à un ravalement de façade. Timide dans ses propositions, le rapport demandé à Hans Tietmeyer, le patron de la Bundesbank, par le G 7, le groupe des sept pays industrialisés, ne devrait pas les décevoir.

MENACE

Affectés naturellement par ces multiples sources d'incertitude, les grands patrons présents ont surtout débattu d'une autre instabilité : celle qu'alimente la concurrence. Habitués à la compétition, ils estiment que celle-ci prend, avec les nouvelles technologies, une autre dimension. Et s'inquiètent de la naissance soudaine de compétiteurs souvent issus de secteurs différents des leurs.

Cette menace, principale préoccupation pour plus du tiers des patrons interrogés, explique, en grande partie, le spectaculaire mouvement de fusions entre grandes entreprises. Du rachat de Volvo par Ford au rapprochement de Paribas et de la Société générale, les « davosiens » n'ont pas manqué de matière. Convaincus que la liste allait s'allonger dans les mois à venir, tous ont souligné, lors de nombreux débats sur la *« manie des mégafusions »*, la difficulté à réussir de tels mariages. Tout en y voyant le meilleur moyen d'affronter un monde désormais incertain et instable.

« En économie comme dans la vie de chacun d'entre nous, il y a des hauts et des bas. » L'historien Paul Kennedy, de l'université Yale (Etats-Unis), rappelait ainsi que, contrairement à ce qu'affirment certaines thèses californiennes sur la *« nouvelle économie »*, la vie économique, qu'elle soit nationale, régionale ou mondiale, est marquée par des cycles. Face à cette situation, deux approches, idéologiquement différentes mais finalement très traditionnelles, subsistent. Pour les uns, les Américains notamment, cette instabilité est la source principale du progrès et de la prospérité. Il ne faut donc pas chercher à la perturber. Pour les autres, les Japonais et les Européens en particulier, elle est, au contraire, facteur de destruction et de démobilisation. Il faut donc chercher à en atténuer l'ampleur par l'invention de nouvelles régulations. Pour l'instant, forts de leurs performances économiques, seuls les Américains sont en mesure d'imposer leur point de vue.

Erik Izraelewicz et Serge Marti

Sélection *par Nicolas Vial*



Les réservistes de l'an 2000

LE GOUVERNEMENT vient d'achever le dernier volet de sa réforme des armées avec l'adoption, en conseil des ministres, d'un projet de loi sur l'organisation des réserves militaires, qui devrait être débattu au Parlement en juin. Ce texte a l'ambition de mettre sur le même niveau de développement l'armée professionnelle, qui deviendra effective en 2002, et ses réserves constituées, là aussi, de volontaires triés sur le volet et traités de la même façon que les personnels d'active. Ce ne sera pas, pour autant, une seconde armée.

Mais, à l'instar des Etats-Unis, avec la Garde nationale, et du Royaume-Uni, avec l'Armée territoriale, ce devrait être une force d'appoint, un vivier dans lequel les états-majors viendront puiser les spécialistes qui leur manquent pour certaines *opérations*, dont les actions extérieures.

D'un trait de plume, par ce nouveau texte, le gouvernement met fin à une fiction : celle de la levée en masse des armées révolutionnaires quand le nombre des fusils et des poitrines faisait la décision. L'époque exige aujourd'hui des personnels qualifiés, entraînés, endurants, disciplinés. Des critères qui, ajoutés à la qualité de l'encadrement, importent tout autant, sinon plus, que les performances des armes qu'ils servent.

Quelle circonstance justifierait, à présent, le recours à ces millions de mobilisés, comme ce fut le cas, encore, en 1914 et un peu moins déjà en 1940 ? Quel scénario de l'Apocalypse exigerait de devoir enrôler, dès le temps de paix, une troupe innombrable, peut-être mal instruite, et stocker précautionneusement des quantités d'armements onéreux, pour les déployer face à une agression d'envergure de moins en moins probable ?

Avec la représentation nationale, le chef de l'Etat et le gouvernement ont fait, pour le début du siècle prochain, un autre choix : un corps de défense comprenant une armée professionnelle, forte de 438.000 militaires et civils, et une réserve, limitée à 100.000 hommes dont la moitié dans la seule gendarmerie. Ce « format » s'est voulu réduit, dès le départ. Il a été vivement critiqué par les partisans du maintien de la conscription et du *statu quo* dans les réserves militaires, qui reprochent à cette nouvelle organisation des forces de manquer d'ambition et d'avoir été inspirée par des considérations plus budgétaires que stratégiques. S'il est vrai que des investissements autres que les dépenses de défense requièrent aujourd'hui l'attention des dirigeants, c'est faire peu de cas d'une tendance qui se répand dans le monde, et singulièrement en Europe : les armées modernes gagnent à être professionnalisées et à se préparer en permanence à des missions dites de « projection ». A l'instar d'autres fonctions étatiques, la sécurité extérieure se délègue désormais, au risque d'aboutir à affaiblir la relation armée-nation.

Dans cette perspective, des réserves régulièrement convoquées, aptes à mettre en œuvre les mêmes matériels que l'armée d'active, instruites et motivées, sont un complément intégré aux forces et disponibles aussi bien pour la défense du territoire national que sur un théâtre extérieur.

Une étude du ministère de la défense montre que ces réservistes sont à l'image de la nation, du moins de la population active entre 25 et 60 ans. Ils ne constituent pas une corporation atypique, même si elle réunit un plus grand nombre de cadres et de professions libérales qui relèvent du secteur privé ou parapublic. S'ils en ont, les problèmes rencontrés jusqu'à présent par ces réservistes viendraient plutôt des employeurs, dont certains, hormis dans la fonction publique, se montrent hostiles à toute absence temporaire de leurs cadres, et des armées elles-mêmes, qui ne leur témoignent pas la considération qu'ils sont en droit d'attendre.

DOUBLE HANDICAP

C'est ce qui explique que les auteurs du projet de loi aient cherché à remédier à ce double handicap. Ils ont d'abord obtenu l'accord préalable des organisations patronales et modifié le code du travail pour que les réservistes conservent tous leurs droits sociaux et les avantages acquis au fil des conventions collectives. Ils ont ensuite conçu un statut de militaire à part entière, de sorte que le réserviste, durant ses périodes d'activité, bénéficiera des mêmes droits que ses homologues de métier. Il ne sera sans doute pas impossible de recruter des réservistes pour des tâches jugées gratifiantes. Par exemple, le service de santé des armées ne disposera plus des médecins ou des dentistes que lui fournissait la conscription. Mais il en recrutera sans peine, pour des missions ponctuelles, dans le milieu médical civil, à la condition d'offrir des contrats attrayants.

De même, certaines spécialités « pointues », techniques ou commerciales, ne sont pas représentées sous l'uniforme. On pourra dès lors embaucher et « exporter », avec la complicité de leurs employeurs, de tels experts au profit de tâches civilo-militaires, à commencer par la remise à niveau de l'économie locale dans les pays où les armées françaises sont déployées au titre des Nations unies ou de toute autre organisation internationale. Mais là où le bât blesse, et où la réorganisation des réserves trouvera probablement ses limites, c'est quand il faudra recruter et conserver des hommes du rang volontaires, autrement dit des militaires de base voués à n'être promus ni officiers, ni sous-officiers. Combien de réservistes, en effet, accepteront-ils d'occuper des emplois qui pourront leur apparaître « ancillaires » et dépourvus d'intérêt, voire de perspective ? De ce seul point de vue, qui n'est pas mineur, la réforme est un pari sur l'avenir.

Jacques Isnard

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

35 heures pour le service public

C'EST un peu l'histoire de l'arroseur arrosé. Depuis que le Parlement a adopté la première loi sur les 35 heures, le gouvernemenent presse les entreprises de jouer le jeu. Elles hésitent : si les PME, qui espèrent percevoir les aides financières prévues par l'Etat, ou les grandes entreprises du secteur public, comme EDF ou La Poste, ont répondu à ces sollicitations, aucune firme privée d'importance n'a osé se lancer dans l'aventure. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a beau leur répéter que la réforme leur sera aussi bénéfique, qu'elle est une occasion de remettre à plat l'organisation du travail pour réaliser des gains importants de productivité, la plupart des grands patrons ont, pour l'heure, fait la sourde oreille. Et ceux qui, comme à PSA, ont engagé une concertation pour accroître la flexibilité du travail ont récolté en retour un fort mouvement de grogne des salariés.

En toute logique, on aurait donc pu penser que l'Etat-patron serait pressé, avec ses propres troupes, celles de la fonction publique, de faire la démonstration du bien-fondé de sa thèse. Or, justement, ce n'est pas le cas. La publication du rapport que le gouvernement a commandé à un expert, Jacques Roché, pour lancer la négociation sur les 35 heures pour les fonctionnaires est différée ; on ne dispose, en guise d'état des lieux sur le temps de travail dans l'administration, que des premiers constats réalisés par l'Inspection des finances. Bref, tout se passe comme si le gouvernement était soudain pris de peur face à une réforme qu'il a lui-même décidée.

D'où cette impression d'hésitation brouillonne. C'est l'un des reproches que l'on peut faire à une note de l'inspection des finances mise, mardi 2 février, sur la place publique. Elle pointe le laxisme qui prévaudrait dans de nombreux services de l'Etat et laisse entendre que le temps de travail est, déjà, dans les faits, souvent inférieur à 35 heures. Elle va alimenter l'éternel procès contre les fonctionnaires « nantis », contre cette fonction publique – tout le monde se souvient de la malencontreuse formule d'Alain Juppé – qui fait de *« la mauvaise graisse »*. Au bout du compte, elle va donner des arguments à ceux qui, au sein du gouvernement, sont partisans de ne rien faire. En clair, elle lance le débat sur une mauvaise piste.

Quelle est la bonne piste ? Elle est de poser le vrai problème, qui est moins celui des fonctionnaires que celui de la réforme de l'Etat. Cette question-là est au cœur de la réforme de la France ; elle est, avec le chômage, celle sur laquelle sera jugée la gauche. Comment faut-il réorganiser l'Etat pour que les services qu'il rend aux citoyens soient de qualité telle qu'ils justifient le niveau de prélèvement fiscal dans le pays. De la réponse à cette question dépend le maintien du service public à la française, auquel une majorité de Français sont légitimement attachés. Faute de se réorganiser – par les 35 heures, entre autres –, c'est l'Etat qui portera lui-même le plus mauvais coup à la notion de service public.

[illegible] est édité par [illegible]
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
[illegible] Bergeroux, [illegible]

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

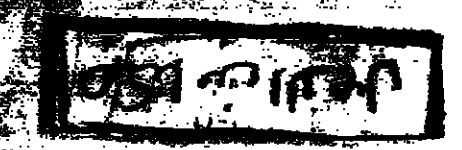
Incorrection soviétique

PAR LA MÊME voie insolite que l'autre jour le président Truman a reçu une invitation, cette fois plus précise, du généralissime Staline, qui lui demande de le rencontrer dans l'Europe orientale.

Faut-il insister sur l'incorrection des méthodes, qui devient une règle, apparemment voulue, de la diplomatie soviétique ? Staline s'était déjà servi de M. Wallace avant l'élection présidentielle ; dans l'espace de quelques jours il recourt deux fois à un journaliste américain. Pourquoi ne s'adresse-t-il pas directement au destinataire de ses appels, comme l'usage et une politesse élémentaire l'exigeraient ? Il faut bien qu'il ait une raison pour procéder ainsi. On est obligé de se demander s'il ne vise pas avant tout à l'effet de propagande, s'il n'est pas convaincu d'avance que son offre ne saurait être acceptée.

Car enfin, il y a des ambassadeurs à Moscou et à Washington, qui seraient qualifiés pour transmettre une demande d'entrevue. Ce n'est pas une simple question de protocole : une telle entrevue n'a aucune chance de succès si elle n'est pas soigneusement préparée. Il faut savoir exactement de quoi l'on veut parler, sur quels points portent les dissentiments, quels sont les plus graves, et même, dans une certaine mesure, quelles concessions l'un et l'autre partenaire seraient prêts à s'accorder. Il n'en est guère que M. Molotov n'aurait déjà eu l'occasion de proposer dans ses longs entretiens avec les ministres alliés. Si la situation se présente aujourd'hui sous un autre jour rien ne l'empêche de transmettre les vues de son gouvernement par les voies diplomatiques.

(4 février 1949.)



هكذا من الاصل

TRANSPORTS Mise en vente depuis le 7 août 1998, AOM, deuxième compagnie aérienne française et ancien actif du Crédit lyonnais, est reprise par Swissair associé à la famille Wendel. La décision définitive reste soumise à l'approbation de la Commission de participations et de transferts et des autorités communautaires. ● MARINE WENDEL, actionnaire de contrôle de la CGIP, sous la houlette d'Ernest-Antoine Seillière, par ailleurs président du Medef, *poursuit ainsi sa diversification*. ● LA HOLDING est associée au groupe Alpha, autre société de capital-développement de la famille Wendel. Ensemble, elles ont déjà investi dans les *stylos Reynolds et dans Alain Afflelou*. ● SWISSAIR poursuit sa politique de prise de participations dans des compagnies européennes. ● LE CDR, structure chargée de liquider les actifs du Lyonnais, aura cédé 80 % de son portefeuille d'ici à l'an 2000.

Avec le rachat d'AOM, Swissair renforce sa présence dans le ciel français

Ancien actif du Crédit lyonnais, la compagnie aérienne est reprise à 49 % par le groupe helvétique. La famille Wendel, dont les intérêts sont gérés par Ernest-Antoine Seillière, également président du Medef, devient l'actionnaire majoritaire

LE CONSORTIUM de réalisation (CDR), structure de cantonnement chargée de réaliser les actifs du Crédit lyonnais a finalement retenu, mardi 2 février, *la candidature de Swissair, associé* à Ernest-Antoine Seillère *via* les holdings de la famille Wendel *(Marine Wendel et Alpha), pour la* reprise d'AOM, deuxième compagnie aérienne française. Le rachat définitif reste soumis à l'accord de la Commission de participation et des transferts (CPT), ex-commission de privatisation, ainsi qu'à la Commission européenne. Cette procédure pourrait prendre deux mois. Le montant de la transaction n'a pas été révélé, mais devrait être de l'ordre de 1 milliard de francs.

La solution retenue est donc celle défendue depuis le départ par Alexandre Couvelaire. Le président d'AOM n'a jamais caché ses sympathies pour le transporteur suisse et a surtout toujours affirmé que le marché national était suffisamment large pour qu'il y ait deux acteurs français, AOM constituant, à côté d'Air France, ce second pôle.

Dès le mois de septembre 1997, *AOM concluait un accord* commercial et industriel avec SAirGroup, la holding qui coiffe *Swissair, avant de participer* à la création de Qualiflyer group. Pour sa part, le transporteur suisse n'a pas caché ses ambitions sur le marché français : fin septembre 1998 (*Le Monde* du 24 septembre 1998), le groupe suisse a déjà repris 44 % d'Air Littoral.

AMI DE LONGUE DATE

Mais Swissair ne pouvait agir seul : n'étant pas membre de la l'Union européenne, il ne pouvait être que minoritaire et devait trouver un partenaire financier. L'arrivée de Marine Wendel et du groupe Alpha dans le tour de table des repreneurs n'est pas une surprise totale : M. Seillière, président du Medef et de la holding familiale des Wendel, est un ami de longue date de M. Couvelaire. Il était encore, il y a peu, *administrateur* d'Euralair, compagnie aérienne de M. Couvelaire. *« Simple coïncidence »*, affirment des proches du dossier : l'affaire aurait été apportée par le groupe Alpha, *chargé au sein du groupe Wendel*, des petites participations (n'excédant pas 500 millions de francs).

A la mi-décembre, cinq concurrents étaient en lice pour la reprise du groupe aérien, avec un enthousiasme et des motivations très variables suivant les prétendants. Air France était officiellement candidat, et certains observateurs évoquaient même un « ticket » possible avec le groupe Accor, spécialiste de l'hôtellerie et du service aux entreprises.

Mais selon certains, la compagnie nationale y allait sans réelle conviction. D'autant plus qu'en cas de rachat d'AOM, la Commission de Bruxelles aurait certainement contraint Air France à rendre des créneaux de décollage au départ d'Orly où elle se serait retrouvé dans une position de quasi-monopole notamment face à Air Liberté (groupe British Airways).

Toutefois, après l'acquisition d'Air Liberté par le numéro un européen British Airways, les principaux responsables d'Air France et du ministère des transports ne dissimulaient pas, en privé, souhaiter faire barrage aux appétits britanniques sur le marché intérieur français. La candidature de Lufthansa, autre grand rival d'Air France, était également redoutée.

D'autres observateurs notent que la décision était *« un secret de polichinelle »* : Swissair a toujours été favori. Dès mardi soir, Swissair s'est félicité de ce choix. C'est *« un pied très important posé sur le marché français, le troisième européen et le cinquième mondial »* a affirmé Jean-Claude Donzel, son porte-parole. Après les acquisitions récentes en Allemagne (avec LTU) et en Italie (avec Air Europe et Volare), il était important pour le *groupe suisse de fortifier sa position* en France dans les voyages de loisirs et d'affaires, a expliqué le *porte-parole. AOM et Swissair* desservent déjà Paris-Zurich en partage de code (*code sharing*) depuis avril 1998.

3,5 MILLIONS DE PASSAGERS

Pour SAirGroup, maison-mère de Swissair, l'arrivée dans le capital d'AOM lui permet en outre de renforcer sa position dans Qualiflyer Group, un réseau de dix compagnies européennes de moyenne importance. Outre AOM, ce réseau regroupe autour de Swissair, Crossair, Sabena et Air Littoral (toutes quatre contrôlées par SAirGroup), Austrian Airlines, TAP Air Portugal, Turkish Airlines, Lauda Air et Tyrolean Airlines.

SAirGroup espère que les accords bilatéraux conclus en décembre 1998 entre Berne et Bruxelles lui permettront de prendre la majorité du capital de compagnies de l'Union européenne après la ratification espérée pour 2001. En novembre 1998, SAirGroup avait déjà racheté 49,9 % du voyagiste allemand LTU et de sa compagnie aérienne du même nom, avec la volonté d'augmenter cette part lorsque cela sera possible. *« Rien n'est prévu de tel pour AOM pour l'instant »*, a indiqué le porte-parole de Swissair.

En 1998, AOM a transporté plus de 3,5 millions de passagers sur les lignes françaises et internationales. Basée à Paris-Orly, la compagnie emploie 2 400 personnes et exploite 26 avions. Elle devrait recevoir, en février, deux Airbus A 340 pour continuer de moderniser sa flotte. Son chiffre d'affaires a dépassé, en 1998, 4,4 milliards de francs (670 millions d'euros) en progression de 13 % sur 1997.

François Bostnavaron

Troisième année record pour les compagnies américaines

DOPÉES par la baisse des prix du carburant et par le dynamisme du marché domestique au premier semestre, les compagnies aériennes américaines ont encore réalisé en 1998 une année record. *Même si la crise asiatique a eu* pour conséquence immédiate de peser sur les résultats du quatrième trimestre.

Ainsi, American Airlines affiche une baisse de 14,2 %, à 182 millions de dollars (160 millions d'euros), de son bénéfice net au cours des trois derniers mois. Sur l'année, la deuxième compagnie américaine a dégagé un profit net de 1,3 milliard de dollars (1,14 milliard d'euros), en progression de 32 %. Son PDG, Donald Carty s'affirme *« prudemment optimiste pour 1999 alors que le groupe surveille de très près l'équilibre de l'offre et de la demande sur le marché et continue à prendre des initiatives pour contenir ses coûts »*.

Encore des profits

RÉSULTAT NET DES COMPAGNIES AMÉRICAINES EN 1998

	en millions de dollars	VARIATION 97/98
AMERICAN AIRLINES	1 300	+ 32 % △
DELTA AIRLINES	1 078	+ 15,4 % △
UNITED AIRLINES	821	- 13,5 % ▼
US AIR	538	- 47,6 % ▼
CONTINENTAL AIRLINES	383	- 0,5 % ▼
NORTHWEST AIRLINES	-286	NS*

La tendance a évolué à l'inverse chez United Airlines (UAL), numéro un américain, qui enregistre une baisse de 13,5 % de son bénéfice en 1998. Son dernier trimestre a affiché, en revanche, une hausse de 134 % par rapport à la même période de 1997. *« Nous sommes satisfaits de nos résultats au dernier trimestre, notamment dans le contexte extérieur dans lequel nous évoluons*, a indiqué Gerald Grennwald, PDG du groupe UAL, *en dépit, une nouvelle fois, de la faiblesse des économies asiatiques, de la concurrence accrue sur tous les marchés internationaux et d'une croissance plus faible sur le marché américain au dernier trimestre. »*

Delta, numéro trois américain, a pour sa part enregistré en 1998 un bénéfice net record de 1,078 milliard de dollars (945 millions d'euros), en hausse de 15,4 %, alors que le quatrième trimestre n'a enregistré qu'une progression de 2 %. *« L'année 1998 a été remarquable »*, a indiqué le président de la compagnie, Leo Mullin, en soulignant avoir transporté quelque 105 millions de passagers. Selon lui, cette croissance s'explique par une maîtrise des charges et par une baisse des dépenses de kérosène liée à la chute du prix du pétrole brut.

AUGMENTATIONS DE TARIFS

Selon certains spécialistes, les compagnies américaines pourraient souffrir de surcapacités. En 1999, les dix plus grosses compagnies américaines devraient ajouter quelque 275 avions de plus de cinquante places à leur flotte. Ainsi, mardi 2 février, US Airways a annoncé la mise en service de son premier Airbus A 320, qui volera entre Los Angeles et Philadelphie. Cet appareil est le premier exemplaire d'une série de trente Airbus que la compagnie doit intégrer à sa flotte dès cette *année. American Airlines, de son* côté, devrait prendre livraison de quarante-cinq nouveaux avions *(Boeing) pour ses grandes lignes* et de trente et un appareils pour ses lignes régionales en 1999.

Dans ce tableau en demi-teinte, les transporteurs américains ont décidé, fin janvier, d'augmenter leurs tarifs. Delta Airlines a été le premier à prendre cette décision, suivi par American Airlines, Continental Airlines et Northwest. D'autres compagnies devraient leur emboiter le pas. Selon Stephen Klein, analyste chez Standard & Poor's, cité par l'agence Bloomberg, cette augmentation représenterait un profit supplémentaire de l'ordre de 750 millions de dollars pour les compa*gnies américaines en* 1999.

Selon lui, leurs bénéfices pourraient atteindre des niveaux records pour la quatrième année consécutive, alors que de nombreux analystes prévoyaient, il y a peu, une chute des résultats et un retournement de conjoncture. *« Les transporteurs ont appris à gérer leur coûts. Même s'il risque d'y avoir un peu de surcapacité, cette industrie est encore clairement en bonne santé »*, affirme Stephen Klein.

F. Bn.

Le CDR a cédé plus des deux tiers de ses actifs

LE CONSORTIUM de réalisation (CDR), la structure qui a repris les actifs sortis du bilan du Crédit lyonnais, indique avoir cédé plus des deux tiers des *186 milliards de francs d'actifs reçus en avril 1995*. En 2000, le Consortium aura rempli l'objectif de vente de 80 % de ses actifs en cinq ans. La perte qu'il constatera *reste estimée à une centaine de milliards de francs*.

François Lemasson, l'actuel président du directoire du CDR, qui devait être nommé gouverneur du Crédit *foncier par le conseil des ministres du mercredi 3 février*, laissera à son successeur le soin de mener la suite des ventes. Choisi à l'extérieur du CDR, il sera nommé par le conseil de surveillance, présidé par Raymond Lévy, avec agrément du ministre de l'économie.

● Les grandes participations cotées du CDR ont presque toutes été cédées dans de bonnes conditions, à la faveur d'un marché boursier porteur. Le CDR est complètement sorti en 1998 du groupe Bouygues et presque totalement d'Usinor. Il lui reste une position très minoritaire dans Fimalac, la holding de Marc Ladreit de Lacharrière, ainsi qu'une petite participation dans le capital du groupe textile DMC, en mauvaise posture.

● Le CDR s'est dégagé de nombre de sociétés non cotées, notamment après des négociations difficiles, d'Artemis, la holding familiale de François Pinault.

Il reste au CDR plusieurs lignes importantes. Dans la sphère publique, il est actionnaire d'Air France à hauteur de 0,5 %, et devrait céder ses titres à l'occasion de l'introduction en Bourse de la société. Il détient 17 % d'Aerospatiale et 4 % de Framatome. Côté privé, le CDR détient plus de 40 % de la Compagnie des Glénans, l'une des sociétés qui contrôle le groupe de Vincent Bolloré. Ce dernier a indiqué récemment qu'il était prêt à engager une discussion avec le CDR. Le CDR détient aussi un engagement dans le Groupe Vendôme-Rome, administrateur de biens, et des discussions sont engagées avec les majoritaires.

● Du côté des filiales du CDR, les sociétés Marrel *(bennes) et Concept (informatique) ont été vendues* en 1998. La cession de CCMX à Apax Partenaires vient d'être annoncée, mais son comité d'entreprise s'y est *déclaré défavorable*.

Il reste au CDR deux pôles lourds. L'un dans les services financiers, où il a dû prendre le contrôle, en 1998, *du courtier Finacor, qui a des liens capitalistiques avec* deux autres entités dans lesquelles CDR est minoritaire : la société de Bourse Exane (20 %) et le groupe de courtage Viel et Cie. Le deuxième pôle est spécialisé dans les transports et la logistique, avec les sociétés Mory – pour cette dernière, la procédure de vente est engagée – et Transalliance-Stockalliance, qui sont toujours en cours de restructuration et pour lesquelles la cession est plutôt prévue en 2000. Il reste enfin une société isolée, le groupe de traitement de déchets Saged (ex-Sater-Parachini) qui continue à céder des activités.

● Concernant l'immobilier, le CDR a vendu en 1997 le promoteur SMCI (ex-Pelège) et les golfs hérités d'Altus Finance ainsi que la station de ski de Flaine. En 1998, il a continué à restructurer ses actifs, tout en cédant les immeubles Balzac Saint-Honoré et l'ancien siège de la CFAO place d'Iéna. Le Consortium estime avoir fait *« 30 % à 40 % du chemin »* dans le traitement de son pôle immobilier.

● Enfin, le poids des créances bancaires s'est sensiblement réduit lorsque Artémis a remboursé ses lignes de crédit. Mais il reste des centaines de lignes de prêts pour la plupart contentieuses, dont le traitement est difficile et long.

Sophie Fay

Goodyear retrouve sa place de numéro un mondial

LE FABRICANT américain de pneumatiques Goodyear annon*çait, depuis un an, son intention de* reprendre à Michelin la place de leader mondial du secteur. Aujourd'hui, en s'alliant avec le numéro cinq mondial, le japonais Sumitomo Rubber Industries, Goodyear devrait atteindre son objectif. Grâce à cet accord, les ventes de Goodyear devraient s'accroître de 2,5 milliards de dollars, pour dépasser les 15 milliards de dollars (13,3 milliards d'euros). L'entreprise américaine devrait donc atteindre la barre des 20 % du marché mondial, reléguant Michelin et ses 18,6 % de parts de marché au deuxième rang.

L'accord entre Goodyear et Sumitomo, dont les modalités de*vaient être dévoilées mercredi 3 fé*vrier, prévoirait un échange de participations croisées. L'américain devrait acquérir 10 % du capital de Sumitomo Rubber Industries pour près de 100 millions de dollars (88 millions d'euros), tandis que Sumitomo Electric Industries (la maison mère de Sumitomo Rubber) investirait la même somme dans le capital de Goodyear (l'équivalent de 1,5 % du capital).

Mais le plus important réside *dans la nouvelle répartition des* rôles entre les deux constructeurs. L'association prévoit la création de six sociétés communes (joint-ventures) représentant un volume *d'activité de 4,8 milliards de dollars* (4,24 milliards d'euros). Selon des sources proches du dossier citées par l'agence Bloomberg, la mise en commun des moyens de production devrait permettre d'économiser près de 300 millions de dollars (265 millions d'euros) sur trois ans. Les deux fabricants garderaient la mainmise sur leurs marchés respectifs (Goodyear contrôlant la société commune américaine et Sumitomo les deux joint-ventures au Japon).

OBJECTIF : L'EUROPE

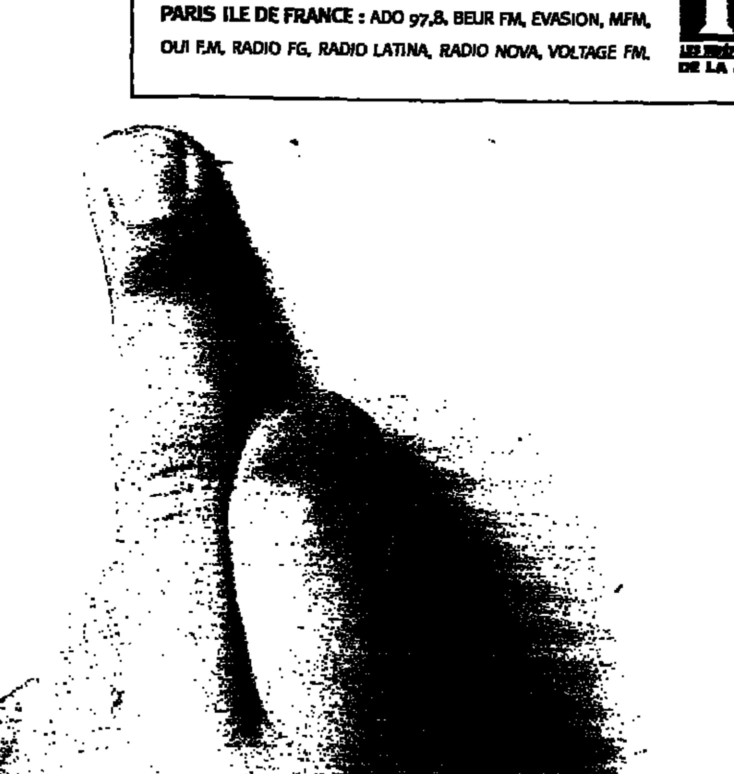
Mais l'objectif principal de cette alliance est le marché européen. Les six usines de Goodyear et les *huit de Sumitomo implantées sur* le Vieux Continent seront regroupées au sein d'une société commune, qui devrait réaliser un chiffre d'affaires de 4 milliards de dollars (3,54 milliards d'euros). Goodyear se taille la part du lion puisqu'il en contrôlera 75 %. Conséquence : en Europe, avec une part de marché de 20 %, Goodyear devrait talonner Michelin, qui en détient 27 %. Au Japon, il est plus difficile de contester l'hégé*monie de Bridgestone*, qui règne sur la moitié des ventes de pneumatiques dans l'archipel.

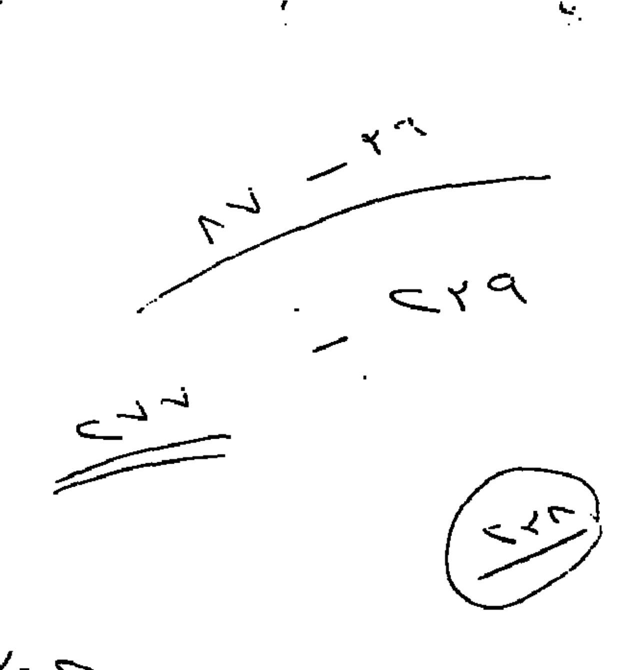
L'industrie du pneu n'échappe pas à la logique de la concentra*tion. Les trois grands du secteur* (Michelin, Goodyear et Bridgestone), qui contrôlent 54 % du mar*ché, font figure de prédateurs*, avec comme proie les quelques généralistes de taille moyenne comme l'italien Pirelli, l'allemand Continental et le japonais Sumitomo.

Dès février 1998, Goodyear avait affiché ses ambitions en déclarant que le chiffre d'affaires du groupe devrait passer de 13 milliards de dollars à 23 milliards d'ici à l'an 2003. Dans le même temps, Goodyear avait entamé son rapprochement avec Sumitomo Rubber Industries, prévoyant que chaque groupe produirait pour l'autre des pneus de remplacement pour quelque 2 millions de véhicules. Un partenariat valable jusqu'au 31 décembre 2000.

Tout au long *de l'année 1998*, Michelin et Goodyear se sont livrés à une guerre psychologique, chacun affirmant que son système de production révolutionnaire (le C3M pour Michelin et l'Impact pour Goodyear) allait bouleverser le classement mondial. Mais c'est encore par le biais des rapprochements classiques que les positions ont changé.

Enguérand Renault (avec Bloomberg)





Renault ouvre les négociations sur les 35 heures avec pour objectif d'améliorer sa compétitivité

La direction de PSA rencontre à nouveau les syndicats jeudi

Renault a ouvert, mardi 2 février, des négociations sur les 35 heures. Celles-ci doivent aboutir le 25 mars, au terme d'une série de réunions hebdomadaires. La direction de l'ancienne Régie a placé la compétitivité au cœur des discussions. De son côté, la direction de PSA devait à nouveau rencontrer les syndicats, jeudi 4 février, afin de clarifier le texte rejeté à l'unanimité des syndicats la semaine dernière.

ALORS QUE PSA Peugeot-Citroën tente de boucler son accord sur les 35 heures, Renault s'est attelé à la tâche, mardi 2 février. La direction du constructeur automobile a fixé avec les syndicats le calendrier des discussions. Celles-ci doivent aboutir le 25 mars, au terme de huit réunions à raison d'une par semaine. L'intitulé de ces négociations – *« compétitivité, emploi, organisation et réduction du temps de travail »* – a donné le ton. La direction de Renault a expliqué aux syndicats que l'entreprise devait *« compenser le surcoût »* lié à la réduction du temps de travail par des *« organisations du travail innovantes »*. Le constructeur a donc tenu à mettre la compétitivité au cœur des discussions à venir, qui concernent 46 000 salariés de la maison mère.

35 HEURES

Dans ce cadre, *« la réduction du temps de travail effectif »*, dont Renault souhaite qu'elle soit *« significative »*, doit permettre *« une meilleure adaptation de l'entreprise »*, comprenant *« l'utilisation optimale des installations, la réactivité à la demande des clients et une réduction des délais »*, a expliqué le secrétaire général et directeur des ressources humaines du groupe, Michel de Virville.

Même si on en est resté au stade des généralités, *« la direction a semé quelques fusées éclairantes, en parlant de semaines de six jours de travail ou de forfaits sans référence horaire pour les cadres et en estimant que, hors temps de pause, le temps de travail des ouvriers de production est compris aujourd'hui entre 33 heures 30 et 35 heures*, souligne Emmanuel Couvreur, délégué central CFDT. *La direction nous dit que le projet d'accord de Peugeot-Citroën ne sera pas sa référence, mais certaines de ses allusions y font tout de même penser »*, a-t-il ajouté.

SUIVI A LA LOUPE

Outre les conditions de travail, l'emploi devrait être également au cœur des discussions. La direction souhaite rajeunir les effectifs, ce qui suppose l'embauche de jeunes et le départ d'anciens, selon des modalités qui restent à définir. Selon la CFDT l'effet conjugué de la réduction du temps de travail et un plan pluriannuel de mesures d'âge, avec départ à 56 et 57 ans, pourrait conduire à 7 000 embauches. *« Si on applique les mêmes données que celles annoncées chez PSA, on aboutit à 4 672 embauches*, constate Emmanuel Couvreur, *c'est notoirement insuffisant. »*

On le voit, le projet 35 heures de PSA est suivi à la loupe par les syndicats de Renault. Ce texte, rejeté vendredi 29 janvier par l'ensemble des syndicats de PSA (*Le Monde* du 31 janvier et 1er février) avait buté principalement sur le thème de la pluriannualisation impliquant la perte du paiement des heures supplémentaires, et la généralisation du travail du samedi.

La direction de PSA a convoqué les syndicats jeudi 4 février dans l'après-midi pour *« clarifier les points d'incompréhension apparus au cours de la semaine passée et prendre en compte les préoccupations exprimées par les personnels du groupe »*. La direction ne semble pas pour autant envisager, pour l'instant, une réelle renégociation. Dans le même temps, la CGT a décidé de suspendre les débrayages à Sochaux, en attendant de nouvelles propositions. *« Si la direction est raisonnable et prend en compte nos revendications, les choses s'arrangeront. En revanche, si elle maintient ses prétentions sur la flexibilité, l'annualisation et le travail du samedi, on reprendra l'action »*, a averti Bruno Lemerle, délégué CGT.

Stéphane Lauer

FO signera l'accord à La Poste, mais SUD y est hostile

L'ACCORD sur les 35 heures remis, mardi 2 février, par la direction de La Poste aux syndicats (*Le Monde* du 2 février) a déjà reçu l'aval de FO et de la CGC. *« Les conditions pour signer sont enfin réunies »*, a déclaré FO-PTT dans un communiqué.

Le texte prévoit notamment 20 000 recrutements à temps plein sur 1999 et 2000, qui viendront compenser 20 000 départs naturels et en retraite. *« Cet accord rompt avec la politique menée depuis 1992, qui conduisait à supprimer 5 000 à 6 000 emplois en moyenne par an »*, a constaté le secrétaire général FO-PTT, Jacques Lemercier. *« La Poste, en tant que service public, avait donné le mauvais exemple en matière de précarité, cet accord amorce une amélioration. »* De son côté, la CFDT *« porte une appréciation générale positive sur le texte, qu'il soumet à la consultation de ses syndicats. »*

En revanche, Philippe Crottet, de SUD-PTT, estime que l'accord est *« globalement négatif »*, constatant que *« l'accord ne conduit pas à une création nette d'emploi, comme à EDF, alors que nous sommes dans la même situation. C'est un marché de dupes. On a vendu le volet emploi, en enlevant tout ce qui pouvait fâcher comme, par exemple, l'organisation du travail du samedi. Or c'est sur ces problèmes que les conflits ont éclaté dans les bureaux qui testent actuellement les 35 heures »*.

La CGT estime, de son côté, que cet accord ne va pas assez loin : *« Les recrutements prévus ne concernent pas suffisamment des postes de fonctionnaires, ce qui reste le mode normal de recrutement à La Poste »*, estime Michel Gaillard, de la fédération CGT.

Pour leur part, le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, et le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, se sont *« félicités »*, mardi, du projet d'accord, *« nouvelle contribution des entreprises publiques à la réduction du temps de travail. Il permet aussi de préparer une Poste plus forte pour des clients mieux servis et des postiers plus satisfaits de leurs conditions de travail »*.

S. L.

En 1998, Elf a mieux résisté que ses concurrents américains au contre-choc pétrolier

Le groupe français n'envisage pas de fusion

ELF A DONNÉ, mercredi 3 février, une estimation de ses bénéfices 1998, dont les chiffres définitifs seront connus le 25 février. Le résultat net courant, hors éléments exceptionnels, sera compris entre 7,9 et 8 milliards de francs (1,20 et 1,22 milliard d'euros), soit une baisse de 21 % à 23 % par rapport aux 10,2 milliards de 1997, qui restent la meilleure performance de l'histoire du groupe pétrolier. Le bénéfice net devrait osciller entre 3,4 et 3,5 milliards de francs (0,52 et 0,53 million d'euros), en recul de 37,5 % à 39 % comparé aux 5,6 milliards de 1997. Ce résultat est affecté par des éléments exceptionnels d'un montant global de 4,5 milliards de francs, dus principalement à l'application de normes comptables américaines (FAS 121), conduisant à la dépréciation d'actifs, principalement au Congo, sur le gisement de NKossa.

Pour le président d'Elf, Philippe Jaffré, dans un contexte de contre-choc pétrolier où le prix du baril a chuté de 33 %, *« le résultat d'exploitation témoigne d'une bonne résistance, meilleure que celle anticipée par les analystes »*. La performance est d'autant plus méritoire à ses yeux que, contrairement à d'autres, le groupe n'a pas pu compenser la baisse des prix du brut par une augmentation de sa production. Celle-ci, au contraire, a baissé de 2 %.

Sans pour autant égaler Total, parvenu à limiter à 9 % la baisse de ses résultats, le groupe français a donc mieux supporté la crise que la plupart de ses concurrents américains, qui enregistrent des dégradations de moitié ou plus de leurs profits. Selon M. Jaffré, cette résistance s'explique par les efforts de réduction de coûts dans l'exploration-production, et par les bonnes performances dans le raffinage-distribution, la chimie (Atochem) et la santé (Sanofi).

Le président d'Elf n'entend pas changer de stratégie, et se refuse à céder à la mode des fusions qui s'est emparée depuis huit mois de l'industrie pétrolière. On a assisté successivement aux mariages de BP et Amoco, d'Exxon et Mobil, de Total et Petrofina. Tout récemment, l'espagnol Repsol et l'argentin YPF ont annoncé leur projet de rapprochement.

MANQUE DE SYNERGIES

« Vous pouvez envisager une fusion quand vous avez épuisé toutes les ressources de croissance interne », estime M. Jaffré. Ce qui n'est, selon lui, pas le cas, les efforts d'amélioration de rentabilité devant être poursuivis. Il reconnaît toutefois s'être intéressé au dossier Petrofina mais l'avoir écarté, en raison du manque de synergies liées à une trop importante présence du groupe belge dans la pétrochimie aux Etats-Unis, aux difficultés d'intégration en Europe, et au prix demandé, jugé trop élevé. *« Ces trois voyants, stratégie, intégration et prix, étaient au rouge »*, affirme M. Jaffré.

Une alliance ne peut se faire que de manière amicale, précise-t-il en se référant au projet de fusion Sanofi-Synthélabo. Depuis l'annonce de ce mariage en décembre, la valeur de ces deux groupes a progressé de 25 %. Autre motif de satisfaction, cette opération devrait permettre à Elf de dégager en 1999 une plus-value exceptionnelle de 7 milliards de francs (1,1 milliard d'euros).

Dominique Gallois

Lionel Jospin veut mobiliser les PME sur le bogue de l'an 2000

LES PREMIERS résultats du baromètre mis en place par le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, avec l'IFOP, sur le degré de préparation des PME françaises au passage à l'an 2000 le montrent clairement : seule une minorité d'entreprises unipersonnelles (22 %) et de sociétés de moins de dix salariés (38 %) ont déjà entrepris des démarches pour adapter leurs systèmes électroniques, selon la première vague de sondages effectués du 8 au 16 décembre auprès d'entreprises de moins de deux cents salariés. Inquiétant, ce constat explique que le gouvernement, à la demande des ministères « économiques » regroupés à Bercy, tente de mobiliser toutes les énergies pour redresser la barre avant qu'il ne soit trop tard.

Le Comité national pour le passage à l'an 2000, installé mercredi 3 février par le premier ministre, Lionel Jospin, doit relayer ce souci d'accélérer la cadence et diffuser, jusqu'aux entreprises les plus petites, les moyens de prévenir les risques de bogue. Cet organe de concertation se réunira aux mois de mars, mai, juillet, septembre et novembre pour faire le point sur l'état de préparation des différents secteurs économiques, identifier les difficultés, informer le public. Présidé par le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, il comprend une soixantaine de personnalités, dont les deux autres ministres concernés, Marylise Lebranchu (PME) et Christian Pierret (industrie), ainsi que Gérard Théry, responsable de la mission pour le passage à l'an 2000.

A leurs côtés ont été requis les chefs de file du patronat et des organisations professionnelles, Ernest-Antoine Seillière (Medef) en tête, des confédérations syndicales (Nicole Notat pour la CFDT, Louis Viannet pour la CGT), mais aussi des associations de consommateurs, des organismes consulaires, des collectivités territoriales, des administrations et des grandes entreprises publiques et privées. A ce titre, Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, Michel Bon (France Télécom), Louis Gallois (SNCF) ou François Roussely (EDF) ont été priés de s'associer à cette grande cause nationale.

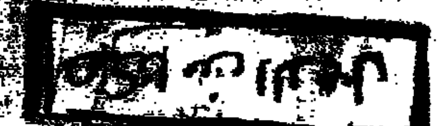
Comme le souligne le premier « baromètre » publié par le ministère de l'économie, le risque de bogue est loin d'être méconnu par les chefs d'entreprises françaises, même petites. Mais si la plupart d'entre eux (64 % à 73 %, selon la taille de l'entreprise) sont bien conscients des problèmes que peuvent poser les ordinateurs, beaucoup ignorent que tous les autres équipements contenant de l'électronique – tels une simple caisse enregistreuse ou un télécopieur – font partie des machines à risque.

RISQUE EXTRÊME

Pour faire prendre conscience de l'ampleur du problème à ceux qui n'y sont pas encore sensibilisés, quatre millions d'exemplaires d'un guide pratique expliquant le plan d'action à mettre en œuvre ont été diffusés auprès des PME, et un document plus étoffé, « Cinq questions sur le bogue », est accessible sur Internet (adresse : http://www.an2000.gouv.fr). Il explique notamment l'ampleur de l'enjeu pour les petites entreprises et répertorie les organismes professionnels qui sont en mesure de leur fournir une aide technique.

Le risque, relève ce document, est que certaines PME-PMI soient confrontées à une interruption pure et simple de leurs activités en raison d'une défaillance de leur équipement, ce qui pourrait exposer les plus faibles d'entre elles à la faillite. Sans aller jusqu'à une telle extrémité, toute négligence peut avoir des conséquences graves sur la santé économique de la société, avertissent les auteurs du guide, qui préconisent une correction ou un remplacement des systèmes concernés avant le mois de juillet : *« Dès maintenant, les entreprises qui n'ont pas commencé leurs travaux d'adaptation peuvent perdre la confiance de leurs clients, voire de leurs banquiers et de leurs assureurs. »*

Anne-Marie Rocco



Mme Trautmann fédère la majorité plurielle autour de son projet de loi

Au cours d'une réunion, mardi 2 février, la ministre de la culture et de la communication s'est assuré le soutien des parlementaires de la majorité autour d'un texte sur l'audiovisuel public remanié et surtout élargi au secteur privé

LA FABLE commence à ressembler à celle du lièvre et de la tortue. Le projet de loi sur l'audiovisuel, présenté en conseil des ministres voici un an (*Le Monde* du 29 janvier 1998) avant d'être critiqué par tous les lobbies, puis cantonné au seul secteur public, reporté et enfin placé en sursis par Lionel Jospin, rassemble enfin un consensus dans la majorité plurielle. Au cours d'une réunion qui s'est tenue mardi 2 février Rue de Valois, à Paris, une vingtaine de députés et de sénateurs PS, PC, Verts, radicaux et MDC ont finalement accordé un satisfecit au projet de loi sur l'audiovisuel remanié de Catherine Trautmann.

La ministre de la culture et de la communication leur a présenté une plate-forme de propositions, baptisée « Pour un développement pluraliste des médias audiovisuels à l'ère du numérique ». Son projet vise à *« refonder le rôle du service public et moderniser le système de régulation »*. Pour la première fois, Mme Catherine Trautmann a écrit noir sur blanc que, en contrepartie d'une baisse de la durée horaire maximale des écrans publicitaires sur France 2 et France 3, *« la loi érige en principe le remboursement intégral des exonérations de redevance »* afin de *« garantir l'indépendance des chaînes contre les risques de nouvelles débudgétisations »*. Cette mesure assurera *« la compensation effective de la baisse des ressources publicitaires et du coût des programmes de substitution »*.

De plus, la ministre envisage *« une progression raisonnée de la redevance à partir de l'exercice 2000 »* et affirme l'engagement du gouvernement à réformer cette taxe, avec une redéfinition de l'assiette, des conditions de sa perception et l'institution éventuelle d'une nouvelle ressource spécifique.

Surtout, Catherine Trautmann a calmé les inquiétudes des parlementaires, qui redoutaient que ce projet de loi n'aboutisse à un cadeau fait à TF 1 et à M 6. Au cours de la réunion, elle a précisé que la loi doit *« instaurer une taxe additionnelle au prélèvement sur les recettes publicitaires qui alimentent le compte de soutien aux industries audiovisuelles »*. Cette nouvelle ponction, évaluée à 700 millions de francs (107 millions d'euros) sur 1 milliard (152 millions d'euros) de recettes nouvelles aux chaînes privées, servirait à soutenir la production, notamment les programmes pour la jeunesse, les produits multimédia, le cinéma francophone, les distributeurs cinématographiques indépendants et l'exportation des programmes.

Par ailleurs, la ministre a confirmé son intention d'intégrer au texte différentes mesures visant directement les chaînes privées, afin d'accompagner *« l'essor des nouveaux services »*, *« assurer l'indépendance et le pluralisme »* et *« garantir une meilleure transparence des procédures »*.

Ce nouveau périmètre de la loi a manifestement séduit. *« C'est le fromage et le dessert. Le public et le privé »*, se félicite Noël Mamère (Verts), qui refusait qu'un projet de loi puisse être *« hémiplégique »*. La ministre a accédé à sa requête de laisser une place, sur les réseaux câblés, à des *« canaux d'expression locale »*, qui permettront *« aux associations et aux citoyens de s'exprimer »*. Toutefois, M. Mamère déplore *« les effets néfastes des périodes de cohabitation, qui limitent la profondeur des réformes »*. Il aurait souhaité une fusion du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) pour prendre en compte les futurs effets de la convergence entre la télévision et les télécommunications.

VERS UN SCHÉMA « A MINIMA »

Pour Michel Crépeau (PRG, Charente-Maritime), *« les choses ont tendance à s'améliorer »*. Les radicaux espèrent encore pouvoir modifier l'assiette de la redevance, pour qu'*« elle ne soit pas payée au même prix par un smicard et par un milliardaire »*. Les députés PC ont obtenu que RFO soit intégré au holding qui coiffera les chaînes publiques. Frédérique Bredin (PS, Seine-Maritime) a souhaité que le projet soit rapidement discuté au Parlement, tandis que Didier Mathus (PS, Saône-et-Loire) a trouvé cette réunion *« positive »*. *« Il existe maintenant un accord politique de la majorité plurielle, un consensus sur le périmètre et sur l'hypothèse d'une première lecture au Parlement en avril »*, a-t-il déclaré. La seule fausse note dans ce concert vient de Jean-Marie Le Guen (PS, Paris), qui s'oppose toujours à un élargissement de la loi au privé.

In fine, c'est Lionel Jospin qui tranchera ce dossier, au plus tard dans une quinzaine de jours. Si la première requête du chef du gouvernement – un consensus de la majorité plurielle – est acquis, le second volet – un *modus vivendi* des professionnels, notamment les chaînes et leurs actionnaires – ne sera pas simple à trouver.

Rien n'est encore gagné pour Catherine Trautmann. *« Ce bel accord pourra-t-il durer ? »*, demandent déjà les Cassandre dans les rangs du PS. Les proches du premier ministre hésitent toujours entre deux positions : certains ont l'impression que personne – hormis les spécialistes – dans le grand public ou dans les partis politiques ne réclame un nouveau texte. Mais d'autres affirment qu'il est difficile de ne rien faire, avant les élections européennes, vis-à-vis des professionnels. Sans compter que la mise en minorité de Mme Trautmann au sein du gouvernement pourrait ternir l'image de M. Jospin, lui qui avait ardemment soutenu sa réforme de l'audiovisuel public. *« Il n'est pas exclu que l'on décide un schéma* a minima, *axé sur une réforme du* [secteur] *public en instillant une faible dose de réformes sur le secteur privé. Plus le champ de la loi sera étendu, plus un consensus sera dur à trouver »*, affirme-t-on à Matignon.

Nicole Vulser

Privé : dispositions additionnelles

Les propositions concernant le secteur privé ont été largement amendées par rapport à la version initiale (*Le Monde* du 21 janvier).

● **Accompagner l'essor des nouveaux services :** fin de l'exclusivité de diffusion des chaînes publiques sur le bouquet satellitaire TPS ; création de canaux d'expression locale sur les réseaux câblés ; extension du pouvoir du CSA à l'attribution de fréquences numériques hertziennes ; études sur les perspectives de développement de la télévision régionale et de proximité ; règles garantissant une indépendance éditoriale suffisante pour les chaînes thématiques à péage.

● **Assurer l'indépendance et le pluralisme :** le CSA arrêtera, en liaison avec les opérateurs concernés, les dispositions les mieux adaptées (médiateur, société des rédacteurs, code de déontologie...) pour garantir l'indépendance des services d'information à l'égard des intérêts économiques de leurs actionnaires ; le CSA pourra se faire communiquer les marchés publics dont ces actionnaires seraient titulaires.
En prenant l'avis du CSA, le Conseil de la concurrence examinera les concentrations intervenant dans l'audiovisuel ; le CSA pourrait décider de conditions correctrices quand les modifications capitalistiques apportent une modification substantielle aux conditions initiales d'attribution de fréquence ; la loi renforcera l'indépendance économique de la production et la fluidité des droits entre les différents supports ; une part des fréquences radio sera réservée aux radios associatives d'expression sociale et à celles qui diffusent de l'information politique et générale.

● **Garantir la transparence des procédures :** cette exigence concerne les nominations des dirigeants du secteur public et la négociation des conventions lors du renouvellement des autorisations des opérateurs privés.

● **D'autres études** et concertations *« parallèles ou postérieures à l'adoption de cette loi »* seront mises en œuvre, comme la régulation des services Internet, l'échéancier de transition vers le numérique terrestre et la chronologie des médias (ordre dans lequel sont diffusés les films selon les différents supports).
L'élaboration des premiers contrats d'objectifs et de moyens, la réforme du Cosip et celle de la redevance sont prévus courant 1999.

Ligue des champions : partage entre TF 1 et Canal Plus

TF 1 et Canal Plus ont signé un accord portant sur le partage des droits de retransmission de la future Ligue des champions, compétition européenne de football dont une nouvelle formule sera organisée pour la saison 1999-2000. Le contrat d'un montant de 560 millions de francs (85 millions d'euros) sera payé « à 50/50 » par TF 1 et Canal Plus.

Mercredi 27 janvier, le conseil d'administration de Télévision par satellite (TPS) avait refusé d'acquérir, pour 280 millions de francs (43 millions d'euros), les droits cryptés de la Ligue des champions proposés par Patrick Le Lay, pourtant PDG du bouquet. Dès le lendemain, le patron de la « Une » était allé proposer ces droits à Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, qui a immédiatement accepté la proposition. Dès septembre, les matches de la Ligue des champions ne seront plus proposés par Multivision, sur TPS, mais sur Canal Plus et Kiosque, service de paiement à la séance de CanalSatellite.

Chez Bouygues Télécom, le téléphone moins cher mais avec publicité

APRÈS L'AFFICHAGE géant, la publicité sur Internet et les adhésifs sur les portières de taxis, les Français vont découvrir un nouveau support publicitaire : le téléphone. Sous le nom de code « Flocon », le numéro trois du téléphone en France, Bouygues Télécom, prépare une formule d'échange de temps de communication contre la diffusion de publicités sonores. L'opérateur, qui travaille à ce projet de troc depuis un an, a signé, il y a quinze jours, une lettre d'intention avec le suédois GratisTel, qui possède la technologie. En septembre, Bouygues Télécom proposera aux acheteurs de cartes prépayées « Nomad » une demi-heure de forfait supplémentaire contre l'autorisation d'envoyer sur la ligne des messages publicitaires. Un test « grandeur nature » va analyser, à partir du mois de juin, les réactions de 15 000 à 20 000 abonnés.

Un premier jingle commercial interviendra dès la composition du numéro, un deuxième au bout d'une minute de communication, les suivants interrompant la conversation à raison de dix secondes toutes les deux minutes. Si le premier message n'est entendu que par le souscripteur qui a choisi cette offre commerciale, les autres seront imposés à son interlocuteur.

France Télécom, le leader de la téléphonie mobile en France, a renoncé à pousser plus avant ce type de projet pour des raisons *« déontologiques »*. Son challenger prétend, résultats de sondage à l'appui, que ces minutes de pub seront facilement acceptées puisqu'elles supposent une démarche volontaire de l'utilisateur.

Le principe concernerait prioritairement les jeunes adultes qui ne disposent pas d'un gros budget, affirment les promoteurs du projet. Encore faut-il que les marques diffusent des jingles divertissants, si possible en les associant à des *« bons tuyaux »*. Selon Fabrice Masson, le chef de produit « Flocon » chez Bouygues Télécom, les annonceurs *les plus intéressés* – comme McDonald's ou la Fnac – travailleraient déjà à leurs premières maquettes sonores.

Le téléphone financé par de la publicité, qui n'était depuis quatre ans qu'un serpent de mer, risque de débarquer massivement sur le Vieux Continent. En Suède, en Norvège et en Espagne, le système est déjà proposé par de petits opérateurs de télécommunication qui commercialisent des lignes téléphoniques sur postes fixes. Le 15 mars, le deuxième opérateur téléphonique danois, Sonofon, offrira quinze minutes téléphoniques gratuites *en échange d'une intrusion* publicitaire toutes les deux minutes.

Florence Amalou

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : les journalistes d'Euronews** devraient être en grève, mercredi 10 février, pour protester contre l'annonce de la suppression des émissions en langue arabe. Ces émissions étaient réalisées grâce à des subventions de la commission de Bruxelles, qui a décidé de ne pas les reconduire.

■ **Le Conseil supérieur de l'audiovisuel** a décidé de lancer de nouveaux appels à candidatures pour des fréquences hertziennes de télévision à Bordeaux, en Savoie et en Haute-Savoie. La date limite pour le dépôt des candidatures est lundi 3 mai.

■ **CÂBLE : Canal Plus a remporté deux procès aux Pays-Bas et en Belgique,** contre des câblo-opérateurs qui sont contraints à poursuivre la diffusion de la chaîne cryptée sur leurs réseaux. Canal Plus contestait le montant des droits demandés par les câblo-opérateurs. – *(AFP.)*

■ **PRESSE : *La Dépêche du Midi* a obtenu la certification de qualité** ISO 9002, pour l'ensemble de son secteur d'impression et ses services périphériques. C'est la première fois qu'un journal français demande et obtient cette certification.

L'élection du PDG de l'AFP a été repoussée

COMME PRÉVU, le conseil d'administration de l'Agence France-Presse, réuni mardi 2 février, *« a décidé de fixer à une date ultérieure le vote sur l'élection du prochain président de l'agence »* (*Le Monde* du 3 février). L'absence de vote du conseil ouvre pour l'AFP une période d'intérim de trois mois maximum. Le conseil ne s'est pas prononcé sur le seul candidat officiellement déclaré, Daniel Jubert, ancien directeur général de *La Presse de la Manche*. *« Conformément au statut de l'agence*, a indiqué le conseil dans un communiqué, *l'intérim de la présidence sera assuré par le vice-président du conseil, Jean-Louis Prévost »*, président du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR) et du directoire de *La Voix du Nord*.

Après le retrait des deux candidats jugés les plus sérieux, Pierre Jeantet et Bernard Porte, les administrateurs ont souhaité se donner un délai de quelques semaines pour trouver un PDG qui ne soit pas celui d'un consensus minimum. Un comité de sélection représentant la presse et l'Etat doit se réunir pour examiner les candidatures. Les administrateurs ont souligné *« que le prochain président de l'agence devra s'appuyer sur une équipe de collaborateurs au service d'un plan stratégique garantissant l'avenir et l'équilibre économique d'une entreprise soucieuse de répondre aux besoins de ses clients, français et étrangers »*.

Dans une *« lettre ouverte »* au personnel, M. Miot, qui n'a finalement pas sollicité son renouvellement, a affirmé mardi soir que l'AFP *« peut – et doit – rester l'une des trois agences mondiales »*. Pour cela, il faut, selon lui, une *« volonté politique »* des pouvoirs publics, une modernisation du statut pour que l'agence devienne *« une entreprise commerciale à part entière »* et des changements urgents dans la culture de l'entreprise.

Lire aussi notre enquête page 12

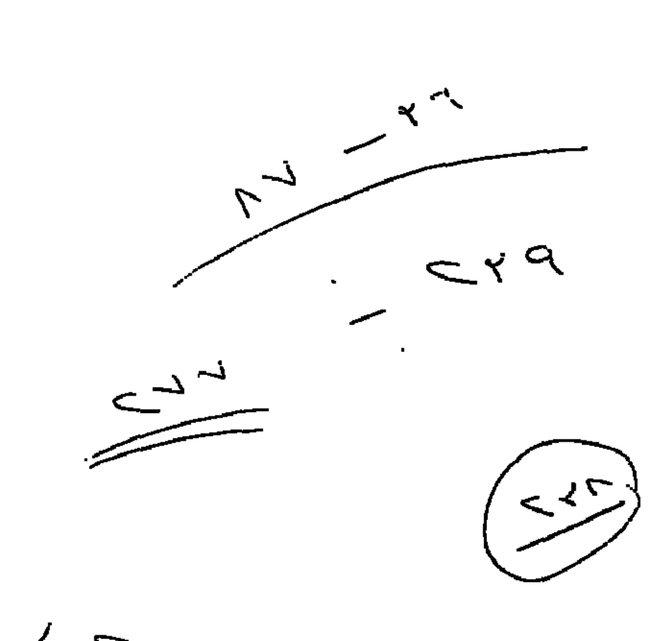




TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **GOODYEAR : le groupe américain de pneumatiques** s'allie avec le japonais Sumitomo *(lire p. 16)*.

● **DUPONT : le chimiste américain** et le fabricant japonais de fibres synthétiques Teijin ont annoncé mercredi 3 *février la* fusion de leurs opérations dans le film polyester donnant naissance au numéro un mondial devant les japonais Toray et Mitsubishi *Chemical. La nouvelle* entité, détenue à parité par les deux partenaires, aura un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 1,4 milliard de dollars (1,2 milliard d'euros).

● **EMC : le groupe public français de chimie** a annoncé, mardi, la cession de 30 % de sa filiale de traitement de déchets, Tredi, à la société financière Apax Partners au prix de 255 millions de francs (38,9 millions d'euros). *Cette prise de participation* devrait être suivie par une prochaine introduction en Bourse.

● **FORD : l'explosion qui a eu** lieu lundi 1er février dans l'usine américaine de Dearborn (Michigan), faisant un mort et plusieurs blessés, pourrait paralyser 16 des 20 usines américaines du deuxième constructeur mondial, ont indiqué mardi les responsables de Ford. Cette usine approvisionne les autres sites du groupe notamment en moteurs et en pare-brise.

● **PARMALAT : le groupe agroalimentaire** italien Parmalat Finanziaria, spécialisé dans les laitages, a acheté la division lait du groupe Cirio, numéro un de la *sauce tomate dans* la *Péninsule*, a annoncé mercredi Cirio. Le montant de l'opération est de 780 milliards de lires (environ 400,5 millions d'euros).

SERVICE

● **AOM : la compagnie aérienne** est rachetée par Swissair et la holding Marine Wendel-groupe Alpha *(lire p. 16)*.

● **BELL ATLANTIC : l'opérateur de téléphonie, numéro un aux Etats-Unis**, a annoncé, mardi, un partenariat avec le fabricant d'ordinateurs IBM pour la mise en place de réseaux domestiques reliant ordinateur, *téléphone*, Internet et systèmes électroniques dans les maisons.

● **C & A FRANCE : la filiale française du groupe de** distribution néerlandais C & A, qui emploie 2 615 personnes en France, va supprimer 175 emplois, dont 48 lors du prochain déménagement de son siège à Paris. *Cette réduction sera* réalisée *« sans licenciement sec »*.

● **TOURISME : la Chine va ouvrir son industrie touristique** *aux investisseurs* étrangers, qui pourront s'engager dans des agences de voyages par le biais de sociétés communes, selon la presse chinoise. Cinq agences de voyages originaires d'Allemagne, des Etats-Unis, du Japon et de HongKong ont déjà déposé des demandes. Les revenus provenant du tourisme (343,8 millards de yuans, 36,3 millards d'euros) sont en augmentation de 10 5 %.

FINANCE

● **CRÉDIT FONCIER : le groupe d'assurances Azur-GMF** et le Crédit foncier de France ont *annoncé mardi* un accord de partenariat portant sur la distribution croisée de certains de leurs produits (des prêts immobiliers et des produits d'assurance-dommages), qui entrera en vigueur le 6 avril.

● **SG-PARIBAS : le ministre de l'Economie** s'est *réjoui mercredi* 3 février sur Europe 1 du projet de fusion entre la Société générale et Paribas, et s'est déclaré favorable à la constitution d'autres grands acteurs mondiaux de la banque en France. Dominique Strauss-Kahn a indiqué que le cahier des charges définissant les modalités de la privatisation du Crédit lyonnais serait connu *« grosso modo dans un mois »*.

RÉSULTATS

● **QUÉBÉCOR : le groupe canadien**, premier imprimeur commercial en Europe et second en Amérique du Nord, a *enregistré* en 1998 une hausse de + 21 % de son résultat, qui atteint 172,7 millions de dollars canadiens (100,9 milliards d'euros). Son chiffre d'affaires a progressé de 20 % en 1998, à 8,42 milliards de dollars (4,9 milliards d'euros).

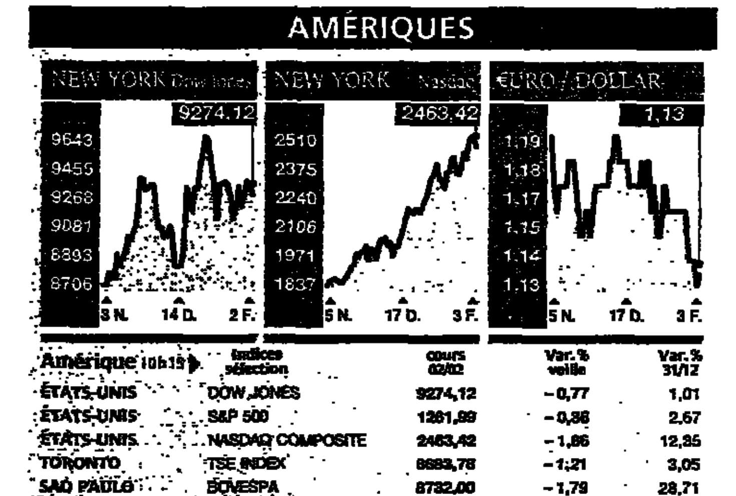
● **PSA : le constructeur automobile**, qui regroupe les marques Peugeot et Citroën, a annoncé, mardi, un chiffre d'affaire consolidé de 33,8 milliards d'euros *(221,4 milliards de francs) pour* l'exercice 1998, en hausse de 11,2 % par rapport à 1997.

EUROPE

FRANCFORT Dax 30 — 5154,90 (5443, 5249, 5054, 4860, 4665, 4471 ; 3 N., 11 D., 3 F.)
LONDRES FTSE 100 — 6013 (6152, 5996, 5840, 5684, 5528, 5372 ; 3 N., 11 D., 3 F.)
PARIS CAC 40 — 4264,68 (4312, 4158, 4004, 3850, 3696, 3542 ; 3 N., 10 D., 3 F.)

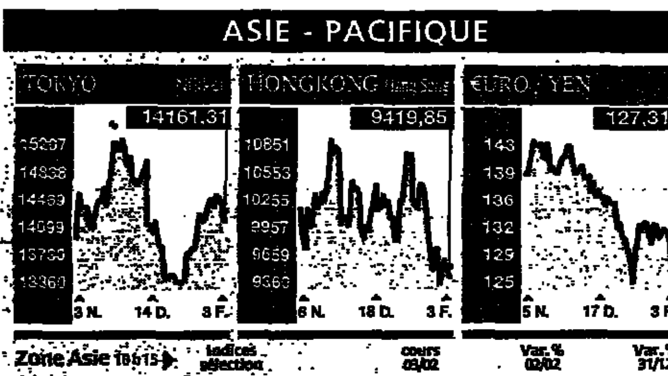
Europe 12h30 ▶	Indices sélection	cours 03/02	Var. % 02/02	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3527,87	– 0,36	5,55
EUROPE	STOXX 50	3456,1	– 0,27	4,09
EUROPE	EURO STOXX 324	308,20	– 0,17	3,29
EUROPE	STOXX 653	290,48	– 0,18	4,04
PARIS	CAC 40	4264,68	0,50	8,17
PARIS	MIDCAC	0,00	—	—
PARIS	SBF 120	2858,34	0,48	7,60
PARIS	SBF 250	0,00	—	—
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	—	—
AMSTERDAM	AEX	535,61	0,53	– 0,51
BRUXELLES	BEL 20	3447,58	– 0,22	– 1,90
FRANCFORT	DAX 30	5154,90	– 0,23	3,05
LONDRES	FTSE 100	6013,00	0,01	2,22
MADRID	STOCK EXCHANGE	9972,40	0,29	1,38
MILAN	MIBTEL 30	34664,00	0,12	– 1,59
ZURICH	SPI	7226,90	0,02	0,92

AMÉRIQUES



Amérique 10h15 ▶	Indices sélection	cours 02/02	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9274,12	– 0,77	1,01
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1261,99	– 0,36	2,67
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2463,42	– 1,86	12,35
TORONTO	TSE INDEX	6683,78	– 1,21	3,05
SAO PAULO	BOVESPA	8732,00	– 1,79	28,71
MEXICO	BOLSA	230,71	– 0,79	– 0,76
BUENOS AIRES	MERVAL	396,14	1,01	– 7,89
SANTIAGO	IPSA GENERAL	104,29	– 0,24	35,44
CARACAS	CAPITAL GENERAL	4216,06	– 3,09	– 11,96

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 10h15 ▶	Indices sélection	cours 03/02	Var. % 02/02	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	14161,31	– 1,31	2,31
HONGKONG	HANG SENG	9419,85	– 0,87	– 6,26
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	—	– 1,85
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	63,21	– 2,35	– 2,65
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2918,20	0,39	3,73
BANGKOK	SET	24,38	– 2,48	– 5,06
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3269,23	1	7
WELLINGTON	NZSE-40	2219,82	0,43	7,48

ÉCONOMIE

Un proche de George Soros à la tête de la banque centrale du Brésil

LE PRÉSIDENT de la banque centrale du Brésil, Francisco Lopes, qui avait été nommé le 13 janvier, a démissionné de ses fonctions et sera remplacé par un collaborateur du financier américain George Soros, Arminio Fraga Neto, a annoncé mardi 2 février le ministère des finances brésilien.

Le ministère des finances a souligné, dans un communiqué, que *« le gouvernement a décidé de revoir la direction de la banque centrale avec l'objectif de renforcer cette institution face au récent changement du régime des changes brésilien. Ce changement concernera le remplacement du président de la banque centrale et de quelques-uns des actuels directeurs de la banque »*. *(Lire page 3.)*

■ **Le secrétaire d'Etat américain au Trésor**, Robert Rubin, a estimé mardi que la démission de Francisco Lopes, le président de la banque centrale du Brésil, *« n'est pas un revers »* pour le programme de réformes économiques du président Cardoso.

■ **Le vice-président du Fonds monétaire international (FMI)**, Stanley Fischer, est le nouveau ministre brésilien des finances et le financier américain George Soros le président de la banque centrale du Brésil, a ironisé mardi l'ancien président Itamar Franco (1992-1994), actuel gouverneur de l'Etat de Minas Gerais.

■ **ÉTATS-UNIS : la proposition de Bill Clinton** de ramener le ratio de la dette nationale à environ 7 % du PIB sur 15 ans permettrait de réduire les taux d'intérêt et de dégager davantage de capitaux pour le *secteur privé, engendrant ainsi* plus de croissance, a affirmé mardi au Sénat le secrétaire au Trésor, Robert Rubin.

■ **L'immédiate menace que pouvait faire peser la crise des pays émergents** sur l'économie américaine *« s'est apaisée »*, a affirmé mardi John Auten, directeur auprès du Trésor américain pour les analyses macroéconomiques. *« L'économie croît encore plus fort qu'avant, l'inflation reste basse et les marchés financiers intérieurs fonctionnent en douceur »*, a indiqué M. Auten.

■ **Les ventes de logements neufs aux Etats-Unis** ont baissé de 3,6 %, à 978 000 unités en rythme annuel en décembre après une progression de 11,9 % en novembre, a annoncé mardi le département du commerce.

■ **L'indice composite des principaux indicateurs économiques**, calculé par le Conference Board, a augmenté de 0,3 % en décembre, pour s'établir à 106,5 points, a annoncé mardi l'institut privé de conjoncture.

■ **CANADA : l'économie canadienne va se remettre en 1999** des effets néfastes ressentis dans la seconde moitié de 1998 du fait de la crise asiatique, en raison notamment de la baisse des taux d'intérêt et de la robustesse de l'économie américaine, a prédit mardi le Conference Board du Canada. L'organisme indépendant de prévision économique, qui misait il y a trois mois sur une croissance de 2,4 % du PIB en 1999, prévoit maintenant qu'elle devrait atteindre 2,8 %.

■ **RUSSIE : le gouvernement russe est en train d'envisager la conversion en euros** *d'une partie* des réserves de la banque centrale, a révélé mardi un représentant de la banque centrale, cité par l'agence Interfax.

■ **Une aggravation de la situation économique en Russie** est inévitable en 1999, qui devrait être une année *« extrêmement difficile »*, a estimé mardi le premier vice-premier ministre, Iouri Maslioukov.

■ **FRANCE : le déficit budgétaire de l'Etat**, *qui s'est établi* à 247,5 milliards de francs (37,35 milliards d'euros) en 1998, a été inférieur aux prévisions du gouvernement pour la deuxième année consécutive, a annoncé mardi le ministère du budget.

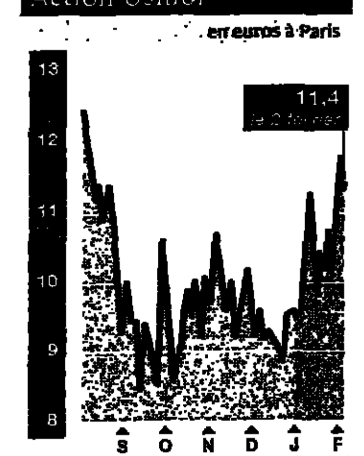
■ **Un tiers des allocataires du RMI** sortent du dispositif au bout de six mois et la moitié au bout d'un an et demi, et 61 % de ces sorties s'effectuent grâce à un emploi, indique une étude publiée mercredi dans *Insee-Première*. Un million *de personnes touchent en* France le revenu minimum d'insertion (2 502 francs pour une personne seule), créé il y a dix ans. Si, pour certains, le changement de situation est *« rapide »*, un tiers des allocataires restent cependant au RMI plus de quatre ans. *(Lire page 9.)*

■ **ROUMANIE : la Roumanie a subi en 1998 une diminution de son PIB** de 5,5 % en 1998 et le déficit commercial a dépassé les 3 milliards de dollars, selon des sources officielles.

■ **SUISSE : la croissance de l'économie suisse** devrait atteindre 1,4 % en 1999 et 1,8 % en 2000, après 2,2 % en 1998, indique une étude de l'UBS publiée mardi.

VALEUR DU JOUR

Usinor pénalisé par sa sortie du CAC 40



UN AN ET DEMI après avoir fait son entrée *dans l'indice CAC 40 de la* Bourse de Paris, Usinor va en être retiré à partir de la séance du 2 mars. Le conseil scientifique des indices, qui réunit des membres de la Commission de Bourse, de la Banque de France et de l'INSEE, a décidé de remplacer le groupe sidérurgique par Guichard Casino. Cette décision était prévisible. Malgré sa taille, Usinor, très pénalisé l'an dernier par la crise asiatique, a affiché de faibles performances. A la fin de 1998, il ne se situait qu'au 58e rang *en termes de capitalisation boursière* à 2,3 milliards d'euros (15,15 milliards de francs).

Pour Usinor, ce retrait du CAC 40 est une mauvaise nouvelle. Même s'il pesait peu dans l'indice (moins de 1 %), le titre a bénéficié de l'intérêt de certains investisseurs de gestion indicielle. Ces derniers pourraient se retirer très rapidement et faire chuter le cours. Lors de la séance du 2 février, le cours de l'action a perdu 3,39 % à 11,40 euros, tandis que Casino s'appréciait de 6,6 % à 90,95 euros. Selon les calculs, une valeur qui sort du CAC peut perdre jusqu'à 15 % dans les premières semaines.

Les analystes, cependant, modèrent l'impact pour *Usinor. Pour eux*, les mauvaises nouvelles sont dans les cours depuis longtemps, le titre stagnant entre 8,5 et 12,5 euros depuis un an. De son côté, Usinor, qui compte 40 % d'investisseurs anglo-saxons dans son capital, espère que ce retrait ne sera pas *« déterminant »* pour l'avenir.

Le retrait d'Usinor du CAC intervient *à un moment où le groupe sidérurgique* est en train de totalement se transformer. Après avoir annoncé la vente de ses aciers spéciaux à faible rentabilité, le groupe va prendre dans les prochaines semaines le pouvoir chez son concurrent belge Cockerill Sambre. Il vient aussi d'annoncer une profonde réorganisation et a *provisionné 1,2 milliard de francs* dans ses comptes de 1998 pour faire face aux restructurations dans les trois prochaines années. Toutes ces actions devraient permettre au groupe dans les prochaines années de créer enfin de la valeur. Mais il lui faudra du temps pour le faire admettre à la communauté financière, déçue par ses performances depuis sa privatisation en 1995.

Martine Orange

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE DE PARIS s'inscrivait en légère baisse, mercredi 3 février, en fin de matinée. L'indice CAC 40 progressait de 0,16 % à 4 250,34 points. Mardi, après six séances de hausse, le marché parisien avait marqué une pause dans un environnement boursier également en baisse. L'indice CAC 40 avait terminé sur une perte de 1,40 % à 4 243,57 points. Cet indice avait progressé de 7 % en six séances.

TOKYO

***LA BOURSE DE TOKYO** a terminé* en baisse mercredi 3 février, en raison des inquiétudes suscitées par les soubresauts du marché obligataire, mais un mouvement de chasse aux bonnes affaires en fin de séance a permis de contenir son recul. L'indice Nikkei a perdu 1,3 % pour clôturer à 14 161,31 points.

NEW YORK

MERCREDI 3 FÉVRIER, les prises de bénéfice ont pesé sur l'indice Dow Jones de 0,77 % à 9 274,12 points. Le recul était plus marqué sur le Nasdaq, le marché où se traitent les valeurs de la haute technologie et de l'internet. *L'indice composite du* Nasdaq cédait 1,86 % à 1 261,98 points.

MONNAIES

LE YEN profitait mercredi 3 février en début de matinée de la hausse des rendements obligataires japonais. Le dollar s'échangeait à 112,43 yens contre 113,17 yens à Tokyo mardi. L'euro se négociait à 1,1330 dollar, contre 1,1346 dollar à New York mardi.

TAUX JAPON

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE japonais a poursuivi sa chute, mercredi 3 février. Le rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans est remonté jusqu'à 2,44 %. Il a quadruplé en quatre mois puisqu'il était tombé à 0,6 % au début du mois d'octobre, un niveau jamais observé dans l'histoire financière mondiale. *Depuis le début du mois d'octobre*, cette obligation de référence à long terme a perdu 14 % de sa valeur – le cours des titres baisse quand les taux remontent.

Les opérateurs ont mal réagi, mercredi, à l'information parue dans le *Financial Times* selon laquelle le gouvernement s'apprêterait à autoriser la banque centrale à acheter des emprunts d'Etat. *« Il s'agit d'une très mauvaise nouvelle car cela signifie que le gouvernement pourra émettre davantage d'obligations »*, a commenté Xinyi Lu, analyste à la banque Paribas Capital Markets, à Tokyo, interrogé par l'agence Bloomberg. La veille, le ministre japonais des finances Kiichi Miyazawa avait déclaré qu'il ne se sentait pas préoccupé par l'envolée des rendements obligataires au Japon.

Le *marché obligataire japonais* est victime d'un important déséquilibre entre l'offre et la demande. Alors que le gouvernement, pour stimuler l'économie par le biais des dépenses publiques, est contraint d'augmenter ses émissions d'obligations (+ 23 % en 1999), plusieurs grands investisseurs institutionnels nippons ont décidé de réduire leurs achats de titres, jugés trop peu rémunérateurs.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	*1,66386*	*PESETA ESPAG. (100)*	*3,94238*
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre ▶	02/02
COURONNE DANOISE	7,4363
COUR. NORVÉGIENNE	8,5385
COUR. SUÉDOISE	8,8600
COURONNE TCHÈQUE	*37,142*
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7882
DOLLAR CANADIEN	1,7123
DOLLAR NÉO-ZELAND	2,0861
DRACHME GRECQUE	321,10
FLORINT HONGROIS	248,97
ZLOTY POLONAIS	4,2360

Cours de change croisés

03/02 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,89119	1,13445	0,17293	1,63855	0,71023
YEN	112,21000	....	127,31000	19,40500	183,90000	79,64500
€URO	0,88148	0,78548	....	0,15245	1,44470	0,62585
FRANC	5,78265	5,15840	6,55957	....	9,47375	4,10575
LIVRE	0,61030	0,54390	0,69215	0,10555	....	0,43340
FRANC SUISSE	1,40800	1,25480	1,59715	0,24345	2,30660	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 02/02 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,18	2,89	3,79	4,66
ALLEMAGNE	3,09	3,01	3,69	4,63
GDE-BRETAG.	6,63	5,53	4,20	4,22
ITALIE	—	2,97	3,93	4,88
JAPON	0,25	0,29	2,60	....
ÉTATS-UNIS	4,63	4,63	4,77	5,20
SUISSE	*0,61*	*1,06*	*2,43*	*3,87*
PAYS-BAS	3,15	3,02	3,80	4,68

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 03/02	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 99	6139	112,42	112,63
Euribor 3 mois			
MARS 99	1211	96,97	96,98

Matières premières

En dollars ▶	Cours 02/02	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1446,5	0,10
ALUMINIUM 3 MOIS	1217,8	0,15
PLOMB 3 MOIS	*497*	*– 0,20*
ETAIN 3 MOIS	5140	– 0,19
ZINC 3 MOIS	984	– 0,10
NICKEL 3 MOIS	4408	0,41
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	5,39	1,70
PLATINE A TERME	—	—
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	273	1,02
MAÏS (CHICAGO)	219,76	0,57
SOJA TOURTEAU (CHG.)	136,1	0,22
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	1317	0,61
CAFÉ (LONDRES)	1666	– 0,83
SUCRE BLANC (PARIS)	222	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 02/02	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	10,85	—
WTI (NEW YORK)	12,15	– 1,22
LIGHT SWEET CRUDE	12,21	– 0,61

Or

En €uros ▶	Cours 02/02	Var % 01/02
OR FIN KILO BARRE	8200	+ 0,99
OR FIN LINGOT	8290	+ 1,97
ONCE D'OR (LO) $	288,55	+ 0,58
PIÈCE FRANCE 20 F	50,40	+ 2,02
PIÈCE SUISSE 20 F	50,70	+ 2,42
PIÈCE UNION LAT. 20 F	50,60	+ 2,22
PIÈCE 10 DOLLARS US	276	+ 0,45
PIÈCE 20 DOLLARS US	480	+ 4,75
PIÈCE 50 PESOS MEX.	309	+ 2,24

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Les valeurs de travaux publics britanniques étaient en hausse mardi 2 février après que **Weir Group** eut *annoncé qu'il avait été approché*, ce qui pourrait déboucher sur une offre publique d'achat. Weir a gagné 26,94 % à 294,5 pences. GKN progressait de 9,5 % à 830 pences, Britax International s'est apprécié de 9,66 % à 130 pences.

● **ARM Holdings** a progressé mardi de 5,80 % à 1 825 pences pour terminer sur son plus haut depuis un an. Le profit net avant impôt du fabricant britannique de semi-conducteurs a doublé en 1998.

● **Asea Brown Boveri** progressait mardi de 6,49 % à 82 couronnes suédoises.

● Mardi, **British Telecommunication** a poursuivi sa hausse, entamée lundi, en gagnant 1,56 % à 978 pences. La compagnie de téléphone a indiqué qu'elle pourrait passer un accord avec AT & T dans le domaine des téléphones mobiles.

● **DSM** a perdu mardi 2,34 % à 77,15 euros. Le deuxième chimiste des Pays-Bas a annoncé que son bénéfice opérationnel avait chuté de 20 % au quatrième trimestre.

● **Nokia** a cédé mardi 5,59 % à 117,02 euros après que Morgan Stanley Dean Witter eut révisé à la baisse son appréciation sur le premier fabricant de téléphone mobile dans le monde.

STOXX 653 — sur un an 290,48 — sur 5 jours

315 / 294 / 273 / 253 / 232 / 212 — 13 FÉV. — 6 AOÛT — 3 FÉV.

J 285,35 — V 288,38 — L 292,21 — M 290,67 — M 290,48

EURO STOXX 50 — sur un an 3527,87 — sur 5 jours

3685 / 3432 / 3178 / 2925 / 2672 / 2419 — 3 FÉV. — 5 AOÛT — 3 FÉV.

J 3490,59 — V 3546,69 — L 3594,48 — M 3552,98 — M 3527,87

03/02 12 h 30 ▶ Code pays — Cours en euros — % Var. veille

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	36,61	+2,52
BASF AG	BE •	32,8	+0,15
BMW	DE •	620	-1,12
CONTINENTAL AG	DE •	24,25	+8,26
DAIMLER-BENZ AG	DE •	78,99	....
FIAT	IT •	2,91	....
FIAT PRIV.	IT •	1,49	+0,68
LABINAL /RM	FR •	188	-0,74
LUCAS VARITY	GB	4,22	+0,34
MAGNETI MARELLI	IT •	1,31	-2,96
MICHELIN-B- /RM	FR •	34,07	+3,81
PEUGEOT /RM	FR •	135,9	-5,76
PIRELLI	IT •	2,51	+4,58
RENAULT	FR •	45,24	-1,65
SOMMER ALLIBERT	FR •	24,04	-1,88
VALEO /RM	FR •	73,3	-0,95
VOLKSWAGEN	DE •	67	....
VOLVO -A-	SE	24,67	+1,86
VOLVO -B-	SE	25,18	+2,05
▶ DJ E STOXX AUTO P		272,72	-0,43

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	18,28	+4,57
ABN AMRO HOLDIN	NL •	18,25	+3,11
ALLIED IRISH BA	GB	17,90	+1,90
ALPHA CREDIT BA	GR	104,28	....
ARGENTARIA RS	ES •	23,6	+0,43
B PINTO MAYOR R	PT •	19,5	....
BANCO ESSI R	PT •	10,79	....
BANK AUSTRIA AG	AT •	37,55	+0,40
BANK OF IRELAND	GB	21,24	+4,13
BANK OF PIRAEUS	GR	32,08	....
BANKINTER	ES •	32,34	+1,06
BARCLAYS PLC	GB	21,47	+1,58
BAYR.HYPO-U.VER	DE •	58,3	+4,86
BCA FIDEURAM	IT •	5,84	+0,34
BCA INTESA	IT •	4,6	+0,88
BCA ROMA	IT •	1,34	+0,75
BCO BILBAO VIZC	ES •	13,42	+1,05
BCO CENTRAL HIS	ES •	9,97	+0,81
BCO POPULAR ESP	ES •	64,6	+1,02
BCO SANTANDER	ES •	16,88	+0,85
BCP REG	PT •	27,8	+0,18
BNP /RM	FR •	78,8	-0,25
CCF /RM	FR •	81,3	-1,45
CHRISTIANIA BK	NO	3,88	-0,60
COMIT	IT •	5,88	+1,20
COMM.BANK OF GR	GR	98,67	....
COMMERZBANK	DE •	25,8	....
DEN DANSKE BK	DK	113,36	-0,24
DEN NORSKE BANK	NO	3,73	....
DEUTSCHE BANK A	DE •	49,05	+0,10
DEXIA CC	BE •	145,9	+0,48
DEXIA FCE RM	FR •	132	+0,69
DRESDNER BK AG	DE •	34,7	-1,98
ERGO BANK	GR	82,61	....
FIRST AUSTRIAN	AT •	49,42	-91,41
FOERENINGSSB A	SE	23,66	-0,71
FOKUS BK	NO	8,79	-1,95
HALIFAX	GB	10,82	+3,19
HSBC HOLDS	GB	22,11	+0,07
IMI	IT •	....	....
IONIAN BK REG.S	GR	60,84	....
JYSKE BANK REG	DK	77,32	-0,35
KAPITAL HOLDING	DK	45,05	....
KBC BANCASSURAN	BE •	72,6	+0,83
LLOYDS TSB	GB	11,93	+1,98
MERITA	FI •	5,8	+0,18
NAT BANK GREECE	GR	70,87	....
NATEXIS	FR •	57,5	-0,69
NATL WESTM BK	GB	17,52	+1,86
NORDBANKEN HOLD	SE	6,03	-1,83
OBERBANK	AT •	61	....
ROLO BANCA 1473	IT •	22	-0,45
ROYAL BK SCOTL	GB	16,90	+4,86
S-E-BANKEN -A-	SE	10,19	-1,08
SPAREBANKEN NOR	NL •	152	+1,33
STE GENERAL-A-/	FR •	147,6	-1,20
SV HANDBK -A-	SE	35,08	-0,16
UBS N	CH	288,71	-0,22
UNICREDITO ITAL	IT •	4,7	-1,26
UNIDANMARK -A-	DK	73,96	+0,18
XIOSBANK	GR	37,41	....
▶ DJ E STOXX BANK P		267,65	+0,57

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACERINOX REG	ES •	....	....
ALUMINIUM GREEC	GR	52,85	....
ARJO WIGGINS AP	GB	1,71	+1,72
ASSIDOMAEN AB	SE	17,23	+3,38
AVESTA	SE	3,24	+1,77
BEKAERT	BE •	388	+0,78
BILTON	GB	4,47	+1,65
BOEHLER-UDDEHOL	AT •	40,38	-1,15
BRITISH STEEL	GB	1,89	....
BUHRMANN NV	NL •	14,45	+2,12
BUNZL PLC	GB	3,69	+0,79
CART.BURGO	IT •	6,2	+1,56
DEGUSSA	DE •	35,7	-1,65
ELKEM ASA, OSLO	NO	11,77	+1
ELVAL	GR	11,22	....
INPARSA	PT •	20,14	+0,45
JOHNSON MATTHEY	GB	6,78	-0,85
MAYR-MELNHOF KA	AT •	45,95	+4,81
METSAE-SERLA A	FI •	6	-3,23
MODO B FR	SE	23,43	+1,71
NORSKE SKOGIND-	NO	27,28	-1,27
OUTOKUMPU OY -A	FI •	8,5	....
PECHINEY-A-	FR •	29,5	....
PORTUCEL INDUST	PT •	5,28	-0,57
RAUTARUUKKI K	FI •	5,4	-0,55
RIO TINTO	GB	10,69	-0,94
SIDENOR	GR	21,82	....
SILVER & BARYTE	GR	31,88	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,61	+4
SONAE INDUSTRIA	PT •	12,3	....
SOPORCEL	PT •	11,97	-1,80
SSAB SW ST A FR	SE	10,08	+1,70
STORA ENSO -A-	FI •	7,53	+1,78
STORA ENSO -R-	FI •	7,73	+2,38
STORA KOPPARB -	SE	9,91	....
SVENSKA CELLULO	SE	19,94	+1,43
THYSSEN	DE •	158,25	+2,23
TRELLEBORG B	SE	8,28	....
UNION MINIERE	BE •	31,1	-1,58
UPM-KYMMENE COR.	FI •	23,2	-1,28
USINOR	FR •	11,13	-2,37
VIOHALCO	GR	29,30	....
VOEST-ALPINE ST	AT •	26,75	-1,44
▶ DJ E STOXX BASI P		145,71	+0,26

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGA -A-	SE	11,83	+0,48
AGA -B-	SE	11,72	+0,48
AIR LIQUIDE /RM	FR •	142,6	-1,59
AKZO NOBEL	NL •	....	....
BASF AG	DE •	32,8	+0,15
BAYER AG	DE •	33,3	+1,83
BOC GROUP PLC	GB	12,70	+0,81
CIBA SPEC CHEM	CH	77,49	+0,20
CLARIANT N	CH	451,19	-0,55
DYNO INDUSTRIER	NO	14,74	+0,40
EMS-CHEM HOLD A	CH	5061,87	....
HENKEL KGAA VZ	DE •	61,5	+2,16
HOECHST AG	DE •	39,7	-0,13
ICI	GB	7,69	-1,88
KEMIRA	FI •	5,55	+0,91
LAPORTE	GB	8,19	+1,62
LENZING AG	AT •	53	-0,93
PERSTORP -B-	SE	9,63	+0,59
SNIA BPD	IT •	1,37	....
SOLVAY	BE •	59,3	+1,37
TESSENDERLO CHE	BE •	38,45	-0,13
UCB	BE •	....	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		236,64	-0,67

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER RGI -A-	NO	10,25	+1,15
BTR	GB	1,95	+4,69
CGIP /RM	FR •	56,05	+0,09
CIR	IT •	1,03	-0,96
D'IETEREN SA	BE •	461	-0,65
GAZ ET EAUX /RM	FR •	42,2	+5,08
GBL	BE •	168,4	-0,36
GENL ELECTR CO	GB	7,78	-2,01
GEVAERT	BE •	61	-1,69
HAGEMEYER NV	NL •	30,8	-1,12
INCHCAPE PLC	GB	2,08	-0,68
INVESTOR -A-	SE	40,33	-0,83
INVESTOR -B-	SE	41,08	+0,14
KVAERNER -A-	NO	16,75	+2,55
KVAERNER -B-	NO	15,49	+3,10
LVMH / RM	FR •	226	+3,57
MYTILINEOS HOLD	GR	14,37	....
NORSK HYDRO	NO	33,32	+3,44
OERLIKON-BUEHRL	CH	100,61	+1,90
ORKLA -A-	NO	13,45	+0,43
ORKLA -B-	NO	11,63	....
SONAE INVESTIME	PT •	38,01	-0,58
VEBA AG	DE •	50,5	....
▶ DJ E STOXX CONG P		236,7	+0,54

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
BRITISH TELECOM	GB	14,10	-0,72
CABLE & WIRELES	GB	12,53	-1,26
DEUTSCHE TELEKO	DE •	38,7	-1,78
EUROPOLITAN HLD	SE	66,11	-2,13
FRANCE TELECOM	FR •	82,4	-0,12
HELLENIC TELE (	GR	28,85	....
KONINKLIJKE KPN	NL •	46,3	+0,65
PORTUGAL TELECO	PT •	45,12	+0,94
SWISSCOM N	CH	402,45	+0,16
TELE DANMARK	DK	116,99	+0,23
TELECEL	PT •	174,03	+0,65
TELECOM ITALIA	IT •	8,39	-0,48
TELECOM ITALIA	IT •	5,93	+1,89
TELEFONICA	ES •	41,5	+1,10
TIM	IT •	5,76	-1,37
VODAFONE GROUP	GB	16,97	-0,85
▶ DJ E STOXX TCOM P		667,98	-0,39

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AALBORG PORTLAN	DK	17,48	....
ACCIONA	ES •	58,45	+2,10
ACESA REG	ES •	13,62	+0,89
AKTOR SA	GR	11,60	....
ASKO OY	FI •	13,5	-3,23
AUMAR	ES •	23,29	+1,17
AUTOSTRADE	IT •	7,08	....
BCA INTESA	IT •	4,6	+0,88
BICC PLC	GB	1,13	+4
BILFINGER & BER	DE •	17,5	+4,04
BLUE CIRCLE IND	GB	4,82	-1,78
BOUYGUES /RM	FR •	233,5	-0,64
BPB	GB	3,38	-2,92
CARADON	GB	2,18	-0,66
CBR	BE •	84	-0,47
CHARTER	GB	5,28	-4,96
CIMPOR SGPS R	PT •	25,5	-0,31
COLAS /RM	FR •	183,8	-0,38
CRH PLC	GB	15,59	+5,50
CRISTALERIA ESP	ES •	52,35	+0,38
DRAGADOS CONSTR	ES •	33,6	....
FOM CON CONTRAT	ES •	64,1	+0,79
GROUPE GTM	FR •	82,7	-0,78
HEIDELBERGER ZE	DE •	67	-1,38
HELL.TECHNODO.R	GR	7,86	....
HERACLES GENL R	GR	24,63	....
HOCHTIEF ESSEN	DE •	26,5	+3,92
HOLDERBANK FINA	CH	221,85	-4,18
HOLDERBANK FINA	CH	828,01	+0,34
IMETAL /RM	FR •	111,5	-0,80
ITALCEMENTI	IT •	9,3	-0,96
ITALCEMENTI RNC	IT •	4,34	+1,64
LAFARGE /RM	FR •	74	-3,27
MICHANIKI REG.	GR	6,84	....
PARTEK	FI •	7,3	+1,39
PHILIPP HOLZMAN	DE •	120,5	+1,26
PILKINGTON PLC	GB	1,03	+7,58
POTAGUA -B-	DK	17,21	-3,03
RMC GROUP PLC	GB	10,70	-1,73
RUGBY GRP	GB	1,44	+2,06
SAINT GOBAIN /R	FR •	137,9	+4,63
SEMAPA	PT •	15,05	+0,13
SKANSKA -B-	SE	26,47	+1,95
SUPERFOS	DK	13,04	+1,04
TARMAC	GB	1,66	-2,56
TAYLOR WOODROW	GB	2,44	-0,59
TECHNIP /RM	FR •	74,4	+0,74
TITAN CEMENT RE	GR	71,84	....
UNICEM	IT •	9,2	-0,76
URALITA SA	ES •	8,37	....
VALENCIANA CEM	ES •	11,98	-0,17
WIENERB BAUSTOF	AT •	175,7	+3,23
WILLIAMS	GB	5,63	+5,43
▶ DJ E STOXX CNST P		184,57	+1,05

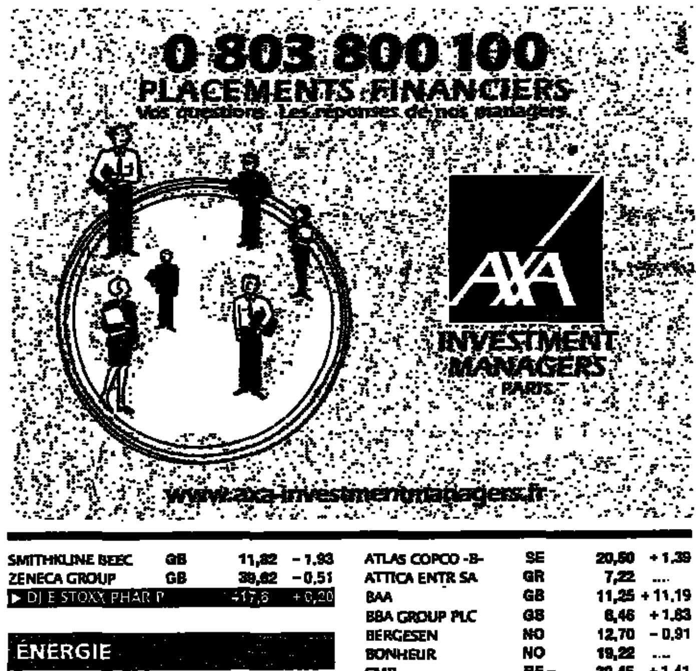
CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR •	194,9	+2,04
ADIDAS-SALOMON	DE •	73,5	-0,68
AMER GROUP A	FI •	10,24	-0,49
AUSTRIAN AIRLIN	AT •	30,3	-1,94
BANG & OLUFSEN	DK	62,53	+1,09
BARRATT DEV PLC	GB	3,57	-0,81
BEAZER GROUP	GB	2,45	-2,87
BENETTON GROUP	IT •	1,48	....
BERKELEY GROUP	GB	7,26	-0,20
BRITISH AIRWAYS	GB	5,49	+5,59
BRYANT GROUP PL	GB	1,55	-47,80
CHARGEURS RM	FR •	39,92	-0,20
CLUB MED. /RM	FR •	88,45	+1,67
COATS VIYELLA	GB	0,48	-2,84
COMPASS GRP	GB	11,41	+1,03
COURTAULDS TEXT	GB	2,03	+1,45
DT.LUFTHANSA N	DE •	19,3	-1,53
ELECTROLUX -B-	SE	14,38	+0,39
EMI GROUP	GB	5,66	+0,78
EURO DISNEY /RM	FR •	1,14	+0,88
FINNAIR	FI •	4,75	+4,17
G WIMPEY PLC	GB	1,64	-0,88
GRANADA GROUP P	GB	16,22	+2,29
HERMES INTL	FR •	76,7	+6,38
HPI	IT •	0,59	+1,72
HUNTER DOUGLAS	NL •	21,6	-3,14
KLM	NL •	23,4	-3,70
LADBROKE GRP	GB	3,47	+5,23
MOULINEX /RM	FR •	10,09	+0,90
NCL HLDG	NO	2,66	....
PATHE /RM	FR •	239,5	+1,70
PENTLAND GRP	GB	1,38	+2,15
PERSIMMON PLC	GB	2,89	-1,49
RANK GROUP	GB	3,05	+1,45
SAIRGROUP N	CH	197,48	+2,27
SAS DANMARK A/S	DK	9,61	....
SEB /RM	FR •	60	+0,20
THE SWATCH GRP	CH	609,31	+4,62
THE SWATCH GRP	CH	123,11	+2,60
WILLIAM BAIRD	GB	1,20	....
WILSON BOWDEN	GB	8,04	-1,42
WOLFORD AG	AT •	41,4	-0,22
WWWW UK UNITS	GB	0,71	+4,26
▶ DJ E STOXX CCYC P		149,62	+0,96

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ASTRA -A-	SE	18,92	-0,30
ASTRA -B-	SE	18,81	....
ELAN CORP	GB	62,43	+0,58
GLAXO WELLCOME	GB	29,80	-0,54
NOVARTIS N	CH	1681,04	+0,75
NOVO NORDISK B	DK	108,92	+2,92
ORION A	FI •	19,85	+0,25
ORION B	FI •	19,75	....
RHONE POUL/RM	FR •	45,8	-0,87
ROCHE HOLDING	CH	15810,62	-0,20
ROCHE HOLDING G	CH	11389,20	-0,14
SANOFI /RM	FR •	169,6	+0,36
SCHERING AG	DE •	124,25	-0,12
SMITHKLINE BEEC	GB	11,82	-1,93
ZENECA GROUP	GB	39,62	-0,51
▶ DJ E STOXX PHAR P		417,6	+0,20

(Publicité)



ÉNERGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	7,22	....
BG	GB	5,30	-0,82
BP AMOCO	GB	12,63	+2,47
BURMAH CASTROL	GB	11,56	+0,76
CESPA	ES •	34,06	+1,58
ELECTRAFINA	BE •	106	....
ELF AQUITAINE /	FR •	95,4	-2,15
ENI	IT •	5,83	+0,57
ENTERPRISE OIL	GB	3,40	-0,85
F.OLSEN ENERGY	NO	6,12	+0,96
LASMO	GB	1,48	+2
OCEAN RIG	NO	0,24	-0,49
OMV AG	AT •	78	+1,04
PETROFINA SA BR	BE •	395	-0,50
PETROLEUM GEO-S	NO	11,47	-0,51
PRIMAGAZ /RM	FR •	71,05	-2,40
PROSAFE	NO	8,04	-1,43
REPSOL	ES •	48,25	+0,10
ROYAL DUTCH CO	NL •	36,6	....
SAGA PETROLEUM	NO	8,27	-0,70
SAIPEM	IT •	3,18	+1,92
SHELL TRANSP &	GB	4,59	-0,32
SMEDVIG -A-	NO	8,62	+0,68
TOTAL /RM	FR •	89,9	-0,83
▶ DJ E STOXX ENGY P		219,7	-0,18

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
3I	GB	9,12	+1,78
ALMANIJ	BE •	73,35	+0,48
ALPHA FINANCE	GR	40,29	....
AMVESCAP	GB	7,86	+1,48
BAIL INVEST /RM	FR •	128,9	+1,93
BPI-SGPS N	PT •	33,9	+0,24
BRITISH LAND CO	GB	7,19	-0,61
CAPITAL SHOPPIN	GB	4,82	....
COBEPA	BE •	68,25	-0,44
CORP FIN ALBA -	ES •	131,4	+1,15
CPR /RM	FR •	36,67	+3,85
CS GROUP N	CH	140,92	+0,22
EURAFRANCE /RM	FR •	515	-1,90
FONCIERE LYONNA	FR •	134,8	-0,07
FORTIS AG	BE •	....	....
GECINA /RM	FR •	103	-0,29
HAMMERSON	GB	5,78	+2,85
IMM FRANCE /RM	FR •	71,98	....
KAPITAL HOLDING	DK	45,05	....
LAND SECURITIES	GB	11,41	+0,38
LIBERTY INT.HDG	GB	6,20	+1,67
MEDIOBANCA	IT •	10,25	+1,49
MEDIOLANUM	IT •	6,43	+0,78
MEPC PLC	GB	6,21	-0,47
METROVACESA	ES •	23,2	+1,53
NATIO-INTER -C-	NL •	....	....
PARIBAS	FR •	89,5	-0,67
PROVIDENT FIN	GB	13,11	+1,01
RODAMCO NV	NL •	21,25	-1,62
SCHRODERS PLC	GB	16,06	-2,47
SEFIMEG N /RM	FR •	60,9	....
SIMCO N /RM	FR •	80	....
SLOUGH ESTATES	GB	4,58	+4,67
SOPHIA /RM	FR •	38,2	+0,29
UNIBAIL /RM	FR •	110,2	+0,18
UNIM	IT •	0,82	....
VALLEHERMOSO	ES •	11,61	+1,41
WOOLWICH PLC	GB	4,78	+1,54
▶ DJ E STOXX FINS P		255,45	-0,32

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	6,94	+0,42
ASSOCIATE BRIT	GB	8,19	+0,18
BASS	GB	12,60	-0,46
BBAG OE BRAU-BE	AT •	44,5	+0,45
BONGRAIN /RM	FR •	378	+4,16
BRAU-UNION	AT •	46,8	-0,87
CADBURY SCHWEPP	GB	13,85	-1,14
CARLSBERG -B-	DK	44,37	+1,54
CARLSBERG AS -A	DK	41,68	-6,06
CHR. HANSEN HLD	DK	110,26	+1,86
CULTOR -1-	FI •	7,6	....
DANISCO	DK	42,76	+1,60
DANONE /RM	FR •	251,3	-0,08
DELTA DAIRY	GR	14,68	....
DIAGEO	GB	9,76	-1,03
ELAIS OLEAGINOU	GR	18,70	....
ERID.BEGH.SAY /	FR •	140	-0,99
GREENCORE GROUP	GB	3,32	+1,72
HEINEKEN	NL •	50,25	+1,82
HELLENIC BOTTLI	GR	32,89	....
HELLENIC SUGAR	GR	8,95	....
HUHTAMAEKI I VZ	FI •	31,7	....
KERRY GRP-A-	GB	11,70	-7,14
MONTEDISON	IT •	0,92	+1,10
NESTLE N	CH	1655,42	+0,95
PARMALAT	IT •	1,34	-2,19
PERNOD RICARD /	FR •	55,25	-0,45
RAISIO GRP K	FI •	7,6	+5,56
RAISIO GRP V	FI •	7,4	+2,07
RIEBER & SON -B	NO	6,41	-0,90
TATE & LYLE	GB	5,94	+0,99
UNICER REG	PT •	21,4	+0,47
UNIGATE PLC	GB	5,85	+0,50
UNILEVER	NL •	69	+2,99
UNILEVER	GB	8,64	+0,34
▶ DJ E STOXX F & BV P		240,74	-0,48

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABB AB -A-	SE	9,41	+1,83
ABB AB -B-	SE	9,41	+1,83
ABB BADEN	CH	1057,37	+0,71
ADECCO CHESEREX	CH	430,57	-0,72
ALSTOM	FR •	20,95	-1,18
ALUSUISSE LON G	CH	1006,75	-0,56
ASSOC BR PORTS	GB	4,01	+0,36
ATLAS COPCO -A-	SE	20,67	+1,94
ATLAS COPCO -B-	SE	20,60	+1,39
ATTICA ENTR SA	GR	7,22	....
BAA	GB	11,25	+11,19
BBA GROUP PLC	GB	6,46	+1,83
BERGESEN	NO	12,70	-0,91
BONHEUR	NO	19,22	....
CMB	BE •	32,45	+1,41
COOKSON GROUP P	GB	2,08	-2,72
DAMPSKIBS -A-	DK	5847,59	+2,44
DAMPSKIBS -B-	DK	6050,99	....
DAMSKIBS SVEND	DK	8404,15	-2,34
DELTA PLC	GB	1,83	....
DET SONDENFJ NO	NO	7,11	-2,40
ELECTROCOMPONEN	GB	6,07	+0,24
EQUANT NV	DE •	78	-0,65
FINNLINES	FI •	29	-1,69
FKI	GB	2,24	+1,99
FLS IND.B	DK	17,48	+1,56
FLUGHAFEN WIEN	AT •	41,3	+0,27
GKN	GB	11,85	+4,18
GLYNWED INTL PL	GB	2,79	....
HALKOR	GR	9,41	....
HANSON PLC	GB	6,77	+1,08
HAYS	GB	8,61	-0,34
HEIDELBERGER DR	DE •	47,5	-1,86
HELLAS CAN SA P	GR	19,90	....
IFIL	IT •	3,01	-0,66
IMI PLC	GB	3,82	-1,50
ISS INTL SERV-B	DK	63,87	+1,32
KOEBENHAVN LUFT	DK	102,19	-3,13
KON.NEDLLOYD	NL •	11	-1,79
KONE B	FI •	107	+1,90
LAHMEYER	DE •	40,9	+0,99
LEGRAND /RM	FR •	192,6	-1,23
LEIF HOEGH	NO	10,89	-1,58
LINDE AG	DE •	472	+2,83
MAN AG	DE •	252,5	+3,48
MANNESMANN AG	DE •	127,6	-2,74
METALLGESELLSCH	DE •	13,7	+0,74
METRA A	FI •	14,63	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,48	....
NFC	GB	2,05	+0,71
NKT HOLDING	DK	75,30	-0,88
OCEAN GROUP	GB	11,15	+2,13
PENINS.ORIENT.S	GB	9,79	-0,30
PREMIER FARNELL	GB	3,12	+0,47
PREUSSAG AG	DE •	489	+1,77
RAILTRACK	GB	22,98	+0,32
RANDSTAD HOLDIN	NL •	47,9	+0,31
RATIN -A-	DK	174,81	-1,89
RATIN -B-	DK	186,24	+0,36
RAUMA OY	FI •	10,1	+5,21
RENTOKIL INITIA	GB	6,52	+0,45
REXAM	GB	2,87	-1
REXEL /RM	FR •	74,7	+0,27
RHI AG	AT •	20,5	+4,33
RIETER HLDG N	CH	518,69	+3,38
SANDVIK -A-	SE	18,14	+4,55
SANDVIK -B-	SE	18,19	+4,87
SAURER ARBON N	CH	449,32	+1,55
SCANIA AB -A-	SE	25,96	+1,10
SCANIA AB -B-	SE	26,19	+1,31
SCHINDLER HOLD	CH	1467,94	+2,04
SCHINDLER HOLD	CH	1461,09	....
SCHNEIDER /RM	FR •	53,9	+1,51
SEAT-PAGINE GIA	IT •	1,14	+3,64
SECURICOR	GB	9,06	-1,42
SECURITAS -B-	SE	13,91	-1,20
SGS GENEVA BR	CH	768,65	-0,81
SHANKS & MCEWAN	GB	3,35	+0,87
SIDEL /RM	FR •	71	-0,35
SIEBE PLC	GB	3,61	+3,32
SITA /RM	FR •	209	-0,99
SKF -A-	SE	12,45	+1,38
SKF -B-	SE	12,84	+1,79
SOPHUS BEREND -	DK	31,47	+0,86
SOPHUS BERENDS	DK	29,31	....
STORK NV	NL •	17,2	-0,29
SULZER FRAT.SA1	CH	523,68	+4,10
SVEDALA	SE	18,86	+2,50
SVENDBORG -A-	DK	7933,52	-1,67
T.I.GROUP PLC	GB	5,78	+1,58
TOMRA SYSTEMS	NO	28,77	-0,80
ULSTEIN HOLDING	NO	19,51	....
UNITOR	NO	8,27	+1,43
VA TECHNOLOGIE	AT •	62,6	+0,74
VALMET	FI •	9,05	+0,78
▶ DJ E STOXX IND P		318,09	-0,01

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGF /RM	FR •	55,5	+2,59
ALLEANZA ASS	IT •	10,3	-2,83
ALLIANZ AG	DE •	318,5	-1,76
ALLIED ZURICH	GB	14,05	+2,11
ASPIS PRONIA GE	GR	13,53	....
AXA /RM	FR •	122,8	+0,49
CGU	GB	13,04	-1,43
CORP.MAPFRE REG	ES •	20,81	+1,86
ERGO VERSICHERU	DE •	127,7	+0,16
ETHNIKI GEN INS	GR	49	....
FONDIARIA ASS	IT •	4,83	-1,43
FORSIKRING CODA	DK	96,83	+0,68
FORTIS AMEV NV	NL •	73,95	-1
GENERALI ASS	IT •	36,9	-1,99
GENERALI HLD VI	AT •	201,25	-0,86
INA	IT •	2,07	-1,90
IRISH LIFE	GB	8,70	+6,58
LEGAL & GENERAL	GB	13,33	-2,03
MUENCH RUECKVER	DE •	223,2	+1
NORWICH UNION	GB	6,84	+0,43
POHJOLA GRP.B	FI •	48	-2,83
PRUDENTIAL CORP	GB	14,28	-0,10
RAS	IT •	10,2	+0,99
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,97	+1,05
SAMPO -A-	FI •	35,39	-1,69
SCHWEIZ RUECK N	CH	2162,23	-0,83
SEGUROS MUNDIAL	PT •	30,15	+0,10
SKANDIA FOERSAE	SE	14,47	+1,98
STOREBRAND	NO	6,81	....
SWISS LIFE BR	CH	629,30	-1,27
TOPDANMARK AS	DK	180,19	..
TRYG-BALTICA	DK	21,51	....
ZURICH ALLIED N	CH	644,29	-0,77
▶ DJ E STOXX INSU P		353,69	-0,83

MEDIAS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	6,48	+1,38
CANAL PLUS /RM	FR •	270,1	-0,77
CARLTON COMMUNI	GB	8,98	+3,35
ELSEVIER	NL •	13,66	-1,09
HAVAS ADVERTISI	FR •	151,4	-2,95
INDEPENDENT NEW	IR •	3,36	....
LAGARDERE SCA N	FR •	38,08	-1,55
MEDIASET	IT •	8,44	+0,84
PEARSON	GB	19,88	-0,07
REED INTERNATIO	GB	8,01	-0,54
REUTERS GROUP	GB	13,25	-1,62
SCHIBSTED	NO	12,70	+1,87
TF1	FR •	170	-1,73
UNITED NEWS & M	GB	8,55	+3,33
WOLTERS KLUWER	NL •	169,3	+0,92
WPP GROUP	GB	6,74	+2,43
▶ DJ E STOXX MEDIA P		315,58	-0,14

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AHOLD	NL •	35,5	+0,71
ASDA GROUP PLC	GB	2,32	....
ATHENS MEDICAL	GR	22,16	....
AUSTRIA TABAK A	AT •	65,2	-1,72
BEIERSDORF AG	DE •	61,4	+4,07
BIC /RM	FR •	54,35	-0,55
BRIT AMER TOBAC	GB	8,89	-0,33
CASINO GP /RM	FR •	90,7	-0,27
CFR UNITS -A-	CH	1498,56	-0,08
CPT MODERNES /R	FR •	530	....
DELHAIZE	BE •	82	....
ESSILOR INTL /R	FR •	349	+1,75
ETS COLRUYT	BE •	718	+1,41
FYFFES	GB	2,40	+3,12
GIB	BE •	39	-1,02
GOODYS	GR	27,08	....
IMPERIAL TOBACC	GB	10,51	+1,12
KESKO OY	FI •	12,5	-1,96
L'OREAL /RM	FR •	627,5	+1,21
MODELO CONTINEN	PT •	19,61	+0,10
PAPASTRATOS CIG	GR	13,09	....
PROMODES /RM	FR •	612,5	+0,25
RECKITT & COLMA	GB	12,91	+6,21
SAFEWAY	GB	4,06	-0,71
SAINSBURY J. PL	GB	6,23	-0,23
SEITA /RM	FR •	50,9	+2
SMITH & NEPHEW	GB	2,79	-2,04
STAGECOACH HLDG	GB	3,48	-1,64
TABACALERA REG	ES •	21,08	-0,05
TAMRO	FI •	3,98	-2,22
TESCO PLC	GB	2,71	....
TNT POST GROEP	NL •	31	+3,68
▶ DJ E STOXX CNCY P		508,86	+0,55

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ARCADIA GRP	GB	2,93	+10,99
BOOTS CO PLC	GB	12,79	-0,78
CARREFOUR /RM	FR •	593,5	-0,75
CASTO.DUBOIS /R	FR •	199	+1,49
CENTROS COMER P	ES •	21,5	+0,61
CONTINENTE	ES •	28,39	+1,50
DIXONS GROUP PL	GB	16,27	+2,04
GEHE AG	DE •	50,5	-1,17
GREAT UNIV STOR	GB	11,08	-0,13
GUILBERT /RM	FR •	119,9	-1,64
HENNES & MAURIT	SE	78,74	+1,80
JERONIMO MARTIN	PT •	37,88	+1,97
KARSTADT AG	DE •	375	-0,79
KINGFISHER	GB	9,54	+3,48
MARKS & SPENCER	GB	6,20	+0,56
METRO	DE •	71,7	-0,97
NEXT PLC	GB	9,57	-2,37
PINAULT PRINT./	FR •	164,9	-0,78
RINASCENTE	IT •	8,82	-0,34
STOCKMANN A	FI •	18	....
VALORA HLDG N	CH	218,72	....
W.H SMITH GRP	GB	8,48	-0,61
WOLSELEY PLC	GB	6,32	+1,64
▶ DJ E STOXX RETL P		355,46	-0,78

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALCATEL /RM	FR •	101,8	+2,31
ALTEC SA REG.	GR	28,34	....
ASK PROXIMA	NO	6,52	....
BAAN COMPANY	NL •	8,8	-1,12
BARCO	BE •	179,7	+0,96
BOWTHORPE	GB	6,06	-0,24
BRITISH AEROSPA	GB	6,79	+0,86
BRITISH BIOTECH	GB	0,36	+4,17
CAP GEMINI /RM	FR •	173,3	+0,17
COLOPLAST B	DK	100,04	+0,95
DASSAULT SYST./	FR •	40,5	-3,91
ERICSSON A	SE	25,80	+0,44
FINMECCANICA	IT •	1	+1,01
FRESENIUS MED C	DE •	52,5	-3,67
GAMBRO -A-	SE	8,38	+0,68
GAMBRO -B-	SE	8,38	+0,68
GETRONICS	NL •	43,05	-0,81
GN GREAT NORDIC	DK	32,27	....
INSTRUMENTARIUM	FI •	33,6	+2,76
INTRACOM N	GR	48,01	....
KON. PHILIPS EL	NL •	64,35	+2,47
MERKANTILDATA	NO	10,31	+1,14
MISYS	GB	9,18	-3,66
NERA ASA	NO	1,88	....
NETCOM ASA	NO	29,65	+0,99
NOKIA -A-	FI •	118,6	+0,65
NOKIA -K-	FI •	118,5	....
NYCOMED AMERSHA	GB	6,68	-1,51
OCE	NL •	24,45	-0,41
OLIVETTI	IT •	3,37	-0,88
RACAL ELECT CON	GB	5,71	-0,51
RADIOMETER -B-	DK	44,37	....
ROLLS ROYCE	GB	4,04	+5,30
SAGEM	FR •	576	-0,43
SAP AG	DE •	297	....
SAP VZ	DE •	333	....
SEMA GROUP	GB	11,02	-2,44
SIEMENS AG	DE •	63,8	-0,84
SIRTI	IT •	4,82	+0,63
SMITHS IND PLC	GB	13,65	+1,40
STMICROELEC SIC	FR •	62,7	-1,07
TANDBERG DATA A	NO	3,75	-0,92
THOMSON CSF /RM	FR •	34,96	-0,11
WILLIAM DEMANT	DK	57,82	-1,15
ZODIAC /RM	FR •	177	-0,62
▶ DJ E STOXX TECH P		374,94	+0,34

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ANGLIAN WATER	GB	10,99	-0,13
BRITISH ENERGY	GB	10,63	+1,67
CENTRICA	GB	1,79	+0,82
EDISON	IT •	8,68	+4,55
ELECTRABEL	BE •	379,1	-2,54
ELECTRIC PORTUG	PT •	21,35	-0,70
ENDESA	ES •	24,2	+0,71
EVN	AT •	128,4	+1,57
GAS NATURAL SDG	ES •	92,8	+0,65
HAFSLUND -A-	NO	6,17	+1,92
HAFSLUND -B-	NO	3,61	+1,64
IBERDROLA	ES •	15,34	-0,65
ITALGAS	IT •	5,4	+0,19
NATIONAL GRID G	GB	7,23	+0,20
NATIONAL POWER	GB	7	+0,42
OESTERR ELEKTR	AT •	137,3	-1,12
POWERGEN	GB	12,12	-0,48
RWE	DE •	41	-1,91
SCOT POWER	GB	9,12	-2,33
SEVERN TRENT	GB	13,21	+0,22
SUEZ LYON EAUX/	FR •	182,6	+0,05
SYDKRAFT -A-	SE	24,78	-0,90
SYDKRAFT -C-	SE	18,25	....
THAMES WATER	GB	15	-0,67
TRACTEBEL	BE •	167,9	-1,24
UNION EL.-FENOS	ES •	14,78	+0,14
UNITED UTILITIE	GB	11,30	+1,04
VIAG	DE •	476	+1,06
VIVENDI/RM	FR •	260,8	+0,31
▶ DJ E STOXX UTIL P		341,59	-0,11

EURO NOUVEAU MARCHÉ

03/02 12 h 30 ▶ Cours en euros — % Var. veille

AMSTERDAM

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	28	-2,10
ANTONOV	0,86	-4,44
C/TAC	17,8	-0,28
CARDIO CONTROL	8,4	-1,18
CSS	16,5	+0,61
HITT NV	8,35	-1,76
INNOCONCEPTS NV	20,45	-0,24
NEDGRAPHICS HOLD	16,7	-1,18
POLYDOC	2,2	....
PROLION HOLDING	78,2	-1,01
RING ROSA	10,2	-2,86
RING ROSA WT	2	-0,50
UCC HOLDING NV	14,1	+0,36

BRUXELLES

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	1,55	-9,88
FARDEM BELGIUM ABC	17	-2,02
INTERNOC HLD	5	-1,96
INTL BRACHYTHER B	12,14	-2,88
LINK SOFTWARE B	7,68	....
PAYTON PLANAR	2,81	....
SYNERGIA	9	....

FRANCFORT

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	142	-8,09
AIXTRON	225	+1,35
AUGUSTA BETEILIGUN	68	+1,49
BB BIOTECH ZT-D	32,2	....
BB MEDTECH ZT-D	18	-0,55
BERTRANDT AG	81	-5,26
BETA SYSTEMS SOFTW	25	....
CE COMPUTER EQUIPM	158,51	-1,55
CE CONSUMER ELECTR	239	+11,16
CENIT SYSTEMHAUS	235	-2,29
DRILLISCH	182	-2,67
EDEL MUSIC E 98	430	+2,38
ELSA	64,5	-1,53
EM.TV & MERCHANDI	857	-0,46
EUROMICRON	35,6	-1,39
GRAPHISOFT NV	27	-4,59
HOEFT & WESSEL	136	....
HUNZINGER INFORMAT	140	-3,45
INFOMATEC	241	....
INTERSHOP COMMUNIC	122,5	+0,41
KINOWELT MEDIEN	183	-3,17
LHS GROUP	39	-0,51
LINTEC COMPUTER	128	....
LOESCH UMWELTSCHUT	12,6	+2,44
MENSCH UND MASCHIN	87	-3,33
MOBILCOM	417,9	-4,37
MUEHL PRODUCT & SE	19	-2,06
MUEHLBAUER HOLDING	92	-4,17
PFEIFFER VACU TECH	41	-0,49
PLENUM	184,6	-3,52
PSI	102	....
QIAGEN NV	62,4	-0,64
REFUGIUM HOLDING A	34,6	+0,29
SACHSENRING AUTO	17,2	....
SALTUS TECHNOLOGY	43	-3,37
SCM MICROSYSTEMS	66,5	-2,21
SER SYSTEME	385	-1,79

★ **CODES PAYS ZONE EURO**

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● Après la présentation d'un résultat courant pour 1998 en baisse de 20 %, l'action **Elf Aquitaine** a débuté la séance du 3 février par une baisse de 1,43 %

● L'action **Michelin** a réagi à l'annonce de l'alliance entre Goodyear et Sumitomo par un gain de 4,81 %, mercredi matin. Le groupe français, qui perd sa première place mondiale au profit de son rival américain, pourrait envisager de riposter.

● L'action **Cap Gemini** a perdu 1,61 %, mercredi matin. La veille, la société de services informatiques a annoncé qu'elle envisageait de s'introduire à la Bourse de New York afin de faciliter l'acquisition d'une société américaine.

● Le titre **Usinor** a poursuivi sa baisse, mercredi, à l'ouverture, en perdant 1,31 % après l'annonce de son retrait du CAC 40.

● Le titre **Decan** sur le second marché est toujours suspendu sur la demande de son dirigeant. Le capital du groupe risque d'être déstabilisé par la volonté de Delphi, actionnaire à hauteur de 30,6 %, de vendre sa participation.

● L'action **Eurotunnel** a été stable à l'ouverture. La veille, elle avait grimpé de 10,57 % après l'annonce d'une restructuration de sa dette particulièrement bénéfique.

● Le titre **Marine Wendel** a reculé de 4,3 % après l'annonce de sa prise de participation dans le capital de la compagnie aérienne AOM.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 3 FÉVRIER — **Cours relevés à 12 h 30**

Liquidation : 19 février

France ▶	Précédent en Euros	Cours en Euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
B.N.P. (T.P)	147,70	[illegible]	974,10	+ 0,54	30/07
CR.LYONNAIS(TP)	142,90	[illegible]	916,34	− 2,02	22/10
RENAULT (T.P.)	437	[illegible]	2879,65	+ 0,45	24/10
SAINT GOBAIN(T.P.	183	[illegible]	1167,60	− 2,73	15/07
THOMSON S.A (T.P	140	[illegible]	....	....	01/08
ACCOR	191	[illegible]	1271,24	+ 1,46	15/06
AGF	54,10	[illegible]	361,76	+ 1,94	12/06
AIR LIQUIDE	144,90	[illegible]	928,18	− 2,34	28/05
ALCATEL	99,50	[illegible]	670,39	+ 2,71	30/06
ALSTOM	21,20	[illegible]	137,82	− 0,89	....
ALTRAN TECHNO. #	264,80	[illegible]	1694,34	− 2,45	28/09
ATOS CA	207	[illegible]	1358,49	+ 0,04	....
AXA	122	[illegible]	796,99	− 0,40	11/05
BAIL INVESTIS	124,50	[illegible]	832,41	+ 1,92	10/07
BAZAR HOT. VILLE	107	[illegible]	700,56	− 0,18	17/07
BERTRAND FAURE	58,10	[illegible]	380,13	+ 3,29	20/04
BIC	54,65	[illegible]	354,22	− 1,18	14/01

International ▶	Précédent en Euros	Cours en Euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
AMERICAN EXPRESS	88,30	87,60	574,62	− 0,79	10/02
A.T.T. #	81,80	81,70	535,92	− 0,12	01/02
BARRICK GOLD #	17,30	17,17	112,63	− 0,75	15/12
CROWN CORK ORD.#	26,95	....	....	....	20/11
DE BEERS #	12,62	12,51	82,06	− 0,87	21/10
DU PONT NEMOURS	44,76	46,07	302,20	+ 2,92	14/12
EASTMAN KODAK #	57,35	[illegible]	383,73	+ 2	04/01
FORD MOTOR #	53,95	52,75	346,02	− 2,22	01/03
GENERAL ELECT. #	88,70	[illegible]	589,05	+ 1,24	25/01
GENERAL MOTORS #	80,80	78,85	517,22	− 2,41	10/12
HITACHI #	6,11	6,14	40,28	+ 0,49	31/12
I.B.M #	159,40	155,30	1018,70	− 2,57	10/12
ITO YOKADO #	55,10	[illegible]	362,74	+ 0,36	13/11
MATSUSHITA #	15,18	15,24	99,97	+ 0,39	31/12
MC DONALD'S #	68,55	[illegible]	456,55	+ 1,53	11/12
MERCK AND CO #	131,50	132,50	869,14	+ 0,76	04/01
MITSUBISHI CORP.	5,15	4,97	32,60	− 3,49	31/12
MOBIL CORPORAT.#	75,10	75	491,97	− 0,13	10/12
MORGAN J.P. #	93	90	590,36	− 3,22	15/01
NIPP. MEATPACKER	13,37	13,83	90,72	+ 3,44	29/06
PHILIP MORRIS #	40,49	40,70	266,97	+ 0,51	11/01
PROCTER GAMBLE	80	78,90	517,55	− 1,37	16/02
SEGA ENTERPRISES	17,36	17,50	114,79	+ 0,80	31/12
SCHLUMBERGER #	43,20	43,68	286,52	+ 1,11	08/01

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon *détaché* ; ● *droit détaché* ; # *contrat d'animation* ; o = *offert* ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros ; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 3 FÉVRIER — **Cours relevés à 12 h 30**

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 3 FÉVRIER — Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

SICAV FCP

Une sélection. Cours de clôture le 2 février

LÉGENDE

* Hors frais. ** A titre indicatif.

SPORTS La conférence mondiale sur le dopage s'est ouverte mardi 2 février à Lausanne. A l'initiative du Comité international olympique (CIO), elle réunit 600 personnes jusqu'à jeudi. ● LES MINISTRES EUROPÉENS des sports ont marqué très vivement leur opposition au projet du CIO de créer une agence antidopage composée majoritairement de personnalités issues du milieu sportif, ce qui, aux yeux des Quinze, ne garantirait qu'insuffisamment son indépendance. ● EN PRÉAMBULE à cette réaction, certains représentants des gouvernements avaient mis en doute la légitimité du CIO après les affaires de corruption qui ont ébranlé le mouvement olympique ces dernières semaines. ● LA CONFÉRENCE sur le dopage doit aborder d'autres sujets, notamment celui, sensible, de l'harmonisation des sanctions sportives au sein des fédérations internationales.

Les ministres européens des sports contestent le pouvoir du CIO

La première journée de la conférence mondiale sur le dopage a été marquée par l'opposition des gouvernements des Quinze au projet d'agence antidopage, qu'ils jugent insuffisamment indépendante, imaginé par le Comité international olympique

L'OPÉRATION de reconquête dont rêvait Juan Antonio Samaranch tournerait-elle au cauchemar ? Malmené depuis près de deux mois par les affaires de corruption qui ébranlent le Comité international olympique (CIO), le président de l'institution comptait sur la conférence sur le dopage, qui s'est ouverte mardi 2 février à Lausanne (Suisse), pour reprendre la main. Alors que les débats doivent durer jusqu'à jeudi, la première journée a été marquée par un coup d'éclat : les neuf ministres européens de la jeunesse et des sports présents à Lausanne ont exprimé leur désaccord sur la structure antidopage que le CIO a l'intention de créer. Une ombre a traversé le visage impassible de M. Samaranch. C'est sans broncher que l'ancien boxeur amateur a *encaissé ce nouveau coup*.

Appelée « agence », ladite structure antidopage est-elle enterrée avant même la publication de son acte de naissance ? Le projet devait constituer la clef de voûte de la conférence de Lausanne. L'idée en est née en septembre 1998, peu de temps après les événements judiciaires du Tour de France et alors que des rumeurs de dopage se propageaient au sein du football italien. Soucieux de prendre les devants, le CIO annonçait son souhait de créer l'équivalent d'une *« haute autorité »* du sport, dont la mission consisterait à coordonner une politique mondiale de lutte contre le dopage. L'« agence » serait totalement indépendante, *était-il expressément indiqué*. Tout le monde, alors, avait applaudi des deux mains.

Changement de ton, mardi après-midi, sur les bords du lac Léman. En découvrant l'avant-projet rédigé par le Canadien Richard Pound, les ministres européens des sports ont d'abord échangé des *« haussements de sourcils avant de communiquer par petits papiers »*, raconte un témoin. Le ministre allemand, Otto Schily, dont le pays préside actuellement l'Union européenne, décidait finalement de réunir une table ronde afin de discuter, en privé, du document présenté par le CIO.

ÉCHANGES D'AMABILITÉS

Tel qu'il a été rédigé, le texte prévoit de nommer dix-huit membres, dont la majorité (douze) serait issue du mouvement sportif : le CIO en désignerait trois, tout comme les fédérations internationales, les comités nationaux olympiques et les athlètes. *Trois postes seraient attribués à des « organisations gouvernementales internationales »*, sans plus de précision, les trois derniers fauteuils étant réservés au monde économique – sponsors, industrie des articles sportifs et industrie pharmaceutique –, ce qui permettra à un ministre d'ironiser : *« Est-ce que ce sera l'occasion de faire des démonstrations de dopage au sein du CIO ? »* Selon le document, enfin, la structure serait présidée par Juan Antonio Samaranch et coprésidée par le prince belge Alexandre de Mérode, membre du CIO depuis 1964.

La colère des gouvernements européens est-elle si surprenante que cela ? Depuis plusieurs mois, sous l'impulsion notamment de Marie-George Buffet, les ministres des sports multiplient les rencontres et les réunions de travail. Les 11 et 12 décembre 1998, lors du sommet des gouvernements de l'Union européenne à Vienne (Autriche), puis quelques jours plus tard à Bonn (Allemagne), des positions communes ont été prises afin d'harmoniser les législations sur le dopage. Pour beaucoup de spécialistes, ce vaste chantier, très peu évoqué, est une phase essentielle dans la lutte contre le fléau.

M. Samaranch, visiblement, n'a pas reçu le message. La coloration très « famille sportive » de la future agence antidopage a laissé totalement cois les membres de l'Europe des Quinze. Ces derniers attendaient la mise en place d'une structure réellement indépendante et n'auraient certainement pas refusé d'en faire partie.

Le ton avait été donné le matin même. Se succédant à la tribune, plusieurs représentants gouvernementaux n'avaient pas manqué de mettre en doute la légitimité du CIO, tout en rappelant les récentes affaires de corruption. *« Nous devons restaurer notre foi en le mouvement olympique, qui est actuellement souillé »*, avait ainsi exprimé le ministre britanniques des sports, Tony Banks. *« Le manque de transparence* [du CIO] *et la faillite de ses dirigeants ont compromis la légitimité de cet organisme »*, avait déclaré, plus sèchement encore, le représentant de Bill Clinton, le général Barry McCaffrey.

Après la fin de non-recevoir exprimée par les ministres européens à propos de l'agence antidopage, seul le prince de Mérode a cru bon de riposter dans les rangs du CIO : *« Pourquoi devrait-on avoir confiance dans les hommes politiques qui défraient la chronique et souvent pour des sommes très importantes ? »* Juan Antonio Samaranch s'était, lui, muré dans son silence, espérant que la conférence de Lausanne puisse se prolonger jusqu'à son terme sans d'autre remous. *« Un consensus quasi général s'est dégagé sur un point : la nécessité de créer une autorité ou une agence autonome, compétente en matière de lutte contre le dopage »*, indiquait prosaïquement, mardi soir, le site Internet du CIO, sans faire la moindre référence à l'incident ayant eu lieu quelques heures plus tôt...

Frédéric Potet

■ **Le Japon** a dépensé plus de 2 millions de dollars pour divertir des membres du CIO en 1991 à Birmingham (Angleterre), où a été choisie la ville hôte (en l'occurrence Nagano) des JO d'hiver de 1998, selon des documents révélés, mercredi 3 février, par le journal japonais *Mainichi Shimbun*.

Une agence, des amendes et un serment

LA CONFÉRENCE MONDIALE sur le dopage du Comité international olympique (CIO) réunit 600 personnes jusqu'au jeudi 4 février à Lausanne. Elle évoquera quatre dossiers.

● **L'agence antidopage.** Les ministres européens des sports se sont opposés, mardi, sur la composition de cette structure présentée comme la principale innovation de la conférence. Si elle voit le jour, cette agence aura la responsabilité de la politique antidopage du CIO, en collaboration avec les fédérations internationales. Elle sera habilitée à se prononcer sur tous les sujets concernant le dopage. Son premier objectif sera de mettre au point un « programme » pour les Jeux olympiques de Sydney en 2000. Le CIO a indiqué qu'il débloquerait 25 millions de dollars (22,1 millions d'euros) pour son financement. Cette somme sera prioritairement allouée à la recherche en vue de développer des tests fiables pour la détection des stéroïdes anabolisants, de l'EPO et de l'hormone de croissance.

● **Harmonisation des contrôles, des listes et des sanctions.** C'est l'autre volet capital de la conférence de Lausanne. Plusieurs décennies d'incurie en matière de lutte contre le dopage ont en effet donné naissance à un paysage très hétérogène : les procédures de contrôle diffèrent d'un sport à l'autre, et il en est de même pour les sanctions. Quant à la composition des listes des produits interdits, elle peut varier selon les pays. Autant de domaines où le CIO a promis de trouver un consensus en rédigeant un nouveau « code médical ». Le point le plus délicat sera celui de l'harmonisation des sanctions : trois fédérations internationales (football, cyclisme et tennis) refusaient encore, ces dernières semaines, de fixer à deux ans la suspension minimale pour un premier cas de dopage. En cas de récidive, l'échelle des sanctions irait de quatre ans à une suspension à vie.

● **Des amendes aux fautifs.** Le CIO projette de faire « payer », au sens propre, les sportifs dopés ainsi que les membres de leur entourage jugés responsables. Une amende allant jusqu'à 100 000 dollars (88 500 euros) pourrait être réclamée aux athlètes dont ce serait la première infraction. Cette somme pourrait être multipliée par dix pour les récidivistes. Le CIO envisage également d'accorder une sorte d'amnistie à ceux qui avoueraient spontanément s'être dopés. Les médailles olympiques gagnées par ces repentis dans le passé seraient données au Musée olympique, *« en témoignage de cette période difficile »*.

● **Modification du serment olympique.** Le serment que prononce le représentant des athlètes à la cérémonie d'ouverture des JO fera désormais allusion au fléau du dopage. *« Au nom de tous les concurrents, je déclare et j'affirme que nous nous sommes préparés à ces Jeux dans le respect et la soumission aux règles qui les gouvernent, dans le véritable esprit de juste compétition et au moyen de méthodes éthiques »*, devrait proclamer le nouveau texte. Un représentant des entraîneurs sera également habilité à le prononcer.

F. P.

Lasse Kjus et Hermann Maier se partagent l'or du super-G des Championnats du monde

BEAVER CREEK (Colorado)
de notre envoyé spécial

Ses yeux bleus aux reflets gris semblent d'une impénétrable tristesse. Le skieur norvégien Lasse Kjus vient de franchir la ligne d'arrivée du super-G des Championnats du monde en tête, ex-aequo avec l'Autrichien Hermann Maier, mais sa joie est imperceptible, invisible. Son bras levé en signe de victoire est inconsciemment dirigé vers les nombreux supporteurs du célèbre Autrichien, qui monopolisent sans scrupule les tribunes ensoleillées de Beaver Creek. Sans fanfaronnade, le skieur norvégien déchausse alors ses skis et se dirige, de mauvaise grâce, vers les caméras de télévision. Au centième près, son temps (1 min 14 s 53) égale la performance de Hermann Maier, le grand favori de l'épreuve. Mais, avec un sens du détachement très nordique, Lasse Kjus n'en fait pas une montagne.

SKI

Après deux titres mondiaux de combiné (1993 et 1994), trois médailles olympiques (l'or dans le combiné de Lillehammer en 1994 et l'argent dans la descente et le combiné de Nagano en 1998), ainsi qu'une douzaine de victoires en Coupe du monde, il ajoute une breloque supplémentaire à son palmarès. Ce podium providentiel tombe à point pour écarter (provisoirement ?) les soupçons de dopage qui avaient assombri sa réputation à la suite d'un contrôle positif à la Ventoline réalisé en janvier à Kitzbühel. Pour sa défense, Lasse Kjuss avait avancé des problèmes chroniques aux sinus et produit un certificat médical d'asthmatique. Depuis, les rumeurs avaient gonflé sans vraiment atteindre son moral d'acier, d'autant que la Fédération internationale de ski a préféré oublier son cas.

A Beaver Creek, Lasse Kjus a retrouvé sa voix douce, enrhumée et caverneuse pour exprimer sa légitime satisfaction. *« J'ai commencé très prudemment,* expliquait-il. *Ensuite, j'ai pris davantage de risques, notamment sur le grand saut de la fin. Je savais que, si je réussissais à bien négocier le rebond de la réception, la victoire était dans la poche. »* C'est exactement ce qui s'est passé, mardi 2 février, sur la piste du Bird of Prey de Beaver Creek. Trois ans après une terrible chute sur la « Streif » de Kitzbühel qui avait abîmé son visage d'ange, Lasse Kjus, vingt-huit ans, a une nouvelle fois joué les trouble-fête. Le Norvégien est devenu la bête noire de la Wunder Mannschaft autrichienne. Actuel leader de la Coupe du monde, ce skieur originaire de Siggerud, dans la banlieue d'Oslo, a déjà remporté cinq étapes du circuit mondial cette saison.

UNE PREMIÈRE

En revanche, ce super-G très sélectif aurait pu se terminer en queue de poisson pour Hermann Maier. Très nerveux au départ, le skieur de Flachau n'avait pas eu le temps de reconnaître le dernier tiers de la piste : *« J'ai été surpris par certaines portes »*, a-t-il expliqué. « Herminator » n'a pas pris ombrage de la belle performance de Lasse Kjus, même si elle a éclipsé sa remarquable course : *« L'important était de décrocher la médaille d'or. Que je sois seul ou non n'a aucune importance. Avec cette victoire, j'ai gagné tout ce que je voulais. »*

Pour la première fois de l'histoire des « Mondiaux » de ski alpin et des Jeux olympiques, deux skieurs se partagent donc la première place d'un podium. En février 1998, l'Autrichien Hans Knauss et le Suisse Didier Cuche s'étaient déjà divisé une médaille dans le super-G olympique, mais il s'agissait de l'argent. Derrière Maier et Kjuss, deux autres Autrichiens pointent leurs spatules : Hans Knauss, préféré à Christian Mayer à la dernière minute, termine troisième, à un centième des vainqueurs, juste devant Stefan Eberharter.

Sébastien Fournier Bidoz, vingt-deux ans, seul skieur français aligné dans l'épreuve, a terminé à la dix-huitième place. *« J'ai pris beaucoup trop de risques,* a-t-il souligné. *Je voulais me rapprocher des vainqueurs en jouant les têtes brûlées, et j'ai commis quelques erreurs. C'est étrange, mais j'ai rêvé la nuit dernière qu'il y aurait deux vainqueurs ex-aequo. Et, très sincèrement, je pensais que je serai dans le lot... »* L'avant-veille de la course, le skieur du Grand Bornand avait réalisé un autre rêve éveillé. Il voulait passer devant les Autrichiens pour en finir avec leur arrogante suprématie. *« J'aimerais bien les voir perdre, pour une fois. »* Par procuration, le Norvégien Lasse Kjus a donc exaucé, à moitié, ses désirs les plus fous.

Paul Miquel

Saison terminée pour Régine Cavagnoud

La malchance a rattrapé l'équipe de France de ski alpin. Mardi 2 février, lors d'une séance d'entraînement sur la French Face, Régine Cavagnoud a mal négocié la réception d'un saut et s'est déchirée les ligaments antérieurs croisés du genou droit. La spécialiste française de la vitesse, l'une des meilleures chances de médaille tricolore, a été immédiatement transférée à l'hôpital de Vail. *« J'ai senti que ça a cassé dedans »*, a-t-elle expliqué à l'entraîneur de l'équipe de France de ski alpin, Michel Vion. Après ses deux victoires à Cortina d'Ampezzo, en descente et en super-G, la Française (cinquième au classement général de la Coupe du monde) était considérée comme l'une des favorites les plus sérieuses des épreuves de vitesse de Vail. Régine Cavagnoud, qui est âgée de vingt-huit ans, est la huitième Française à rejoindre l'infirmerie tricolore depuis le début de la saison.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME : le tribunal d'appel** de la Fédération internationale automobile a déclaré, mardi 2 février, non conformes au règlement les Ford Focus qui ont participé au dernier Rallye Monte-Carlo. Cette décision fait perdre aux pilotes, Colin McRae et Simon Jean-Joseph, et au constructeur les points marqués.

■ **CYCLISME : le Belge Frank Vandenbroucke (Cofidis)** a gagné au sprint, mardi 2 février à Gardanne (Bouches-du-Rhône), le Grand Prix de *La Marseillaise*. Les Français Frédéric Bessy (Casino) et Nicolas Fritsch (Saint-Quentin-Oktos-MBK) ont pris les troisième et quatrième places.

■ **FOOTBALL : le RC Lens s'est qualifié**, mardi 2 février, pour les quarts de finale de la Coupe de la Ligue en s'imposant (2-0) au Havre. Le FC Metz et le FC Sochaux ont également franchi l'obstacle des huitièmes de finale en dominant respectivement le CS Louhans-Cuiseaux (2-0) et l'AS Nancy-Lorraine (2-1).

■ **Glenn Hoddle a été contraint de démissionner**, mardi 2 février, de son poste de sélectionneur de l'équipe nationale d'Angleterre à la suite d'un entretien accordé au *Times*, samedi 30 janvier, où il avait déclaré que les handicapés payaient pour des péchés commis dans des vies antérieures. Le directeur technique de la Fédération anglaise, Howard Wilkinson, assurera l'intérim pour le match amical Angleterre-France, mercredi 10 février à Londres.





Guy Ourisson et Hubert Curien, président et vice-président de l'Académie des sciences

« Il nous faut des chercheurs au meilleur de leur carrière »

L'institution créée par Colbert en 1666 prépare une cure de jouvence

Le chimiste Guy Ourisson, professeur émérite à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, vient d'être élu, pour deux ans, à la présidence de l'Académie des sciences. Lors de son discours de prise de fonctions, il a clairement affiché son intention de secouer cette institution souvent critiquée. Il expose son analyse et ses projets, en compagnie de l'ancien ministre Hubert Curien, qui prépare cette réforme avec lui et en poursuivra la mise en place quand il lui succédera à la présidence en 2001. Les deux hommes entendent, avant tout, rendre plus efficace le fonctionnement de la vénérable assemblée, en s'inspirant de l'organisation de ses homologues européennes et américaine. Cela passe, notamment, par un rajeunissement de ses membres et par un accroissement de ses effectifs, mais aussi par des locaux mieux adaptés et des moyens humains et financiers plus importants.

« L'Académie des sciences est souvent taxée d'immobilisme. Qu'en pensez-vous ? Envisagez-vous des réformes pour redynamiser l'institution ?

– **Guy Ourisson :** Il y a trente ans, les critiques étaient encore plus vives et plus justifiées. A l'époque, l'Académie était en train de sombrer. Le secrétaire perpétuel de l'époque, Paul Germain, l'a profondément réformée en 1976. Il est donc normal, après tout ce temps, qu'on soit amené à se poser la question du changement.

» Aujourd'hui, les reproches qu'on nous fait sont de deux ordres : une représentativité insuffisante de l'ensemble du milieu scientifique français et des rapports dont la teneur ne correspond pas à ce que les gens souhaiteraient entendre. Dans ce dernier cas, la critique ne me gêne pas. Bien au contraire. Nos rapports sur la toxicité de la dioxine ou le danger des faibles doses de radioactivité, par exemple, n'ont pas cédé au catastrophisme en vogue à l'époque. Nous avons alors marqué notre indépendance et vous constaterez que, de nombreuses années après leur publication, nos conclusions sont toujours valables.

» En interne, ce sont nos conditions matérielles de travail qui sont mises en cause. Pour nos présentations scientifiques, nous ne disposons pas d'une salle de réunion adaptée aux moyens modernes de présentation audiovisuelle que le premier vendeur de bretelles utilise aujourd'hui pour présenter ses produits. Jean Hamburger, l'un de mes prédécesseurs, a proposé la construction d'un tel amphithéâtre sous la cour de l'Institut, un peu comme cela s'est fait au Collège de France. Je soutiens tout à fait ce projet, sous la cour ou ailleurs. Mais les choses avancent lentement.

– Ne faut-il pas commencer par rajeunir l'Académie ?

– **Hubert Curien :** il est évident que le style de l'Académie n'est pas précisément adolescent. Mais il n'est pas du tout sénescent. Il nous faut des chercheurs au meilleur de leur carrière. Le problème, c'est qu'ils sont généralement très occupés et disposent de beaucoup moins de temps que leurs aînés. Pour rajeunir, plusieurs solutions sont possibles. On peut indexer des postes réservés aux plus jeunes, nous le faisons déjà. Les Américains, quant à eux, élisent chaque année soixante nouveaux membres, sans tenir aucun compte de l'effectif global. On peut aussi, plus simplement, réduire ou supprimer la distinction entre les membres de l'Académie et ses correspondants dont la moyenne d'âge est nettement plus faible.

– **G. O. :** chez les Suédois, vous devenez membre émérite à soixante-cinq ans, chez nous, la limite de l'effectif de référence est fixée à quatre-vingts ans. On peut, évidemment, s'efforcer de contrôler le vieillissement par des règles statutaires. Mais les règles trop strictes sont parfois absurdes. Le niveau d'activité ne dépend pas forcément de l'âge. Le vrai problème, c'est que les plus jeunes font leur science et sont donc peu disponibles.

– La faiblesse de vos effectifs, comparés à ceux des Académies bitannique et américaine, ne constitue-t-elle pas un autre handicap sérieux à vos activités ?

– **G. O. :** nous sommes actuellement 350 : 144 membres et 206 correspondants. Nos homologues britannique, la Royal Society, ou américaine, la National Academy of Sciences, comptent respectivement 1150 et 1800 membres. Mais, si on ramène ces chiffres à ceux de la population, nous tenons la comparaison avec les Etats-Unis. Cela dit, c'est bien le nombre absolu qui compte. Il est plus facile de couvrir toutes les disciplines scientifiques, même les plus petites, à 1 800 qu'à 350. Nous essayons donc de compenser ce handicap par notre capacité de mobilisation. Ainsi, pour nos rapports, nous ne rencontrons pas de difficulté pour recruter des scientifiques de renom, qui savent, pourtant, que leurs travaux ne leur seront pas payés et que leur nom sera à peine mentionné.

» Pour être complet, il faut aussi comparer les modes de fonctionnement de nos assemblées. La nôtre était essentiellement parisienne. Mais elle évolue : je suis le premier président non parisien. Cela dit, nous restons les seuls à nous réunir tous les lundis de 15 heures à 18 heures. L'Académie américaine ne tient qu'une seule assemblée pleinière par an, mais organise de très nombreuses réunions de travail avec des groupes réduits. D'autres académies se réunissent une fois par mois ou tous les deux mois. Mais les décisions y sont prises par un petit conseil et non pas en assemblée plénière comme chez nous. Nous réfléchissons à une autre forme d'organisation avec, peut-être des réunions moins fréquentes ; mensuelles, par exemple.



GUY OURISSON

HUBERT CURIEN

– Mais un fonctionnement « à l'américaine » exigerait une logistique dont vous ne disposez pas.

– **H. C. :** c'est vrai. Mais avec des objectifs précis, on peut plaider pour l'obtention de moyens plus importants. Les solutions existent. L'Académie américaine, par exemple, publie une centaine de rapports par an. Mais ces études leur sont payées, ce qui permet de financer une bonne partie du salaire des quelque mille personnes employées pour ces tâches et de maintenir un niveau d'activité élevé.

– L'Académie des sciences américaine est étroitement associée à plusieurs institutions scientifiques œuvrant dans d'autres domaines comme la santé et l'ingénierie. N'y a-t-il pas là pour l'Académie une voie à prospecter ?

– **G. O. :** nous menons actuellement une réflexion sur ce sujet et en particulier sur la place que doivent avoir les technologies. Ce travail qui a été entamé il y a une vingtaine d'années par mes prédécesseurs André Blanc-Lapierre et Paul Germain a entraîné la création du Conseil pour les applications de l'académie des sciences (Cadas), dont Hubert Curien fut le premier président. Le Cadas a seize ans. L'âge de l'indépendance. Faut-il la lui octroyer brutalement ? Non. Nous avons opté pour une évolution progressive qui le conduira à se transformer en une académie indépendante dès que cela sera possible. Nous suivrons et aiderons cette mutation avec l'esprit d'un père qui supervise l'installation de sa fille devenue majeure.

» Pour le reste, nous devons tenir compte du fait que certaines technologies sont déjà traitées par d'autres Académies, comme celles de médecine, de pharmacie et d'agriculture. Nous avons avec elles des relations excellentes que nous renforçons. La première séance plénière commune aux Académies des sciences et de médecine devrait d'ailleurs se tenir dans quelques semaines.

> Les académiciens ne sont pas des gens qui admirent leur propre nombril et, éventuellement, celui de leurs confrères. Tous les nombrils nous intéressent

– La gestion de la recherche française est largement dominée par des organismes puissants comme le CNRS et un ministère très interventionniste. Un renforcement du rôle de votre assemblée ne passe-t-il pas par une réforme plus large que celle de l'Académie des sciences elle-même ?

– **G. O. :** évidemment. Mais, pour réformer le monde, il faut que tout le monde soit vertueux. Essayons donc d'agir d'abord sur ce que nous contrôlons et faisons-le en bonne intelligence avec les autres. Nos relations avec le CNRS sont très bonnes. Avec l'Inserm, elles sont bonnes et se resserrent.

– **H. C. :** dans ce domaine, nous devons, avant tout, profiter de la spécificité de l'Académie. Nos atouts : plus de liberté, une plus grande marge de manoeuvre et de jugement que les autorités ministérielles ou celles des organismes de recherche et des universités. C'est de cette souplesse et de cette crédibilité-là que nous devons jouer pour les chercheurs et en harmonie avec eux.

– Votre assemblée est l'une des cinq Académies regroupées au sein de l'Institut de France. Comment gérez-vous cette particularité qui vous distingue de vos homologues étrangères ?

– **G. O. :** par le jeu des rotations, je suis aussi président de l'Institut de France pour un an. Depuis plusieurs années, nous avons engagé des actions avec l'Académie des sciences morales et politiques sur le développement durable et sur les problèmes de protection industrielle. J'ai déjà rencontré deux fois son président, Yvon Gattaz, pour voir comment aller plus loin, en liaison avec la future Académie de technologie. Il y a des domaines absolument passionnants qui ne peuvent être couverts que par plusieurs Académies à la fois. Nous avons monté, par exemple, une conférence sur l'archéologie moléculaire en coopération avec l'Académie des inscriptions et belles lettres. J'ai aussi proposé que nous fassions quelque chose en liaison avec celle des beaux-arts autour du Centre de recherche et de restauration des musées de France. Il y a encore bien d'autres projets.

– **H. C. :** bien sûr, il faut multiplier les contacts. Une Académie moderne est une Académie extravertie. Les académiciens ne sont pas des gens qui admirent leur propre nombril et, éventuellement, celui de leurs confrères. Tous les nombrils nous intéressent. »

Propos recueillis par Jean-François Augereau et Jean-Paul Dufour

Trois siècles d'histoire

● **La création :** l'Académie des sciences a été créée en 1666 par Colbert, sous le nom d'Académie royale des sciences. Louis XIV lui donne un statut officiel en 1699, se réservant le droit d'en nommer le président, le vice-président et les trente membres. Supprimée en 1793 en raison de ses relations avec le pouvoir royal, elle renaît en 1795, associée, au sein de l'Institut national des sciences et des arts, à l'Académie française, à l'Académie des inscriptions et belles lettres et à l'Académie des beaux-arts auxquelles s'ajoute, en 1832, l'Académie des sciences morales et politiques.

● **La première réforme :** en février 1975, le président de la République commande à Pierre Aigrain, ancien délégué général à la recherche scientifique et technique, un rapport sur la meilleure façon de réformer l'Académie. Ce texte donna lieu à un premier projet de décret, vite enterré par crainte d'un éclatement de l'Institut de France. Un décret fut enfin publié en novembre 1976 sur proposition de l'Académie.

● **Les membres et correspondants :** l'Académie des sciences est aujourd'hui divisée en huit sections. Elle compte 144 membres, dont cinq femmes (la première, Yvonne Choquet-Bruhat, y fut accueillie en 1979). S'y ajoutent 206 correspondants et 107 associés étrangers.

● **Les moyens :** une cinquantaine de personnes de statuts divers et une dizaine de chargés de mission y travaillent. Son budget pour 1999 s'établit à 42,8 millions de francs (6,52 millions d'euros) dont 54 % alloués par le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie ; 8 % provenant d'autres ministères, d'organismes publics et des collectivités territoriales ; et 38 % de ressources propres générées par des biens et propriétés provenant de legs.

Une institution souvent courtisée par les politiques

ON PEUT considérer que Jacques Chirac lui-même a donné le signal du renouveau à l'Académie des sciences en lui confiant, il y a deux ans, la tâche d'« *éclairer* » les choix des politiques. Dans une lettre datée du 21 janvier 1997, il demandait à Jacques-Louis Lyons, alors président de l'assemblée du quai Conti, de lui fournir, pour l'an 2000, des conclusions devant *« permettre aux responsables politiques d'ouvrir de nouvelles perspectives susceptibles, grâce aux avancées de toutes les sciences et technologies, de garantir dans notre pays le développement harmonieux des activités de chacun et du bien-être de tous »*.

Le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, a, le 15 juillet 1998, suivi l'exemple du président de la République en chargeant l'Académie de la rédaction d'un rapport bisannuel *« sur l'état de la science et de la technologie en France »*. Le premier sera rendu cette année, assure Guy Ourisson. Le Conseil national de la recherche, organe officiel d'évaluation de la science française, rédige pour sa part, depuis longtemps, un « rapport de conjoncture » publié tous les quatre ans. Ne risque-t-on pas le double emploi ? *« Notre approche, fondée sur l'audition des principaux acteurs de la recherche, sera moins exhaustive, mais plus prospective »*, soulignent Guy Ourisson et Hubert Curien.

COLLOQUE BILATÉRAL

Ces études s'ajoutent aux rapports publiés par le Conseil pour les applications de l'Académie, sur commande ou à son initiative. Parallèlement à ces productions, l'Académie assure la publication de résultats de recherches dans ses *Comptes rendus* et distribue chaque année un certain nombre de prix scientifiques.

Les académiciens ont, enfin, décidé d'accentuer leurs efforts en matière d'éducation et de coopération internationale. Une réunion de travail s'est tenue fin janvier à Paris, avec la participation de plusieurs membres du bureau de l'Académie nationale des sciences américaine, dont Bruce Alberts, son président. Les deux institutions envisagent notamment d'organiser *« un colloque bilatéral sur l'enseignement des sciences à l'école »*, et d'étudier, *« avec des collègues africains concernés (...), les applications des avancées de la science et de la technologie pour un développement durable de l'Afrique »*.

Sans doute inspirés par l'exemple de leurs homologues américains, ils ont, par ailleurs, décidé d'améliorer très sensiblement leur site Internet.

J.-P. D.

Un avion dans le ciel de Mars

La NASA souhaite faire voler dès 2003 un avion miniature dans le ciel de Mars, si possible *« à l'occasion du centième anniversaire du premier vol d'un engin motorisé par les frères Wright »*, a déclaré l'administrateur de l'agence spatiale américaine, Daniel Goldin, précisant que le coût de cette mission, environ 50 millions de dollars, est inscrit dans le projet de budget de l'an 2000. Le projet n'en est qu'au stade préliminaire, mais les résultats des premiers travaux penchent pour la réalisation d'un avion miniature qui ne dépasserait pas les 200 kg et déplierait ses longues ailes une fois dans l'atmosphère de Mars. Les commandes envoyées de la Terre mettant huit minutes pour l'atteindre, le vol de cet engin serait entièrement programmé et automatique.

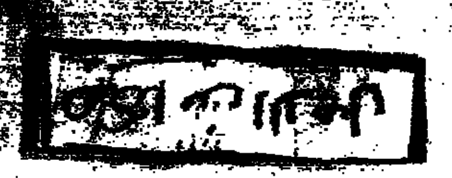
La conception d'un avion capable de survoler la planète rouge relève du tour de force, tant les caractéristiques du ciel y sont différentes. La pression atmosphérique et la gravité martienne ne représentent, respectivement, qu'un centième et un tiers de celles de la Terre. Pour corser le tout, le ciel martien est parcouru de vents violents et, parfois, de gigantesques tempêtes de poussière.

DÉPÊCHES

■ **ASTRONOMIE : la sonde américaine Galileo s'est mise en mode de sauvegarde,** dimanche 31 janvier, peu après avoir frôlé Jupiter et Europa, l'une de ses lunes. L'engin continue à communiquer avec la Terre, mais tous les systèmes non vitaux ont été mis en sommeil automatiquement. Selon, le Jet Propulsion Laboratory de Pasadena (Californie), la sonde serait dans un état stationnaire et elle aurait réussi à enregistrer les images d'Europa prises quelques heures avant la panne. Lancé en 1989, Galileo est parvenue dans la banlieue de Jupiter fin 1995. En raison du succès de sa mission initiale, d'un coût de 1,5 milliard de dollars (1,31 milliard d'euros), Galileo a bénéficié en 1997 d'un sursis de deux ans, afin d'étudier les lunes joviennes. Le survol d'Europa était le huitième et dernier avant que la sonde entame quatorze nouvelles orbites autour de Jupiter.

■ **ENTOMOLOGIE : des chercheurs de l'Institut de recherche pour le développement** (ex-Orstom) ont découvert, dans l'intestin d'un termite humivore du Congo, une bactérie capable de dégrader un composé aromatique, l'acide hydroxybenzoïque, dont la structure est très difficilement biodégradable. Cette bactérie, baptisée *Sporotomaculum hydroxybenzoicum*, intrigue les chercheurs, qui espèrent pouvoir s'inspirer de son mécanisme d'action pour la mise au point de dépolluants biologiques.

■ **NUCLÉAIRE : un défaut d'étanchéité sur un « crayon » de combustible** est à l'origine des dégazages radioactifs qui ont provoqué l'évacuation des personnels présents dans le bâtiment du réacteur n°1 de la centrale nucléaire de Cruas-Meysse (Ardèche) le 28 et le 29 février. Le déclenchement des alarmes a été provoqué par une concentration en gaz radioactifs de plus de 400 000 becquerels par mètre cube d'air, ce qui reste au-dessous de la limite réglementaire, affirme la direction de la centrale. La direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) a estimé qu'il y avait eu un retard lors de la première évacuation, comme cela avait été constaté en novembre à Golfech (Tarn-et-Garonne) lors d'une évacuation similaire.



Berlin, capitale inachevée

BERLIN
de notre envoyé spécial

La spécialité de Berlin n'est pas précisément l'humour. Mais on y trouve une sorte de gaieté volontiers musicale, comme celle de *Frau Luna*, opérette de Paul Lincke, dont les héros s'envolent vers la lune sur des paroles inoubliables. « *Das macht die berliner luft, luft, luft...* » Ça, c'est l'air de Berlin ! Lincke a laissé son nom à une rive du Landwehrkanal, dans le quartier de Kreuzberg, la poche gauche de l'ancien Berlin-Ouest. C'est sur cette rive que se trouve le café Exil, un établissement d'honnête cuisine, branché « jeunes intellos grisonnants » et dont la crasse nicotinée est entretenue avec sérieux.

L'air de Berlin, c'est aussi celui du restaurant tournant, au sommet de la tour de la télévision, sur Alexanderplatz. Le décor est resté pieusement RDA, les ascenseurs exceptés qui, privés de stéroïdes anabolisants depuis 1989, donnaient des signes de faiblesse. Ils ont désormais le clinquant du nouveau Berlin, incarné par la Potsdamerplatz (*Le Monde* du 2 octobre 1998). On s'attable devant un camembert pané frit, qui tient au corps malgré le tournis, des harengs bien traités, et un panorama mirifique qui, aux heures claires, donne la mesure réelle de la ville : un paysage d'eau et de bois, ponctué de monuments dont il faut réapprendre le sens.

L'atmosphère de Berlin, capitale de l'Allemagne dans deux mois, a changé, à l'instar de sa géographie. Ce n'est plus seulement ce bouillon de culture peuplé de dramaturges et d'architectes appliqués à recoudre le vieux tapis urbain déchiqueté par les bombes. La capitale a d'ores et déjà retrouvé, dans toute sa plénitude, sa capacité à jongler avec les contradictions. N'a-t-elle d'ailleurs pas été réunie pour être mieux désunie, fragmentée entre des pôles dont les populations ont vite perdu le goût des échanges, alors que tout se joue à quelques stations de métro de distance. L'ancien Ouest, autour de Savignyplatz, conserve son rôle de centre animé et fortuné, ses commerces, ses restaurants, ses hôtels cossus et ses professions libérales. Un autre centre, dans Berlin-Mitte, s'est développé entre la station Friedrichstrasse et l'ensemble des Hackesche Höfe, où viennent s'épancher les porte-monnaie du quartier de Prenzlauerberg. C'est ici que se logent les descendants des « alternatifs » : quelques agrégats d'artistes ont commencé à s'y former avec leurs restaurants italiens, leurs galeries et leurs bars.

> Tout cela forme un chantier passionnant par ses enjeux symboliques et urbains. C'est ici que bon an, mal an se retrempe l'âme allemande version berlinoise

Quelle frontière sépare ces deux mondes ? Tout simplement le mur temporaire des chantiers : la future gare centrale, Lehrterbanhof, gigantesque complexe souterrain ; le Parlement (Reichstag), revisité par l'architecte Norman Foster et quasi achevé ; la Chancellerie, dessinée par Axel Schultes ; la Pariserplatz, remake urbain mal fichu qui pince maladroitement la célèbre porte de Brandebourg. C'est ici que l'ambassade française fait travailler notre mascotte Christian de Portzamparc, tandis que les Américains retardent indéfiniment, pour cause de sécurité, la mise en œuvre de leur propre représentation. Leur terrain jouxte le no man's land affecté au projet de monument à l'Holocauste, sans cesse reporté et repensé par Peter Eisenmann.

Adossé au tranquille Forum de la culture, naguère hétéroclite et désormais carrefour muséal et symphonique de Berlin, l'ensemble de la Potsdamerplatz, à la double enseigne de Debis et Sony, constitue, pour l'heure, une fragile jonction entre le Berlin de la prospérité commerciale et celui de Kreuzberg. Formidable centre commercial, cinématographique et ludique, il ne prendra son véritable essor qu'avec la fin des chantiers pharaoniques de la nouvelle capitale. Un peu plus loin, vers le sud, réapparaît la coupure des voies ferrées, abandonnées ou restaurées. Mais, pour faire vraiment oublier les blessures du passé et la fracture de la ville, il faut faire abstraction de la zone catastrophe de l'ancien quartier nazi, autour de la rue du Prince-Albert. C'est ici que s'édifie le musée-monument « Topographie de la terreur », signé par l'architecte suisse Peter Zumthor, récemment honoré du prix Carlsberg, la bière danoise à la double enseigne de l'éléphant et de la svastika.

Tout cela forme un chantier passionnant par ses enjeux symboliques et urbains. C'est ici que bon an, mal an se retrempe l'âme allemande version berlinoise, écartelée entre la permanence d'une culpabilité qui peine à se transformer en mémoire, la puissance supportée des multinationales, les affaires du jour et les jeux de la nuit, l'attente, enfin, des plus hautes institutions du pays. D'où des chocs fracassants, des chauds-froids et des sucrés-salés comme on n'en avait plus idée. Cette passion du contraste met l'architecture à rude épreuve, autant que les nerfs du visiteur. Bel exemple de cet exercice spirituel : l'exposition « Sensation » – une sélection de la collection britannique Saatchi (cadavres et horreurs en tous genres) –, présentée jusqu'en février dans l'ancienne gare de Hambourg convertie en espace d'art contemporain. C'est l'un des plus beaux aménagements conduits dans la ville (l'architecte en est Paul Kleihues). L'un des plus clean aussi, des plus classiques, et même des plus collets montés, pour présenter une forme de création contemporaine plutôt « scato-trash, ruines et cauchemars ».

Le grand écart artistique et architectural a été tenté dans une posture opposée pour le Musée juif de Berlin, enfin achevé par Daniel Libeskind, et qui sera ouvert pendant un an au public avant l'installation de son improbable collection. C'est un bâtiment magnifique mais terrible, sans un seul angle droit, davantage conçu pour être un monument qu'un musée, et propice à dérouter les familiers du plancher des vaches.

Le jour à l'Ouest, la nuit à l'Est ? Aux deux Berlins du temps du mur a succédé une cité multiple. On en aura un aperçu sur place, dans la profusion récente des guides sur la ville, ouvrages qui permettent de choisir à quelles divinités l'on souhaite sacrifier sa visite. Berlin souterrain (bunkers, métros, égouts), Berlin gay (plutôt en retrait, ou bien en voie d'intégration), Berlin pour les enfants, pôles amateurs de rap, de techno, de tatouages, pour les bicyclettes, les rameurs. Berlin littéraire ou théâtral. Berlin juif, ou temple de la mémoire.

L'architecture, bien sûr, à toutes les sauces, par époques, par quartiers. Les traces du mur, les nouveaux musées. Berlin, ses plages, ses lacs, ses canaux. Ses gares, ses dancings, ses gogo-girls, ou boys, ses cuirs et ses bijoux perforants. Enfin, les restaurants, les bars et le shopping, qui passe pour être devenu le sport le plus en vogue.

Frédéric Edelmann

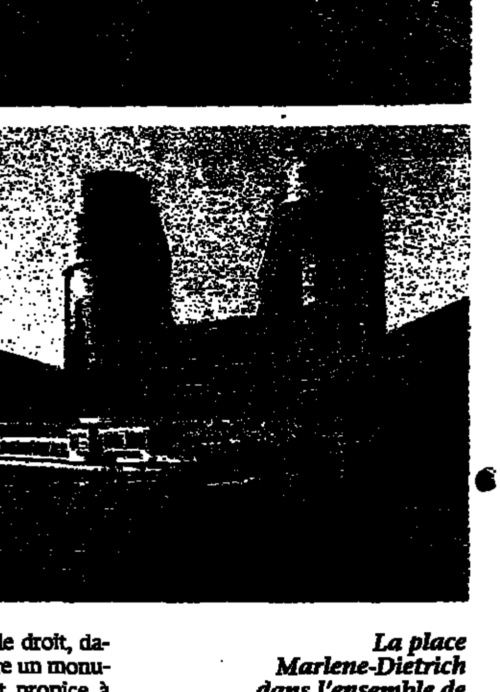
Une place pour l'Ange bleu

Où se poster pour observer la renaissance de Berlin ? Dans les cocons qui entourent le fameux Kurfurstendam : au Residenz ? Au Savoy ? Dans les grands complexes situés au sud du parc de Tiergarten : Inter-Continental, Esplanade, hôtel Berlin ? Dans les nouveautés pittoresques de l'est, palaces retravaillés dans le goût américain, autour d'Unter den Linden : Adlon, Grand Hotel Berlin, Four Seasons, Hilton ? Quitte à voir grand, on optera pour le Grand Hyatt, un des hauts lieux du nouvel ensemble urbain de la Potsdamerplatz, sur la place Marlène Dietrich, face à un casino flanqué de la bibliothèque de Scharoun et d'un centre commercial signé Renzo Piano.

Le Hyatt, lui, a été dessiné par l'Espagnol Rafael Moneo. Sévère au-dehors, raffiné au-dedans. Pas de chichis dans les chambres sobrement décorées de photos tirées des fonds du Bauhaus. Ici, tout a été inspiré par Moneo ou par le designer suisse Hannes Wettstein. Avec l'idée d'entrer dans le troisième millénaire tout vibrant d'un sentiment de renouveau.



SABINE WENZEL/OSTKREUZ/RAPHO



HARF ZIMMERMANN/OSTKREUZ/RAPHO

La place Marlene-Dietrich dans l'ensemble de la Potsdamerplatz. Nouveau centre commercial, industriel et cinématographique, il a été réalisé par l'architecte Renzo Piano. Au fond l'hôtel Hyatt réalisé par Raphaël Monéo.

Les institutions de la capitale allemande envahissent les deux rives de la Spree, où les bateaux-mouches ont refait leur apparition.

Carnet de route

● **Avion.** 5 vols quotidiens Air France de Paris. Tarif « Tempo 4 », à partir de 1 190 F (181 €), réservation 14 jours à l'avance, nuit du samedi sur place. Tél. : 0802-802-802.

● **Hôtel.** Une chambre avec vue sur le square Marlene Dietrich, au Grand Hyatt, coûte jusqu'au 28 février 940 F (143 €, tarif préouverture luxe, individuelle ou double). Tél. : 0800-90-85-29.

● **Forfaits.** D'attrayants duos « avion-hôtel » avec, notamment, Visit Europe (à partir de 1 810 F, 276 €, par personne avec une nuit en « 3 étoiles »), Jet Tours « week-ends » (2 nuits au Maritim Pro Arte « 4 étoiles », à 2 550 F, 373 €) ou Europauli avec 2 nuits à l'Adlon « 5 étoiles », à 3 466 F (528 €).

● **Tables et bars.** Par quartiers. Tiergarten et Charlottenburg : Café Einstein (Kurfürstenstr. 58), relativement universel. Paris-Moscou (Alt-Moabit 141), cuisine mixte. Florian (Grolmanstr. 52), *repère du cinéma berlinois*. Zillemarkt (Bleibtreustr. 48A), rapide, bon et pas cher. Paris Bar (Kantstr. 152), littéraire et parisien. Café im Litteraturhaus (Fasanenstr. 23), bucolique. Willmersdorf : Manzini (Ludwig-Kirch-Str. 11) mini Lipp abordable. Mitte : Borchardt (Französiche Str. 47), obligatoire près de Friedrichstrasse. Hackescher Hof (Rosenthaler Str. 40-41), inévitable. Prenzlauerberg : Offenbachstuben (Stubbenkammerstr. 8), Offenbach à toutes les sauces. Pratergarten, Kastanienallee 7-9, la plus ancienne brasserie-jardin de Berlin.

● **Renseignements.** Office allemand du tourisme, tél. : 01-40-20-01-88.







JORDIS SCHLOSSER/OSTKREUZ/RAPHO



Un autre centre, dans Berlin-Mitte, s'est développé entre la station Friedrichstrasse et l'ensemble des Hackesche Höfe, suite de cours réhabilitées. C'est ici que se logent les descendants des « alternatifs ».

Dans les quartiers de l'ex-zone-Est, Berlin-Mitte ou Prenzlauerberg, une vie de cafés et d'artistes jeunes s'est développée, marquée comme un cadran solaire par l'aiguille de la tour de la télévision située sur Alexanderplatz.

F. GIACCONE/ANZENBERGER/COSMOS

A tous prix

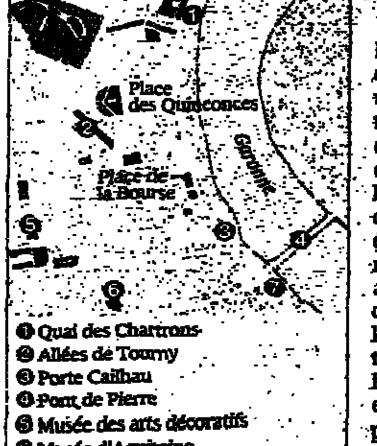
● **595 F (90 €) : un week-end « nature » en Haute-Marne** pour, à l'invitation de la Ligue pour la protection des oiseaux, découvrir, les 20 et 21 février (ou les 6 et 7 mars) les migrateurs et hivernants du lac du Der-Chantecoq, un des plus vastes plans d'eau d'Europe. Avec plus de 270 espèces observées (dont le prestigieux aigle Pygargue), ce lac, haut lieu de l'ornithologie, voit notamment, chaque année, près de 40 000 grues cendrées y faire halte. A l'aube, en compagnie d'un spécialiste, on peut assister à l'envol des grands échassiers. Egalement au programme, les visites de la Ferme aux grues et de la Maison de l'oiseau et du poisson ainsi que des projections de diapos. On loge dans une ferme traditionnelle à pans de bois (gîte « 3 épis ») au cœur du village de Droyes. Le prix, par personne, inclut le dîner et la nuit du samedi soir, le goûter (ou le déjeuner) du dimanche, les visites et les sorties guidées. Renseignements auprès du service réservation loisirs accueil de Haute-Marne, tél. : 03-25-30-39-00.

● **3 490 F (532 €) : une randonnée dans les calanques,** depuis Marseille et Cassis. Au menu, garrigue et criques dominées par d'imposantes falaises calcaires. Approches en bus et en bateau pour explorer les plus beaux sites. Des marches de 5 à 6 heures par jour ponctuées de baignades, avec, pour seul bagage, un petit sac à dos. Le prix, par personne, inclut 6 nuits en chambre double et pension complète en hôtels « 2 étoiles » et l'encadrement. Non compris : les boissons et les transports jusqu'à Marseille et depuis Cassis. Départs les 14 et 28 février, 18 et 25 avril et 30 mai. Renseignements au 04-91-13-84-13.

● **9 950 F (1 517 €) : une découverte de l'Australie en 11 jours** programmée jusqu'au 15 juin par Voyageurs en Australie. Avec le vol régulier A/R Paris-Sydney (Malaysia Airlines, tous les mercredis), les vols intérieurs, deux nuits sous la tente dans le désert, la découverte du « centre rouge » en minibus et une croisière sur la Grande Barrière de corail. En sus : taxes d'aéroport et assurances complémentaires. Renseignements au 01-42-86-16-99 (Paris), 05-62-73-56-46 (Toulouse) et 04-72-56-94-56 (Lyon).

● **14 260 F (2 173 €) : la Floride en famille pour les vacances d'hiver.** Un budget raisonnable grâce à la baisse annoncée par USAirways qui, jusqu'au 14 mars, dispose de sièges vacants sur ses vols. Calculé pour deux adultes et deux enfants de moins de 12 ans, ce budget inclut le vol direct (quotidien) Paris-Miami A/R, une voiture de location depuis l'aéroport (catégorie A, assurances et taxes inclues, kilométrage illimité) et une chambre « quadruple » (deux grands lits doubles) pour sept nuits. Un séjour partagé entre le South Beach, sur la plage, dans le quartier art déco de Miami, et le Buena Vista, près de Disneyworld, à Orlando. Renseignements auprès de Jumbo (tél. : 01-46-34-19-79 et agences).

Week-end oriental à Bordeaux



Les Musées d'Aquitaine et des Arts décoratifs de Bordeaux présentent, jusqu'au 14 mars, « La route des Indes », une exposition rassemblant des objets rares provenant de collections privées et de divers musées européens. Boîtes à thé, coffrets-reliquaires, cassettes à bétel ciselées dans l'ivoire ou le teck, tapis, couvre-lits, tentures, saris et châles témoignent de l'ampleur des influences réciproques entre l'Europe occidentale et ses anciennes colonies portugaises, hollandaises, anglaises ou françaises. C'est ainsi qu'à la fin du XVIIIe siècle Bordeaux étendait ses relations commerciales jusqu'en Orient. Symbole de cette époque, les façades des quais qui bordent la Garonne épousent, sur 3 kilomètres, la courbe du fleuve en forme de croissant de lune. Une particularité qui a donné son nom au port ainsi qu'à un restaurant où le jazz accompagne une cuisine de saison. Sur le quai de Paludate, le « port de la Lune » est aujourd'hui le rendez-vous nocturne de la jeunesse bordelaise : bars, discothèques et restaurants y côtoient boucheries et abattoir. A l'extrême nord, Le Nautilus, autre lieu branché où, dans un ancien hangar, on vient écouter techno, reggae et rock espagnol. Parmi les entrepôts, abandonnés pour la plupart, deux sont ouverts au public : le hangar 16 transformé en centre culturel voué, comme son nom l'indique – Cap Sciences –, à la vulgarisation scientifique (jusqu'au 9 avril, on y présente « Sur les traces de l'homme ») et le hangar 5 qui accueille des manifestations culturelles. Ce dernier sera rasé cette année, dans le cadre d'un ambitieux programme d'aménagement des quais (piste cyclable, restaurants, aires de jeux, marché de plein air) qui redonnera aux façades ouvrant sur la Garonne leur couleur blonde d'origine. Si les marins ont déserté les lieux, on trouve encore, dans le quartier des Chartrons, des bars aux enseignes suggestives ainsi qu'un restaurant danois, La Petite Sirène, installé dans une des dernières demeures de style hollandais. Face à la place des Quinconces, la plus grande esplanade d'Europe, une brasserie, Le Bistro de Lago, s'offre un décor de céramique de Caranza, artiste de la faïencerie Vieillard. Plus loin, Jean Ramet, « une étoile » au Michelin, propose une cuisine aux épices. La place de la Bourse, monumentale façade classique conçue par l'architecte Gabriel, a inspiré la partie sud des berges réalisée par l'intendant Tourny. Avant la porte Cailhau, dernière porte médiévale des quais, le vieux café-brasserie Le Castan a conservé son décor de rocaille en stuc. Mais le plus beau point de vue se trouve en face, de l'autre côté du pont de pierre, avec les perspectives imprenables de L'Estacade où le poisson est à l'honneur ou de Chez Alriq, une guinguette sans chichi prisée des Bordelais pour son ambiance et ses concerts.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

de notre correspondante à Bordeaux,
Claudia Courtois

★ L'office du tourisme (tél. : 05-56-00-66-00) propose un forfait découverte, « 2 nuits comme de jour » incluant visite de la ville et des vignobles, accès aux monuments et sites. Notamment, au Majestic, « 3 étoiles », maison traditionnelle, près des Quinconces (680 F, 104 €, par personne en chambre double et petit déjeuner). « La route des Indes », jusqu'au 14 mars, Musée d'Aquitaine (20, cours Pasteur) et Musée des arts décoratifs (39, rue Bouffard).

Un Salon pour les « moucheurs »

PLUS de 80 000 pratiquants dont 25 000 « fouettent » de manière assidue la Dordogne, la Loue, l'Elorn, la Risle, la Sorgue ou les gaves pyrénéens ; voilà qui méritait bien un rendez-vous annuel. C'est chose faite depuis l'an dernier avec « Le monde de la pêche à la mouche », dont la deuxième édition se tient porte de Pantin, à Paris, du 5 au 7 février. Un Salon étoffé avec, sur plus de 6 000 m², une plongée dans un univers popularisé par les films de Robert Redford, *Et au milieu coule une rivière*, et de Curtis Hanson, *La Rivière sauvage*, où une guide nommée Meryl Streep initie son fils à la pêche à la mouche.

Sur place, fabricants de matériel, clubs et associations, offices de tourisme et éditeurs. Côté animations, quatre zones d'essais pour assister à des démonstrations, apprendre les rudiments du lancer (les femmes et les enfants sont les bienvenus), exercer ses talents (lancers de 15 à 25 mètres) et essayer des cannes.

Egalement au programme, divers ateliers, des concours de montage de mouches artificielles (et des démonstrations par les meilleurs spécialistes internationaux), une vente aux enchères, une grande brocante ainsi que le 1er Festival du film de pêche à la mouche.

P. F.

★ **Centre international de l'automobile, 25, rue Estienne-d'Orves, 93500 Pantin, aux portes de Paris (métro : Hoche). Du vendredi 5 février au dimanche 8 février, de 10 à 19 heures. Entrée : 50 F (7,6 €) la journée, 105 F (16 €) les trois jours.**

Toujours la grisaille

JEUDI, les masses nuageuses les plus actives circulent de la Scandinavie vers l'Europe centrale. Au sud de ce courant perturbé, les basses couches de l'atmosphère resteront bien humides sur l'Hexagone sans grand espoir d'éclaircie. Le soleil persistera dans le Midi, où mistral et tramontane se renforceront.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – La grisaille dominera en Normandie et sur l'est des pays de Loire. En revanche, on attend quelques timides éclaircies en Bretagne et sur le pays nantais. La douceur persiste, entre 8 et 12 degrés.

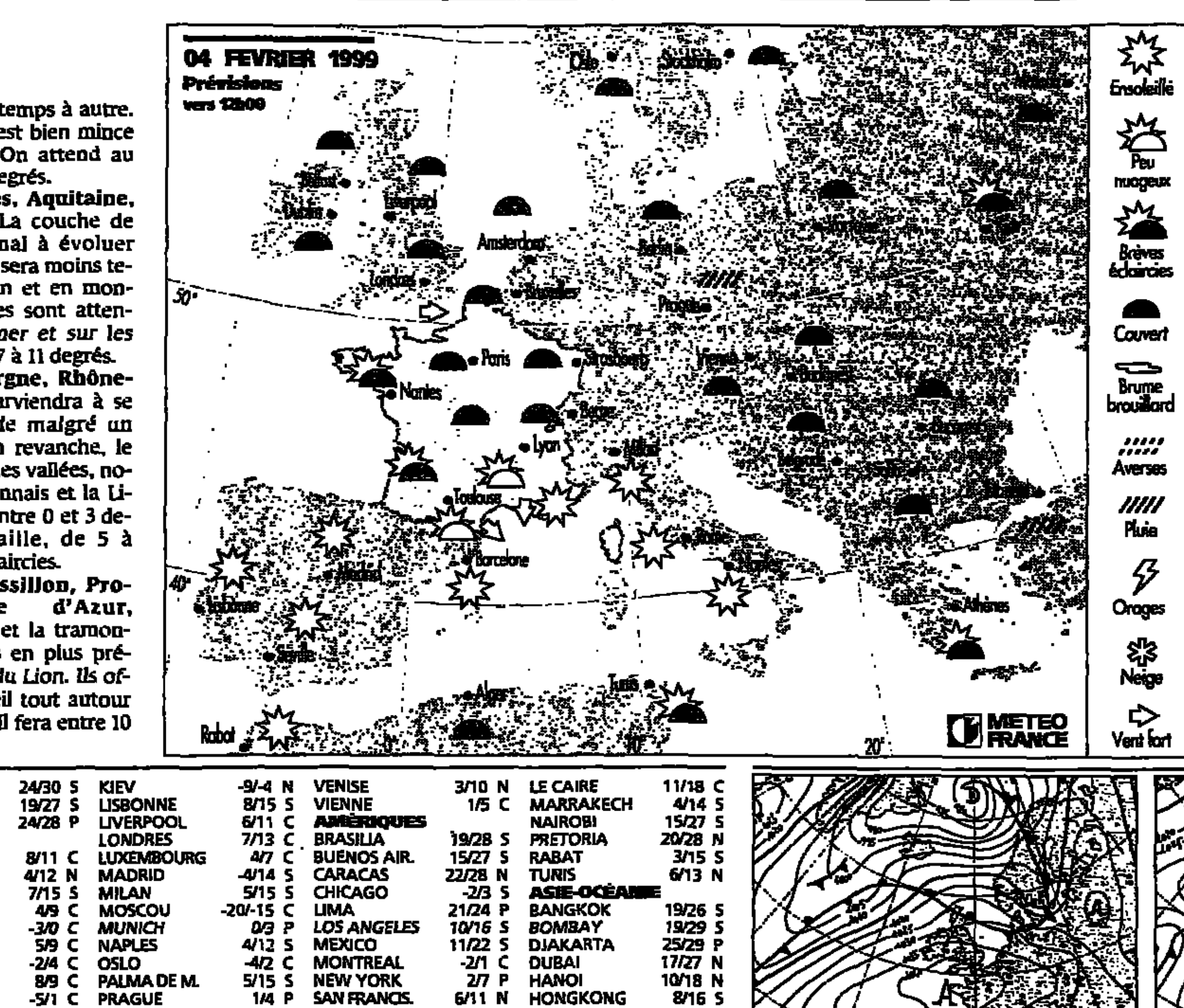
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Pas de changement, le soleil *restera aux abonnés absents*. Les pluies se multiplieront un peu au nord l'après-midi. Il fera entre 6 et 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Un temps gris s'installe pour la journée. Quelques gouttes sont même possibles de temps à autre. L'espoir d'éclaircie est bien mince pour l'après-midi. On attend au mieux entre 3 et 6 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – La couche de grisaille aura du mal à évoluer dans l'intérieur. Elle sera moins tenace près de l'océan et en montagne. Des éclaircies sont atten*dues en bord de mer et sur les* Pyrénées. Il fera de 7 à 11 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.– Le soleil parviendra à se montrer en altitude malgré un voile de nuages. En revanche, le gris dominera dans les vallées, notamment sur le Lyonnais et la Limagne. On attend entre 0 et 3 degrés sous la grisaille, de 5 à 8 degrés sous les éclaircies.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le mistral et la tramontane seront de plus en plus présents près *du golfe du Lion. Ils of*friront un beau soleil tout autour de la Méditerranée. Il fera entre 10 et 15 degrés.



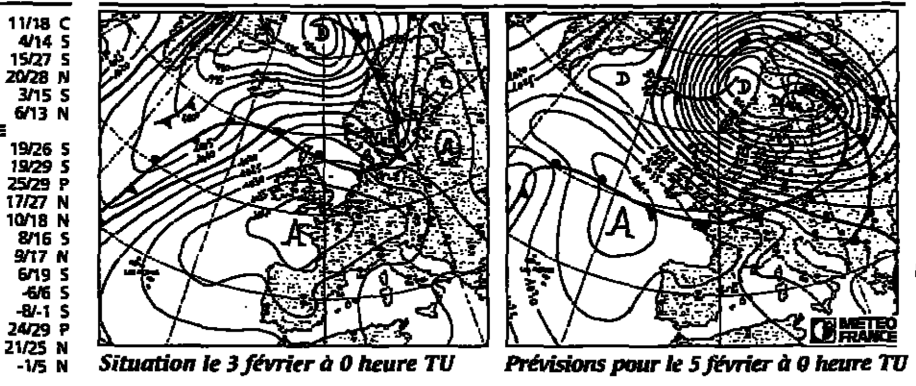
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Les responsables de la sécurité routière ont classé « rouge » la journée du samedi 6 février dans la région Rhône-Alpes à l'occasion des premiers départs pour les vacances scolaires de février en direction des stations de sports d'hiver. Bison futé recommande aux vacanciers de la zone B (12 académies, dont les deux grandes du sud de la France : Aix-Marseille et Nice), les premiers à partir, d'éviter de quitter les agglomérations vendredi entre 16 et 20 heures et de privilégier le dimanche pour prendre la route.

■ **TURQUIE.** Situé à 30 km du centre de Nevsehir, la principale ville de Cappadoce, le nouvel aéroport de Nevsehir-Tuzköy offre un accès commode à l'une des grandes régions touristiques du pays. *Il comporte un terminal* international et un terminal national dotés des équipements les plus modernes.

PRÉVISIONS POUR LE 04 FEVRIER 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	1/14	S
BIARRITZ	0/10	N
BORDEAUX	0/10	N
BOURGES	1/7	C
BREST	5/12	N
CAEN	5/10	C
CHERBOURG	6/11	C
CLERMONT-F.	-2/7	N
DIJON	-1/5	C
GRENOBLE	-3/7	S
LILLE	5/10	C
LIMOGES	1/10	N
LYON	0/8	C
MARSEILLE	-1/15	S
NANCY	0/5	C
NANTES	2/11	N
NICE	3/15	S
PARIS	5/10	C
PAU	-1/11	N
PERPIGNAN	4/14	S
RENNES	3/12	N
ST-ETIENNE	-1/6	N
STRASBOURG	3/5	C
TOULOUSE	1/11	N
TOURS	2/8	C
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/27	P
FORT-DE-FR.	22/26	S
NOUMEA	24/28	P
PAPEETE	24/30	S
POINTE-A-PIT.	19/27	S
ST-DENIS-RÉ.	24/28	P
EUROPE		
AMSTERDAM	8/11	C
ATHÈNES	4/12	N
BARCELONE	7/15	S
BELFAST	4/9	C
BELGRADE	-3/0	C
BERLIN	5/9	C
BERNE	-2/4	C
BRUXELLES	8/9	C
BUCAREST	-5/1	C
BUDAPEST	1/4	C
COPENHAGUE	3/8	C
DUBLIN	5/11	C
FRANCFORT	5/7	C
GENEVE	4/5	C
HELSINKI	-7/-2	
ISTANBUL	0/4	P
KIEV	-9/-4	N
LISBONNE	8/15	S
LIVERPOOL	6/11	C
LONDRES	7/13	C
LUXEMBOURG	4/7	C
MADRID	-4/14	S
MILAN	5/15	S
MOSCOU	-20/-15	C
MUNICH	0/3	P
NAPLES	4/12	S
OSLO	-4/2	C
PALMA DE M.	5/15	S
PRAGUE	1/4	P
ROME	4/13	S
SEVILLE	4/16	S
SOFIA	-6/-3	C
ST-PETERSB.	-15/-8	C
STOCKHOLM	-2/5	C
TENERIFE	10/12	S
VARSOVIE	-4/4	C
VENISE	3/10	N
VIENNE	1/5	C
AMÉRIQUES		
BRASILIA	19/28	S
BUENOS AIR.	15/27	S
CARACAS	22/28	N
CHICAGO	-2/3	S
LIMA	21/24	P
LOS ANGELES	10/16	S
MEXICO	11/22	S
MONTREAL	-2/1	C
NEW YORK	2/7	P
SAN FRANCIS.	6/11	N
SANTIAGO/CHI	11/32	S
TORONTO	-2/2	C
WASHINGTON	4/12	S
AFRIQUE		
ALGER	6/14	C
DAKAR	17/23	N
KINSHASA	24/30	P
LE CAIRE	11/18	C
MARRAKECH	4/14	S
NAIROBI	15/27	S
PRETORIA	20/28	N
RABAT	3/15	S
TUNIS	6/13	N
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	19/26	S
BOMBAY	19/29	S
DJAKARTA	25/29	P
DUBAI	17/27	N
HANOI	10/18	N
HONGKONG	8/16	S
JERUSALEM	9/17	N
NEW DEHLI	6/19	S
PEKIN	-6/6	S
SEOUL	-8/-1	S
SINGAPOUR	24/29	P
SYDNEY	21/25	N
TOKYO	-1/5	N



Situation le 3 février à 0 heure TU — *Prévisions pour le 5 février à 0 heure TU*

JARDINAGE

Petite chronique d'une mort peut-être évitée

FÉVRIER est un mois difficile pour les plantes conservées à l'intérieur. Le soleil se fait certes de plus en plus vif, les jours rallongent, mais fatiguées par le repos inconfortable qui leur est imposé depuis octobre, certaines d'entre elles peinent à se remettre en végétation. Cette période est critique pour nombre d'arbustes. Notamment pour les citronniers dont la végétation ne cesse jamais vraiment : ils fleurissent l'hiver tout en portant les fruits qui se sont formés à la mauvaise saison précédente.

Le nôtre, obtenu de semis, il y a une quinzaine d'années déjà, montre des signes de fatigue évidents, et la grande quantité de fleurs dont il est recouvert fait craindre le pire. Les arbres fruitiers tirent souvent leur révérence en produisant plus de fruits qu'ils n'en ont jamais donné. Après quoi, épuisés, ils crèvent.

Conservé dans une véranda orientée plein ouest, lumineuse donc tout au long de l'après-midi, ce citronnier avait produit jusque-là, chaque Noël, depuis quatre ans, une trentaine de gros citrons à la peau épaisse, cireuse et jaune pâle. La pulpe parfumée était si douce que l'on pouvait la manger sans grimacer. Quand les amis le regardaient bouche bée, on faisait le modeste, mais qu'est-ce qu'on était fier ! Las ! cette année, il en porte deux fois plus, gros comme des œufs de pigeon. Mais ses feuilles tombent et ses nouvelles pousses sont chétives.

DOIGTÉ

Maintenu à une température moyenne de 10 degrés, arrosé juste ce qu'il faut, c'est-à-dire assez peu, car les agrumes sont très sensibles à la pourriture des racines, il devrait être en bonne santé. Tentons de le sauver.

Commençons par éliminer tous les fruits qu'il porte depuis l'an dernier ; puis, au fur et à mesure que les fleurs fanent, empêchons la formation des petits citrons en enlevant les fleurs à la main. N'ayant pas à nourrir tous ces fruits, l'arbuste pourra alimenter plus généreusement les bourgeons à bois. Ensuite, taillons l'arbuste afin de limiter la quantité de branches à alimenter. Cette taille doit se faire avec beaucoup de doigté car elle lui fait subir un choc. Elle doit se limiter à réduire la ramure d'un tiers et se fera avec un sécateur dont on aura préalablement désinfecté les lames en les passant au-dessus d'une flamme.

Faut-il rempoter ? Ce citronnier, si imposant qu'il faut s'y mettre à deux pour le rentrer à la mauvaise saison, a l'air si mal en point qu'on hésite à le retirer de son pot. Et si sa motte, fragilisée, se délitait, laissant ses racines à nu ? Optons pour un sérieux surfaçage. A l'aide d'une fourchette, grattons la surface du bac. Bizarre, elle se désagrège facilement et l'on ne voit pas de racines sur le pourtour du pot. Avec une cuiller, retirons délicatement la vieille terre. Voilà les premières racines. Prenons garde à ne pas les blesser. Continuons à retirer le maximum du substrat jusqu'à n'en laisser que la moitié. Ce travail est à faire en prenant autant de précautions que lorsque des archéologues fouillent une nécropole.

Quelle terre ajouter ? Les agrumes n'aiment pas les sols calcaires, n'apprécient pas les terres trop lourdes ni trop légères. Ils sont délicats. Dans les manuels, il est encore recommandé de faire un mélange contenant du fumier de mouton bien décomposé. C'est le genre de conseil, mille fois recopié depuis des dizaines d'années, qui plonge le jardinier de ville, voire de la campagne, dans une profonde expectative : que celui ou celle qui trouve cet engrais naturel nous fasse signe !

ATTENDRE EN ESPÉRANT

Les professionnels, qui cultivent les agrumes en les greffant généralement sur *Poncirus trifoliata* (le citronnier du japon, résistant au gel, mais caduc et aux fruits immangeables), les font pousser dans un mélange d'écorces de pin et de tourbe et les poussent tellement aux engrais que les malheureux arbustes s'en remettent difficilement. Ne vous étonnez donc pas si le magnifique *Kumquat* qu'on vous a offert l'année dernière ne se résout pas à faire la moindre pousse !

Le bon mélange consiste en une association de bonne terre de jardin un peu lourde, de terre de bruyère pour l'alléger, d'Or brun (ou tout autre compost vendu tout prêt et constitué d'un mélange de fumier très décomposé, d'algues et de tourbe) pour l'enrichir et d'un très sérieux drainage disposé au fond du pot. Ce n'est pas compliqué à faire, mais les jardiniers de ville risquent de trouver difficilement de la terre de jardin...

Quand les composants seront bien mélangés, il faudra faire glisser la nouvelle terre dans le pot autour et entre les racines. Faire suivre d'un bon arrosage avec une solution d'un produit spécial contre le dépérissement des arbres fruitiers ou des conifères (genre Aliette). Surtout ne pas laisser d'eau dans la soucoupe. Attendre une semaine et arroser à nouveau avec une dilution d'un engrais pour plantes vertes – donc fortement dosé en azote. Le but n'est pas de faire fleurir l'arbuste, mais de lui faire produire des feuilles.

Aérer le plus souvent possible, dès qu'il fait doux à l'extérieur. Surveiller l'apparition des cochenilles – des insectes suceurs qui se groupent à l'envers des feuilles et ressemblent à des petits chapeaux chinois –, les enlever à la main – oui, c'est dégoûtant, mais les produits pour les traiter sont parfois très méchants avec les jeunes pousses. Et attendre en espérant.

Alain Lompech

Regarder les catalogues

Les catalogues du prêt-à-planter printemps/été sortent les uns après les autres. Voici le Delbard, avec ses fruitiers – grande spécialité maison –, ses rosiers anciens et modernes – obtenus par la maison ou choisis chez d'autres obtenteurs –, bien photographiés, décrits de façon réaliste et bien classés en fonction de leur utilisation au jardin.

On trouve aussi de nombreux arbustes à fleurs, des vivaces rares ou communes, toujours bien choisies dont une sélection de plantes venues des célèbres pépinières britanniques Hillier. Page 74, on trouve même un chèvrefeuille arbustif à floraison hivernale. Cette splendeur olfactive coûte 99 F (15 €). Pas de quoi se priver.

★ Delbard, 16, quai de la Mégisserie, 75054 Paris Cedex 1.
Minitel 3614 DELBARD (0,12 F la connection ; 0,37 F la minute).
Tél. : 01-44-88-80-00.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99030

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II										■		
III												■
IV				■		■						
V								■				
VI			■						■			
VII				■								
VIII		■				■	■					
IX					■			■				
X												

HORIZONTALEMENT

I. Donne des capacités à quiconque. – II. Quand les gros ramassent tout. Descendu. – III. Pour éviter de faire mal. – IV. Décoration en façade. Machines à laver. – V. Des chutes sur le tapis. Présente de grandes difficultés. – VI. Pour masquer l'identité. Amateur de charognes. Fait toujours plus. – VII. Donne *belle allure au chef*. Plein d'ardeur et plutôt exubérant. – VIII. Fétide en médecine. La gourde y circule. – IX. S'écarte de la vérité. *Son livre est près de la sor*tie. Lien mal ficelé. – X. Méchanceté jamais gratuite.

VERTICALEMENT

1. Mis sur les tables. – 2. Préparé pour l'ouverture. Inscription commerciale. – 3. Travailler en surface. Protégeait le Romain chez lui et dans la rue. – 4. Cœur de brigand. *Marque la surprise. Gros en* cuisine. – 5. Image de marque. – 6. Très dur, il fait de bonnes charpentes. Planté dans l'herbe. Conjonction. – 7. Arrivent à l'improviste. Chauffe les bords du Nil. – *8. Tour imprévisible. Marque* l'hésitation. – 9. Mit à l'épreuve. Ouverture en sous-bois. – 10. A éviter s'ils sont glissants. – 11. Qui ne devraient pas nous lâcher facilement. – 12. Sujet à croquer. Raffinée.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99029

HORIZONTALEMENT

I. Nid-d'abeilles. – II. On. Egorgeuse. – III. Sèche-linge. – IV. Op. On. Gestes. – V. Pu. Rotes. TVA. – VI. Hirsute. Méat. – VII. Osa. Ic (ci). Râ. Si. – VIII. Bémol. Tertio. – IX. Léo. Déon. – X. Esthéticiens.

VERTICALEMENT

1. Nosophobie. – 2. Inépuisé. – *3. Ramât. – 4. Dehors.* – 5. Agenouillé. – 6. Bol. TTC. Et. – 7. Erigée. Toi. – 8. Ignés. Ré. – 9. Legs. Mardi. – 10. Luette. Tee. – 11. Es. Evasion. – 12. Sensations.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Vice-président : **Gérard Morax**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

BRIDGE

PROBLÈME N° 1826

LE CHELEM DU LECTEUR

Un lecteur a demandé comment *réussir à la table ce « 6 SA », qui* pouvait être gagné à cartes ouvertes.

Nord : ♠ 6 ♡ 8 ◇ R 8 7 5 3 ♣ A R D 7 3 2
Ouest : ♠ D 8 5 3 ♡ A 7 5 ◇ V 10 6 ♣ V 10 5
Est : ♠ 10 ♡ D V 9 4 3 2 ◇ D 4 2 ♣ 9 6 4
Sud : ♠ A R V 9 7 4 2 ♡ R 10 6 ◇ A 9 ♣ 8

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	2 ♣	passe
3 ♠	passe	4 ◇	passe
4 SA	passe	5 ◇	passe
6 SA	passe	passe	passe

Ouest ayant attaqué l'As de Cœur et continué avec le 7 pour le Valet d'Est, *comment réussir* ce PETIT CHELEM À SANS ATOUT ?

Réponse

On pense immédiatement au *partage des Trèfles* (une chance sur trois) ; s'il échoue, on espère trouver la Dame de Pique *seconde ou troisième en Est* pour faire tous les Piques (environ une chance sur quatre). Sud semble pouvoir réussir le chelem si Trèfle est joué tout de suite.

Mais il y a une objection : même si les Trèfles sont 3-3, il manque une levée si l'on ne capture pas la Dame de Pique. Or *cette Dame est probablement en... Ouest !* Pourquoi ? A cause de l'entame, car il est rare d'attaquer un As contre un chelem à sans atout ; si Ouest a pris ce risque, c'est parce qu'il espère que Sud aura besoin de faire l'impasse à Pique pour réussir son chelem.

Regardez les quatre jeux et cherchez la ligne gagnante une fois que Sud estime que la Dame de Pique est mal placée. Le déclarant tire As et Roi *de Pique, constate que la Dame est* bien en Ouest et tire ses Trèfles pour arriver à la situation où *les deux adversaires sont forcément squeezés* puisqu'on a vu qu'Est avait la Dame de Cœur :

Nord : ◇ R 8 7 ♣ 2
Ouest : ♠ D ◇ V 10 6 — Est : ♡ D ◇ D 4 2
Sud : ♠ V ♡ 10 ◇ A 9

Sur le 2 de Trèfle, Est jette un Carreau pour ne pas libérer le 10 de Cœur. Sud défausse son 10 devenu inutile, et Ouest jette un Carreau qui *affranchit le 8* du mort.

SÉCURITÉ CONTRE UNE IMPASSE

Ce chelem a été réussi, il y a quelques années, au Bridge-Club Gallia. Cachez les mains d'Est-Ouest pour vous mettre à la place du déclarant.

Nord : ♠ R V 7 6 5 ♡ – ◇ R 8 3 ♣ V 9 6 5 3
Ouest : ♠ 10 3 ♡ R 9 7 6 5 3 2 ◇ V 9 2 ♣ 7
Est : ♠ D 9 8 ♡ D V 10 ◇ A 10 6 5 4 ♣ 8 2
Sud : ♠ A 4 2 ♡ A 8 4 ◇ D 7 ♣ A R D 10 4

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

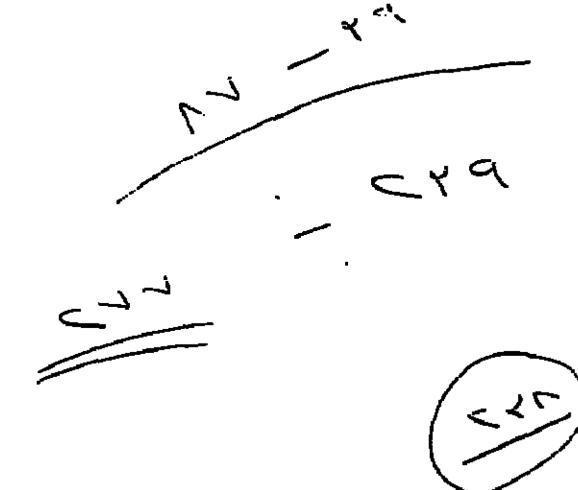
Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	passe	1 ♠	passe
2 SA	passe	4 ♣	passe
6 ♣	passe	passe	passe

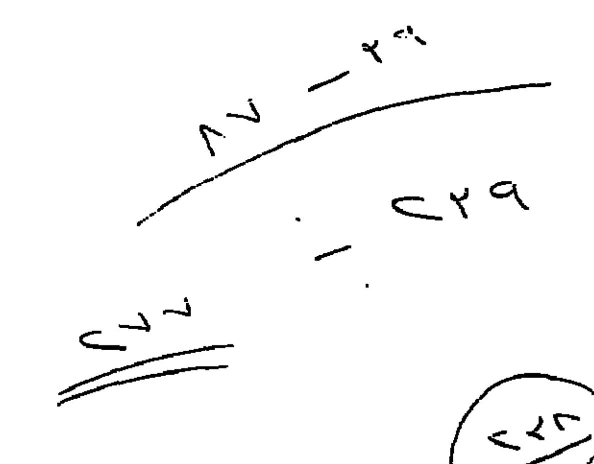
Ouest ayant entamé le 6 de Cœur, *comment le déclarant, en Sud, a-t-il joué pour gagner* ce PETIT CHELEM À TRÈFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères

Sur « 4 Trèfles », Sud aurait pu dire « 4 Cœurs » pour montrer l'absence de contrôle à Carreau. Mais, avec trois As, il a préféré ne pas donner de renseignements aux adversaires.

Philippe Brugnon





ɔssiers sociaux s'ac- bureau de la mi- re, Catherine Traut- nistration emploie, er 1999, 22 123 per- sonnes, dont seulement un peu plus de 12 000 « budgétaires ». En parti- culier, la précarité d'agents vaca- taires particulièrement nombreux (11,8 % des effectifs du ministère) explique la situation tendue dans les musées, les bibliothèques, et autres établissements publics. ● LA FERMETURE du Centre Georges- Pompidou, qui employait 1 500 per- sonnes dont seulement 832 perma- nents, a aggravé la situation des va- cataires, reclassés à mi-temps dans d'autres établissements ou contraints au chômage. ● LES IN- TERMITTENTS du spectacle, qui bé- néficient encore de prestations d'as- surance-chômage s'ils travaillent cinq cent sept heures dans l'année, voient ce statut remis en cause.

9, année de tous les dangers sociaux au ministère de la culture

ıdis que s'accélèrent la déconcentration du ministère et l'augmentation de ses missions, aucun poste ne sera créé cette année, quand se profilent les 35 heures et une nouvelle et délicate négociation du statut des intermittents du spectacle

ɑnée cruciale ciale au minis- *ɛpuis plusieurs* *l'art ont connu* *onvenues aux* *lu Louvre, du* *de l'Arc de* *Bibliothèque* *e, tenues her-* *es par des per-* *s dossiers s'ac-* ɔureau de la ture et de la therine Traut-

ślicate : la dé- s services de s accords syn- *ɜin du système* *ʒe de l'Unedic* :iés avant la fin ıeures s'appli- s d'un an aux lissements pu- urs nouveaux taille respec- nés – réouver- ges-Pompidou ;ation du Mu- ivilisations, du 'e et du patri- itut national Une réelle in- manifestée au qui emploie, à 99, 22 123 per-

rutés pour des : mois, posent ɔlème de pre- nbre de 180 à ıt à trois caté- ion - secréta- n, exécution, ɜrvice de l'ad- : et des Direc- affaires cultu- :accueil et ellement dans ɔnuments his- :ment (écoles ıitecture). Ces incipe un em- , dans les faits, ;entiel de leurs : de la culture. :pineux est ce- permanents » trats sont re- ·ès année, les de Matignon ɜmi-précaire à ılois perma- ı nombre de la plus grande es 1993-1994.

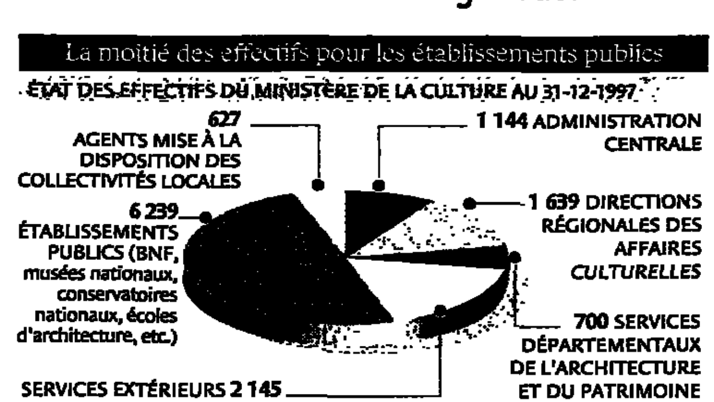
sous le gouvernement d'Edouard Balladur. La grande majorité assure des tâches de surveillance et d'accueil dans les musées. Plusieurs ont été prélevés sur les stocks d'emplois des documentalistes et des métiers d'art, ce qui a permis d'améliorer la situation des musées mais a détruit des emplois dans d'autres catégories.

11,8 % DE VACATAIRES

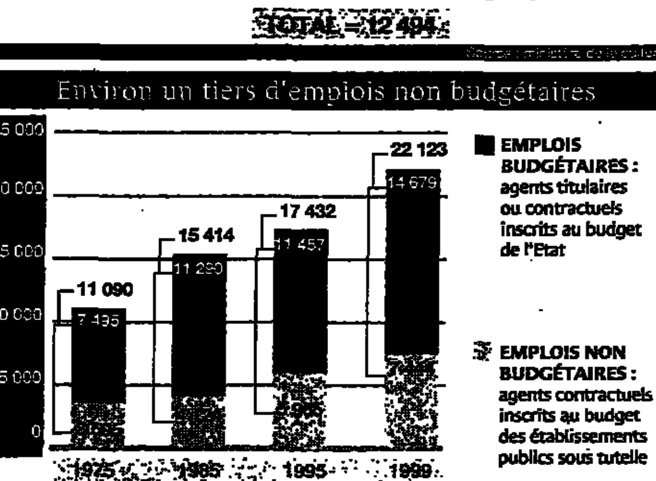
Selon Agnès Saal, directrice-adjointe du cabinet de Catherine Trautmann, en charge du dossier social, *« la précarité des vacataires, qui représentent au total 11,8 % des salariés du ministère – ce qui est énorme –, explique une situation sociale qui s'est tendue ces derniers mois »*. Pourtant, leur statut a connu des améliorations. Une circulaire de 1994, dite Toubon, oblige l'Etat à recruter les « vacataires permanents » pour une année pleine. La loi Perben de 1996 leur permet d'accéder plus nombreux aux concours internes de l'administration.

Une circulaire Trautmann de 1998 oblige l'administration à recruter les vacataires non permanents pour plus de trois mois afin qu'ils bénéficient de plein droit de leur protection sociale ; la même circulaire interdit enfin de recruter des personnels pour moins de trois mois pour couvrir un besoin permanent. En 1999, une ligne de crédit a été ouverte pour la première fois afin d'assurer le paiement des indemnités de chômage de ces vacataires. Le dossier des « agents associatifs » est lui aussi pendant. Les vingt-six Directions régionales des affaires culturelles (DRAC), bras armé du ministère en région, ont eu recours à des associations, voire certaines fois créé des associations de toutes pièces, pour salarier des emplois de cadre, illégalité dénoncée par la Cour des comptes.

La moitié des effectifs pour les établissements publics



Environ un tiers d'emplois non budgétaires



Cette pratique, apparue à la fin des années 80, concerne surtout les secteurs de la musique et de l'inventaire ; elle est interdite depuis 1996. Restent 90 salariés (sur 200 au plus haut) qu'il faudra bien régulariser un jour prochain afin qu'ils rejoignent les 1 770 salariés des DRAC, en pleine réorganisation en raison de la déconcentration du ministère. Depuis 1996, 110 emplois ont été déconcentrés. La ministre s'est fermement engagée à déconcentrer en trois ans 200 emplois nets supplémentaires vers les DRAC. Elle envisage un redéploiement vers les emplois vacants (dans le nord et l'est de la France surtout, deux régions peu recherchées par les personnels) plutôt que des déplacements imposés par le ministère.

EN ATTENDANT LES 35 HEURES

En attendant les conclusions du rapport Roché sur les 35 heures dans la fonction publique (*Le Monde* du 3 février), la loi portant réduction du temps de travail s'appliquera dès l'année 2000 aux établissements publics subventionnés – opéras et théâtres nationaux, Réunion des musées nationaux, centres dramatiques et chorégraphiques, scènes nationales, associations... *« La loi nous obligera à autoriser des emplois et des heures supplémentaires,* explique Agnès Saal. *Nous réfléchissons actuellement avec le Syndicat des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles (Syndeac) aux besoins de financements nouveaux qui devront être assurés conjointement par l'Etat et les collectivités locales. Pour ce qui est des établissements nationaux, à notre charge, la situation sera plus facile à gérer car la durée du travail y est déjà inférieure à 39 heures. »*

C'est peut-être la seule consolation de la ministre qui n'a pu obtenir en 1999 la création d'un seul emploi net dans son administration (contre 27 en 1998, aussitôt affectés à la surveillance des musées). En revanche, 69 emplois nets ont été attribués aux établissements publics, dont 50 pour le Centre Georges-Pompidou à la veille de sa réouverture et 19 pour le Louvre, les écoles d'art et d'architecture (qui connaissent actuellement un mouvement protestataire des étudiants), et les conservatoires nationaux de musique et de théâtre. Agnès Saal affirme que *« c'est une grosse déception pour Catherine Trautmann comme pour l'ensemble des personnels. Les services du premier ministre n'ont pas perçu avec assez d'acuité la situation sociale du ministère. Mais nous préparons avec soin les arbitrages pour l'an 2000 qui ne peuvent qu'être plus favorables »*. Il faudra qu'ils le soient si le ministère de la culture ne veut pas demeurer l'un des employeurs les moins équitables de France.

Olivier Schmitt

La renégociation du statut des intermittents a commencé

ENFANTS de l'explosion culturelle des années 80 et de la légèreté sociale des employeurs, les intermittents du spectacle – acteurs, danseurs, musiciens, artisans et techniciens du spectacle et de l'audiovisuel payés au cachet – sont chaque jour plus nombreux et leur statut toujours plus contesté. Par essence, il est très difficile d'en connaître le nombre exact, mais les estimations du ministère de la culture donnent une fourchette de 75 000 à 80 000 personnes. Afin de bénéficier des prestations d'assurance-chômage, les intermittents doivent travailler au moins 507 heures (3 mois à 39 heures par semaine) chaque année. En 1997, les intermittents ont cotisé à hauteur de 600 millions de francs (91,5 millions d'euros) et perçu quelque 3,6 milliards de francs d'indemnités (550 millions d'euros).

Cette forme de subvention déguisée de la vie artistique, assumée par l'ensemble des salariés cotisants, est jugée inacceptable par le Medef (ex-CNPF). Le patronat demande régulièrement depuis six ans une renégociation des annexes 8 et 10 du régime des Assedic qui régissent le statut des intermittents et la réduction du déficit de leur régime spécifique de 50 %.

L'AUDIOVISUEL DANS LE DROIT COMMUN

Une réunion de la commission mixte paritaire de l'Unedic s'est tenue, le 20 janvier, au siège du Medef, qui a permis un accord entre les employeurs et quatre confédérations de salariés (CFDT, FO, CFTC et CGC). La CGT a refusé de signer cet accord qui prévoit que les annexes 8 et 10 sont prorogées jusqu'au 31 décembre 1999, date à laquelle prendra fin l'actuelle convention générale d'assurance-chômage, intéressant tous les salariés. L'opposition de la CGT tient à la mise en œuvre de mesures qui modifient d'ores et déjà le statut des intermittents. Ces mesures, qui avaient déjà été discutées en 1997, limitent le champ d'application des annexes 8 et 10 aux seuls contrats à durée déterminée, dits d'usage. Sont ainsi exclus du mode de calcul les artistes et techniciens engagés sur des productions audiovisuelles et cinématographiques, dont les contrats de travail à durée déterminée relèvent du droit commun.

« On ne saurait signer un quelconque chèque en blanc au patronat consistant à la réalisation en trois ans de 50 % d'économies sur le "déficit" des annexes 8 et 10 », soutient la CGT. Le Collectif des travailleurs du spectacle et de la culture, mouvement apparu peu avant la réunion du 20 janvier et soutenu par la CNT et AC ! – il affirme représenter une centaine d'intermittents –, estime quant à lui que les annexes 8 et 10 sont *« un acquis social qui ne se renégocie pas »*, et réclame par ailleurs l'application des 35 heures par *« un passage de 507 heures à 455 heures – trois mois à 35 heures par semaine »*. La Société des réalisateurs de films (SRF) demande *« à l'ensemble des acteurs du secteur de ne pas signer sous la contrainte et dans la précipitation cet accord »*.

Une nouvelle réunion de la commission mixte paritaire de l'Unedic est prévue le 18 février au siège du Medef pour transcrire les propositions du 20 janvier.

O. S.

raisons

ce

nplois au mi- ıre jusqu'au 30 s'explique ;fert de la di- ·cture au mi- nent en 1979. : qui suit est ers le minis- ɜs emplois de ıationale en e du Musée u développe- ue culturelle e Jack Lang. ɜs années 90 nt au retour ans le giron ·ture des em-]ue nationale

La colère des salariés maintenus en situation de précarité

ILS ÉTAIENT quelques Indiens, repliés dans le tipi érigé devant le Centre Georges-Pompidou, cernés par les tuniques bleues des CRS : les vacataires de l'établissement livraient un dernier baroud d'honneur, bien modeste. Avant sa fermeture, le centre employait près de 1 500 personnes, dont seulement 832 permanents. Et environ 120 vacataires, qui sont le *lumpenproletariat* de la fonction publique. Le secteur culturel puise abondamment dans le vivier des jeunes chercheurs, le plus souvent des universitaires débutant un troisième cycle. Rares sont les expositions du Musée national d'art moderne qui auraient pu être réalisées sans le recours à cette main-d'œuvre très compétente, et jetable.

Encore ont-ils l'avantage d'une formation. C'est rarement le cas de ceux, les plus nombreux, recrutés pour des tâches d'accueil et de surveillance. Pour ceux-ci, la fermeture de Centre Georges-Pompidou pour travaux fut une véritable catastrophe ; Chantal Finance en était : *« La majorité d'entre nous se voyait imposer un emploi à mi-temps. En 1996, cela faisait 3 200 francs par mois. Au début, les conditions étaient féodales : le matin, la responsable de l'accueil nous annonçait qu'elle n'avait pas besoin de nous et que nous pouvions repartir. Et nous étions prévenus d'un renouvellement de vacation la veille, sans explications, sans savoir pourquoi celui-là plutôt qu'un autre. »*

Cette situation a conduit Chantal Finance à regrouper les vacataires dans un collectif nommé Relais-vacation-solidarité. *« L'intersyndicale du centre ne nous a pas soutenus, et c'est en nous adressant directement au ministère que nous avons pu obtenir le reclassement de certains vacataires dans d'autres établissements durant la fermeture. La plupart du temps sur des statuts précaires. »*

« PONCTUELS » OU « PERMANENTS »

Elle-même est partie pour la Bibliothèque nationale de France, où elle a créé une section syndicale SUD : *« Nous y sommes 540 vacataires, sur 2 500 salariés. Mais la direction des ressources humaines est consciente du problème. Ce n'était pas le cas au Centre Georges-Pompidou. »*

La terminologie désignant les vacataires est éloquente. Au bas de l'échelle, il y a le « vacataire ponctuel ». Trois mois, rarement renouvelés. Car les employeurs publics rechignent à prendre en charge à l'issue du contrat le montant de l'allocation unique dégressive (AUD) – à laquelle ils sont astreints, depuis l'ordonnance du 21 mars 1984, pour un emploi de 122 jours sur 8 mois – versée soit directement à l'intéressé, soit en cotisant aux Assedic. Au sommet de l'échelle, aristocratie de cette cour des miracles, les « vacataires permanents » ; ils occupent des fonctions dont la nature nécessiterait un poste contractuel. Mais ils coûtent moins cher que les titulaires, puisqu'ils restent toute leur carrière au même échelon.

Les relations avec les autres catégories de personnel sont souvent mauvaises, comme l'explique Chantal Finance : *« Les contractuels nous méprisent. Nous gênons ceux d'entre eux qui travaillent à temps partiel, et redemandent des postes à plein temps. »* Au Centre Georges-Pompidou, les agents d'accueil étaient à l'origine recrutés parmi les professions artistiques, qui trouvaient là un complément de revenus. *« Mais ces dernières années, la plupart des vacataires venaient de traverser de longues périodes de chômage, et devaient impérativement travailler. On se battait pour "faire les vernissages" – quelques heures de plus dans le mois. Nous étions aux abois, et c'était la peur qui régnait... »*

Harry Bellet

La quête autobiographique de Vincent Gallo

Buffalo'66. L'acteur signe un film sincère où les comédiens ont la part du roi

Film américain de Vincent Gallo. Avec Vincent Gallo, Christina Ricci, Anjelica Huston, Ben Gazzara. (1 h 53.)

Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que Vincent Gallo a pris toutes les assurances pour réaliser *Buffalo'66*, son premier film : la mise en scène, l'interprétation, la coécriture du scénario et la musique. *Buffalo'66* se déroule dans la ville natale de Gallo, qui apparaît dans toutes les scènes de son film à l'exception d'une seule. Plusieurs scènes sont autobiographiques, dont celle, hallucinante, où Billy, personnage principal du film, enlève une fille et lui ordonne de se faire passer pour son *épouse auprès de ses parents*. *Buffalo'66* aurait pu s'appeler le « Gallo Show », en référence au *Truman Show* où figurait Jim Carrey, car l'omniprésence de son protagoniste confine elle aussi à la saturation. Mais si tous les reality shows possédaient l'audace, l'humour, l'inventivité de *Buffalo'66*, nous serions tentés d'allumer plus souvent notre téléviseur.

Après cinq ans passés en prison, Billy Brown, le personnage interprété par Vincent Gallo, se trouve propulsé dans l'hiver rugueux de Buffalo, ville industrielle de l'Etat de New York, équipé en tout et pour tout d'une veste en cuir ridiculement petite, d'un pantalon coupé trop court et de bottines rouges qui remontent à l'époque des Beatles.

Ce dandy déliquescent va pourtant devenir l'un des visages les plus inoubliables du cinéma américain. Tout dépend de l'angle choisi, mais le nez aquilin de Vincent Gallo, ses lèvres pincées, ses yeux clairs lui donnent tantôt l'allure d'un monarque florentin dépressif, tantôt celle d'un paysan surpris par une tempête de neige. L'acteur s'est acharné à gommer toute trace de charme de son visage beau et émouvant. Ce *prince est catatonique. Il* traîne sa dépression comme un fardeau trop lourd.

LE FARDEAU DE LA DÉPRESSION

Son malaise a, comme pour beaucoup, deux noms : papa et maman. Son père (Ben Gazzara) lui claque presque la porte au nez lorsqu'il se pointe au domicile parental, et sa mère (Anjelica Huston) ne lui pardonne pas d'être né le jour où les Buffalo remportaient la finale du championnat de football, lui faisant manquer ce match historique.

L'objet de la quête de Billy ne met pas longtemps à apparaître. Au bout de dix minutes de film seulement, passées à chercher fébrilement des toilettes qui ne seraient pas fermées. Devant des toilettes en état de marche, dans un cours de danse, Billy tombe sur Layla (Christina Ricci), jeune *fille pulpeuse aux yeux de* chouette et à l'allure d'une drag queen se prenant pour Elizabeth Taylor. Il l'enlève *immédiatement*. *Buffalo'66* est un mélodrame. Un des plus étranges que l'on puisse imaginer, car il met en scène des individus qui n'ont pas à se déchirer puisqu'ils ont toujours refusé d'être ensemble. *« Ne me touche surtout pas »*, répète plusieurs fois Billy à Layla. La réunion de famille entre Billy, Layla, sa « fiancée », et ses parents qu'il n'a pas vus depuis cinq ans, reste un moment exemplaire de l'art de l'aparté. Elle est filmée en plans fixes, isolant chacun des protagonistes, chacun passant progressivement de la consternation, l'isolement, la prostration, à la joie.



Vincent Gallo et Christina Ricci, dans « Buffalo 66 ». Un couple de cinéma.

Un des thèmes de *Buffalo'66* est celui de la représentation. La première image du film révèle le jeune *Billy à l'âge de huit ans* ; la suivante le montre plus tard, tête baissée, pas rasé, les cheveux gras. *Buffalo'66 se regarde comme un album* de famille dont le principal intéressé aurait collé la première photo et omis de rajouter les suivantes. Si l'intimité de Vincent Gallo est aussi poignante, c'est parce qu'elle se donne entièrement à celui qui veut bien s'y intéresser. Le spectateur peut tout voir, il n'y a de toute façon rien à montrer.

Si le film de Vincent Gallo est un exorcisme, le moyen de régler ses comptes avec ses parents, ses amis et les femmes, il s'apparente aussi à une longue séance de rééducation à laquelle s'astreignent ses principaux personnages. Mais dans ce film d'écorché vif, qui ne s'énonce qu'à la première personne, Vincent Gallo fait preuve d'un étonnant sens du partage. A deux reprises, il interrompt le cours de son histoire pour autoriser ses partenaires à faire leur numéro. L'interprétation de *Fools Rush In par Ben Gazzara, le numéro* de claquettes de Christina Ricci en plein milieu d'une partie de bowling, *sont des moments* inoubliables de cinéma, car ils visent à inscrire leurs personnages dans une mythologie.

Le narcissisme de Vincent Gallo tend fortement vers l'autre. Il a compris que pour être deux il fallait d'abord être en paix avec soi-même. Et, fait de plus en plus rare au cinéma, Vincent Gallo est parvenu à imposer un véritable couple de cinéma.

Samuel Blumenfeld

DÉPÊCHES

■ **MUSÉES : le Museum of Modern Art (MOMA) de New York** a annoncé, mardi 2 février, sa fusion avec PS 1, le principal centre d'art contemporain de la ville. *« Bien que PS 1 devienne partie intégrante du MOMA, il conservera son indépendance artistique, et, partant, sa position unique et son caractère qui en font la première institution de son genre aux Etats-Unis »*, a commenté Glenn Lowry, responsable du MOMA. Créé en 1929, le MOMA possède une des plus importantes collections d'art du XXe siècle au monde, mais ne présente que rarement l'art d'aujourd'hui. La fusion avec PS 1, musée municipal installé depuis 1971 dans une ancienne école du Queens, devrait combler cette lacune.

■ **VENTES : *Santa Rufina*, un tableau peint par Diego Velasquez vers 1632, a été vendu** le 29 janvier chez Christie's, à New York, pour 8 912 500 dollars (51,3 millions de francs, 7,82 millions d'euros). L'acheteur enchérissait par téléphone. Le tableau était estimé 3 millions de dollars. Le gouvernement espagnol, qui a participé aux enchères, s'était fixé un plafond de 4,2 millions de dollars, et a fait savoir sa déception de ne pas avoir pu acquérir l'œuvre.

■ ***PATRIMOINE :* une fontaine datant du XVIIe siècle a été volée** dans le cloître de la basilique Saint-François d'Assise de Palerme (Sicile). Un vase de porcelaine du XVIIIe siècle, trois angelots en marbre du XVIIe siècle ont été dérobés en janvier.

■ **HISTOIRE : l'université d'Etat de Moscou et l'université hébraïque de Jérusalem** ont inauguré le 2 février, à Moscou, un Centre d'études et de civilisation juives. Il offrira à une trentaine d'étudiants des cours sur la pensée juive, l'histoire, la littérature et la politique.

Trouble drame de famille au bord de la rivière

Plus qu'hier, moins que demain. Révélation d'un cinéaste, Laurent Achard

Film français de Laurent Achard. Avec Mireille Roussel, Lætitia Legrix, Vincent Martin, Martin Mihelich, Lily Boulogne, Pascal Cervo, Zakariya Gouram. (1 h 26.)

Avant le générique de début, il y a un plan tout simple. Deux jeunes gens disent une chose banale, ils ne jouent pas très bien, cette scène ne comptera guère dans la suite du film. N'importe. En moins d'une minute, la première de son *premier long métrage*, Laurent Achard a montré qu'il est un cinéaste. Toutes les autres minutes *de son film vont confirmer que ce* quasi-débutant sait capter une lumière ou un espace, que sa caméra *est capable d'enregistrer ce qui* vibre entre deux personnes. La réussite est d'autant plus digne *d'être soulignée* qu'Achard a affaire à un redoutable adversaire : lui-même, auteur du scénario de *Plus qu'hier, moins que demain*.

Non que le scénario soit « mauvais ». Dans une école de scénario ou l'un de ces cours d'écriture qui poussent désormais comme champignons après l'orage, il s'adjugerait des félicitations. De la belle ouvrage, vraiment, que cet habile tricotage de multiples histoires qui se répondent ou jouent ensemble, au cours d'un week-end dans une petite ville du centre de la France. Il y a les parents, le père qui ne dit rien et boit tandis que son frère, devenu patron de l'usine locale, prospère, fait le beau et prépare ses noces avec une jeunesse en même temps que sa carrière politique. *La mère, elle*, n'a pas pardonné la liaison de celui-ci dramatiquement terminée *avec sa fille aînée. Qui justement* revient avec son mari, tandis que la sœur cadette file un amour in*certain avec le fils de cet oncle pa*tron, et que le petit dernier ne se contente pas de regarder ce qui arrive. *Et l'ouvrier arabe qui* loge au fond du jardin s'en vient jouer sa partie, etc.

COMBAT ET VICTOIRE

Tuyaux de poêle et bouts de ficelle, de scènes de famille en scènes de nature, de pique-nique champêtre en course de natation dans la rivière, la machine narrative exhibe ses ressorts, ses bifurcations et ses habiletés. Cette machine emploie un carburant toujours intéressant au cinéma : un carburant fossile, celui de la trace actuelle – le présent du film – d'événements passés, dont les effets différés entraînent les réactions de chacun. Mais c'est comme si chacune de ces traces était cernée à la craie, pour souligner comme elle s'intègre bien à la mosaïque scénaristique. Face à cet imposant dispositif, la mise en scène mène une incessante guérilla pour redonner de la liberté aux composantes du film.

Rarement on aura vu ainsi la réalisation faire de chaque plan un combat contre la cotte de mailles *narrative. Et, grâce aussi au ren*fort d'une escouade de comédiens remarquables, chacun de ces *combats est une victoire. Laurent* Achard filme avec une justesse imparable un sous-bois ou un enfant *maltraité*, un *geste tendre* ou une crise de larmes. Chaque fois la simplicité précise de la réalisation engendre comme naturellement le trouble et l'émotion. Mais cette succession de réussites ponctuelles ne suffisent pas à assurer complètement la réussite de l'ensemble. Souvent, durant la projection, on souhaite que le réalisateur découvre les joies de l'ellipse. Comme si, à ce scénariste doué et cinéaste à l'évidence talentueux, il n'avait manqué – péché véniel d'un premier film – que de se faire un peu plus confiance.

Jean-Michel Frodon

Conte rose du malheur d'aimer

Vénus beauté (Institut). Un film de femmes, emporté par son interprétation

Film français de Tonie Marshall. Avec Nathalie Baye, Bulle Ogier, Samuel Le Bihan, Jacques Bonnaffé, Mathilde Seigner, Audrey Tautou. (1 h 45.)

Chez madame Nadine, on s'occupe des âmes autant que des corps, *à tout le moins des états* d'âme autant que de l'état des corps de toutes ces dames – quel*ques messieurs aussi. Elles, et ils*, viennent se faire masser, pommader, bronzer ou assouplir le moral *aussi bien que le physique*. Aux bons soins des employées, supposées irréprochables, sans histoire, à l'*intérieur comme à l'extérieur*. C'est du point de vue de ces techniciennes de surface, de ces expertes de l'apparence que se place Tonie Marshall. Dans les lumières roses et bleues de l'Institut, elle compose le conte noir du mal d'aimer, de la peur d'être heureux.

Ce conte tourne, comme il se doit, autour d'une pauvre orpheline et d'un prince charmant. L'orpheline a quarante ans, elle est orpheline d'elle-même, de sa propre vie, de la croyance dans le quotidien comme de l'espérance d'aucun lendemain. Le prince est charmant : beau, jeune, amoureux d'elle. En tableaux alternant scènes de duo et scènes de groupes, la réalisatrice met à l'épreuve de la réalité et de l'imaginaire sentimental l'hypothèse crânement revendiquée d'un amour entre eux deux. Cette parabole s'appuie sur une adresse de récit, un fini dans la définition des personnages, une habileté dans les *jeux qui entrecroisent* personnages principaux et secondaires, qui manquent singulièrement de *légèreté. Portrait ou autoportrait* de l'inquiétude d'exister et d'aimer à quarante ans, le film sur son ver*sant le plus fabriqué – celui du* scénario – sent le dossier psychologique pour débat « de société ».

PRÉSENCE DES SECONDS RÔLES

Danger heureusement mis à mal par la mise en scène, et par les interprètes. Si Samuel Le Bihan est impeccable en charmant nounours sentimental, et Jacques Bonnaffé comme toujours irréprochable, ce sont surtout les actrices qui portent le film, et souvent l'emportent au-delà de l'accomplissement des tribulations prévues. Nathalie Baye (renouant, dans une tonalité différente, avec le rôle qu'elle tenait dans *Si je t'aime prends garde à toi*) joue avec virtuosité de toute la gamme de ses talents. Bulle Ogier est impayable et tragique en patronne d'institut qui ne montrera rien des fêlures que dissimule son style « main de fer dans un gant de satin rose », Mathilde Seigner donne la meilleure interprétation de sa carrière, et Marie Tautou, qui complète le personnel (sans oublier un mémorable intérim d'Elli *Medeiros), ne compte pas seule*ment sur ses charmes pour conquérir sa place.

*Mais ce sont aussi bien les se*conds rôles – Marie Rivière, Claire Nebout, Brigitte Roüan, Edith *Scob, Hélène Fillières, Claire De*nis, Micheline Presles, Emmanuelle Riva... – qui peuplent le film *de leurs présences variées, mou*vantes, parfois saugrenues et parfois inquiétantes, et lui donnent une vie que le script menaçait de lui soustraire. D'autant mieux que la mise en scène, sans renoncer à accompagner le récit ni l'héroïne, s'ingénie à ouvrir des espaces de durée « superflue », des plages de temps où peuvent exister pour eux-mêmes les protagonistes et ceux qui les incarnent. En cela, finalement, *Vénus Beauté (Institut)* est effectivement, et même littéralement, un film de femmes. Rendu réel par les femmes qui l'habitent.

J.-M. F.

L'hérédité du mal

Affliction. Paul Schrader réussit son adaptation d'un roman de Russell Banks

Film américain de Paul Schrader avec *Nick Nolte, James Coburn*, Sissy Spacek. (1 h 55.)

Wade Whitehouse est policier dans une petite bourgade du New Hampshire. Occupé aux tâches anodines qui sont le lot des employés municipaux dans les petites villes sans histoires, il mène une existence un peu terne. Séparé de sa femme, il voit de temps en temps sa fille qu'il effraie par la maladresse avec laquelle il essaie de *lui faire plaisir. A la* suite d'un accident de chasse (un notable s'est tué avec son propre fusil en *faisant une chute), Wade White*house se met progressivement à perdre pied et à imaginer la théorie d'un meurtre, indice d'un complot qui toucherait toute la ville.

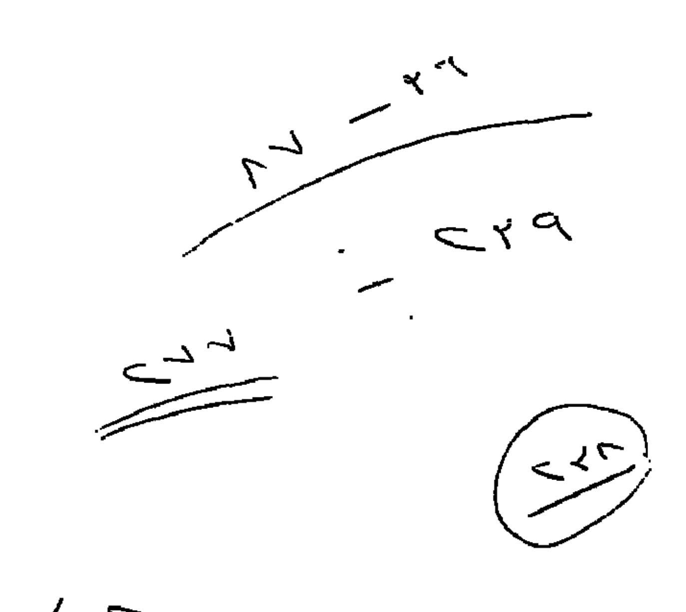
DESCENTE AUX ENFERS

Wade Whitehouse, c'est la puissance massive et bourrue de Nick Nolte qui tient avec ce personnage l'un de ses rôles les plus marquants. Tout le film est, en effet, une lente descente aux enfers. *Celle d'un homme qui perd pro*gressivement pied avec la réalité et se retrouve, *in fine*, à reproduire *les gestes déterminés par une hé*rédité qu'il aurait voulu refouler. Une série de flash-back brefs – dont la qualité d'image granuleuse et le tremblé rappellent les films de famille amateur – le renvoient à son enfance, face à un père monstrueux alcoolique et brutal (incarné par James Coburn) *qui n'hésite pas, pour une raison* futile, à le frapper violemment.

La grande qualité du film de Paul Schrader réside dans la façon dont le cinéaste laisse à son récit le temps de se déployer. Il y a dans la lenteur même de l'action, en harmonie avec la léthargie d'une petite bourgade transie sous la neige, une forme de vérité psychologique indéniable. Les scénarios paranoïaques que construit le héros et qui s'avéreront tous fantomatiques sont à l'*image d'un film qui* surprend par sa propension à exhiber les conventions du film poli*cier puis à les annihiler. La scène* traumatique d'une violence paternelle constitue, au bout du compte, la seule clef du comportement d'un personnage marqué par une malédiction. Wade Whitehouse, par son comportement, fait le vide autour de lui et touche le fond du désespoir lorsqu'il réitére*ra sur sa fille un geste violent*, celui qu'il avait lui-même subi de son propre père dans son enfance.

Paul Schrader, qui est surtout connu pour les scénarios qu'il a écrit pour Martin Scorsese (*Taxi Driver, Raging Bull, La Dernière Tentation du Christ*) ou Brian De-Palma (*Obsession*), est un cinéaste inégal. S'il n'évite pas une certaine lourdeur symbolique (Nick Nolte réglant la circulation en gardant les bras en croix un peu trop longtemps) et la redondance (une voix off donne le mode d'emploi du film en fustigeant la violence des pères *alcooliques qui détruisent* leurs enfants), *Affliction*, adapté d'un roman de Russell Banks (publié chez Actes Sud), comptera parmi ses réussites.

Jean-François Rauger



Dario Argento, psychiatre des criminels

La Cinémathèque française consacre une rétrospective à l'inquiétant cinéaste italien

DÉCOUVRIR Dario Argento grâce à la rétrospective organisée par la Cinémathèque française permet non seulement de replacer à sa juste valeur un cinéaste jusque-là cantonné aux salles de quartier – puis aux rediffusions tardives sur M 6 et les chaînes du câble –, mais de prendre plus précisément la mesure d'un courant maniériste du cinéma qui, à la fin des années 60, va révolutionner les genres cinématographiques. *Il était une fois dans l'Ouest* (1968), dont Argento a écrit le scénario avec Bernardo Bertolucci, est au western ce que *L'Oiseau au plumage de cristal* (1970), le premier film d'Argento, est au thriller : une relecture d'un genre à l'aune de toute l'histoire du cinéma.

De l'autre côté de l'Atlantique, Brian De Palma accomplissait un travail comparable à celui d'Argento. Le réalisateur américain a cherché, dans la première partie de sa carrière, à décliner les formes stylistiques empruntées à Hitchcock, à déformer les récits de ses films. Les carrières de De Palma et d'Argento sont indissociables. De Palma entretient un rapport étroit, et parfois mimétique, avec Argento, allant jusqu'à copier plusieurs de ses séquences. Argento fera de Jessica Harper, l'actrice de *Phantom of the Paradise* (1974), le personnage central de *Suspiria* (1977).

Fils d'une photographe de mode brésilienne et d'un père producteur de films, Dario Argento a commencé par être critique de cinéma. Il prétendait aimer tous les films, du péplum au documentaire. Devenu scénariste, il participera à l'écriture de plusieurs films de guerre (*La Légion des damnés*, d'Umberto Lenzi, *Commandos*, d'Armando Crispino), de westerns (*Cinq gâchettes d'or*, de Tonino Cervi) et même d'un mélodrame. Les films d'Argento se situent ainsi à la croisée de plusieurs influences artistiques apparemment contradictoires : Verdi, « le gialli » (version italienne de la « Série noire », mélangeant polar et érotisme), Edgar Wallace, Thomas De Quincey, Agatha Christie, Edward Hopper, Hitchcock, Chirico... D'une telle hétérogénéité naît le plus grand dénuement.



Dario Argento, pendant le tournage de « Inferno » (1979).

LENDEMAIN DE FIN DU MONDE

On retient souvent du cinéma d'Argento ses morceaux de bravoure : la tête du maniaque des *Frissons de l'angoisse* décapitée à l'aide d'un ascenseur, l'écrivain de *L'Oiseau au plumage de cristal* coincé au sol par une sculpture conceptuelle d'où sortent des lames acérées... Or son cinéma ne vaut pas tant par l'accumulation d'effets spectaculaires que par une atmosphère lancinante qui transforme l'Italie des années 70 en une société de lendemain de fin du monde.

Une des scènes les plus symboliques du cinéma d'Argento est celle des *Frissons de l'angoisse* (1975), inspirée de *Nighthawks*, le tableau d'Edward Hopper, que le réalisateur italien reproduit sur une place de Turin. David Hemmings, qui interprétait le photographe de *Blow Up* d'Antonioni, marche la nuit sur cette place désertée et se trouve témoin du meurtre d'une femme. Pour ce crime, comme pour tous ceux orchestrés par les différents maniaques du cinéma d'Argento, la résolution importe peu. A chaque fois, le principal protagoniste cherche surtout à retrouver une sensation ou à restituer le chaînon manquant d'une mémoire qui lui fait soudain défaut. Une toile dont David Hemmings cherche, dans *Les Frissons de l'angoisse*, absolument à retrouver la trace, le déroulement d'une scène de meurtre que l'écrivain de *L'Oiseau au plumage de cristal* n'arrive pas à reconstituer, une photo prise sur le vif par un paparazzi au moment où un savant renommé est précipité sur une voie ferrée dans *Le Chat à neuf queues*. Dans le scénario de ce film, Argento suppose l'existence d'un chromosome dont seuls les grands criminels seraient porteurs. Cette idée sera reprise par plusieurs metteurs en scène américains, William Friedkin dans *Le Sang du châtiment*, Michael Mann dans *Heat*, Abel Ferrara dans *The Addiction*, qui visent tous les trois à identifier le mal, à l'objectiver, puis à le représenter.

Chez Argento, le mal ne se localise pas, il s'écoute et s'apprivoise. Dans *Suspiria*, un psychiatre affirme que *« le malheur ne vient pas d'un miroir brisé mais d'un esprit dérangé »*. Tous les maux des maniaques d'Argento proviennent de leur enfance. Pour les comprendre, il suffit de les allonger sur un divan et de les écouter. Et Argento est leur psychiatre. Il postule toujours une proximité entre le tueur et lui. C'est ce qui rend son cinéma si original et si inquiétant.

Samuel Blumenfeld

★ **Intégrale Dario Argento.** Cinémathèque française, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris 10e. Mo Bonne-Nouvelle. Tél. : 01-56-26-01-01. Du 3 au 21 février. 29 F et 18 F (4,4 € et 2,7 €).

Rêverie morbide

Le Fantôme de l'Opéra. Ombre et lumière, raison et pulsions, sophistication et « gore »

Film italien de Dario Argento. Avec Asia Argento, Julian Sands, Andrea di Stefano. (1 h 43.)

Cette nouvelle adaptation du roman de Gaston Leroux est le treizième long métrage du cinéaste italien Dario Argento, auteur d'une œuvre dont la beauté maniériste n'a, jusqu'à présent, guère été perçue au-delà du cercle des cinéphiles amateurs de fantastique. Cet opus est une tentative de réflexion sur les mécanismes secrets qui ont, depuis toujours, guidé ses opéras de la frayeur.

Un spectre hante les couloirs et les souterrains de l'Opéra de Paris. C'est un homme mystérieux, élevé au milieu des rats dans les catacombes, doté de pouvoirs télépathiques et assassinant de façon atroce les malheureux qui s'égarent dans son domaine. Un soir, le spectre entend une jeune soprano qui répète sur la scène déserte de l'Opéra, point de départ d'une attraction amoureuse irrésistible qui entraînera la jeune femme à suivre l'apparition dans les couloirs des souterrains de Paris pour de charnels transports. *Le Fantôme de l'Opéra* est un écrin destiné à Asia Argento, la propre fille du cinéaste qui interprète la chanteuse. D'une sensualité impériale et candide à la fois, elle incarne un personnage tiraillé entre deux passions, celle du fantôme et celle d'un fade nobliau.

Cette dualité est l'expression des principes contradictoires qui guident le film : ombre et lumière, raison et pulsions, sophistication de la reconstitution historique et trivialité de la violence *gore*. Le Paris du XIXe siècle est ici régulièrement souillé par l'irruption d'une brutalité explicite : les victimes du fantôme sont horriblement éventrées, empalées, décapitées et d'immondes animaux (rats, insectes) surgissent régulièrement dans le cadre.

Peuplé de figures grotesques (un exterminateur de rats, de vieux et libidineux amateurs de petites danseuses), ce Paris de 1877 reconstitué dans les studios de Budapest, s'offre donc comme le théâtre d'une lutte abstraite. L'Opéra, qui a déjà été explicitement utilisé par le réalisateur (*Opera*, en 1987), est la grande référence cachée du cinéma populaire italien. La caméra d'Argento illustre cette confrontation en rapprochant dans un élan fulgurant le visage grimaçant des cantatrices en action et celui des victimes du monstre, hurlant de terreur. Le chant et le cri se confondent dans un film marqué par la quête d'une fusion impossible.

Le Fantôme de l'Opéra ne comptera pas parmi les grands titres de son auteur. La tradition du film à costumes est en effet trop éloignée de l'univers d'un cinéaste qui s'est toujours ingénié à inventer des images modernes de la terreur. Il s'agit pourtant indiscutablement d'une œuvre personnelle, singulière, une rêverie morbide qui devrait constituer un nouveau départ pour un cinéaste dont les précédents films, injustement, n'ont pas été distribués en France.

J.- F. R.

NOUVEAUX FILMS

CHILDREN OF THE REVOLUTION

■ Une militante du Parti communiste australien envoie régulièrement des lettres enflammées à Staline. Invitée à Moscou, elle rencontre le dictateur qui parvient à la mettre dans son lit et meurt en épectase. Retour en Australie, la jeune femme découvre qu'elle est enceinte. *Children of the Revolution* est une fable grinçante, proche des sarcasmes d'un Billy Wilder, qui transforme Staline en personnage burlesque, terrorisant ses secrétaires et obligeant Beria et Molotov à chanter *I Get a Kick Out of You*. Après la mort du Petit Père des peuples, le récit se déroule sur plusieurs années qui voient le jeune Jo adopter sans le savoir la mégalomanie brutale de son père naturel. Le rire se fige lorsque le récit des faits semble induire le principe d'une malédiction héréditaire. Ce film mérite le détour en raison du culot de son scénario et de l'interprétation formidable de Judy Davis. *J.-F. R.*
Film Film australien de Peter Duncan. Avec Judy Davis, Sam Neill, F. Murray Abraham. (1 h 39.)

LE NUAGE

■ *Le Nuage* est un film sur la survie tragi-comique d'une troupe de théâtre de Buenos Aires menacée de disparition par la concurrence de la télévision et l'incurie des pouvoirs publics. La sympathique troupe de cabotins au grand cœur va se lancer dans un combat d'autant plus dépourvu d'enjeu que le cinéaste, plutôt que de rendre compte de l'évolution qu'il dénonce, la désigne d'emblée comme une involution en faisant de temps à autre marcher les gens à l'envers. *J. M.*
Film Film argentin de Fernando Solanas. Avec Eduardo Pavlovsky, Angela Correa, Franklin Caicedo, Christophe Malavoy. (1 h 50.)

REDEYEF 54

■ Nouri Bouzid, Férid Boughedir et Moufida Tlatli ont apporté ces dernières années d'assez bonnes nouvelles du cinéma tunisien. Qu'on ne compte pas sur *Redeyef 54*, d'Ali Abidy, pour les valider. Adaptée d'un roman de Mohamed Salah Jebri – *Un certain jour à Zimra* –, cette reconstitution historique sur les prémisses de l'indépendance tunisienne est d'une maladresse et d'un corsetage qui ruinent les meilleures dispositions. L'histoire commence par l'arrivée à Redeyef, ville du sud-ouest tunisien, de Brahim, un avocat tunisien engagé dans le mouvement national, et de François, un ethnologue français. Sur fond de scission entre radicaux et modérés dans le camp indépendantiste et de rivalité amoureuse entre les deux hommes, leurs chemins vont se croiser dans l'atmosphère fin de règne de la colonie française. La faiblesse du scénario, l'indigence de la mise en scène vont tuer dans l'œuf les velléités du film. *J. M.*
Film Film tunisien d'Aly Abidy. Avec Abdelwaheb Jemli, Amel Safta, Patrice Samson (1 h 31.)

L'OMBRE D'ANDERSEN

■ Ce dessin animé retrace la vie de l'écrivain danois Hans Christian Andersen, en s'inspirant assez librement de sa biographie en même temps que des principaux personnages créés par le conteur. Les auteurs ont choisi de placer leur film sous le signe de Faust, en faisant de cette existence un incessant combat entre l'écrivain et son ombre, et en conférant à la dualité qui en résulte un rôle primordial tant dans la psychologie du personnage que dans la forme même du monde qu'il traverse. Les personnages se détachent sur un décor plat et dépouillé, partagé par la lutte que s'y livrent la profusion de couleurs vives et l'obscurité des ombres. Entre angoisse métaphysique et moralisme simplet, préoccupations matures et fantaisie enfantine, le film lui-même semble n'avoir pas choisi. *J. M.*
Film Film d'animation danois de Jannik Hastrup et Bent Haller. (1 h 28.)

DES CHAMBRES ET DES COULOIRS

■ Où l'on retrouve la forme sitcom qui sévit comme un fléau dans les comédies contemporaines. Soit un groupe de personnages divers (ici des petits bourgeois londoniens) qui se croisent, se trouvent, se retrouvent et se quittent. Leo, le héros, tombe amoureux d'un bel Irlandais qui est en train de quitter Sally, sa petite amie. Succombera-t-il aux charmes de Leo ? Mais Sally se révèle être un ancien flirt de Leo qui est prêt à basculer de nouveau vers elle tandis qu'une poignée de protagonistes secondaires vivent divers avatars sentimentaux. La seule trouvaille revendiquée de *Des chambres et des couloirs* est la description de personnages qui ne sont pas figés dans une identité sexuelle. *J.-F. R.*
Film britannique de Rose Troche. Avec Kevin McKidd, Jennifer Ehle, Hugo Weaving. (1 h 36.)

ASTÉRIX ET OBÉLIX CONTRE CÉSAR
Lire critique dans Le Monde *du 3 février*
PLUS QU'HIER, MOINS QUE DEMAIN
Lire page 28
AFFLICTION
Lire page 28
VÉNUS BEAUTÉ
Lire page 28
BUFFALO'66
Lire page 28
LA PETITE MARCHANDE DE ROSES
Lire critique dans Le Monde *du 21 janvier.*
BUBBLES GALORE
La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.

SORTIR

PARIS

Tarwater, Kreidler
C'est dans les laboratoires allemands que se concoctent, hors de la sphère techno, quelques-unes des plus passionnantes musiques électroniques d'aujourd'hui. A l'instar de Kreidler et ses paysages bucoliques de synthèse, et surtout des Berlinois de Tarwater – auteurs d'un somptueux quatrième album, *Silur* – à la croisée de Massive Attack et du *krautrock*.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 3, à 19 heures. Tél. : 01-47-00-57-59. 80 F.

Je suis un saumon
Le saumon philosophe de Philippe Avron a enchanté le Festival d'Avignon en 1998 (*Le Monde* du 31 juillet). Animal à contre-courant, le saumon sauvage revient aimer à la source du fleuve où il est né. Il connaît chaque détour, chaque barrage de son fleuve. Il s'y est laissé couler *« de l'eau douce de l'enfance à l'eau salée de la vie »*, et vice versa. Philippe Avron revient conter sa recherche de l'itinéraire perdu.
Théâtre Rive Gauche, 6, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Edgar-Quinet. Du mardi au samedi, à 21 heures ; dimanche, à 15 heures. De 50 F à 160 F.

Le Désenchanté
Adaptation du roman éponyme de Budd Schulberg, *Le Désenchanté* s'inspire de la vie de l'écrivain Scott Fitzgerald. A Hollywood, en 1939, un jeune scénariste rencontre Manley Halliday (Jean-Pierre Cassel), une des gloires de la littérature américaine des années 20, aujourd'hui brisé par l'alcool et les échecs. Durant 48 heures, les deux hommes vont faire ressurgir les images du passé, des années 20, folles d'insouciance, aux années noires de la crise et de la Dépression. François Bourgeat signe la mise en scène.
Théâtre Silvia Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte de Vanves. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-45-31-10-96. 100 F et 140 F. Jusqu'au 7 mars.

Fetisch Film Fest
Soixante-deux films (classiques, inédits, avant-premières) en provenance de douze pays sont à l'affiche de cette première édition du FFF (Fetish Film Festival), consacrée aux sexualités alternatives, bizarres, étranges et différentes. Des séances spéciales en présence des réalisateurs, des performances, des expositions, des rencontres et une « fetisch party » complètent cette programmation répartie sur trois cinémas parisiens : l'Espace Saint-Michel, l'Action Christine et le Latina.
FFF, 15, rue de Saintonge, Paris 3e. Tél. : 01-42-74-70-14. A partir du 3 février.

GUIDE

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Le Roi grenouille
d'Alexandre Haslé, d'après les frères Grimm, avec Ilka Schöbein et Alexandre Haslé.
Forum Culturel, 1-5, place de la Libération, 93 Blanc-Mesnil. Du 3 au 6 février, à 20 h 30. Tél. : 01-48-14-22-22. 70 F et 80 F.

Quatuor Takacs
Schubert : *Quatuor à cordes D 46*. Dvorak : *Quatuor à cordes op. 51*. Beethoven : *Quatuor a cordes op. 131*.
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mo Louvre. Le 3, à 20 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. 135 F.

Orchestre de Paris
Beethoven : *Menuets, Contredanses, Danses allemandes*. Hummel : *Concerto pour piano et orchestre*. Schubert : *Symphonie no 6*. Marie-Josèphe Jude (piano), Frans Brüggen (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Les 3 et 4, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 80 F à 290 F.

Au fil de l'eau
Spectacle jeune public de Jean-Hugues Tanto et Thierry Nicolas. Musique de Koka Media.
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. Les 3 et 5, à 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. 100 F.

Société de musique contemporaine du Québec
Rea : *Treppenmusik*. Bouliane : *Manche haben Trompinetten*. Lemire : *Miniatures pour quatuor à cordes*. Ferguson : *Marees-Envolée*. Boudreau : *Demain les étoiles*. Ingrid Schmithüsen (soprano), André Moisan (clarinette), Marc Couroux (piano), Walter Boudreau (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. Le 3, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

Fawzy Al-Aiedy
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. Le 3, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. De 60 F a 80 F. Jusqu'au 13 février.

Rick Margitza Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 3 et 4, à 22 h 30. Tel. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Erik M., Christian Marclay
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Mo Robespierre. Le 3, a 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

The Corrs
Zenith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 3, à 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00.

Têtes raides
Lavoir moderne parisien, 35, rue Léon, Paris 18e. Mo Château-Rouge. Le 3, à 20 heures. Tél. : 08-03-80-88-03. 100 F. Jusqu'au 20 février.

Les Négropolitains
Théâtre d'Edgar, 58, boulevard Edgar-Quinet, Paris 14e. Mo Edgar-Quinet. Le 3, à 20 h 15. Tél. : 01-42-79-97-97. De 70 F à 90 F. Jusqu'au 28 février.

Henri Tachan
Théâtre de Dix Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mo Pigalle. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-46-06-10-17. De 100 F à 140 F. Jusqu'au 13 février.

Michèle Bernard
Théâtre d'Ivry Antoine-Vitez, 1, rue Simon-Dereure, 94 Ivry-sur-Seine. Mo Mairie-d'Ivry. Le 3, a 20 h 30. Tél. : 01-46-70-21-55. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 7 février.

Pepe Linares
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-43-57-24-24. De 60 F a 80 F.

Songoro
Suds, 55, rue de Charonne, Paris 11e. Mo Ledru-Rollin. Le 3, a 21 heures. Tél. : 01-43-14-06-36. Entrée libre.

Princesse Mansia M'Bila
Satellit Café, 44, rue de la Folie-Mericourt, Paris 11e. Mo Oberkampf. Les 3 et 4, à 21 h 30. Tél. : 01-47-00-48-87. 50 F.

RÉSERVATIONS

François Raffinot
Rift (chorégraphie). Œuvres de Ligeti et Hurel. Ensemble Intercontemporain, Pascal Rophé (direction), Maryvonne Le Dizès (violon).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Les 11, 12 et 13 février, à 20 heures ; le 14, à 16 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. 120 F.

DERNIERS JOURS

7 février :
Ça respire toujours
Brassens, chansons
de Jean-Louis Hourdin, mise en scène de l'auteur.
Maison de la culture, 1, boulevard Lenine, 93 Bobigny. Tel. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.

La Tour de Tübingen
d'apres Friedrich Hölderlin, mise en scène de Patrick Olivier.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Tél. : 01-44-54-53-00. De 40 F à 80 F.

Jean-Pierre Raynaud, Antonio Manuel
Galerie nationale du Jeu de Paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 01-42-60-69-69. 38 F.

Bourdelle et ses élèves
Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle, Paris 15e. Tél. : 01-49-54-73-73. 27 F.



EN VUE

■ **David Howard**, collaborateur du maire de Washington, accusé d'injure raciste, vient de démissionner pour avoir utilisé, en parlant du budget de la ville, *« niggardly »* (pingre), du scandinave *« nig »*, un mot anglais du XVIᵉ siècle, qu'un auditeur noir croyait provenir de *« niggar »* (nègre).

■ Sur ordre de la direction, seize hauts responsables de la British Airways devront, au passage de l'an 2000, rassurer la clientèle en réveillonnant en plein ciel, à bord des appareils de la compagnie. Selon un sondage récent, près de la moitié des informaticiens britanniques refusent, par crainte du bogue, de prendre l'avion ce jour-là.

■ L'avionneur Mig vient de présenter à **Igor Sergueïev**, ministre de la défense, un avion furtif, concurrent potentiel du F-117 américain, fierté de l'armée de l'air russe qui, par manque de carburant, n'a pu assurer plus de vingt heures de vol à ses pilotes en 1998.

■ Mardi 2 février, un règlement de comptes a fait huit morts dans un *« banya »* (sauna) de Nijni Novgorod en Russie. Les clients nus avaient gardé leurs armes.

■ Pour permettre aux Ivoiriens de regarder *Malimar*, feuilleton mexicain à l'eau de rose, attirant, là-bas, plus de téléspectateurs que le Mondial, les mosquées d'Abidjan ont avancé l'heure de la prière du soir pendant le ramadan.

■ Les femmes autorisées à accéder au Web, à Djeddah, dans le *« Café de Paris »*, premier cybercafé d'Arabie saoudite, sont priées d'arrêter leur connexion *« si, par hasard, elles accèdent à un site qui ne respecte pas les valeurs islamiques »*.

■ En application de la charia, **Jamileh**, ayant volé avant de l'étrangler une septuagénaire de Téhéran, sera d'abord amputée, puis pendue.

■ Samedi 30 janvier, **Peter Larsen**, 25 ans, renvoyé d'un établissement danois pour personnes âgées où il s'occupait d'**Anna Margrethe Soerensen**, n'a pas épousé pour de l'argent la vieille dame, âgée de 93 ans, qui, sans lui, devait être placée dans un hospice.

■ *« Il ne s'agira pas d'un événement pornographique, mais d'une rencontre de haut niveau »*, a précisé **Vesa Hakkinen**, organisateur du Festival du sexe pour personnes âgées, qui aura lieu l'été prochain en Finlande.

■ Comme les hindous extrémistes, opposés à une rencontre, mardi 2 février, avec l'équipe de cricket du Pakistan, menaçaient de glisser des reptiles dans le stade de New Delhi, la police indienne a fait appel à vingt charmeurs de serpents.

Christian Colombani

Une génération moralement correcte

« Science & Vie Junior » a sondé les jeunes Français de dix à dix-sept ans sur leurs héros et leurs valeurs. La famille et la République tirent admirablement leur épingle du jeu

À QUOI rêvent les jeunes filles en cette fin de siècle ? Quels sont les personnages auxquels s'identifient le plus les adolescents ? Pour célébrer ses dix années d'existence, le mensuel de vulgarisation scientifique *Science & Vie Junior* a choisi de consacrer son numéro de février aux héros et aux valeurs de ses lecteurs, globalement âgés de dix à dix-sept ans. Avec sondage à l'appui, dont les résultats révèlent une génération *« réaliste, citoyenne, solidaire »* – bref, *« moralement correcte »*.

L'idée est partie d'un constat : la foi inébranlable dans le progrès, chère à Phileas Fogg et autres héros de Jules Verne, a vécu. *« Qui pense encore que la construction d'une société meilleure passe d'abord par les découvertes des sciences et des techniques ? L'interrogation de Pantagruel – comment de la science, corne d'abondance, peut jaillir aussi bien l'imprimerie que la poudre à canon – n'a pas vieilli d'une picoseconde. Elle aurait même eu tendance à rajeunir, et il a bien fallu se résoudre à admettre que la science est une entreprise à fabriquer du vrai, pas forcément du bien »*, souligne *Science & Vie Junior* dans son éditorial. Mais alors : *« Si la science comme la religion, si le communisme comme le capitalisme ont échoué à composer un horizon séduisant, à faire espérer une société meilleure, que reste-t-il ? Quel est, aujourd'hui, le ciment d'une société démocratique ? »* C'est à quoi ont répondu les 753 ados et pré-ados interrogés par l'IFOP.

Ce qui frappe en premier lieu à la lecture de ce sondage ? L'attachement, franc et massif, à la famille. Notée 9,2 sur 10, elle arrive *en tête des « idées, qualités ou valeurs »* qui importent aux jeunes Français. Qu'elle soit traditionnelle, recomposée ou monoparentale, la famille apparaît plus que jamais comme une valeur refuge face à la crise, au chômage, à la dureté du monde extérieur. Plus forte que l'amitié (8,9/10), plus essentielle que les plaisirs de la vie (8,5) ou l'argent (6,6). Plus sûre que le travail (8,3), le courage (8), l'intelligence (7,8), l'amour de son pays (7,1) ou la religion (5,4).

Adeptes du cocon familial, nos adolescents n'en dédaignent pas pour autant le dépassement de soi, et moins encore les valeurs républicaines. Liberté (8,9), égalité (8,4), respect de l'autre (8,8) et des lois (8,4), honnêteté (8,9), vérité (8,6)… *« A voir ces résultats, on se demande si l'on a vraiment besoin de condamner les jeunes à l'éducation civique »*, commente un sociologue.

Ce n'est pas un hasard si Zinedine Zidane et Michael Jordan, modèles de réussite mais aussi d'intégration, sont les sportifs les plus adulés. Ni si Coluche et Mère Teresa emportent respectivement 13 et 11 % des suffrages attribués au personnage ou à la personnalité qui *« mérite le plus d'être admiré »*, loin devant le groupe de rap Manau (6 %), Martin Luther King (6 %) et Louis Pasteur (5 %).

Lucides, citoyens, les jeunes d'aujourd'hui en auraient-ils perdu le goût du rêve et de l'aventure ? *« S'ils admirent des personnages qui "assurent mais ne la ramènent pas" (…), ils offrent une place de choix dans leur panthéon à Christophe Colomb, Robinson Crusoé, Robin des bois, Ulysse, Astérix, Tintin, Mulder et Indiana Jones »*, nous rassure *Science & Vie Junior*. Mais c'est à Sherlock Holmes, question de flair et de matière grise, que revient la palme dans le domaine littéraire (28 %). Des « valeurs » auxquelles les filles préfèrent toutefois celles du Petit Prince (34 %) : *« On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux. »*

Catherine Vincent

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Michel Schifres

■ Une partie de ce pays est vermoulue. (…) Témoin le temps de travail dans la fonction publique. Une note de l'inspection des finances (…) présente des chiffres accablants. (…) On en rirait presque, tant l'imagination est débridée pour travailler moins. S'il faut appliquer les 35 heures dans la fonction publique, au moins qu'elle les fasse ! La France – celle de la fonction publique et de la poste, celle de la garantie de l'emploi – qui va négocier, à son tour, la réduction du temps de travail est celle qui bénéficie le plus de l'Etat-providence. Mais l'accoutumance à la drogue est si profonde et la notion d'assistance si acquise qu'elles gagnent chacun. Prenez ce qui va se passer vendredi en Ille-et-Vilaine : on va y instituer un RMI pour les jeunes. (…) L'iniateur de cette décision, M. Méhaignerie, qui se situe dans le camp libéral, alourdit encore le dispositif existant. Même s'il ne le souhaite pas, il créé une nouvelle allocation, il ajoute une prise en charge, il prend le risque d'accentuer la déresponsabilisation du citoyen.

LA CROIX
Bruno Frappat

■ Astérix est né il y a quarante ans (…). Jamais son succès ne s'est démenti. Comment expliquer la durée du phénomène ? (…) D'abord la nostalgie – dès la période des « trente glorieuses », au plus fort de l'urbanisation – d'une France villageoise. La paille, les bœufs, le feu de bois, les tablées dégoulinant de rouge qui tache, la forêt proche, les chemins cahoteux : rien qui rappelle la vraie vie. Mais tout ce qui évoquait la vie rêvée des Gaulois, une imagerie maintenue à bout de bras par l'école républicaine. Ajoutez une once de latin, relief minimal de culture classique, le goût de la fronde et des divisions, le pied de nez aux envahisseurs (les Romains, mais, après eux, les Germains, les Anglais, à nouveau les Germains par trois fois…). Résistance, désordre, chipotage : la France au miroir d'Astérix a tout d'une peuplade qui veut se garder ethniquement pure et libre. En quoi le succès d'Axtérix a toujours été ambigu et assuré.

LIBÉRATION
François Armanet

■ Axtérix déboule, et c'est un cinéma à deux vitesses qu'il semble nous promettre. En empruntant ses recettes aux machines hollywoodiennes et en misant sur l'Europe, ce film pourrait préfigurer la seule survivance possible du cinéma français : des grosses productions européennes ou américaines, redistribuant des miettes à un cinéma d'auteur dont peu importerait qu'il soit vu par des spectateurs. Le pire n'est jamais sûr, mais la peur est déjà là. (…) La bataille est ailleurs. Les grandes batailles du GATT et l'enterrement de l'AMI servent de décor à la lutte impitoyable des grands groupes audiovisuels pour le contrôle du numérique et des bouquets satellites. Le chiffre d'affaires du cinéma français pèse peu en regard de ceux des grands opérateurs de la télévision. Après le chantier de la télé, les grands travaux du cinéma. La façon dont le gouvernement a engagé le premier est de mauvais augure pour les seconds.

www.ibazar.com

Acheter et vendre des objets d'occasion, du timbre rare au chauffe-biberon

I-BAZAR est le premier site Web français de vente aux enchères entre particuliers. Chaque jour, des dizaines d'internautes viennent y proposer du matériel informatique, des automobiles, des chaînes stéréo, des appareils photo, des meubles, des collections de timbres, des armes anciennes ou des bijoux. D'autres tentent apparemment de débarrasser leur grenier, en mettant en vente des vieux jouets, des chauffe-biberons ou des aquariums. En janvier, I-Bazar a affiché près de 2 500 nouvelles offres.

Pour mettre un objet aux enchères, le vendeur doit s'inscrire et ouvrir un compte virtuel. Il choisit ensuite la rubrique correspondant à son article, rédige un descriptif, indique un prix de départ et une durée pour la période d'enchères. Il peut joindre une photo. Le site est réservé aux vendeurs occasionnels : *« On n'a pas le droit de vendre plus de dix objets simultanément »*, explique Pierre-François Grimaldi, directeur de Téléstore, la société éditrice du site.



Les acheteurs accèdent librement aux listes d'objets, mais doivent s'inscrire avant d'enchérir. Une fois les enchères closes, I-Bazar se contente de mettre en relation vendeurs et acheteurs, qui se débrouillent ensuite directement : *« Un acheteur ne peut pas se désengager pendant la période de vente et son offre reste visible jusqu'à expiration de la période d'enchères. Cependant, nous n'intervenons pas comme tiers de confiance, nous ne prenons pas d'engagement sur la transaction finale. Pour éviter les mauvaises surprises, nous envoyons au vendeur la liste des cinq acquéreurs les plus offrants. Si le premier pose problème, il peut se rabattre sur le deuxième. »*

Comme dans une salle de vente, un acheteur peut à tout moment savoir où en sont les enchères, et voir si quelqu'un a fait une meilleure offre. En outre, le site propose une sélection de nouvelles enchères et une liste des objets les plus demandés : cette semaine, figure en tête de classement une carte téléphonique ornée d'une publicité pour le jeu vidéo Tomb Raider, dont le prix de départ n'était que de 5 francs (0,76 €).

L'annonce la plus chère porte sur une villa sur la Côte d'Azur mise à prix 4,5 millions de francs (685 976 €) ; la moins chère propose une paire de chaussettes 2 francs (0,3 €). I-Bazar devrait prochainement ouvrir une nouvelle rubrique, où les acheteurs pourront faire savoir qu'ils recherchent un objet particulier. Plus tard, si le succès se confirme, le site fera payer pour l'affichage des annonces.

Xavier de Moulins

SUR LA TOILE

RACHAT

■ America Online (AOL), premier fournisseur mondial d'accès à Internet, a annoncé le rachat de la société américaine MovieFone, service de réservation de places de cinéma par téléphone. – *(Reuters.)*

LIBERTÉ D'EXPRESSION

■ Répondant à la plainte déposée par des associations américaines de défense des droits civiques, un tribunal fédéral de Philadelphie (Pennsylvanie) a confirmé la suspension du Child Online Protection Act (loi sur la protection des enfants en ligne), voté par le Congrès en 1998, qui vise à réprimer les sites Web pornographiques commerciaux accessibles aux mineurs. Le juge a estimé que la loi pouvait entraîner des atteintes à la liberté d'expression des adultes, et a ajouté dans ses commentaires : *« Nous ferions du tort aux enfants de ce pays si le premier amendement, dont ils seront plus tard les héritiers de plein droit, est mis en pièces au nom de leur protection. »* Le département américain de la justice peut accepter l'annulation définitive de la loi, faire appel de la décision du juge ou demander un procès au fond. – *(AP.)*

Le bonjour d'Andres *par Alain Rollat*

« INTENABLE ! » Tu l'as dit, camarade. C'est aussi l'avis d'Andres. Il n'en peut plus. Les 35 heures, il aimerait bien. Cela fait dix-huit ans qu'il bosse comme un damné. Tous les jours, il met deux heures pour atteindre son poste de travail. Deux heures à ramper comme un rat dans les entrailles de la Terre. Cela finit par user. Surtout à 4 000 m d'altitude, où l'oxygène se fait rare. La cordillère des Andes, c'est pire que l'enfer social de Peugeot. Le capitalisme a lui-même jeté l'éponge. A Cami, là où Andres gagne sa misère depuis l'âge de dix-sept ans, la mine est officiellement abandonnée. L'Etat bolivien, qui a privatisé l'exploitation du minerai, voulait la fermer. Andres et ses copains – ils sont 250 – ont créé une coopérative pour tenter de survivre.

Donc, chaque matin que diable fait, Andres s'en va creuser la montagne à la recherche de ce tungstène dont il ne sait même pas à quoi il sert. Il fait la journée continue de dix heures, sous des étais pourris, à la cote – 250, et cela lui rapporte 75 F (11,43 €) par jour, de quoi nourrir sa femme et ses six enfants. Il est seul, au fond de son trou, à remplir ses sacs de poussière jaune à coups de burin. Chacun, à Cami, exploite son filon. Si la galerie s'effondre… Le frère d'Andres en est déjà mort.

« Intenable ! » Tu l'as dit, camarade syndiqué. Tu parlais, sur France 2, à propos des 35 heures chez Peugeot, de cette intolérable prétention patronale à vouloir nous « flexibiliser » jusqu'à dix heures par jour. A-t-on jamais vu une chaîne flexible ? Scandaleux ! Andres en est d'accord. Ou alors… que la direction de Peugeot fournisse les joints ! Lui, sur les conseils de sa propre mère, il se shoote à la feuille de coca. Il n'y a pas meilleur coupe-faim-et-soif. Il faut en mâchouiller trois livres par semaine, qu'on se procure à 24 F le kg (3,65 €) au marché aux épices. La coca tue aussi la peur. Elle amadoue même le diable. Andres lui en offre quelques feuilles, sous un cierge, une fois par mois. Sa prière l'implore de lui accorder *« deux ou trois sacs de minerai par jour »*.

« Intenable ! » Tu as raison. Carrément insoutenable. Andres est solidaire. Il l'a confié à M6, d'où il nous a fait ce clin d'œil fraternel. Il vient d'apprendre, à trente-cinq ans, qu'il va mourir de la silicose, comme son père. Il n'a plus que deux ans à vivre s'il reste à la mine. Mais il n'a ni Sécu ni le choix. En ville, il ne gagnerait jamais plus de 20 F (3,04 €) par jour. Ses enfants devraient travailler. Il s'en est remis au diable. Courage camarade ! Nous chanterons *L'Internationale* sur ta tombe.

MERCREDI 3 FÉVRIER

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 **Les Passagers de la nuit** ■ ■ Delmer Daves (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 110 min). Ciné Classics
20.30 **Miller's Crossing** ■ ■ ■ Joel Coen et Ethan Coen (Etats-Unis, 1990, 115 min). Ciné Cinémas
21.25 **Les Ripoux** ■ ■ Claude Zidi (France, 1984, 110 min). TSR
21.55 **Les Maudits** ■ ■ René Clément (France, 1946, N., 100 min). Cinétoile
22.25 **Le Fou de guerre** ■ ■ Dino Risi (France - Italie, 1985, 105 min). Ciné Cinémas
22.25 **Swing Kids** ■ ■ Thomas Carter (Etats-Unis, 1992, 115 min). Cinéstar 1
22.30 **Le Petit Homme** ■ ■ Jodie Foster (Etats-Unis, 1991, 100 min). RTL 9
22.35 **Jardins de pierre** ■ ■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1987, v.o., 110 min). Cinéstar 2
22.50 **La Charge victorieuse** ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 70 min). Ciné Classics
23.35 **Marie Stuart** ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 120 min). Cinétoile
1.35 **A cause d'un assassinat** ■ ■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1974, v.o., 105 min). Cinétoile
2.35 **Batman** ■ ■ Tim Burton (Etats-Unis, 1989, v.o., 125 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 et 21.00 Le Grand Journal. LCI
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Chris Stein, Blondie, Daniel Pennac, Isabelle Giordano. Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. LCI
20.10 Strip-tease. Faux mage ou désert ? La course de l'échevin. Le chagrin de l'échevin. Onem ou on n'aime pas. RTBF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Iran, 1979-1999. Arte
20.45 Les Dossiers de l'Histoire. Les déesses rouges. Histoire
20.50 Des racines et des ailes. Les sauveteurs des neiges. Jérusalem : les sirènes de l'Apocalypse. De mes propres ailes. France 3
21.05 Au nom de la loi. Turbulences. Entre répression et tolérance. TV 5
22.40 Ça se discute. Peut-on concilier une vie d'enfant avec un métier d'adulte ? France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invitée : Anne-Martin Fugier. Histoire
23.10 52 sur la Une. Madame est servie. TF 1
0.15 Les Chemins de l'impossible. Aruinbold, le médecin du désert de Gobi. Bolivie, les mineurs du diable. M 6
0.20 ▶ Un siècle d'écrivains. Gabriel Garcia Marquez. L'écriture sorcière. France 3
0.45 Le Canal du savoir. Lire Chateaubriand avec Jean d'Ormesson. Paris Première
0.50 Le Cercle. France 2

DOCUMENTAIRES

18.25 Cinq colonnes à la une. Planète
19.55 On the Road Again. Iran. Odyssée
20.15 360°, le reportage GEO : Portraits de femmes. [3/4]. Des bébés sur mesure. Arte
20.25 Mariage en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Odyssée
20.35 Les Années Kopa. Planète
20.55 Femmes et matonnes. Téva
21.15 De feuilles et de terre. Odyssée
21.25 Kanaky, paroles de femmes. Téva
21.30 Les Tribus indiennes. [6/20]. Les Comanches. Planète
21.45 Chroniques hongroises. [1/2]. Histoire
22.05 Soldats de la paix à Sarajevo. Planète
22.05 La Dernière Moisson. Odyssée
22.50 Gerrie et Louise au pays de l'apartheid. Planète
23.25 Profil. A la lumière de «J'accuse». Arte
23.25 Maroc ancestral. Odyssée
0.30 La Lucarne. Où sont les jours anciens ? Arte
0.45 L'Epopée des fusées. [4/13]. La course est lancée. Planète

SPORTS EN DIRECT

16.40 Football. Coupe de la Ligue. Rennes - Troyes. France 2
20.30 Basket-ball. Asvel - Zadar. AB Sport

MUSIQUE

20.45 Kahdia Nin, Takfarinas et Angélique Kidjo. La Rochelle 1997. Mezzo
22.00 Natalia Trull joue Chopin. *Sonate en si bémol mineur*, op. 35. Muzzik
22.55 Black Sessions. Belle and Sebastian. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 Noces de soufre. Raymond Vouillamoz. Festival
20.40 Cœur d'enfant dans la tourmente. Linda Otto. RTL 9
20.40 Chantage à Washington. Steven Spielberg. 13ème Rue
20.50 L'Enfant des rues. François Luciani. M 6
20.55 Un bonheur si fragile. Jacques Otmezguine. France 2
21.55 Rachmaninov, souvenirs. Tony Palmer. Arte
22.10 La Lune noire. Irmanol Uribe. Festival

SÉRIES

20.15 Ellen. The Refrigerator. RTL 9
20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Etat d'esprit. Canal Jimmy
20.40 Homicide. Impasse. Série Club
20.55 Le Chinois. Le Pachyderme. TMC
21.30 Two. Que justice soit faite. Série Club
22.15 Oz. L'indice (v.o.). Série Club
22.25 Friends. The One Where Phoebe Hates Problems (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Urgence. TV 5
22.35 Ally McBeal. Le combat. M 6
22.50 Absolutely Fabulous. Vacances en Provence (v.o.). Canal Jimmy
23.05 3e planète après le Soleil. Dick and the Single Girl (v.o.). Série Club
23.25 Dharma & Greg. Je me voyais déjà... M 6
23.25 The New Statesman. Que le meilleur gagne (v.o.). Canal Jimmy
23.30 Townies. Things That Go Bump in the Water (v.o.). Série Club
23.50 Susan ! Ton bon cœur te perdra Susan. M 6

NOTRE CHOIX

● 21.15 Odyssée
De feuilles et de terre

Le voyageur qui parcourt le Cameroun du nord au sud passe d'un paysage sahélien à la savane puis à la forêt vierge, il traverse des montagnes, des vallées, jusqu'à la mer. L'architecture traditionnelle offre la même variété. Tous les genres y sont représentés : cases rondes et carrées, en feuilles, en nattes de paille tressée ou en terre, lisses ou décorées d'applications en relief ou de sculptures... Le documentaire de Dominique Théron témoigne de cette exceptionnelle richesse. On assiste d'abord à la construction d'une case-obus à Musgum, identique en tous points à celles qu'avait filmées Marc Allégret au cours de son voyage avec André Gide en 1926. Le commentaire évoque l'écrivain s'étonnant qu'on ait souligné l'étrangeté de cette case – *« faite à la main, comme un vase, un travail non de maçon mais de potier... »* –, mais jamais sa beauté. Les images sont baignées d'une lumière dorée, en harmonie avec la couleur de l'argile. Puis on découvre d'autres formes, d'autres matériaux, des intérieurs, des cuisines, des greniers et des palais, et aussi comment on vit dans cette architecture qui reflète l'organisation familiale et sociale. Les textes qui accompagnent cette promenade architecturale sur les traces d'André Gide et Marc Allégret – carnets de Gide, histoire de la construction de la première case, conte de l'origine des pygmées, rêve d'une grande case en matériaux modernes ou poèmes de la cabane-royaume des fous... – disent la fragilité d'un patrimoine aujourd'hui menacé. – *Th.-M. D.*

★ Rediffusions : jeudi 4, 16.55 ; vendredi 5, 20.20 ; samedi 6, 18.10.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Drôle de zapping.
23.10 Les Magazines du mercredi. 52 sur la Une. Madame est servie.
0.15 Minuit sport.
1.15 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

16.40 Football. Coupe de la Ligue. Rennes - Troyes.
18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Un bonheur si fragile. Téléfilm. Jacques Otmezguine.
22.40 Ça se discute. Peut-on concilier une vie d'enfant avec un métier d'adulte ?
0.30 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby.
20.35 Tout le sport.
20.50 Des racines et des ailes.
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 Le Journal de Vail.
23.25 Football. Coupe de la Ligue. Résumé des matches.
0.20 ▶ Un siècle d'écrivains. Gabriel Garcia Márquez, l'écriture sorcière.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Le Temps d'aimer ■ Film. Richard Attenborough.
22.50 Supplément détachable. Spécial Clermont-Ferrand. *Bob.*
23.25 Le Guerrier d'acier. Film. Norberto Barba (v.o.).
0.55 South Park. La grenouille mexicaine hypnotique du sud du Sri Lanka.
1.20 Spin City. Un nouveau départ.
1.40 Love in Paris. Film. Anne Goursaud.

ARTE

19.00 Connaissance. Le Sang, essence de la vie.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO : Portraits de femmes [3/4].
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Iran, 1979-1999.
21.45 Les Cent Photos du siècle. *Staline et Guclia*, Kalashnikov (1936).
21.55 Musica. Rachmaninov, souvenirs. Téléfilm. Tony Palmer.
23.25 Profil. A la lumière de J'accuse.
0.30 La Lucarne. Où sont les jours anciens ?
1.00 La Lionne blanche ■ Film. Per Berglund.
2.40 Court Circuit. *La Fiancée*. Court métrage. Julien Cunillera.

M 6

19.20 Mariés, deux enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.40 Décrochage info, Une journée avec...
20.50 L'Enfant des rues. Téléfilm. François Luciani.
22.35 Ally McBeal [10/23]. Le combat.
23.25 Dharma & Greg. Je me voyais déjà...
23.50 Susan ! Ton bon cœur te perdra Susan.
0.15 Les Chemins de l'impossible.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Œuvres de Tanizaki.
21.00 Philambule. Mathieu Kessler.
22.10 Fiction [2/2].
23.00 Nuits magnétiques. Patrick Laupin.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Œuvres de Schubert, Dvorak, Beethoven.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Harvey.
23.07 Les Greniers de la mémoire.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Beethoven. 20.40 *La Damnation de Faust*. Opéra de Berlioz. Par le Chœur Philharmonia, le Chœur de Garçons du collège d'Eton et l'Orchestre Philharmonia, dir. Myung-Whun Chung.
22.50 Les Soirées... (suite). Œuvres de J. Strauss fils, Schubert, R. Schumann.

JEUDI 4 FÉVRIER

FILMS DU JOUR

15.05 **Ultimatum** ■ ■ John et Roy Boulting (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 95 min). Ciné Classics
16.40 **Les Passagers de la nuit** ■ ■ Delmer Daves (Etats-Unis, 1947, N., 110 min). Ciné Classics
16.55 **Les Guichets du Louvre** ■ ■ ■ Michel Mitrani (France, 1974, 100 min). Festival
17.20 **Arizona Junior** ■ ■ Joel Coen (Etats-Unis, 1987, 95 min). Ciné Cinémas
17.45 **A cause d'un assassinat** ■ ■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1974, 105 min). Cinétoile
18.15 **Dune** ■ ■ David Lynch (Etats-Unis, 1984, 135 min). Cinéstar 1
19.00 **Lucky Jo** ■ ■ Michel Deville (France, 1964, N., 90 min). Ciné Classics
20.30 **La Peur** ■ ■ Roberto Rossellini (Allemagne - Italie, 1954, N., v.o., 80 min). Ciné Classics
20.45 **L'argent fait le bonheur** ■ ■ Robert Guédiguian (France, 1992, 90 min). Arte
20.55 **Chasseur blanc, cœur noir** ■ ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1989, 115 min). France 3
20.55 **Norma Rae** ■ ■ Martin Ritt (Etats-Unis, 1978, 115 min). Téva
22.15 **L'Aventure de Catherine C.** ■ ■ Pierre Beuchot (France, 1990, 100 min). Ciné Cinémas
22.15 **Brazil** ■ ■ Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1984, v.o., 140 min). Cinéstar 1
22.45 **La Danse inachevée** ■ ■ Henry Koster (Etats-Unis, 1947, 120 min). Mezzo
22.45 **La Rivière sans retour** ■ ■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1954, 95 min). RTL 9
23.55 **Garçon !** ■ ■ Claude Sautet (France, 1983, 95 min). Ciné Cinémas
0.05 **Sweetie** ■ ■ Jane Campion (Australie, 1989, v.o., 95 min). Arte
0.35 **Silverado** ■ ■ Lawrence Kasdan (Etats-Unis, 1985, 125 min). Cinéstar 1

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

10.40 Arrêt sur images. Quand les médias fondent pour les fusions ? Invités : Jean-Marc Sylvestre, Philippe Cohen. La Cinquième
13.30 Envoyé spécial, les années 90. Eurodisney. Avec Olivier Donnat. Impressionnistes. Avec François Duret-Robert. Histoire
14.00 20h Paris Première. Laurent Malet. Paris Première
16.05 Le Vrai Journal. Invitée : Elisabeth Guigou. Canal +
17.00 Les Lumières du music-hall. Damia. Fernandel. Paris Première
17.10 Le Débat. LCI
18.00 Stars en stock. Peter Sellers. Debbie Reynolds. Paris Première
18.30 Le Magazine de l'Histoire. Anne-Martin Fugier. Histoire
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Placebo, Noël Mamère, Georges Charpak, Zebda. Canal +
19.00 Voyages, voyages. La Chine. Arte
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. LCI
20.00 20h Paris Première. Serge Trigano. Paris Première
20.05 Temps présent. Dossier Jenish, enfants de la grand route. Le bogue de l'an 2000. Le siècle en images : Le héros de Mao. TSR
20.55 Envoyé spécial. L'imposteur. Main basse sur les jeux. Les oubliés de Vorkouta. Horus, naissance d'une secte. France 2
22.05 Matière grise. Le dossier du mois : Nucléaire, non merci ! L'homme du mois : Hugues Bersini. Ailleurs et autrement. La techno du mois. Défense de thèse. RTBF 1
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Don et commerce du sang. Histoire
23.10 Comme au cinéma. Comment devenir star ? Dominique Besnehard, agent de stars, star des agents. Demain la gloire ou l'ANPE. Folies du box-office. Des beaux débuts. Invité : Thierry Lhermitte. France 2
23.40 Tapage. Divan le terrible : le pouvoir psy. France 3
0.45 ▶ La 25e Heure. Bosnia Hotel. France 2
1.00 Des racines et des ailes. Les sauveteurs des neiges. Jérusalem : les sirènes de l'Apocalypse. De mes propres ailes. France 3

DOCUMENTAIRES

17.55 Couleur de l'Afrique. Dix noix de cola. La Cinquième
18.00 Sun Ra. Muzzik
18.25 Portraits de gangsters. [1/10]. Benjamin «Bugsy» Siegel. Planète
18.30 Carolyn Carlson. Une danseuse à plusieurs facettes. Mezzo
19.00 Maroc ancestral. Odyssée
19.10 Les Grandes Expositions. Le Douanier Rousseau. Planète
20.15 360°, le reportage GEO : Portraits de femmes. [4/4]. Les cellules grises ont-elles un sexe ? Arte
20.30 La Chaleur de la Terre. Odyssée
20.35 Cinq colonnes à la une. Planète
20.45 Maria Callas. Mezzo
20.45 ▶ Arriba España. Histoire
20.50 Soirée Seinfeld. Le Portrait de Jerry Seinfeld. Canal Jimmy
21.00 Mer de Barents, l'éternel renouveau de la vie. Odyssée
21.05 Des trains pas comme les autres. D'Addis Abeba à Djibouti [2/2]. TV 5
21.50 Le Musée d'Orsay. L'art nouveau. Odyssée
22.15 Soirée thématique. Venus d'ailleurs. Arte
22.45 Les Années Kopa. Planète
23.40 Les Tribus indiennes. [6/20]. Les Comanches. Planète
0.10 Soldats de la paix à Sarajevo. Planète
0.25 Nagasaki. Odyssée
1.00 Gerrie et Louise au pays de l'apartheid. Planète

DANSE

19.00 Vu d'ici. Chorégraphie de Carolyn Carlson. Musique de Gabriel Yared. Mezzo

MUSIQUE

21.00 Concerti armonici. Par le Brandenburg Consort, dir. Roy Goodman. Muzzik
21.40 Maria Callas à Covent Garden 64. Airs de Puccini. Mezzo
21.50 Daniel Humair All-Stars. Muzzik
22.45 La Colombe. Opéra de Gounod. Mise en scène de Pierre Jourdan. Par l'Orchestre symphonique de la Radio-télévision de Cracovie, dir. Michel Swierczewski. Muzzik

TÉLÉFILMS

18.30 La Lettre inachevée. Valérie Lumbroso et Chantal Picault. Téva
18.35 Saint-Exupéry, la dernière mission. Robert Enrico. Festival
20.30 Les Cahiers bleus. Serge Leroy. Festival
20.40 L'assassin habite au 402. Colin Bucksey. 13ème Rue
22.05 La Femme des autres. Jean Marbœuf. Festival
22.45 Made in America. Permission d'aimer. George Miller. TF 1
22.50 Contre toute évidence. Michael Switzer. 13ème Rue
0.10 Foot, amour, toujours. Nick Hurran. Canal +

COURTS MÉTRAGES

22.10 Supplément détachable. Festival de Clermont-Ferrand. *Fais-moi des vacances.* Didier Bivel. Canal +
1.40 W.C. Fields Special. Courts métrages. Arte

SÉRIES

17.25 Seconde B. Une jeune fille très sage. TMC
17.55 ▶ Hartley, cœurs à vif. France 2
18.30 Les Repentis. Mac Daddy. RTL 9
19.15 Michel Strogoff. [4/7]. TV 5
19.35 Happy Days. Howard le don Juan. Série Club
20.00 Larry et Balki. Tiens c'est curieux. TMC
20.05 Cosby. Tempus Lucas. France 3
20.10 Notre belle famille. Gare à la chute ! M 6
20.13 Alfred Hitchcock présente. La valise en crocodile. 13ème Rue
20.15 et 0.20 Ellen. The Mugging. RTL 9
20.40 Buffy contre les vampires. La face cachée. Série Club
20.50 ▶ Les Bœuf-carottes. Haute voltige. TF 1
21.40 Soirée Seinfeld. Grandeur et décadence (v.o.). Canal Jimmy
21.40 Stargate. Le maître du jeu. TSR
22.30 Baldipata. Le Serment de Baldi. TV 5
23.25 3e planète après le Soleil. [1/2]. A Nightmare on Dick Street (v.o.). Série Club
23.45 Soirée Seinfeld. L'album. Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
✤ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 19.00 Ciné Classics
Lucky Jo

Un mauvais garçon au grand cœur porte la poisse à ses amis. A cause de lui, l'un d'eux est arrêté pour complicité dans un hold-up alors qu'il n'y est pour rien. Lucky Jo – on l'appelle ainsi par dérision – va essayer de le faire innocenter. C'était au départ un film de commande avec Eddie Constantine en vedette. A l'arrivée c'est une comédie policière et sentimentale dans le ton poétique alors propre à Michel Deville et Nina Companeez, une tristesse diffuse à la Musset apparaissant sous l'humour. En héros romantique, Eddie Constantine est étonnant. – *J. S.*

● 22.45 Planète
Les Années Kopa

Au-delà du documentaire sur la carrière du footballeur exceptionnel que fut Raymond Kopaszewski, Olivier Hennegrave aborde, à l'aide d'émouvants documents d'archives, la vie de ce fils d'émigrants polonais devenu le symbole d'une intégration réussie. Celui qui deviendra l'un des meilleurs joueurs du monde passe son enfance dans une petite maison de briques rouges à quelques centaines de mètres d'un puits de mine. Entre quatorze et seize ans, avant de chausser les crampons, Raymond Kopa connaît l'univers terrible de la mine. Et, comme souvent, le football devient le moyen de s'élever socialement. De ses jeunes années dans le nord de la France jusqu'à la gloire internationale sous les maillots du Stade de Reims et du Real Madrid, celui qu'un journaliste anglais sous le charme surnomma *« le Napoléon du football »* a réalisé, pendant dix-huit ans, une carrière exemplaire. Alternant images d'archives et commentaires des témoins que furent ses coéquipiers (d'Alfredo Di Stefano à Just Fontaine en passant par Michel Hidalgo et Roger Piantoni), *Les Années Kopa* rappellent à point nommé que ce dribbleur de génie fut également un homme de convictions. C'est lui qui, au début des années 60, lança un appel devenu célèbre, dans lequel il soulignait : *« Les footballeurs sont des esclaves ! »* C'est seulement en 1968, quelques années après sa retraite des terrains, que Kopa aura le plaisir de voir le *« contrat à temps »* enfin adopté par les autorités du football français. Et les joueurs libérés de la tutelle de présidents parfois peu scrupuleux. – *A. Ct.*

★ Rediffusions : mercredi 3, 20.35 ; vendredi 5, 8.10 ; samedi 6, 10.05 ; dimanche 7, 0.55.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.30 Arabesque.
15.30 La loi est la loi.
16.25 L'homme qui tombe à pic.
17.15 Sunset Beach.
17.40 Beverly Hills.
18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 ▶ Les Bœuf-carottes. Haute voltige.
22.45 Made in America. Permission d'aimer. Téléfilm. George Miller.
0.25 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.55 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.50 Derrick.
14.55 Soko.
15.50 Tiercé.
16.05 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 Un livre, des livres.
17.25 Cap des Pins.
17.55 ▶ Hartley, cœurs à vif.
18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Envoyé spécial.
23.00 Expression directe.
23.10 Comme au cinéma. Comment devenir star ?
0.25 Journal, Météo.
0.45 ▶ La 25e Heure. Bosnia Hotel.
1.45 Mezzo l'info.
1.55 Lignes de vie. Voyage au centre de l'info.

FRANCE 3

13.25 Parole d'Expert.
14.25 Mère et fils.
14.58 Questions au gouvernement.
16.00 Côté jardins.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby.
20.35 Tout le sport.
20.50 Consomag.
20.55 Chasseur blanc, cœur noir ■ ■ ■ Film. Clint Eastwood.
22.50 Météo, Soir 3.
23.30 Le Journal de Vail.
23.40 Tapage. Divan le terrible : le pouvoir psy.
0.35 Espace francophone.

CANAL +

13.35 Le Journal du cinéma.
14.00 La Trêve ■ Film. Francesco Rosi.
15.50 Pas si vite.
16.05 Le Vrai Journal.
16.50 She's so Lovely ■ Film. Nick Cassavetes.
▶ En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Territoire comanche. Film. Gerardo Herrero.
22.10 Supplément détachable. Spécial Clermont-Ferrand. *Fais-moi des vacances.*
22.40 Les Raisins de la mort ■ Film. Jean Rollin.
0.10 Foot, amour, toujours. Téléfilm. Nick Hurran.
1.35 Hockey sur glace.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le Journal de la santé.
14.00 Les Authentiques.
14.30 La Cinquième rencontre... Justice et société. 14.35 Une ville de chiens. 15.25 Entretien avec Isabelle Viera.
16.00 Pi égale 3,14...
16.30 Passe-partout.
17.00 Au nom de la loi.
17.30 100 % question.
17.55 Couleur de l'Afrique.
18.25 Météo.
18.35 Le Monde des animaux.
19.00 Voyages, voyages. La Chine.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO : Portraits de femmes [4/4].
20.40 Soirée thématique. Venus d'ailleurs. 20.45 L'argent fait le bonheur ■ ■ Film. Robert Guédiguian. 22.15 Toronto, Babel paisible. 23.05 Chroniques cosmopolites.
0.05 Sweetie ■ ■ Film. Jane Campion (v.o.).
1.40 W.C. Fields Special. Courts métrages.

M 6

13.30 Charme mortel. Téléfilm. Richard Michaels.
15.15 Les Routes du paradis.
16.15 et 1.50 Boulevard des clips.
17.40 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
18.25 Loïs et Clark.
19.20 Mariés, deux enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 Météo des neiges.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 Le Coup de sirocco ■ Film. Alexandre Arcady.
22.45 L'Exorciste ■ Film. William Friedkin.
0.50 La Maison de tous les cauchemars. Un étrange réveil.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique [4/5].
20.30 Agora. Mylène Hubin-Gayte.
21.00 Lieux de mémoire. Landru.
22.10 For intérieur. Gabriel Matzneff.
23.00 Nuits magnétiques. Portefeuille, s'il vous plaît.
0.05 Du jour au lendemain. Luan Starova (*Les Livres de mon père*).

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Restez à l'écoute. Œuvres de Cavanna, Rebotier.
19.40 Prélude.
20.00 Concert à quatre. Rencontres musicales baroques du Festival de Liège. Œuvres d'Isaac, Japart, Mouton, Des Prés, De Sermisy, Banchieri, De Lassus, De Stockem, Ockeghem.
22.30 Musique pluriel. Le Concours de piano d'Orléans. Œuvres de Carter.
23.07 Papillons de nuit. Œuvres de Martinez.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Concerto pour violon et orchestre n° 1*, de Mendelssohn, par l'Orchestre de chambre Orpheus. 20.40 La Musique sous la République de Weimar. Œuvres de Hindemith, Schoenberg, Schreker, Krenek, Hindemith, Beethoven, Schulhoff, Spoliansky, Hollaender, Weill.
22.44 Les Soirées... (suite). Œuvres de Schubert, Beethoven.

Le Monde

JEUDI 4 FÉVRIER 1999

Le cargo à deux dos

par Pierre Georges

SUR LE RAIL d'Ouessant, il y avait un cargo. Sur le pont du cargo, il y avait un sous-marin, pas un *yellow submarine*, non, un vrai sous-marin bleu et noir. Dans le ciel d'Ouessant, il y avait un avion d'observation. Et les observateurs observaient. Et des observateurs aériens qui voient un sous-marin sur le pont d'un cargo en Manche ne peuvent faire moins que d'en référer.

Ils en référèrent donc ! « Chef, chef, sous-marin en vue ! Sur le pont d'un cargo ! Et on n'a pas la berlue ! ». Et l'aéronavale qui veille, Français dormez en paix, décida d'employer les grands moyens. Deux autres avions, munis de caméras, filmèrent le cargo par le travers. C'était une scène rare, précieuse. Car jamais en Manche on n'avait vu de cargo à périscope. Ni de marine en pièce *montée*.

Et il fallut bien se rendre à l'évidence. Sur le pont du *Super Servant 3*, le cargo, il y avait bien un submersible de classe Kilo. Cela ne n'évoquera rien pour les béotiens. Mais, comme l'on dit, *cela interpella l'aéronavale du* côté du vécu. Preuve était établie, le cargo allant en Chine et le Kilo venant de Russie, de l'existence d'un marché militaire entre Pékin et Moscou.

Toute cette histoire est contée en page 4 par notre amiral de la flotte, Jacques Isnard, bien plus sérieusement qu'on ne le fait ici. Il n'empêche : quel bonheur, cette aventure ! Comme une envie de chanson à la Beatles. Ou comme un espoir de comptine chinoise, Maman les sous-marins qui vont sur les cargos ont-ils des pattes ?

Et, puisque un bonheur ne vient jamais seul, soulignons *cette autre information donnée* par notre *spécialiste* : le cargo mettra 55 jours pour aller, *via* le cap de Bonne-Espérance, de son point de départ, un port de Finlande, paraît-il, à son port d'arrivée, Ningbo. Les 55 jours de Pékin, en somme. Et un délai suffisant pour que l'équipage du sous-marin établisse le record mondial, toutes marines confondues, des traversées sous-marinières en l'air. Ce qui est, on en *conviendra, un joyeux paradoxe*. Ou, là encore, une manière de chanson à la Dutronc.

Bonne route donc au cargo à Kilo, navire à deux dos et bonne immersion à Ningbo. Nos respects à l'amirauté chinoise. Et puisque l'actualité a décidé d'être drôle, tenons pour amusante cette autre nouvelle tombée des ondes, radiophoniques celles-là. A l'instar de ce qui se fait déjà ailleurs, *en Suède notamment*, la maison Bouygues, branche téléphonie sans fil, se propose de mettre sur le marché le téléphone sponsorisé. Le principe est fort simple : les adeptes de la communication, l'appelant *comme l'appelé, accepteraient*, sous bénéfice de gratuité, que leurs conversations soient truffées de publicité.

Il y aurait en somme un temps pour dire. Et un temps pour se taire et écouter. Exemple : imaginons une tendre conversation, façon Saint-Valentin, c'est de saison.

– *« Allô, mon cœur, mon joli Kilo d'amour, je t'aimeuuu »*

– *Moi non plus, vieux cargo...*

– Des pâtes, des pâtes, oui mais des... »

Ainsi irait la téléphonie à trois, sorte de ménage idyllique et vaudevillesque, mariant le plus pur romantisme à un édifiant sens du *bas de laine conjugal*.

Sang contaminé : le jugement de la Cour de justice sera motivé

Les témoins mis en examen ne seront pas obligés de prêter serment

LES DÉPUTÉS, les sénateurs et les magistrats professionnels qui devront juger, à partir du 9 février, Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé dans l'affaire du sang contaminé, se sont retrouvés, mardi 2 février, pour une ultime réunion avant le procès. Il s'agissait de régler les dernières difficultés de procédure que pose déjà une Cour de justice de la République (CJR) qui n'a encore jamais siégé.

Jusqu'ici, les réunions avaient souvent fait apparaître des clivages, notamment entre les 10 juges parlementaires de gauche et les 12 juges parlementaires de droite (les juges ont été désignés par leurs pairs, proportionnellement *aux groupes politiques de* l'Assemblée nationale, majoritairement à gauche, et du Sénat, majoritairement à droite). Pourtant, pour la première fois, cette ultime réunion a montré un relatif consensus parmi ceux qui devront juger les trois anciens ministres socialistes.

« Ce que nous décidons aujourd'hui fera jurisprudence pour les futurs procès de responsables politiques, qu'ils soient de droite ou de gauche », expliquait un des députés. Cette préoccupation a largement contribué à éliminer les positions partisanes sur des questions qui auront d'évidentes conséquences politiques.

La première difficulté, la plus importante, concernait d'abord la motivation ou non du jugement. La Cour peut-elle décider d'un acquittement ou d'une condamnation sans justifier son verdict ? La loi organique du 23 novembre 1993, qui organise la CJR, est contradictoire sur ce point. Elle dispose, dans son article 26, que *« dans la mesure où il n'y est pas dérogé »*, les règles *« concernant les débats et les jugements en matière correctionnelle sont applicables devant la Cour de justice »*, ce qui signifie que les jugements de la Cour doivent être motivés. *Mais l'article 32 de la loi se réfère* à la procédure en cour d'assises pour fixer les modalités du délibéré du jugement ; or, les arrêts rendus aux assises ne sont jamais motivés.

LE JUGEMENT SERA « MOTIVÉ »

Face à cette incertitude, les juges ont décidé de trancher en faveur de la motivation, seule susceptible de permettre aux victimes, aux *prévenus et à l'opinion publique* de comprendre un verdict au terme d'un procès hors du commun.

Reste à déterminer dans quelle forme et de quelle façon cette motivation sera rédigée, afin de ne pas trahir le secret du vote des juges. La résolution de cette dernière difficulté a été renvoyée à l'issue du procès.

Le deuxième problème concernait les témoins. Plusieurs de ceux qui sont appelés à témoigner devant la CJR sont en effet, eux-mêmes, mis en examen dans le *dossier du sang contaminé*. Faut-il leur demander de prêter serment, alors qu'ils n'auront pas cette obligation s'ils doivent comparaître à leur tour devant une juridiction ? Doit-on les forcer à venir devant la Cour ? Certains d'entre eux, craignant que leurs déclarations de témoins ne soient utilisées plus tard contre eux, ont déjà prévenu, à l'instar de Michel Garretta, qu'ils ne se rendront pas à la convocation de la CJR.

Suivant la proposition du président de la CJR, Christian Le Gunehec, les juges ont décidé de ne pas obliger les témoins mis en examen à prêter serment. Quand à ceux qui refuseront de comparaître, la Cour décidera, au cas par cas, si elle exige la comparution du témoin *« quitte à requérir la force publique »*, comme l'autorise l'article 439 du code de procédure pénale.

La question de la tenue vestimentaire que porteront les juges de la CJR, longtemps objet de controverse (*Le Monde* du 26 novembre 1998 et du 14 janvier), a été définitivement tranchée. Chacun s'est rallié à la décision majoritaire : magistrats professionnels et *juges parlementaires porteront* tous la robe noire, qui devrait leur être livrée cette semaine.

Cependant, malgré la volonté affichée de ne pas distinguer entre magistrats professionnels et juges parlementaires, le plan de table adopté par M. Le Gunehec permettra de rétablir la différence : les trois magistrats professionnels siègeront au centre. Les autres juges se répartiront, ensuite, selon un savant protocole qui prend en compte la date de leur élection à la CJR, leur âge et l'ancienneté de leur mandat parlementaire. Les juges parlementaires ne seront pas rémunérés : députés et sénateurs de la CJR se sont tous accordés pour *considérer que leurs indemnités* de parlementaires (qui continuent de courir pendant les trois semaines du procès) valent indemnisation.

Reste un aléa. Un des juges, Xavier Deniau, député (RPR) du Loiret, *hospitalisé, a déjà déclaré forfait*. Son suppléant Christian Cabal (RPR, Loire) devient donc titulaire. S'il venait à être empêché d'assister à l'une des audiences, le procès devrait être immédiatement arrêté.

Raphaëlle Bacqué

Une plainte est déposée contre M. Evin devant la CJR

Les parents d'une victime du sang contaminé et l'Association française des transfusés (AFT) devraient déposer, jeudi 4 février, une plainte devant la Cour de justice de la République pour « non-assistance à personne en danger », « non-révélation de crimes et délits » et « entraves à la saisine de la justice » visant Claude Evin, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité de 1989 à 1991. Les plaignants avaient déjà déposé une plainte avec constitution de partie civile, le 7 juillet 1998, visant entre autres les anciens conseillers techniques de M. Evin (Le Monde du 11 juillet 1998).

Les plaignants reprochent à M. Evin d'avoir omis de faire rappeler l'ensemble des personnes contaminées par transfusion sanguine avant 1985, afin de connaître leur état sérologique et d'éviter de nouvelles contaminations. Ils estiment que M. Evin, conscient des risques de poursuites contre les responsables administratifs et politiques, aurait *créé un fonds d'indemnisation des victimes hémophiles en 1989* dans le seul but de dissuader les victimes de porter plainte.

Excision : une coutume en procès devant la cour d'assises de Paris

LE PROCÈS *qui s'est ouvert*, mardi 2 février, devant la cour d'assises de Paris n'aurait sans doute pas pu avoir lieu sans le courage de Mariatou Koita. Cette jeune fille française d'origine malienne est la première victime d'excision à avoir brisé la loi du silence qui entoure ces pratiques interdites en France. Elle a dix-huit ans en janvier 1994 quand elle révèle les faits à un juge pour enfants : elle-même et ses quatre sœurs ont subi des mutilations sexuelles.

Leur exciseuse, Hawa Gréou, cinquante-deux ans, est dans le box, accusée de *« violences volontaires commises sur des mineures de quinze ans ayant entraîné une mutilation »*. A ses côtés, vingt-six autres personnes, essentiellement des mères de famille, sont poursuivies pour complicité. Toutes risquent quinze ans de prison, mais la lecture de l'arrêt de renvoi ne plaide pas en faveur de la principale accusée : elle est soupçonnée d'avoir pratiqué quarante-huit excisions sur des petites filles âgées *de un mois à dix ans ; par ailleurs, elle a déjà été* condamnée à un an de prison avec sursis, par cette même cour d'assises, en 1994, pour des faits similaires.

Surnommée « Mama Gréou », l'accusée, de nationalité malienne, fait partie dans son pays de la caste des « forgerons », celle-là même où sont choisies les exciseuses habilitées à pratiquer. Installée en France depuis 1979, Hawa Gréou a une certaine réputation dans les communautés malienne, sénégalaise ou mauritanienne, qui n'hésitent pas à faire appel à ses services pour accomplir ce qu'elles considèrent comme une coutume indispensable. C'est d'ailleurs grâce à l'agenda téléphonique de l'accusée que les enquêteurs identifieront les parents des victimes. Selon l'accusation, chaque acte de l'exciseuse est facturé entre 140 et 500 francs.

Lors d'une perquisition à son domicile, les policiers retrouveront des rasoirs à main, des lames usagées, du coton, des compresses, des solutions antiseptiques et des pommades cicatrisantes. Dans un premier temps, Hawa Gréou nie les faits. Confrontée à des écoutes téléphoniques opérées sur sa ligne, elle reconnaît finalement être exciseuse professionnelle.

« J'IGNORAIS QUE C'ÉTAIT INTERDIT »

« Je suis une bonne musulmane et je demande à ceux qui sont ici de me pardonner si j'ai fait du mal », lance à la cour Hawa Gréou dans son dialecte soninké traduit par une interprète. *« Dans mon pays, l'excision, c'est une tradition*, poursuit-elle, *et j'ignorais que c'était interdit en France jusqu'à mon arrestation. »*

Soucieuse d'expliquer aux jurés les coutumes en usage au Mali, l'accusée se lance dans une longue explication du rôle des « forgerons ». *« Les noms que portent ces femmes sont des noms de familles nobles*, dit-elle en désignant ses coaccusées. (...) *Chez nous, chaque famille noble a un forgeron à son service. Quand un noble a un problème, c'est la caste des forgerons qui doit tout régler. (...) S'il y avait en Afrique une audience comme celle-là, il faudrait un forgeron pour arranger les choses. Nous sommes un peu des policiers et des juges. Quand le chef du village parle, le forgeron sert un peu d'interprète. A l'inverse, si moi je suis arrêtée, ces gens viennent pour me défendre. »*

Selon Hawa Gréou, l'excision doit se comprendre dans ce cadre particulier. *« Comme c'est une tradition, les nobles sont à la recherche d'une forgeronne*, précise-t-elle. *S'ils n'en ont pas, ils ne donnent pas leur fille à exciser. Mais toutes les forgeronnes ne sont pas exciseuses, il faut que cela remonte à leurs ancêtres. Là encore le forgeron doit arranger les choses, car si la fille n'est pas excisée elle ne peut pas se marier. »*

L'accusée semble pourtant faire amende honorable en expliquant qu'elle a désormais compris que de telles pratiques ne sont pas possibles en France. *« A un moment il faut savoir abandonner certaines coutumes*, admet-elle. *Je pense que maintenant on doit arrêter, mais en Afrique c'est notre devoir d'aider. »*

« A qui pensiez-vous quand vous demandiez pardon si vous aviez fait du mal ? », interroge l'avocat général, Philippe Bilger. *« C'est à vous que j'ai fait des excuses, parce que je suis accusée de quelque chose, et c'est vous qui m'accusez*, répond Hawa Gréou. *Mais pour moi, je n'ai pas fait de mal. »*

Acacio Pereira

Un rapport constate le manque de sécurité sur le campus de Jussieu

ALORS que les opérations d'arrachage de l'amiante devraient débuter dans une quinzaine de jours sur une des « barres » du site, à titre expérimental, la commission de sécurité de la préfecture de police de Paris est appelée à donner prochainement son avis sur les travaux de mise en conformité des locaux du campus de Jussieu. Plus que le désamiantage lui-même, cette opération, qui vise essentiellement le respect des normes de protection contre l'incendie, a contribué à retarder l'avancement du chantier et surtout a considérablement alourdi le coût, évalué désormais à 3,9 milliards de francs (*Le Monde* des 4 et 6-7 décembre).

Le constat actuel est alarmant. Destinées à étayer le dossier de permis de construire, une note de synthèse, réalisée en octobre 1998, par *le cabinet Casso, dresse en effet une* liste impressionnante des déficiences qui se sont accumulées au cours des dernières années. Comme l'indique *Le Canard Enchaîné* du 3 février, *« une étude conduite par le centre technique industriel de la construction métallique, a déterminé que l'ouvrage présente actuellement une stabilité au feu de l'ordre d'une dizaine de minutes »*, au lieu de 1 h 30, selon les normes en vigueur.

Le diagnostic du cabinet Casso relève également l'absence de portes coupe-feu et s'inquiète de *« l'état de dégradation avancée dans certaines parties du Gril* [l'ensemble formé par les 38 barres] *et l'état de dégradation des flocages d'amiante sur les poteaux et poutres existantes »*. Par ailleurs, les experts ont noté l'encombrement des issues de secours, l'incapacité de pouvoir évacuer rapidement près de 20 000 personnes au même moment, ainsi que l'absence de protection des locaux à risques, ou encore les conditions de stockage des déchets chimiques et biologiques.

En 1996, lorsque François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, s'engage sur un plan de désamiantage en trois ans pour un montant de 1,3 milliard de francs, les autorités universitaires et administratives considèrent cette perspective irréaliste. Alors qu'aucune étude technique approfondie n'a été réalisée, ils estiment que le volet remise en état des locaux a été très sous-estimé. Une série d'études confirmeront ce pronostic. Dans un premier temps, en mai 1997, à la demande de la société d'ingénierie Technip, le cabinet Casso dresse un état des lieux et un diagnostic de toutes les déficiences rencontrées dans les 38 barres et la tour centrale de Jussieu qui accueillent en permanence les 40 000 étudiants et les 10 000 chercheurs des universités Paris-VI, Paris VII et de l'Institut de physique du globe. Complétées par les analyses du CITM, ces études ont été prises en compte pour le traitement de la première barre en cours de désamiantage, a affirmé au *Monde*, mercredi 3 février, Bernard Dizambourg, président de l'établissement public du campus de Jussieu.

Michel Delberghe

DÉPÊCHES

■ **BUDGET : le déficit budgétaire de l'Etat, qui s'est établi à 247,5 milliards de francs** (37,35 milliards d'euros) en 1998, a été inférieur de 10,4 milliards de francs par rapport aux prévisions de la loi de finances, a annoncé, mardi 2 février, le ministère des finances. Les recettes nettes ont reculé par rapport aux prévisions, mais moins que les dépenses nettes. En 1997, l'amélioration avait été de 17,1 milliards de francs, ramenant le déficit à 267,7 milliards de francs.

■ **EXCLUSION : la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)** a décidé, mardi 2 février, d'attendre la réunion, le 11 février, d'un conseil d'administration extraordinaire pour se prononcer sur le projet de couverture maladie universelle. Les administrateurs de la CNAMTS ont regretté la *« confusion quant aux rôles respectifs des régimes obligatoires et des organismes complémentaires »* qu'entraîneraient *« certaines dispositions du projet de loi actuel »*.

Tirage du *Monde* daté mercredi 3 février 1999 : 495 176 exemplaires. – 3

